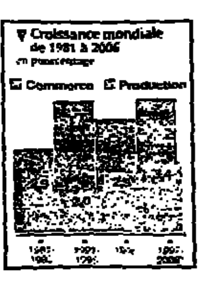





**Le Monde**



LE MONDE ÉCONOMIE

- L'arbitre du commerce mondial
- Immobilier : 2 pages d'annonces

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16383 – 7,50 F

MARDI 30 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## La belle santé de Tony Blair

Le premier ministre britannique aborde avec sérénité le congrès du Parti travailliste. 93 % des Britanniques estiment qu'il fait « *du bon travail* ». p. 2

## Le pardon de l'Eglise aux juifs

Pour le grand rabbin Sitruk, la « *déclaration de repentance* » des évêques de France, qui sera lue mardi à Drancy, est un acte « *d'héroïsme* ». p. 11
et les points de vue p. 16

## Israël-OLP, reprise du dialogue

Des responsables de l'OLP et du gouvernement de M. Nétanyahou devaient reprendre, lundi, des discussions sur l'autonomie des territoires palestiniens. p. 5

## Atlantis-Mir, valse spatiale



Les sept membres d'équipage de la navette Atlantis ont été accueillis avec allégresse par les trois occupants de la station russe. p. 23

## Italie : un budget maastrichtien

Le gouvernement italien propose un budget 1998 prévoyant d'importantes économies et une refonte de la TVA, pour ramener les déficits à 2,8 % du PIB. p. 3

## Jacques Calvet seul contre tous

Le patron le plus connu de France a fait de PSA un constructeur automobile rentable. Mardi, il quitte ses fonctions par une porte dérobée. p. 14

## Education : un plan d'aide aux ZEP

Segolène Royal présente ses propositions d'aide aux zones d'éducation prioritaire. p. 10

## Les 35 heures

Lionel Jospin devrait arbitrer, lors de la conférence du 10 octobre, le débat qui se poursuit sur les modalités du passage aux 35 heures. p. 9

## La politique des drogues

Selon un point de vue d'Alain Ehrenberg, chercheur au CNRS, il faut réduire les peurs pour faire de la drogue « *un objet politique normal* ». p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 930 - 7,50 F

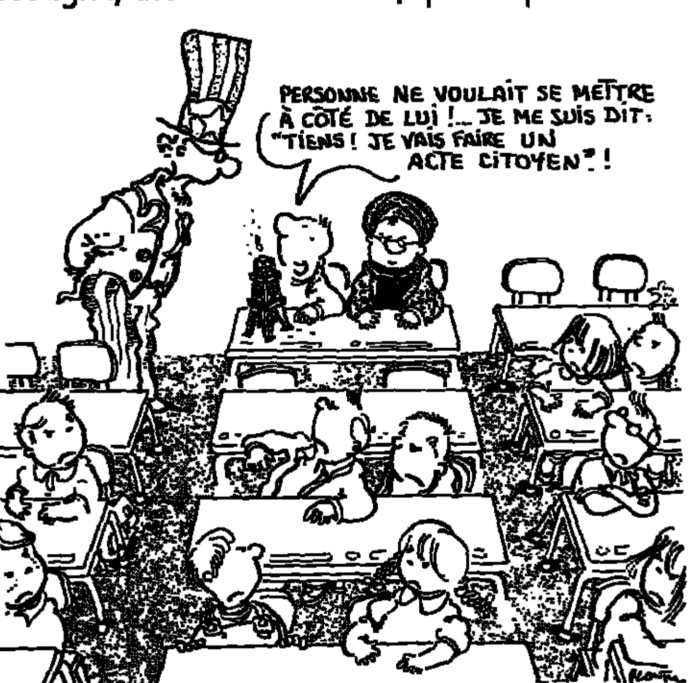
# Le pétrolier Total défie les Etats-Unis en signant un accord avec l'Iran, accusé de « terrorisme »

## Le PDG de l'entreprise souligne, dans « Le Monde », qu'il dispose du soutien du gouvernement

**LA COMPAGNIE** pétrolière française Total a signé, dimanche 28 septembre à Téhéran, un contrat avec la National Iranian Oil Company (NIOC) pour le développement d'une partie du gisement gazier de South Pars Field, l'un des plus importants du monde, situé dans les eaux du Golfe. Le groupe que préside Thierry Desmarest a pris pour partenaire le russe Gazprom et le malaisien Petronas. L'investissement est estimé à 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) et la production de gaz attendue s'élèvera à 20 milliards de mètres cubes par an, soit la moitié de la consommation française annuelle.

En signant cet accord, Total et ses associés s'exposent aux menaces de sanctions américaines prévues par la loi D'Amato, votée en 1996, contre toute entreprise investissant en Iran, considéré, ainsi que la Libye, comme un Etat terroriste. Dans un entretien au *Monde*, le président du groupe pétrolier revendique « *la liberté d'entreprendre* », en soulignant que cet investissement est conforme aux règles française et européenne. Il souligne qu'il dispose du soutien du gouvernement. Les sanctions prévues par les Américains « *ne présentent aucune incidence réelle pour Total* », déclare-t-il. Thierry Desmarest réfute toute accusation relative au terrorisme : « *Ces histoires de financement du terrorisme sont absurdes* », dit-il.

Matignon et le Quai d'Orsay observent que l'Iran ne fait pas l'objet de sanctions internationales, lesquelles ne peuvent être décidées que par le Conseil de sécurité de l'ONU. La compagnie Total, poursuit-on, est donc parfaitement habilitée à conclure un contrat avec la NIOC. L'Elysée rappelle l'opposition de Jacques Chirac à la loi D'Amato.




*Lire page 19 et notre éditorial page 18*

# M. Le Pen prétend incarner à lui seul l'opposition aux socialistes

**COMPARANT** le RPR et l'UDF à un « *marigot* », Jean-Marie Le Pen a invité les « *électeurs* » de ces formations « *à tirer la leçon* » des élections législatives en rejoignant les rangs des sympathisants de son parti. S'exprimant, dimanche 28 septembre, à la Fête des Bleu-blanc-rouge, M. Le Pen a présenté le Front national comme l'« *ultime recours* » et la « *seule réelle opposition* ». Le chef de l'extrême droite table sur un succès de son parti aux élections régionales et cantonales de mars 1998.

La victoire remportée, dimanche, par le candidat du Front national, Gérard Freulet, au second tour d'une élection partielle dans le canton de Mulhouse-Nord le conforte dans ses vues.

*Lire page 7*

# *Les « affreux » signent la paix des braves à Copenhague*

**STOCKHOLM**
*correspondance*

Cela s'est passé en direct à la télévision. Assis côte à côte devant des micros, comme pour une banale conférence de presse, les responsables danois des deux bandes de motards les plus redoutées du monde viennent d'annoncer que la guerre est finie en Europe du Nord. Blousons de cuir de rigueur – à franges pour l'un, sans manches pour l'autre –, ils ont expliqué posément aux téléspectateurs que, c'est promis, « Hell's Angels » et « Bandidos » ne s'affronteront plus à coups de roquettes antichar, de grenades ni de fusils à pompe. Comme il se doit, cet armistice s'est conclu à Copenhague par une poignée de main virile entre les deux protagonistes tatoués, un sourire crispé aux lèvres.

Impensable il y a encore quelques mois, cette scène a éclipsé tous les autres sujets du journal télévisé du soir, sur la première chaîne de télévision danoise. Car, même si elle traversait une période d'accalmie depuis le début de l'été, la lutte sans merci que se livraient les deux gangs depuis trois ans et demi, au nom de la suprématie dans la région, troublait considérablement la légendaire tranquillité scandinave. Les règlements de comptes n'avaient pas lieu à huis clos mais au cœur des villes, en pleine journée, ou sur des parkings d'aéroports. Bilan de cette flambée de violence : onze morts et plus de quatre-vingts blessés, dont des innocents qui eurent la malchance de passer par là au mauvais moment.

Dépassés par les événements, les gouvernements nordiques se ressaisirent peu à peu en renforçant leur coopération policière. Ils allèrent aussi chercher conseil auprès d'un pays naguère touché par ce phénomène, les Etats-Unis, où siègent les quartiers généraux des Anges de la mort et des Bandidos. Au début de l'été, une interdiction pure et simple des deux bandes rivales était évoquée dans les capitales scandinaves.

Est-ce pour éviter un tel sort que les adversaires d'hier ont fumé le calumet de la paix, après la médiation d'un avocat ? C'est l'hypothèse avancée par plusieurs experts. D'autres y voient une sorte de Yalta, au terme duquel les deux gangs se partageraient les différents marchés du crime organisé : trafic de drogue, extorsion de fonds, proxénétisme... La petite centaine de *bikers* collectionnent, en effet, les condamnations comme d'autres les soldats de plomb. D'où les craintes exprimées par certains de voir ces motards se consacrer désormais à plein temps à des activités illégales.

« *Il est nécessaire de maintenir la pression* », a réagi le ministre danois de la justice, Frank Jensen. D'autant plus qu'« *il n'y a pas de garantie contre de nouvelles effusions de sang* ». Certes, le président des Bandidos danois, Jim Tinndahn, et le responsable des Hell's Angels, Bent « Blondie » Svane Nielsen, se sont fait fort de tenir leurs troupes. Mais la haine est tenace entre les affidés de ces mouvements. Rien ne dit que l'envie d'en découdre ne l'emportera pas sur le terrain. « *Ceux qui enfreindront cet accord seront exclus immédiatement* », ont averti les deux faiseurs de paix.

**Benoît Peltier**

# F1 : Villeneuve en trombe

**LA CHANCE** a souri au pilote canadien, Jacques Villeneuve, lors du Grand Prix de formule 1 du Luxembourg, dimanche 28 septembre, sur le circuit du Nürburgring (Allemagne). Une pagaille dans le premier virage l'a débarrassé de Michael Schumacher, avant que les abandons de Mika Hakkinen et de David Coulthard lui offrent la victoire.

En Espagne, les golfeurs européens ont gardé la Ryder Cup face aux Américains. En Angleterre, le match de Coupe d'Europe entre les rugbymen de Brive et le XV gallois de Pontypridd s'est terminé sans incident, sur un score nul (29-29).

*Lire pages 24, 25 et 26*

POINT DE VUE

# Mines antipersonnel : prolonger Ottawa à Genève

***par Hubert Védrine***

**QUELQUES** semaines nous séparent de la conférence d'Ottawa au cours de laquelle, début décembre, le traité d'interdiction totale des mines antipersonnel sera ouvert à la signature de tous les Etats. La France signera ce traité, auquel elle travaille depuis des années. En février 1993, à l'occasion d'un déplacement au Cambodge, le président Mitterrand avait été l'un des premiers à attirer l'attention sur ce fléau.

Le drame épouvantable causé par les mines antipersonnel est maintenant connu dans toute sa cruauté, grâce notamment à l'action des organisations non gouvernementales et de personnalités comme la princesse Diana. Les mines antipersonnel, dispersées dans plus de 70 pays, tuent ou mutilent environ 26 000 personnes chaque année, 500 par semaine, 1 toutes les 20 minutes – dans la très grande majorité des cas, des civils et souvent des enfants ! Actuellement, on pose encore chaque année dans le monde beaucoup plus de mines antipersonnel (2 millions selon la Croix-Rouge internationale) que l'on n'en détruit (environ 10 000, selon la même source). Il faut donc développer l'effort international de déminage et d'aide aux victimes. Un tel effort n'a pas de sens si, parallèlement, on continue à produire, exporter, stocker et utiliser les mines antipersonnel. Comment guérir un mal si on n'en traite pas les causes ?

Le traité d'Ottawa a pour objet d'interdire totalement la production, les transferts, le stockage et l'emploi des mines antipersonnel, de manière comparable à l'interdiction des armes biologiques par la convention de 1972 et de manière très similaire à l'interdiction des armes chimiques par la convention de Paris de 1993. De plus, le futur traité, tel qu'il a été négocié à Oslo, contient des dispositions accordant aux Etats un délai raisonnable – quatre ans – pour procéder à la destruction de leurs stocks. Il comporte aussi, notamment à l'insistance de la France, des mécanismes de vérification souples mais efficaces.

*Lire la suite page 17*

***Hubert Védrine** est ministre des affaires étrangères.*



# Scientifiquement correct




ALAN SOKAL

**DANS UN** article canular publié en 1996, le physicien américain Alan Sokal avait voulu dévoiler le vide de la pensée post-moderne en France, qui pèse sur le mouvement des idées outre-Atlantique. Il publie aujourd'hui une sorte de bêtisier, dans l'intention de démontrer l'incompétence scientifique qui commande le discours de plusieurs intellectuels français, de Jacques Lacan à Jean Baudrillard en passant par Jacques Derrida, Julia Kristeva, Paul Virilio, au bénéfice d'une réflexion qui ressemble à du « scientifiquement correct ».

*Lire page 27*



ınses

**ɹelles sont s règles ؛ base de l'OMC ?**

origine, des dispositions-GATT ont proscrit la distion entre pays membres ıart et entre marchandises ées et marchandises lo-Selon l'article premier ou de « la nation la plus favo-, tous les pays et unions ières sont mis sur un pied lité et tous partagent les ages découlant de tout sement des obstacles au ıerce. L'article 3, connu sous ellation de « traitement na-l », stipule qu'une fois que produits ont pénétré sur un ché, ils ne doivent pas être nis à un traitement moins fable que celui qui est accordé produits équivalents d'origine onale. L'accord sur les droits propriété intellectuelle rend, à part quelques exceptions, principes fondateurs du Gatt. revanche, l'accord sur les seres (Trips) est plus restrictif. Les embres n'ont d'obligation d'apquer le traitement national que rsqu'ils s'engagent expressément à l'accorder pour des serces particuliers.

**4 Comment fonctionne l'Organe de règlement des différends ?**

L'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC permet d'arbitrer un conflit commercial afin d'éviter le recours à des sanctions unilatérales. Des consultations ont lieu entre les deux parties. Si elles échouent, le directeur général de l'OMC peut servir de médiateur. Soixante jours après, le plaignant peut demander à l'ORD d'établir une commission d'arbitrage, dite groupe spécial (ou panel), pour examiner l'affaire. Le groupe spécial est composé de trois personnes, proposées par le secrétariat de l'OMC. Il doit remettre son rapport final dans un délai de six mois (trois mois en cas d'urgence). Ce rapport est distribué à tous les membres de l'OMC. La décision du panel doit être adoptée par l'ORD dans les soixante jours, à moins qu'une des parties ne fasse appel ou que l'ORD ne décide par consensus de ne pas adopter le rapport.

L'organe permanent d'appel est composé de sept personnes nommées pour quatre ans par l'OMC. Trois d'entre elles siègent pour une affaire. Le rapport de l'organe d'appel est adopté dans les trente jours par l'ORD et accepté sans conditions par les parties en litige, à moins que l'ORD ne décide par consensus de ne pas l'adopter. La jurisprudence a établi un délai de quinze mois pour la mise en œuvre des décisions. Au-delà de ce délai, l'ORD peut autoriser des mesures de rétorsion à moins que les parties négocient une compensation en attendant la mise en œuvre intégrale de la décision.

ıl-Du GATT à l'OMC, de Chantal Buhour (Le 96, 224 p., 39 F).
ːial mondial, de Fereydoun A. Khavand 192 p., 65 F).
mondiale du commerce, de Patrick Messerlin 5, 368 p., 169 F).
du commerce : une entreprise encore nation parlementaire présenté par Patrick
faim, de Sylvie Brunel (Seuil, « L'histoire 0 F).
ʒe, de Gérard Lafay et Jean-Marc Siroën F).

**LABOUR** Cinq mois après son arrivée au pouvoir et bénéficiant d'une cote de popularité exceptionnelle, Tony Blair aborde en position de force le congrès annuel du Parti travailliste, qui se tient du lundi 29 septembre au jeudi 2 octobre à Brighton. Il devrait profiter de cet état de grâce pour faire voter, dès le premier jour, une réforme des statuts du parti visant à renforcer son pouvoir. ● LE CHEF DU GOUVERNEMENT et son secrétaire d'Etat, Peter Mandelson, entendent poursuivre, après les référendums sur la décentralisation en Ecosse et au Pays de Galles, la modernisation des institutions britanniques, jugées « *archaïques* ». ● UNE ADHÉSION plus rapide que prévu de Londres à l'euro continuait, lundi, à faire l'objet de spéculations dans la presse. Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a indiqué que « *la Grande-Bretagne n'a pas changé de cap* ».

# Les travaillistes britanniques vont plébisciter l'action de Tony Blair

## Lors du congrès de Brighton, l'aile gauche du parti ne devrait pas causer trop de soucis à un premier ministre au plus haut dans les sondages. Dans les domaines économique et social, le gouvernement affirme vouloir rester fidèle à ses promesses électorales

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Tony Blair superstar ! On savait le premier ministre travailliste populaire cinq mois après son arrivée au pouvoir. Mais un sondage commandé par le Labour après les funérailles de la princesse Diana lui donne un taux de popularité de 93 %. Même si l'enquête est teintée de partialité, il est incontestable que « Tony » aborde la rentrée politique dans une position unique en Europe. Qui plus est, Gordon Brown est le plus populaire des chanceliers de l'Echiquier depuis des décennies, en dépit de son rôle délicat de gardien de l'orthodoxie financière.

C'est dans ce contexte que s'est ouverte à Brighton, lundi 29 septembre, la conférence annuelle du Labour. Suivant la tradition, elle a été précédée de celle des libéraux-démocrates et sera suivie par celle des tories. Mais ces deux congrès sont éclipsés par celui des travaillistes, transformé en cérémonie de couronnement pour M. Blair. Une foule de délégués, d'admirateurs, mais aussi d'hommes d'affaires, de lobbyistes avides d'entrer dans les bonnes grâces du premier ministre, tout comme une impressionnante présence policière, confèrent à la réunion de Brighton un aspect sans précédent.

La conférence fera à M. Blair un triomphe digne d'un empereur romain, « *dans le style de César à son retour de Gaule*, selon l'*Independent on Sunday* du 28 septembre. *Comme César, il apporte avec lui les trophées de ses victoires : un raz-de-marée électoral, ses sondages en hausse, les résultats obtenus en Europe et en Irlande du Nord, (...) un succès aux référendums en Ecosse et au Pays de Galles et, enfin, sa leçon de modernisme à la famille royale* », après la mort de Diana.

**UN TREMPLIN POUR LES RÉFORMES**

Cet homme à qui tout réussit pour le moment, qui a pris tant d'initiatives depuis mai que l'on ne parvient plus à toutes les compter, qui paraît si habile à sentir le pouls de l'opinion britannique, qui a rompu l'isolement dans lequel les conservateurs eurosceptiques avaient tenu le Royaume-Uni en Europe, et qui semble avoir – pour la première fois depuis 1922 – exorcisé la malédiction nord-irlandaise en amenant protestants et catholiques à la table de négociations, est arrivé à Brighton sans grande inquiétude. Même si sa première tâche sera de faire modifier les statuts du parti pour reprendre en main un congrès qui s'est parfois montré turbulent. La grogne de son aile gauche – le « vieux Labour » – et des TUC (syndicats) ne lui donne guère de soucis. Qui pourrait menacer le tombeur des tories ? D'autant que l'on sent sa volonté d'être le « patron », du gouvernement comme du parti.

La conférence lui servira de tremplin pour annoncer la mise en route de ses promesses électorales. On ne devrait guère en savoir plus sur ses intentions concernant la monnaie unique avant la fin de l'année. Mais il est clair que M. Blair entend jouer de l'occasion qui lui est offerte au premier semestre de 1998 – lorsque Londres présidera l'Union européenne – pour tenter d'affirmer la place de la Grande-Bretagne en Europe. Pour ce faire, il devra sans doute annoncer son intention de rejoindre l'euro dès que celui-ci aura commencé de faire ses preuves. Puis viendra le moment de consulter les électeurs et d'en profiter pour casser un peu plus un Parti conservateur à la dérive.

Mais c'est surtout sur les questions économiques et sociales – principales préoccupations des Britanniques – que porteront les débats à Brighton. Le premier à intervenir sera M. Brown. On s'attend qu'il annonce un taux d'imposition de 10 % pour les revenus les plus modestes, une touche de plus à son programme de remise au travail des chômeurs, des jeunes, des mères célibataires et des handicapés. Sa philosophie du « *welfare to work* » (retour au travail), inspirée d'exemples américains, vise à aider ces défavorisés par le biais de la formation, d'incitations matérielles et fiscales et avec l'appui du patronat. Ce programme sera financé par les 5 milliards de livres que devrait rapporter la taxe sur les bénéfices exceptionnels imposée aux services publics privatisés.

L'éducation, la santé, la protection sociale, la sécurité seront également à l'ordre du jour. Le Labour a fait des promesses dans ces domaines, mais sans se donner beaucoup de moyens pour les financer. En effet, pour rassurer la City, M. Blair s'est engagé à respecter les engagements budgétaires des tories pendant deux ans et à ne pas augmenter les impôts. C'est donc à la marge qu'il pourra jouer. Ainsi, la décision du ministre de l'éducation de demander une contribution financière aux étudiants a soulevé une levée de boucliers. L'avenir de la Sécurité sociale (NHS) dépend lui aussi du déblocage de fonds supplémentaires. Déjà, le ministre de la santé a reconnu qu'il aurait du mal à réaliser rapidement la troisième des cinq promesses électorales blairistes : réduire les listes d'attente dans les hôpitaux.

« *Il faut mettre de l'argent là où est son cœur* », avait déclaré un orateur au congrès des « lib-dem ». Ce cri du cœur sera certainement repris par des délégués. Mais ces critiques ne devraient guère entamer le capital de sympathie et de confiance dont bénéficie M. Blair. D'autant que l'opposition ne boxe pas dans la même catégorie que lui. Le chef des libéraux-démocrates, Paddy Ashdown, a accepté de coopérer avec le gouvernement pour les réformes constitutionnelles. Proche sur de nombreux points du Labour – qu'il accuse de ne pas se donner les moyens de sa politique, – il semble avoir un pied au sein de la majorité et un autre dans l'opposition.

**LES IMPAIRS DE WILLIAM HAGUE**

Encore moins confortable est la position du nouveau chef des tories, le jeune poulain de Margaret Thatcher, William Hague. Elu il y a trois mois à l'issue d'une campagne au couteau, il n'a guère fait ses preuves. Accusé par certains de ses amis de singer Tony Blair, et blâmé par d'autres pour « stalinisme » car il entend concentrer le pouvoir du parti entre ses mains, il accumule les impairs. Le plus grave a été de briser l'unanimité nationale en accusant M. Blair d'avoir profité politiquement des obsèques de Diana.

Au contraire, le premier ministre excelle dans la gestion de son image, aidé en cela par ses « *spin doctors* » (conseillers médiatiques), au premier rang desquels le secrétaire d'Etat Peter Mandelson *(lire ci-dessous)*. Jusqu'à présent, l'équipe Blair a su se jouer des difficultés. Beaucoup d'autres se présenteront à elle au cours des mois et des années à venir. Mais sa stratégie dépasse l'actuelle législature. « Tony » se préoccupe déjà de son second mandat. En l'an 2002, il n'aura que quarante-neuf ans.

*Patrice de Beer*

### *Vers un rétablissement du SMIC*

**Aboli par le thatchérisme au nom du libéralisme économique, le salaire minimum fait partie des engagements électoraux du Labour. Une commission d'experts doit remetire ses conclusions en 1998, sur la base desquelles le gouvernement fixera le montant du nouveau SMIC. Les syndicats (TUC) souhaitent qu'il s'approche des 4,5 livres (43 francs) de l'heure. Le patronat, dont une partie demeure opposée à son principe même, préférerait qu'il se situe autour de 3,5 livres (33 francs) ou moins, ce qui mettrait en fureur les TUC. On a même parlé de la possibilité qu'il ne s'applique pas aux salariés de moins de vingt-cinq ans, ce qui créerait en fait une sorte de « SMIC jeunes ». Le gouvernement ne justifie pas sa volonté de restaurer le SMIC uniquement par des considérations sociales. Le chancelier de l'Echiquier estime en effet néfaste pour l'économie de continuer à subventionner les employeurs payant de trop bas salaires. – *(Corresp.)***

### *Londres fera bientôt connaître ses intentions sur l'euro*

**L'insensible ralliement de la Grande-Bretagne à l'euro devrait donner une impulsion nouvelle à la monnaie européenne, renchérit le *Financial Times*, lundi 29 septembre, jour de l'ouverture du congrès du Parti travailliste. Le quotidien avait suscité vendredi une rare effervescence sur les marchés financiers britanniques en affirmant que le gouvernement de Tony Blair était décidé à intégrer l'UEM « *dès que possible* ». Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, et le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, se sont efforcés, dimanche, de calmer le débat. « *Il est peu probable que la Grande-Bretagne soit de la première vague. (...) Si la monnaie unique voit le jour et si c'est une réussite, alors Londres ne pourrait pas rester à l'écart à long terme, je dis bien à long terme* », a expliqué M. Cook à la BBC. Le chancelier de l'Echiquier a indiqué que le gouvernement rendra publiques ses intentions sur l'UEM « *le moment venu (...) vers la fin de l'année ou le début de l'année prochaine* ». –**

# Peter Mandelson, conseiller du premier ministre, veut « responsabiliser le citoyen »

**LONDRES**
*de notre correspondant*

« *Le citoyen ordinaire, même s'il est avant tout préoccupé des nécessités quotidiennes, est trop souvent exclu des décisions qui sont prises en son nom. Il devrait avoir son mot à dire dans un système politique plus pratique et responsable.* » C'est ainsi que Peter Mandelson, secrétaire d'Etat sans portefeuille et confident de Tony Blair, a expliqué au *Monde* la philosophie qui préside aux réformes constitutionnelles entreprises par le gouvernement travailliste et dont les référendums écossais et gallois sur la décentralisation ont été la première manifestation. Après des lustres d'immobilisme institutionnel, une partie de l'opinion et le Labour estiment que la Constitution britannique non écrite est « *archaïque, dominée par des conventions, trop centralisée et hiérarchisée, élitiste et teintée de snobisme* », ajoute-t-il, reprenant la grande idée blairiste de « *stakeholder society* », de société dont les membres sont parties prenantes, comme les actionnaires d'une entreprise dont le premier ministre serait le PDG.

**« SPIN DOCTOR »**

M. Mandelson est l'homme qui brasse les idées avec M. Blair, son « *spin doctor* »; son expert en communication. On a souligné sa redoutable efficacité pendant les législatives. Nul doute que ses conseils auront influencé la conduite de M. Blair durant la période tourmentée que la mort de la princesse Diana a provoquée au Royaume-Uni. Membre de la toute petite équipe de fidèles parmi les fidèles qui entoure M. Blair, « *Mandy* » jouit d'une influence en fait disproportionnée par rapport à son titre, qui ne lui confère même pas un strapontin dans le cabinet : il coordonne les activités ministérielles, les relations du gouvernement avec les médias, les questions constitutionnelles, la préparation des célébrations du Millenium de l'an 2000... D'où le surnom – « *minister for meddling* » (« secrétaire d'Etat touche-à-tout ») – qui a été donné à l'un de ceux qui symbolisent le Labour nouveau mais dont les racines travaillistes sont anciennes : son grand-père, Herbert Morrison, était ministre de l'intérieur du gouvernement Attlee en 1945. Peter Mandelson, élégant célibataire de quarante-cinq ans sorti d'Oxford, est député de Hartlepool, dans le nord de l'Angleterre.

M. Mandelson ne voit pas dans les référendums écossais et gallois une concession aux sentiments nationalistes, mais un « *argument politique de responsabilité* » : le ministère aux affaires écossaises gère un budget de 14 milliards de livres (133 milliards de francs) et celui des affaires galloises un budget de 7 milliards (67 milliards de francs), et cette gestion doit être contrôlée par les populations elles-mêmes. Le sentiment nationaliste est moins fort chez les Gallois – comme l'ont montré les résultats extrêmement serrés du référendum du 18 septembre : 50,3 % pour le « oui » contre 49,7 % pour le « non » – et l'identité régionale reste quasi inexistante en Angleterre, « *où le pouvoir est traditionnellement implanté au centre et localement* ». Les régions anglaises devront, selon lui, se limiter, si elles le souhaitent, à se doter d'agences de développement économique autonomes.

**ŒUVRE DE LONGUE HALEINE**

Ces propos tenus par M. Mandelson avant les deux référendums ont été repris par le vice-premier ministre, John Prescott, dimanche 21 septembre. Tirant la leçon de la victoire à l'arraché au pays de Galles, il a déclaré à la BBC qu'il ne pensait pas que les régions anglaises pourraient avoir des gouvernements locaux et des assemblées élues d'ici aux prochaines élections, en 2002. « *Nous voulons rapprocher le processus de décision des gens concernés*, a-t-il dit. *Je pense que notre programme – qui vient d'être avalisé en Ecosse et au pays de Galles par référendum – sera en définitive confirmé dans les régions anglaises. Mais personne ne peut douter que le mouvement a été lancé.* » Un référendum est prévu le 7 mai 1998 pour demander aux Londoniens s'ils veulent d'une autorité élue et d'un maire à la tête de la capitale. Le Conseil du Grand Londres avait été aboli par Mme Thatcher.

En ce qui concerne la Loi fondamentale britannique, M. Mandelson n'envisage pas de bouleversements : « *Il n'y aura pas de big bang. Nous n'avons pas l'intention d'instaurer un Etat fédéral comme en Espagne, il n'est pas question de rédiger une Constitution écrite.* » Pas question que l'Ecosse, encore moins le pays de Galles, ne deviennent une nouvelle Catalogne. Pas question non plus selon lui – mais c'est M. Blair qui semble s'exprimer par sa bouche – de changer le système électoral pour instaurer la proportionnelle au plan national, comme le réclame le Parti libéral-démocrate, même si travaillistes et « *lib-dem* » continuent de débattre de cette question. « *Nous avons déjà réformé le système électoral pour l'Ecosse, le pays de Galles et les élections européennes* [en y instaurant une dose de proportionnelle]. *Nous n'en sommes pas là pour les Communes. Le premier ministre attache une grande importance à un gouvernement fort et uni qui ne soit pas à la merci des partis minoritaires. Il faut donc trouver un équilibre entre un mode de scrutin plus représentatif et plus juste et le besoin d'un gouvernement fort, stable et uni.* »

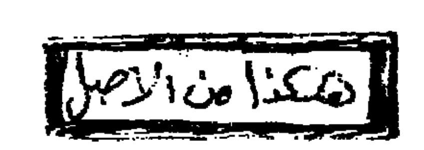
La révolution institutionnelle blairiste est une œuvre de longue haleine. La période des congrès politiques, ouverte il y a une semaine avec les « *lib-dem* » à Eastbourne, se poursuit aujourd'hui à Brighton pour le Labour, et la semaine prochaine à Blackpool pour les tories, sera l'occasion idéale pour poursuivre ce débat.

*Patrice de Beer*

### *Pourparlers difficiles sur l'avenir de l'Ulster*

**Les discussions sur l'avenir de l'Ulster vont être « *plus difficiles* » qu'au cours des derniers mois, avec l'ouverture, cette semaine, de véritables négociations multipartites, a estimé, dimanche 28 septembre, le ministre chargé de l'Irlande du Nord, Mo Mowlam. Alors que les pourparlers doivent reprendre à Belfast en présence, notamment, des unionistes modérés et des nationalistes du Sinn Fein (aile politique de l'IRA), des affrontements ont opposé, dimanche, protestants et catholiques à Warrenpoint (est de l'Ulster) et Belfast, faisant neuf blessés légers, selon la police. Au cours d'un entretien à la BBC, Mme Mowlam a souligné « *le courage* » des participants aux pourparlers, notamment du chef du Parti unioniste d'Ulster (UUP, modéré), David Trimble. « *Il y avait beaucoup de doutes, il y a un grand manque de confiance (...). Dans cette situation, avancer n'est pas facile* », a-t-elle déclaré. – *(AFP.)* *(Lire aussi l'entretien avec Brendan O'Leary page 15.)***





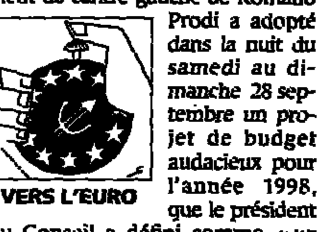
# Rome présente pour 1998 un projet de budget qui qualifierait le pays pour l'euro

## Le déficit public serait ramené à 2,8 % du PIB

**Au terme du marathon engagé par le président du Conseil, Romano Prodi, pour boucler son budget 1998, le gouvernement de coalition italien a adopté *dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 septembre un projet prévoyant la limitation du déficit des finances publiques à 2,8 % du PIB. Ce projet, qui va faire l'objet de difficiles tractations avec les communistes, vise à qualifier l'Italie pour l'euro.***

**ROME**
*correspondance*

A l'issue d'un interminable conseil des ministres, le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi a adopté dans la nuit du samedi au dimanche 28 septembre un projet de budget audacieux pour l'année 1998, que le président du Conseil a défini comme « *un budget pour le développement et l'emploi* ». Celui-ci a immédiatement suscité une polémique avec Rifondazione Comunista, qui a fourni jusqu'à présent l'appoint dont le gouvernement a besoin à la Chambre des députés pour disposer d'une majorité.


VERS L'EURO

Des heures de discussion ont été nécessaires pour mettre au point ce texte, qui permet à l'Italie d'avoir ses papiers en règle pour la monnaie unique européenne. Le projet gouvernemental prévoit une réduction du déficit de 25 000 milliards de lires (environ 85 milliards de francs) répartis en 10 000 milliards de nouvelles recettes et 15 000 milliards d'économies. *Le déficit serait ainsi ramené à 2,8 % du produit intérieur* brut pour 1998. Il ne devrait pas dépasser pour l'année en cours la barre des 3 % fixée par Maastricht.

La coalition, qui a déjà réduit ses besoins de financement de 80 000 milliards de lires depuis son entrée en fonction, en mai 1996, bénéficie aujourd'hui d'une conjoncture économique favorable. *La reprise de la croissance, qui a pris du retard en Italie par rapport à ses voisins, se confirme peu à peu.* La progression du PIB devrait être de 1,2 % en 1997 et 2 % pour 1998. La consommation des familles devrait augmenter en termes réels de 1,4 %. Une légère amélioration est prévue sur le front du chômage.

Les vraies préoccupations pour Romano Prodi sont d'ordre politique. Même s'il semble avoir laissé la porte ouverte à de possibles négociations, son allié communiste, Rifondazione Comunista, a menacé dès dimanche de déclencher une crise à propos du financement du budget. Pris dans la tenaille des exigences financières d'un côté et de la sensibilité sociale de ses alliés de l'autre, le gouvernement s'est donné du temps pour préciser la manière dont il entendait procéder aux indispensables réductions dans les dépenses sociales. Il s'est limité pour l'instant à indiquer l'ordre de grandeur, 5 500 milliards de lires, et la date-butoir, d'ici à la fin de l'année. Sur le délicat chapitre des retraites, des négociations sont en cours avec les organisations syndicales.

En échange de ces réductions du budget social, le gouvernement offre des gages en matière d'emploi avec des déductions fiscales pour *les entreprises qui embauchent dans les régions les plus défavorisées. D'autres déductions, prévues pour la restructuration d'immeubles*, devraient entraîner une reprise dans ce secteur.

**PRESSION SUR LA TVA**

La polémique se concentre avant tout sur le chapitre des nouvelles recettes. Le projet de budget se caractérise en effet par un durcissement de la pression de la TVA qui devrait rapporter 5 500 milliards de lires supplémentaires dans les caisses de l'Etat. Le gouverneur de la Banque d'Italie, Antonio Fazio, a estimé que cette décision pourrait déclencher une flambée de l'inflation alors que celle-ci semble enfin maîtrisée avec une moyenne de 2,2 % cette année et 1,8 % en 1998. Or, le gouvernement compte profiter justement de cette embellie pour se mettre progressivement en ligne avec la directive européenne en matière de TVA. A partir du 1er octobre, le taux le plus bas, aujourd'hui à 5 %, serait réduit à 3 %. Le taux commun passerait de 19 à 20 %, alors que celui de 16 % va disparaître. Cette opération devrait se solder par des augmentations de produits comme l'essence, le téléphone et l'électricité. Les biens de première nécessité ne devraient pas être affectés.

*Un autre volet des nouvelles recettes concerne un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale.* 100 000 inspections sont prévues pour en finir avec le problème des fraudes aux pensions d'invalidité civile. Le dispositif sera complété par un nouvel impôt écologique et la révision de la vignette auto.

Après la signature du président de la République – qui a insisté sur la nécessité d'un certain équilibre en faveur des régions les plus démunies –, le budget va être soumis à l'examen du Parlement. La droite, avec Silvio Berlusconi, a affirmé qu'elle ne soutiendrait pas le gouvernement si les menaces de Rifondazione Comunista devaient effectivement conduire à une crise. Reste que, quand on parle de crise en Italie, généralement elle n'arrive pas.

*Salvatore Aloise*

# Accord dans la métallurgie allemande sur le financement des préretraites

**BONN**
*de notre correspondant*

Alors que la classe politique allemande n'est pas parvenue à s'entendre pour réformer la fiscalité (*Le Monde* des 28 et 29 septembre), les partenaires sociaux ont montré leur capacité à trouver des compromis avec l'accord sur les préretraites intervenu dimanche 28 septembre entre le patronat et le syndicat de métallurgie IG Metall du nord du Bade-Wurtemberg. Cet accord local prévoit qu'à compter du 1er novembre les salariés âgés de 55 ans pourront travailler à mi-temps jusqu'à l'âge normal de la retraite (65 ans), ou bien à plein temps jusqu'à 60 ans et partir en retraite. Ils recevront durant cette période 82 % de leur salaire, tandis que leurs cotisations de retraite seront versées à 95 %, ce qui entraînera une baisse de leur pension limitée à 3,6 %. L'Etat allemand prend à sa charge 20 % du salaire du préretraité, à condition que l'entreprise embauche des jeunes.

*Dans un pays où le chômage frappe environ 4,5 millions de personnes, cet accord vise à faciliter les départs des salariés âgés, pour embaucher des jeunes à leur place. Une loi adoptée mi-1996, réformant le système de préretraite jugé trop généreux*, avait rendu les départs en préretraite très rares : les conditions étaient devenues peu attractives pour les salariés, qui ne touchaient que 70 % de leur salaire et perdaient 18 % de leur pension de retraite en cas de départ à 60 ans. Résultat, seuls 4 500 salariés avaient jusqu'à présent profité de cette mesure.

L'IG Metall réclamait donc la signature d'un accord de branche plus favorable que la loi, à l'image d'une convention signée chez Volkswagen : 85 % du salaire versé et la retraite compensée intégralement. Le patronat rejetait ces revendications, jugées trop onéreuses pour les PME (150 000 marks par salarié).

**UN MOYEN DE LICENCIER LES SALARIÉS ÂGÉS**

*In fine*, l'accord intervenu dimanche est financièrement très proche des souhaits des syndicats. Mais le patronat a préservé l'essentiel : le caractère non contraignant de l'accord. Les salariés ne pourront travailler à mi-temps qu'en cas d'entente entre syndicat et direction de l'entreprise. *Ce n'est qu'à partir de l'âge de 61 ans que les salariés pourront exiger de travailler à mi-temps. Dans la pratique, les entreprises riches verront dans les préretraites un moyen comme un autre de licencier leurs salariés âgés*, tandis que les PME seront peu concernées.

L'accord intervenu concerne les 550 000 salariés du nord du Bade-Wurtemberg, mais il devrait être étendu à toute la fédération de la métallurgie, comme l'a souhaité Werner Stumpfe, président de Gesamtmetall, la fédération patronale du secteur. Patronats et syndicats faisaient part de leur soulagement suite à l'accord, intervenu grâce à la médiation de Dieter Spöri, ancien ministre social-démocrate de l'économie du Bade-Wurtemberg. Un échec aurait été lourd de conséquences sur le climat social allemand. L'IG Metall avait mis la pression en lançant au cours des dernières semaines des grèves d'« *avertissement* ». Le patronat avait mis en garde sur les conséquences d'une grève, qui aurait notamment touché Mercedes, qui lance début octobre sa nouvelle classe A.

Parallèlement à cet accord, les partenaires sociaux du Nord Bade-Wurtemberg ont décidé *de prolonger de deux ans, jusqu'à la fin de l'an 2000, la convention collective qui fixe à 35 heures la durée hebdomadaire du travail. Les souhaits du patron de l'IG Metall, Klaus Zwickel, qui réclame la semaine de 32 heures, n'ont visiblement pas été pris en compte par sa* branche la plus puissante.

*Arnaud Leparmentier*

# Un « bourreau » est chargé des droits de l'homme en Bosnie

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Le Parlement de Bosnie-Herzégovine vient de nommer une commission chargée des droits de l'homme. L'initiative est pour le moins opportune lorsque l'on sait que les atteintes aux libertés individuelles et collectives sont multiples dans le pays. *Le problème est qu'à la tête de cette commission a été élu Velibor Ostojic, un Serbe dépeint comme un criminel de guerre.* Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal l'a surnommé « *le Goebbels des Serbes de Bosnie* ». Velibor Ostojic est un proche de Radovan Karadzic, l'ancien chef des Serbes de Bosnie inculpé pour crimes de guerre. Nés dans deux villages voisins au Monténégro, tous deux partagent une longue amitié.

La simple évocation du nom de Velibor Ostojic glace encore ceux qui, de près ou de loin, ont eu affaire à lui. « *C'est celui qui, en 1992, à Foca, jouait au football avec les têtes décapitées des Musulmans* », se souvient Ziba Adilovic, une musulmane originaire de cette ville de Bosnie orientale, qui ne trouve plus le sommeil depuis qu'elle a pris la récente promotion de celui qu'elle présente comme « *le bourreau de Foca* ». Foca, quarante mille habitants avant-guerre, dont 52 % de Musulmans et 45 % de Serbes, a été parmi les premières villes de Bosnie conquises par les forces serbes au terme d'une « purification ethnique » féroce, ponctuée de nombreux actes de barbarie. Membre, à l'époque, du gouvernement sécessionniste de Radovan Karadzic, Velibor Ostojic a dirigé la conquête de Foca en armant les miliciens serbes et les appelant à nettoyer la ville de tous les non-Serbes. « *Un jour, le fils d'une voisine a disparu. Elle a retrouvé son corps sur le pont de la Drina. Elle a reconnu sa chemise à carreaux. Il avait été décapité. C'est Ostojic qui donnait tous les ordres* », raconte Ziba Adilovic.

**« ENTENTE TACITE » ?**

« *Au lieu d'être déféré devant un tribunal, il occupe de hautes fonctions. Nous ne comprenons pas !* », se lamente Nedziba, elle aussi originaire de Foca, qui a perdu cinq membres de sa famille. Comment expliquer en effet la nomination au poste de chef de la commission aux droits de l'homme d'une personnalité dont les agissements auraient dû conduire devant une cour de justice internationale ? Paradoxalement, cette affectation s'est déroulée d'une manière démocratique. Pour briguer ce poste, Ostojic *devait être éligible.* Il l'était puisque élu député de SPS (Parti démocratique serbe) depuis les élections générales qui se sont tenues en Bosnie en septembre 1996. L'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), chargée de mettre en œuvre ce scrutin et d'écarter tout postulant au passé un peu chargé, avait validé sa candidature. Il fallait ensuite que les députés votent pour lui.

Tous les parlementaires SDS, serbes, SDA, musulmans, et HDZ, croates, (partis nationalistes composant l'écrasante majorité du Parlement bosniaque) ont approuvé le choix de Velibor Ostojic en levant la main. Le SDA, le Parti d'action démocratique du président bosniaque Alija Izetbegovic, reconnaît aujourd'hui qu'il a commis une erreur. « *Nous ne savions pas pour quels candidats nous votions. Cette élection a eu lieu peu après le scrutin municipal des 13 et 14 septembre et nous avions d'autres soucis en tête* », argumente Adnan Janjic, président du groupe SDA au Parlement bosniaque, qui a présenté le 25 septembre sa démission à la demande de son parti, soucieux de calmer son opinion indignée.

Sufejdin Tokic, un des quatre députés de l'opposition au Parlement, donne une autre explication : « *Il existe une entente tacite entre les partis nationalistes musulman, serbe et croate qui partagent la même politique hégémonique et sectaire. Il ne s'agit donc pas d'une erreur de la part d'une SDA qui a voté en connaissance de cause. Ce parti est en train de rejoindre le SDS et le HDZ dans la dérive ultranationaliste. Nous constatons par exemple aujourd'hui qu'au mieux le SDA se moque de la notion même des droits de l'homme, qu'au pire il la méprise.* »

Velibor Ostojic siègera au moins une année à la tête de la commission. Le rôle de celle-ci a été élargi puisqu'elle statuera également sur le problème épineux des réfugiés. Autant dire que les libertés en Bosnie devraient observer un nouveau recul et que le retour chez elles des centaines de milliers de personnes déplacées s'annonce pour le moins hypothétique. La communauté internationale, qui n'a pas fait figurer le nom de Velibor Ostojic sur la liste des criminels de guerre, peut légitimement éprouver de l'inquiétude.

*Christian Lecomte*

# Algérie : 30 civils assassinés dans de nouveaux massacres

**ALGER.** Les quotidiens algérois *Liberté* et *Le Matin* affirmaient, lundi 29 septembre, que trente civils, dont onze institutrices, ont été assassinés vendredi et samedi dans deux attaques attribuées aux islamistes. Selon *Le Matin*, les onze institutrices auraient été égorgées à la sortie de l'école d'Aïn Adden, près de Sfisef, dans le département de Sidi Bel Abbes (sud-ouest algérien). Dans le village d'Aïn El-Hadi, commune de Charef, près de Djelfa (Sud), dix-neuf habitants auraient été assassinés dans la nuit de vendredi à samedi, selon *Liberté*. Les victimes sont issues de cinq ou six familles du village d'Aïn El-Hadi, ajoute *Liberté*. Depuis vendredi, l'armée a déclenché une vaste opération dans cette zone à la recherche des agresseurs, utilisant des armes lourdes et des hélicoptères contre le village abandonné d'Ouled Allal, transformé en camp retranché par les hommes des Groupes islamiques armés (GIA). – *(AFP.)*

# M. Chirac appelle les jeunes Russes à « consolider la démocratie »

**SAINT-PÉTERSBOURG.** Achevant, devant les étudiants de l'université de Saint-Pétersbourg, une visite d'Etat de trois jours en Russie, Jacques Chirac a exhorté, samedi 27 septembre, la jeunesse de ce pays « *à consolider la démocratie* ». Il a appelé de ses vœux une Europe à l'image de Saint-Pétersbourg : « *Que renaisse cette Europe d'antan, cette Europe des universités et des laboratoires, cette Europe de la culture et des sciences !* », a-t-il dit. Russes et Français pourraient, à la demande des premiers, étudier un projet de grande université franco-russe ; les Russes envisagent encore de demander aux Européens de s'associer à la fabrication d'un avion gros porteur. Du début à la fin de cette visite, M. Chirac a défendu l'intégration de la Russie au sein du G 7, à l'OCDE et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), multipliant ainsi les gages de soutien à la politique de réformes menée par son « *ami* » Boris Eltsine. – *(Corresp.)*

# Les Suisses rejettent par référendum une initiative antidrogue

**BERN.** Quelque 70,6 % des Suisses ont voté, dimanche 28 septembre, par référendum, contre l'interruption d'un programme expérimental appliqué depuis 1994 autorisant la distribution d'héroïne aux toxicomanes sous contrôle médical. Tous les cantons ont rejeté la politique de durcissement prônée par les milieux conservateurs, qui souhaitaient limiter les traitements à l'abstinence et au sevrage. Le même jour, 50,8 % des Suisses ont également refusé d'avaliser une réduction des indemnités de chômage adoptée par le Parlement, dans le cadre d'un programme d'assainissement des finances publiques. Le conseil fédéral avait fait valoir que la diminution de 1 % à 3 % des allocations de chômage était relativement modérée. – *(Corresp.)*

# L'opposition birmane a été autorisée à tenir un congrès

**RANGOUN.** Pour la première fois depuis sa fondation en 1990, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a été autorisée à réunir un congrès, samedi 27 et dimanche 28 septembre, à Rangoun, au domicile de Aung San Suu Kyi, secrétaire général et chef de file du mouvement. Sept cents délégués environ en ont profité pour appeler à un « *dialogue significatif* » avec la junte, « *seul moyen* » de « *résoudre les problèmes de la nation* ». Les réunions précédentes de la LND au domicile du Prix Nobel de la paix 1991 avaient été entravées par les services de sécurité. *Cette fois-ci, la junte avait fait savoir que la réunion pourrait avoir lieu à condition qu'elle se déroule « de manière pacifique et dans l'ordre ».* – *(Corresp.)*

## DÉPÊCHES

■ **EX-YOUGOSLAVIE : environ 20 000 étudiants et lycéens albanais** ont manifesté, dimanche 28 septembre, comme ils le font depuis une dizaine de jours, dans plusieurs villes du Kosovo (sud de la Serbie). Les Albanais (90 % de la population) demandent la restitution des bâtiments scolaires et universitaires d'où ils ont été chassés par Belgrade il y a sept ans. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : 3,8 tonnes de cocaïne ont été saisies** par la garde civile en Espagne, dans la nuit de dimanche 28 à lundi 29 septembre, sur la côte des Asturies. Il s'agit de la plus importante saisie de cocaïne réalisée en Espagne, principal pays d'importation de cette drogue en Europe. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE - ÉTATS-UNIS : des agents égyptiens** auraient organisé en 1993 l'enlèvement au Caire d'un dissident libyen qui aurait été remis au gouvernement de son pays, a affirmé le *Washington Post* dans son édition dominicale du 28 septembre, citant une étude de la CIA. Mansour Kikhia, un ancien diplomate libyen vivant aux Etats-Unis et marié à une Américaine, fut exécuté sur ordre du leader libyen Mouammar Kadhafi, selon la même source. *Le Washington Post* ajoute que la révélation de cet enlèvement au gouvernement américain il y a quelques semaines aurait assombri les relations des Etats-Unis avec l'Egypte. – *(AFP.)*



## …nses

**…uelles sont …s règles …base de l'OMC ?**

…origine, des dispositions… GATT ont proscrit la dis…tion entre pays membres …art et entre marchandises …ées et marchandises lo… Selon l'article premier ou de « la nation la plus favo… », tous les pays et unions …ières sont mis sur un pied …lité et tous partagent les …tages découlant de tout …sement des obstacles au …merce. L'article 3, connu sous …ellation de « traitement na…l », stipule qu'une fois que produits ont pénétré sur un …ché, ils ne doivent pas être …nis à un traitement moins fa…ible que celui qui est accordé produits équivalents d'origine …onale. L'accord sur les droits propriété intellectuelle re…nd, à part quelques exceptions, principes fondateurs du Gatt. …revanche, l'accord sur les ser…es (Trips) est plus restrictif. Les …embres n'ont d'obligation d'ap…quer le traitement national que …rsqu'ils s'engagent expressé…ent à l'accorder pour des ser…ces particuliers.

**4 Comment fonctionne l'Organe de règlement des différends ?**

L'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC permet d'arbitrer un conflit commercial afin d'éviter le recours à des sanctions unilatérales. Des consultations ont lieu entre les deux parties. Si elles échouent, le directeur général de l'OMC peut servir de médiateur. Soixante jours après, le plaignant peut demander à l'ORD d'établir une commission d'arbitrage, dite groupe spécial (ou panel), pour examiner l'affaire. Le groupe spécial est composé de trois personnes, proposées par le secrétariat de l'OMC. Il doit remettre son rapport final dans un délai de six mois (trois mois en cas d'urgence). Ce rapport est distribué à tous les membres de l'OMC. La décision du panel doit être adoptée par l'ORD dans les soixante jours, à moins qu'une des parties ne fasse appel ou que l'ORD ne décide par consensus de ne pas adopter le rapport.

L'organe permanent d'appel est composé de sept personnes nommées pour quatre ans par l'OMC. Trois d'entre elles siègent pour une affaire. Le rapport de l'organe d'appel est adopté dans les trente jours par l'ORD et accepté sans conditions par les parties en litige, à moins que l'ORD ne décide par consensus de ne pas l'adopter. La jurisprudence a établi un délai de quinze mois pour la mise en œuvre des décisions. Au-delà de ce délai, l'ORD peut autoriser des mesures de rétorsion à moins que les parties négocient une compensation en attendant la mise en œuvre intégrale de la décision.

…l-Du GATT à l'OMC, de Chantal Buhour (Le … 96, 224 p., 39 F).
…ial mondial, de Fereydoun A. Khavand … 192 p., 65 F).
… mondiale du commerce, de Patrick Messerlin … 5, 368 p., 169 F).
… du commerce : une entreprise encore … nation parlementaire présenté par Patrick
… faim, de Sylvie Brunel (Seuil, « L'histoire … 0 F).
…e, de Gérard Lafay et Jean-Marc Siroën … F).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# Israéliens et Palestiniens reprennent des discussions interrompues depuis six mois

## Le dialogue concernera les dispositions non appliquées des accords de 1994 et de 1995

**Les négociateurs israéliens et palestiniens vont reprendre leurs discussions sous la houlette des Etats-Unis à propos des dispositions des accords de 1994 et 1995 qui n'ont toujours pas été appliquées. Saluée de part et d'autre, cette reprise du dialogue laisse cependant intacte la question à l'origine du blocage politique survenu au début de l'année : la relance de la colonisation israélienne des territoires palestiniens.**

JÉRUSALEM
*de notre correspondant*

Les discussions bilatérales concernant, non pas la poursuite du processus de paix, mais la simple mise en œuvre pratique des accords déjà conclus entre Israël et l'OLP, devraient reprendre incessamment. Suspendues depuis la fin mars par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, elles auraient dû repartir cet été, mais avaient été de nouveau bloquées au lendemain de l'attentat-suicide qui a tué quinze civils israéliens le 30 juillet, à Jérusalem-Ouest.

La reprise du dialogue devait être confirmée lundi soir 29 septembre à New York, lors d'une rencontre entre Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américain, David Lévy, chef de la diplomatie israélienne, et Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, numéro deux de l'OLP.

Les négociations concernant les retraits militaires israéliens promis en Cisjordanie occupée et, à ce jour, non effectués, ne sont pas concernées par cette reprise de contact. Ces négociations-là avaient été suspendues par les Palestiniens en février après le lancement du projet d'une nouvelle colonie de 6 500 logements réservés aux citoyens juifs – Har Homa – dans la partie arabe occupée de Jérusalem-Est. Depuis, il y a eu le coup de force des colons entériné par M. Nétanyahou dans un autre quartier arabe de Jérusalem-Est, à Ras al-Amoud, et l'annonce la semaine dernière par le premier ministre d'une nouvelle extension de trois cents logements dans la colonie juive d'Efrat près de Bethléem.

### LA TRÊVE DU NOUVEL AN

Sur ce plan, officiellement, rien n'a changé, bien au contraire. Le président du conseil régional du « bloc » de colonies du Goush Etzion, auquel appartient Efrat, a annoncé dimanche soir à la télévision la construction supplémentaire de *« plusieurs milliers de logements d'ici un an »* dans sa région, dont deux cents seraient mis en chantier d'ici quelques semaines. Enfin, la rumeur ayant couru la semaine dernière que, sous la pression américaine, Israël aurait accepté de « geler » la construction de Har Homa, le secrétaire général du gouvernement, Dany Naveh, a fait savoir qu'il n'en était rien.

Tout au plus, rapportait dimanche la presse israélienne, le gouvernement aurait *« autorisé »* la diplomatie américaine à présenter l'imminent ralentissement des travaux qui va coïncider avec les trois semaines de fêtes juives qui s'annoncent à partir du 2 octobre, comme *« une suspension temporaire de l'activité de colonisation »*. Sur le fond, le problème demeure et le secrétaire général du gouvernement autonome palestinien, Nabil Abourdène, soulignait à nouveau samedi l'impossibilité pour les Palestiniens d'accepter *« la politique de force et de diktats du pouvoir israélien »*.

Le porte-parole du président Yasser Arafat a cependant salué comme *« un pas positif »* la prochaine reprise des contacts concernant la mise en œuvre de ce qui a été précédemment conclu. Suspendues plus d'une demi-douzaine de fois par Israël depuis leur lancement en 1994, ces discussions spécifiques auront lieu dans le cadre des *« sous-comités conjoints de suivi »* qui doivent régler les détails concernant la mise en œuvre, sur le territoire israélien, d'un passage protégé et garanti pour la circulation des personnes et des biens palestiniens entre les territoires de Gaza et de Cisjordanie, la construction d'un port et la mise en service d'un aéroport à Gaza, de même que la libération progressive des trois à quatre mille prisonniers palestiniens détenus par Israël.

De fait, ces discussions bilatérales n'ont jamais abouti et leur reprise, qui sera sans doute saluée comme une avancée par la diplomatie américaine, n'est pas, en soi, une garantie de succès. *« L'essentiel,* répète-t-on dans les milieux diplomatiques américains, *est que les deux parties se parlent. »*

Officiellement, c'est parce que M. Nétanyahou et le département d'Etat américain ont noté *« avec satisfaction »* que M. Arafat s'en était pris à la fin de la semaine dernière à ce qu'ils appellent *« l'infrastructure terroriste du Hamas »* (*Le Monde* du 27 septembre) que les contacts vont reprendre. Mais la police de M. Arafat, qui a fermé vendredi seize associations culturelles et sociales liées au Hamas et fait arrêter environ soixante-dix militants islamistes dans les enclaves autonomes qu'il contrôle, devra certainement faire plus pour convaincre Israël et les Etats-Unis de sa bonne foi.

### 100 MILLIONS RESTITUÉS

Fermement invité par Washington à faire un « geste », le premier ministre a accepté dimanche de restituer 17 millions de dollars (plus de 100 millions de francs) supplémentaires sur les 34 millions qui restaient dus au gouvernement palestinien au titre des taxes prélevées sur ses travailleurs en Israël. Couronnées d'un certain succès, côté palestinien, en matière de lutte antiterroriste, les pressions américaines demeurent en revanche superbement ignorées par M. Nétanyahou en ce qui concerne ce que les Palestiniens vivent comme *« le cœur du problème »*, à savoir la colonisation accélérée de leurs terres.

*Patrice Claude*

# Le Parti communiste japonais amorce son aggiornamento

## Le PCJ est la seule force d'opposition en progrès

TOKYO
*de notre correspondant*

Le 21e congrès du Parti communiste japonais (PCJ), qui s'est tenu du 22 au 26 septembre à Atami, aux environs de Tokyo, a marqué la fin d'une ère : celle de Kenji Miyamoto, chef historique d'un parti dont il a guidé la ligne politique pendant près de quatre décennies. Agé de quatre-vingt-huit ans, Miyamoto a quitté les fonctions de président du comité central pour devenir président honoraire. Attendu, le retrait d'un homme qui, après la disparition de Ho Chi Minh, de Mao Zedong ou de Kim Il-sung, est la dernière grande figure asiatique du Komintern, devrait accentuer l'orientation modérée du PCJ sous la houlette des deux hommes auxquels Miyamoto a délégué la direction depuis le congrès en 1994 : le président du présidium, Tetsuzo Fuwa, et le secrétaire général, Kazuo Shii.

Deux grandes directions ont été adoptées à l'issue de ce congrès : la participation du PCJ à un gouvernement de coalition au début du XXIe siècle, sans exclure – ce qui est nouveau – une alliance avec des forces conservatrices, et la normalisation des relations avec le Parti communiste chinois. Avec vingt-six députés (soit 5,2 % des voix), le PCJ pèse certes d'un faible poids sur la scène parlementaire mais c'est le seul parti d'opposition dont la popularité croît régulièrement. Profitant d'un report de voix de l'électorat de gauche déçu par les compromis des socialistes, le PCJ a fortement progressé au niveau local (quatre mille élus). Lors des élections pour l'assemblée municipale de Tokyo, il a recueilli l'équivalent de deux tiers des voix de la majorité libérale démocrate. Bien que la diffusion de son organe central, *Akahata*, régresse et que le nombre de ses adhérents stagne, le PCJ est un protagoniste du débat politique.

Le ton chaleureux de la plupart des journaux dans leurs commentaires du retrait de Kenji Miyamoto est révélateur de l'aura, mêlé de réserves en raison de l'image négative du communisme au Japon, dont bénéficie un parti « résistant » qui s'opposa au militarisme puis réussit dans les années 60 à conserver son indépendance en rompant successivement avec Pékin et Moscou : le PCJ se plaçait avant l'heure sur la voie « eurocommuniste ».

Les commentateurs attribuent la cohésion du PCJ au charisme de Miyamoto. Pour des dissidents ou des exclus du parti, Miyamoto a fait du PCJ un organisme monolithique et bureaucratique évacuant le débat interne. Bien que Miyamoto ait initié un rajeunissement en nommant, en 1990, M. Shii, alors âgé de trente-cinq ans, à la tête du secrétariat, une évolution était impossible tant que son ombre planait sur le parti. Le tandem Fuwa-Shii se démarquera-t-il de la ligne Miyamoto ?

Le PCJ ne semble pas s'orienter sur la voie italienne : il n'envisage ni de changer son nom ni de revenir sur le credo du centralisme démocratique ou du « socialisme scientifique ». Mais il se dessine une dichotomie entre un parti idéologique, dirigé essentiellement par des intellectuels, et un parti populaire soucieux d'action sociale. Une symbiose entre ces deux « visages » est la tâche des successeurs de Miyamoto s'ils veulent atteindre leur objectif d'une centaine de députés au début du siècle.

*Philippe Pons*

# Kinshasa s'oppose toujours à l'enquête de l'ONU au Congo

*LE GOUVERNEMENT* de Kinshasa a *réaffirmé* samedi 27 septembre son opposition au déploiement dans toutes les régions de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) de la mission des Nations unies chargée d'enquêter sur les massacres de réfugiés hutus rwandais. *« Il y a des Noirs qui sont tués aux Etats-Unis, d'autres qui sont exterminés au Congo-Brazzaville, il n'y a jamais eu d'enquête. Pourquoi doit-on s'acharner sur nous ? »*, s'est interrogé le ministre des affaires intérieures, Kongolo Mwenze, à propos de la volonté de l'ONU d'enquêter en RDC.

### EXPULSION EN QUESTION POUR LES ONG

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a indiqué que les autorités de Kinshasa allaient lancer une enquête sur les activités des organisations humanitaires établies dans les régions du Nord et du Sud-Kivu (Est), qui abritent d'importants sites où ont été massacrés des réfugiés. Certaines organisations non gouvernementales (ONG) pourraient être expulsées.

L'enquête – qui a débuté le 23 septembre – doit durer huit jours. Un rapport sera adressé au gouvernement, qui décidera du maintien ou de l'expulsion des organisations humanitaires, selon Kongolo Mwenze, qui a dit avoir effectué cette semaine une mission de travail à Goma et Bukavu, capitales du Nord et du Sud-Kivu. La plupart de ces organisations s'étaient établies dans ces régions en 1994 pour aider les réfugiés rwandais. *« Aujourd'hui, il n'y a plus de réfugiés. Les activités de certaines organisations sont devenues inutiles. Si cela est démontré, ces organisations seront mises dehors tandis que celles qui resteront devront renégocier leur séjour »*, a averti Kongolo Mwenze.

Certaines de ces organisations étaient présentes au Nord et au Sud-Kivu lors de la progression des soldats de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila et de leurs alliés rwandais et ougandais, qui ont finalement chassé du pouvoir le maréchal Mobutu Sese Seko en mai.

M. Mwenze a confirmé l'arrestation par les services de sécurité de Jean-Marie Bergesio (*Le Monde* du 26 septembre), un ressortissant français, établi de longue date dans le pays. Le ministre des affaires intérieures a toutefois affirmé ignorer les raisons pour lesquelles ses services avaient arrêté le 10 septembre M. Bergesio, propriétaire d'une concession forestière dans la région de Kisangani. Un citoyen belge, Antoine De Klerk est également incarcéré à Kinshasa.

Le ministre a aussi annoncé que huit des cinquante soldats jugés par un tribunal militaire de Kinshasa pour *« tentative de mutinerie »* avaient été condamnés à mort. Ces militaires avaient tiré des coups de feu en l'air dans la nuit du 20 au 21 septembre pour réclamer le paiement de leurs soldes. – *(AFP, Reuter.)*

# Deux déçus de l'Afrique du Sud post-apartheid créent une nouvelle formation politique multiraciale

JOHANNESBURG
*de notre correspondant*

Rompre avec les clivages politiques post-apartheid : c'est l'ambitieux pari du nouveau parti lancé, samedi 27 septembre, en Afrique du Sud. Dans la perspective des élections de 1999, le Mouvement démocratique uni (UDM) souhaite attirer le vote des Blancs comme celui des Noirs afin de contester l'hégémonie du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela.

Pour mener à bien cette révolution, les fondateurs de l'UDM, Roelf Meyer et Bantu Holomisa, donnent l'exemple d'une direction multiraciale. Ils jouent aussi sur leur popularité dérangeante. M. Meyer est l'ancien numéro deux du Parti national (NP), la formation blanche organisatrice de l'apartheid. Réformateur déçu par la dérive conservatrice du NP, il a claqué la porte du mouvement, en mai. En lançant son propre parti, à cinquante ans, M. Meyer espère relayer les aspirations progressistes des Blancs modérés.

Afin d'élargir son audience à l'électorat noir, il s'est allié à M. Holomisa. Représentant très populaire de l'aile gauche de l'ANC, cet ancien général de quarante-deux ans a été exclu du parti en septembre 1996 pour avoir stigmatisé la corruption au sein du mouvement. Mais c'est surtout son discours radical et populiste qu'a voulu sanctionner l'ANC, embarrassé par le désenchantement d'une partie de son électorat.

Aujourd'hui, M. Meyer compte sur M. Holomisa – ancien chef du bantoustan du Transkei – pour exploiter ce phénomène grandissant au profit de leur parti. L'ANC a perdu environ 10 % d'intentions de vote dans les sondages et son aile gauche se fait l'écho du mécontentement provoqué par la lenteur des changements depuis 1994. Ce parti, néanmoins, dispose encore d'un important soutien, fondé sur la fidélité de la majorité noire au mouvement qui l'a libérée de l'oppression. La formation de M. Mandela bénéficie également d'une opposition laminée ne représentant aujourd'hui que 20 % des voix. Les différents partis qui la composent n'ont jamais réussi à s'entendre pour faire front commun.

### MARIAGE DE CIRCONSTANCE

Dans ce contexte, la volonté de MM. Meyer et Holomisa de constituer une plate-forme d'opposition multiraciale paraît ambitieuse. Leur programme – encore très flou – vise à satisfaire déçus et mécontents de tous bords, en s'articulant autour des thèmes du chômage et de la criminalité. Mariage de circonstance entre deux personnalités et deux visions politiques différentes, l'alliance de l'Afrikaner modéré et du dirigeant noir populiste laisse le monde politique sceptique.

Plusieurs responsables du NP ont quitté le parti pour rejoindre M. Meyer. M. Holomisa, de son côté, dispose d'un soutien populaire important dans sa région d'origine, le Transkei, et dans les townships. Mais aucun autre parti ne s'est déclaré prêt, pour l'instant, à se rapprocher d'eux. A la recherche d'appuis financiers et de ralliements pour donner une assise à leur mouvement, les deux hommes ont encore beaucoup à faire pour mettre en place une véritable force électorale.

Le besoin d'une opposition forte est pourtant bien réel. Lors d'un récent sondage, 22 % de la population s'est déclarée favorable à la création du parti de MM. Meyer et Holomisa. L'ANC, qui ne peut pas être vraiment inquiété lors des élections de 1999, prend la menace au sérieux et mène une campagne de discrédit contre Bantu Holomisa, le présentant comme un traître opportuniste. Même si elle dérange le parti au pouvoir, l'émergence d'une d'opposition multiraciale représente un début de normalisation pour la vie politique sud-africaine encore marquée par les vestiges de l'apartheid.

*Frédéric Chambon*

**EXTRÊME DROITE** La fête des « Bleu-blanc-rouge », organisée chaque année par le Front national sur la pelouse de Reuilly, à Paris, a été l'occasion pour Jean-Marie Le Pen, président du parti d'extrême droite, de se présenter, dimanche 28 septembre, en rival des responsables de la droite pour incarner l'opposition au gouvernement de Lionel Jospin. M. Le Pen a qualifié la droite de « *marigot* » et reproché à la gauche de ne pas tenir ses promesses. ● LA FÊTE DU FN a accueilli, parmi les publications et symboles nostalgiques évoquant le régime de Vichy, la collaboration et le nazisme, les sympathisants de l'extrême droite dans une ambiance qui se voulait bon enfant. Toutefois, des journalistes ont été agressés. ● À MULHOUSE, le second tour d'une élection partielle dans le canton nord de la ville a donné la victoire, dimanche, au candidat de l'extrême droite face à celui du PS.

# Le Front national veut devenir le principal parti d'opposition

## Pour Jean-Marie Le Pen, entre la gauche et lui-même, il n'y a plus qu'un « marigot » qu'il se propose d'« assécher ». La victoire de son parti à Mulhouse lui donne bon espoir de marquer des points aux élections cantonales et régionales de mars 1998

ÉLOIGNÉ de son parti pendant deux ans, un ancien journaliste d'extrême droite avouait sa surprise, dimanche 28 septembre, en se promenant dans les allées de la Fête des Bleu-blanc-rouge : « *Je ne connais plus grand monde,* assurait-il, *tellement il y a de têtes nouvelles.* » Des anonymes pour la plupart, mais aussi, à en croire plusieurs cadres du Front national, des petits notables de droite venus en exploration, *incognito,* dans la foule. Plus surprenant encore : deux adjoints au maire et deux responsables de circonscriptions RPR et UDF de Seine-Saint-Denis sont venus saluer le secrétaire fédéral de ce département, Frank Timmermans.

Dans les stands, les conversations avec les responsables fédéraux ont souvent tourné autour des contacts et repas pris avec des élus ou représentants de l'opposition RPR et UDF. Tout cela – et, peut-être, le ralliement récent d'un vice-président du conseil régional de Picardie et conseiller général de l'Oise, Guy Desessart, ex-RPR – a stimulé Jean-Marie Le Pen, qui, dans son discours de conclusion, a invité « *les électeurs polytraumatisés de gauche et de droite* » à venir rejoindre son parti, « *la seule force politique et cohérente susceptible* » de les accueillir.

A entendre le président du FN, il ne reste plus grand-chose, en effet, de la droite. « *Entre nous et les socialo-communistes, il n'y a plus rien qu'un marigot, qu'il suffira d'assécher* », a-t-il lancé en se gaussant de la recomposition de la droite recherchée par certains. « *Quand ils disent « recomposition », l'écho répond « décomposition »,* a-t-il dit. Jacques Chirac est désigné comme « *premier responsable* » de ce que M. Le Pen qualifie de « *Bérésina* », même s'il « *n'est pas le seul* ». Aussi, M. Le Pen convie « *les cadres du RPR et de l'UDF ainsi que leurs électeurs à tirer les leçons de l'échec* » de la droite aux dernières législatives et à changer d'attitude vis-à-vis du FN.

A la gauche, M. Le Pen prédit un avenir difficile, tant « *la déception risque d'être grande* ». Les électeurs, selon lui, ne devraient par tarder à découvrir que Lionel Jospin les « *a trahis* ». Après avoir « *jeté en pâture à ses troupes une poignée de mesures démagogiques, régularisé des clandestins, envoyé dame Voynet soutenir la Gay Pride* », le premier ministre a tourné le dos à ses promesses en « *affaiblissant la solidarité* » familiale. En outre, les emplois-jeunes sont, pour le chef du parti d'extrême droite, une manœuvre destinée à détourner les modes de recrutement de la fonction publique et à instaurer « *à l'échelle de l'Etat le copinage* ».

M. Jospin est accusé de s'être « *couché devant les exigences allemandes* » sur l'Europe. « *Il y a quatre mois, le PS faisait de Juppé sa tête de Turc, et, aujourd'hui, Jospin, c'est bien un Juppé nouveau modèle* », a commenté M. Le Pen, qui a resservi son « *Jospé-Jupin, c'est bonnet rose et rose bonnet* ». Le Parti communiste, enfin, s'est entendu reprocher de « *se rallier au grand capital apatride* ». Restait au président du FN à présenter son parti comme l'« *ultime recours* » et la « *seule réelle opposition* ».

Galvanisé par la perspective d'une victoire du FN à la cantonale partielle de Mulhouse-Nord *(lire ci-dessous)*, M. Le Pen a annoncé que son parti se présenterait dans toutes les élections « *dans les assemblées politiques, les organismes sociaux, syndicaux et professionnels* », et a vivement incité ses militants et sympathisants à se présenter aux élections des chambres de commerce du 17 novembre et des prud'hommes du 10 décembre. Officiellement, la FNEML (Fédération nationale entreprise moderne et liberté, présidée par Jean-Michel Dubois, membre du bureau politique du FN) ne présentera des candidats qu'aux seules élections des chambres de commerce. En fait, officieusement, et comme le montraient les collectes de noms organisées lors de la fête, elle sera également présent aux prud'homales. Les lepénistes auront donc des candidats dans les deux collèges – salariés et employeurs – de ces dernières élections, ce que craignaient les cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, et CFE-CGC), qui ont demandé à rencontrer Martine Aubry à ce sujet.

### « RIEN NE NOUS ARRÊTERA ! »

« *Rien ne nous a arrêtés, rien ne nous arrêtera !* », s'est exclamé M. Le Pen. Ecarté des consultations sur le cumul des mandats que le premier ministre compte organiser avec les « *partis républicains* », il proteste avec véhémence et ressort le tout nouvel article 3 des statuts du FN pour prouver son caractère républicain, ajoutant : « *Nous, nous n'obéissons aux mots d'ordre d'aucune organisation extérieure, comme le B'nai B'rith, ou intérieure, comme le Grand-Orient.* »

Dénonçant une « *mode qui est à la culpabilisation et à la demande du pardon* », deux jours avant la déclaration de repentance des évêques de France sur la persécution des juifs *(lire page 11)*, M. Le Pen s'est appliqué à banaliser la Shoah en expliquant, par exemple, qu'à ses yeux le blocus de l'Irak est aussi un génocide. Puis, après avoir critiqué, la veille, le procès de Maurice Papon pour crime contre l'humanité, il a demandé que les crimes « *contre la nation* » soient, eux aussi, « *imprescriptibles* ». Aussi a-t-il a promis « *solennellement* » que le FN, au pouvoir, « *exigera des comptes de la part de tous les corrompus, gangsters, prébendiers qui, inconscients ou cyniques, ont conduit la patrie au bord du collapsus* ». Ainsi, Vichy avait-il organisé, à Riom, le procès des responsables de la IIIe République.

*Christiane Chombeau*

## *Le rouge-noir-blanc nazi en honneur chez les « Bleu-blanc-rouge »*

*IL Y AVAIT des guinguettes avec des accordéonistes et même un karaoké ; des huîtres venues tout droit de La Trinité-sur-Mer ; du foie gras du Périgord et du champagne cuvée « Jean-Marie Le Pen ». A l'odeur des saucisses-frites se mêlait le parfum des crêpes. Il y avait même une grande roue et des autos tamponneuses.*

*C'était surtout pour se retrouver entre soi, pour se revigorer en écoutant les interventions des responsables du FN que militants et sympathisants assistaient, samedi 27 et dimanche 28 septembre, à la fête des « Bleu-blanc-rouge ». Beaucoup étaient venus en famille. Des jeunes croisaient des vieux, et des dames en collier de perles côtoyaient les sans-domicile-fixe du pasteur Blanchard. On se bousculait pour embrasser le « président », photographier sa femme ou obtenir un autographe du numéro 2 du parti, Bruno Mégret. Même le soleil était de la partie. On se serait presque cru dans une fête politique bon enfant, n'étaient quelques relents historiques ou idéologiques.*

*Les enseignes de certains stands, comme celui de Poitiers (La Table de Martel) ou celui d'un commerçant (La Gaule aux Gaulois), indiquaient une préférence pour les immigrés qui restent chez eux. La croix gammmée stylisée, portée par un vendeur de bière, et le succès de l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber venu dédicacer son livre* Le Pen le rebelle, *montraient que les nostalgiques de l'Allemagne nazie sont toujours chez eux aux BBR.*

*Les organisateurs de la fête avaient interdit* Les Mythes fondateurs de la politique israélienne, *de Roger Garaudy, ainsi que tout ouvrage comportant en couverture le nom ou la photo de Pétain (l'hebdomadaire* Rivarol *s'en était plaint), mais les livres d'Emmanuel Ratier, dénonçant juifs et francs-maçons, ou ceux de l'ancien milicien François Brigneau, défendant Robert Faurisson, étaient présents, de même que l'Association des amis de Robert Brasillach.*

*Monté sur une chaise, Pierre Vial, membre du bureau politique du FN, dissertait sur le Graal, qui, disait-il,* « pose la question de l'identité culturelle » *et souligne l'*« importance du sang que l'on a dans ses veines et de qui on descend ». *Terminant son intervention à la gloire des Celtes et des païens, M. Vial exaltait l'association du rouge, du noir et du blanc. Ces couleurs étaient celles du drapeau nazi. A quelques pas de là, Bruno Schaeffer, prêtre schismatique de Saint-Nicolas du Chardonnet, terminait une messe au cours de laquelle l'un des co-officiants avait refusé la communion à une mère de famille dont il jugeait la jupe trop courte.*

*Des journalistes ont vécu un autre genre de manifestations d'intolérance : crachats au visage, mains aux fesses, coups de pied et cigarette avancée près de l'oreille, ces agressions étant coordonnées, une fois au moins, par un cadre d'une municipalité FN.*

*Ch. Ch.*

## L'extrême droite entre au conseil général du Haut-Rhin

**MULHOUSE**
*de notre correspondant*

Sa troisième tentative a été la bonne. Battu de 244 voix en 1989, puis de 63 voix en 1994, Gérard Freulet (FN) a pris sa revanche. Dimanche 28 septembre, il a devancé le candidat du PS, Jean Grimont, de 418 voix. En faisant perdre le canton de Mulhouse-Nord aux socialistes, il devient le cinquième conseiller général du mouvement d'extrême droite. Jean-Marie Bockel, maire socialiste de Mulhouse, s'est dit « *déçu mais pas découragé* ». « *Chacun a sa part de responsabilité. Comme maire de Mulhouse, j'assume la mienne,* a-t-il reconnu. *Pour la suite, il est important que chacun balaie devant sa porte. La droite en particulier a perdu sa crédibilité dans cette affaire.* »

Le RPR et l'UDF n'ont pas donné de consigne alors qu'aucun de leurs candidats n'a été en mesure de se maintenir. Aussitôt la victoire de M. Freulet proclamée, le président du conseil général du Haut-Rhin, Jean-Jacques Weber (Force démocrate), a déclaré : « *Nous attendons de pied ferme (...) les propositions que pourra faire le nouveau conseiller général de Mulhouse-Nord. Chaque fois qu'elles iront dans le sens de l'intérêt des habitants des quartiers qui composent ce canton, elles seront examinées avec soin et attention.* » Le canton de Mulhouse-Nord fait partie de la circonscription dont M. Weber est le député.

La mobilisation pour le second tour a été forte ; 2 121 électeurs supplémentaires se sont déplacés. Il reste que si le candidat de la gauche a gagné 1 756 voix d'un tour à l'autre, celui de l'extrême droite a attiré 1 406 nouveaux électeurs. Sur dix-sept bureaux de vote, trois lui ont donné plus de 60 % des voix. Le quartier de la rue de la 4e Division-des-Marocains-de-Montagne lui a même acordé 65,6 %. Les habitants du quartier Furstenberger vivent souvent mal leur proximité avec les populations immigrées et mettent régulièrement en tête le FN. Dans ce quartier, le taux de chômage est de 2 à 3 points supérieur à la moyenne de Mulhouse, elle-même déjà proche de 15 %. En revanche, dans le quartier voisin de Brossolette, composé à 85 % d'immigrés, le candidat socialiste a fait son meilleur score (66,2 %). Mais la réhabilitation des logements et le développement social y sont à l'œuvre depuis longtemps.

*Lucien Naegelen*

**LES RÉSULTATS**

*L., 15 158 ; V., 6 045 ; A., 60,12 % ; E., 5 802.*

Gérard Freulet, FN, c. r., 3 110 (53,60 %)... *ÉLU*

Jean Grimont, PS, adj. m. de Mulhouse, 2 692 (46,39 %).

[21 septembre 1997 : L., 15 158 ; V., 3 924 ; A., 74,11 % ; E., 3 820 ; Gérard Freulet, 1 704 (44,60 %) ; Jean Grimont, 936 (24,50 %) ; Maurice Geng, UDF-FD, 556 (14,55 %) ; Jean-Claude Brendlé, div., 316 (8,27 %) ; Charaf-dine Lamouchi, div., 132 (3,45 %) ; Christiane Sejai-Eckert, div. d., 113 (2,95 %) ; Jean-Luc Ginder, UDF-rad., 63 (1,64 %).

27 mars 1994 : L., 15 654 ; V., 9 795 ; A., 37,42 % ; E., 9 517 ; Jean-Marie Bockel, PS, m., 4 075 (42,81 %) ; Gérard Freulet, FN, c. r., 4 012 (42,15 %) ; Christiane Sejai-Eckert, UDF, 1 430 (15,02 %). ]

## La droite exclut toute alliance

EN RÉPONSE à Bruno Mégret, qui réclamait des désistements réciproques entre la droite et le Front national aux cantonales, Eric Raoult, chargé des élections à la direction collégiale du RPR, a déclaré, dimanche 28 septembre, sur Radio-J : « *Quand on n'a pas les mêmes idées, on ne se met pas ensemble.* » Il a rappelé la ligne prônée par le président du RPR, Philippe Séguin, à l'égard du parti de Jean-Marie Le Pen : « *Ni alliance ni diabolisation.* » Alors qu'on lui demandait si la droite pouvait continuer de refuser de discuter avec le FN, M. Raoult a demandé : « *Est-ce que de Gaulle a fait alliance avec Vichy quand il est allé à Londres ? (...) De Gaulle a combattu et il a gagné. Notre attitude vis-à-vis du FN doit être gaulliste.* »

### POLITICIENS RETORS

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui était, le même jour, l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », a rejeté toute idée de dialogue avec les dirigeants du FN : « *Lors des dernières élections législatives (...), M. Le Pen a fait gagner le Parti socialiste. Par conséquent, ces personnes qui naviguent et qui sont des politiciens retors, je n'irai pas avec* [elles]. » M. Debré a dénoncé « *l'alliance objective* » du FN et du PS, en évoquant les « *relations particulières* » de l'ancien président, François Mitterrand, et de l'extrême droite.

Nicolas Sarkozy, porte-parole de la direction du RPR, a refusé, sur TF 1, de « *se déterminer par rapport à M. Jean-Marie Le Pen* », tout en souhaitant pouvoir « *récupérer* » ses électeurs. Plaidant pour une opposition claire entre la gauche et la droite, le député des Hauts-de-Seine a estimé que « *quand il y a de la confusion dans le débat politique, quand la droite n'ose pas s'affirmer telle qu'elle est (...), c'est le FN qui en profite* ». Il a ajouté que « *si l'on veut le FN à 25 %, on n'a qu'à se dépêcher de faire une fusion* [entre RPR et UDF]... ».

## Dix mille personnes ont manifesté à Paris

« *F COMME FASCISTE, N comme nazi. A bas le Front national !* » Ils étaient près de dix mille, samedi 27 septembre, place de la République, à Paris, à scander ce slogan pour manifester contre la Fête des Bleu-Blanc-Rouge du FN. Lancée par la fédération parisienne du PCF, cette initiative avait été reprise au vol par le Comité national de vigilance contre l'extrême droite, qui regroupe l'ensemble des partis de gauche, les syndicats et une quarantaine d'associations.

Yves Cochet, Jean-Luc Bennahmias et Alain Lipietz formaient la délégation des Verts. Serge Guichard, responsable du secteur immigration au PCF, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, et Jean-Marc Sabathé, secrétaire général du PRS, représentaient leur parti. Seul le Mouvement des citoyens avait ignoré le rassemblement : jugeant, en conseil national, que les manifestations anti-FN sont inefficaces, le parti n'avait appelé qu'à une « *participation individuelle* ». L'extrême gauche était fortement représentée : la Ligue communiste révolutionnaire avec Alain Krivine, Lutte ouvrière avec Arlette Laguiller, et les anarchistes de la CNT. Des syndicalistes (CGT, CFDT en lutte, SUD, FSU, UNEF-ID) et de nombreuses associations (Ras l'front, MRAP, Ligue des droits de l'homme, Droits devant, AC !) se sont joints à la manifestation.

Au milieu des slogans, les conversations vont bon train sur la manière de faire face au FN. Pour Abrahim, militant depuis 25 ans au MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), « *il faut dissoudre ce parti, l'interdire* ». Francis, qui défile derrière la bannière de Ras l'front, croit davantage en une mobilisation « citoyenne ».

La musique reprend vite le dessus ; le symbole n'est pas très loin : la sono de la fédération communiste diffuse *Ma France,* de Jean Ferrat, tandis que l'orchestre de Ras l'front joue *L'Age d'or* de Léo Ferré.

« *La jeunesse emmerde le FN !* », pouvait-on entendre dans le cortège. Les organisations de jeunes (JC, MJS, FIDL, UNEF-ID), il est vrai, formaient le gros des bataillons. Sébastien, vingt et un ans, étudiant en première année de droit, arbore, comme tous les militants du Manifeste contre le FN, un T-shirt « *Non à l'extrême droite* ». Sa grande peur ? « *La tentation d'une partie de la droite de s'allier avec le FN.* » Mais il observe aussi : « *L'abrogation des lois Pasqua-Debré, ce n'est pas le sujet du jour, mais impossible de ne pas en parler.* »

« *Des papiers pour tous !* », scandent les sans-papiers de Saint-Bernard, au rythme des djembés et des sifflets. Une importante délégation de travailleurs d'origine asiatique, formant le « quatrième collectif » et encadrée par la CGT, leur fait écho. Quelques slogans, dans les rangs du PCF et des Verts, réclament aussi l'abrogation des lois Pasqua-Debré. « *Je me sens un peu gêné,* concède Bernard, enseignant et adhérent au PS. *J'aurais préféré l'abrogation de ces lois ; avec " suppression ", on joue sur les mots.* »

Place de la Bastille, le cortège se disperse, tandis que les derniers manifestants proclament qu'il faut « *libérer Marie-Jeanne* » (la marijuana) et « *enfermer Jean-Marie* » (Le Pen).

*Caroline Delabroy*

# Philippe Séguin assure aux militants du RPR que Jacques Chirac demeure la « référence »

## Le député des Vosges doit tenir compte de l'attachement gaulliste au chef de l'Etat

**En réponse à ceux qui s'inquiétaient de voir la droite commencer à s'organiser sans référence au président de la République, Philippe Séguin a souhaité exclure formellement, devant le conseil national du RPR, samedi 27 septembre, que le président du mouvement puisse « *se dresser ou*, a fortiori, *se présenter contre le président de la République sortant* ». Le député des Vosges affirme que le RPR doit se consacrer avant tout à l'échéance des législatives.**

**LA PRÉSIDENCE** du RPR est donc désormais occupée « *par un militant parmi les militants* ». Philippe Séguin a tenu à le préciser, samedi 27 septembre, devant les délégués du conseil national du RPR, en expliquant que, par là même, cette présidence avait « changé de nature ». « *L'homme qui est désormais à la tête du RPR n'a ni la légitimité du créateur du mouvement, ni une vocation quelconque à briguer, en votre nom, quelque poste que ce soit* », a-t-il affirmé.

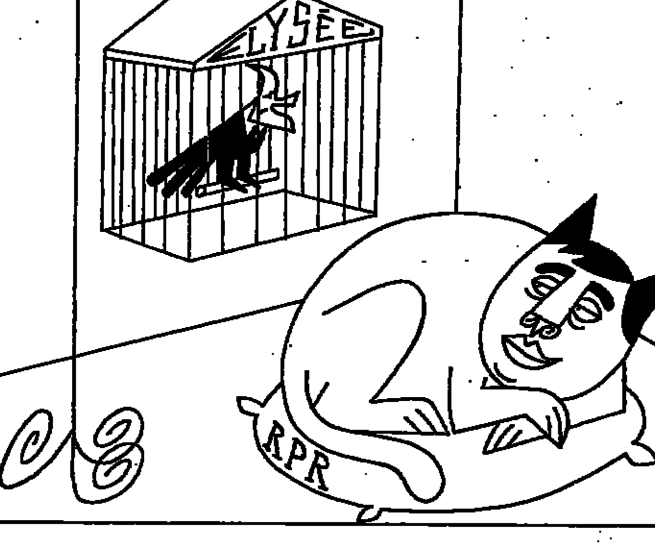
En excluant qu'il puisse se présenter, un jour, ès-qualités, contre le président de la République sortant (*Le Monde* daté 28-29 septembre), M. Séguin considère qu'il n'a vraiment rien dit de neuf. A peine a-t-il été contraint de répondre à ce qu'il appelait lui-même, du temps où il était président de l'Assemblée nationale, « *un silence assourdissant* ». Une semaine auparavant, lors d'un colloque de l'Association pour la réforme, réuni autour d'Edouard Balladur, les observateurs présents n'avaient pas pu, en effet, ne pas remarquer l'absence de toute référence au président de la République dans les propos tenus par quelques-uns des principaux responsables de l'opposition. Mieux, même, M. Séguin avait considéré qu'il ne pouvait répondre aux critiques, à peine voilées, formulées par le président de l'UDF, François Léotard, envers le chef de l'Etat, sous peine de faire apparaître les divisions de l'opposition.

Dès le lendemain, le premier rappel à l'ordre était venu du Club 89, présidé par Jacques Toubon, conseiller de Jacques Chirac : « *Les dirigeants de l'opposition auraient tort d'enterrer le président de la République.* » Charles Pasqua, conseiller du président – du RPR –, était pareillement de fort méchante humeur. Le premier, Nicolas Sarkozy, présent au colloque, rectifiait très vite le tir, en affirmant que le président de la République demeure « *une référence* ».

### INTERVENIR SUR L'ESSENTIEL

C'est désormais le terme consacré. « *Jacques Chirac, même s'il n'est plus notre chef, demeure notre référence* », a affirmé, samedi, M. Séguin, se réservant pour lui-même le qualificatif de « *patron* ». « *Dans les circonstances présentes, servir le président de la République, c'est le protéger, non l'exposer et le faire intervenir malgré lui dans la vie quotidienne de l'opposition républicaine* », a expliqué, de son côté, Jean-Louis Debré. « *Notre rôle est de faire en sorte qu'il intervienne pour l'essentiel, et non pas dans l'organisation des partis* », a précisé le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, dimanche, au « Grand Jury-RTL-*Le Monde* ».

La relation entre le chef de l'Etat, le RPR et son nouveau président en est-elle clarifiée pour autant ? Alors que M. Séguin se défend, soutenu en cela par M. Debré, de conduire, face au gouvernement, une opposition « *bonasse ou mollassonne* », M. Chirac a lui-même pris ses distances, ces derniers jours, y compris de l'étranger, avec plusieurs initiatives gouvernementales : le plan emploi pour les jeunes proposé par Martine Aubry recèlerait quelque chose de « *fallacieux* » ; le ralentissement des privatisations en France serait « *une erreur* ». En ces occasions, le président de la République paraît même coller au terrain choisi par l'UDF et les libéraux du RPR – à commencer par MM. Balladur et Sarkozy –, à savoir le retour aux valeurs libérales.




Alors que les principaux responsables de l'UDF, Alain Madelin et François Léotard notamment, s'affirment libres de tout engagement à l'égard de M. Chirac, l'affaire est autrement plus complexe pour les dirigeants du mouvement néogaulliste, ne serait-ce qu'en raison de l'attachement des militants à la personne du président de la République. Sans rien gommer de sa volonté de rénover le RPR et de le doter d'un projet susceptible de rassembler durablement pas moins de 30 % des Français, M. Séguin engage donc son mouvement vers « *l'échéance majeure qu'il a vocation à préparer, celle des élections législatives* », qui doit précéder, en tout état de cause, celle de l'élection présidentielle.

*Jean-Louis Saux*

# Le RPR est décidé à se doter d'un « projet politique »

**LA RÉNOVATION** est en marche. Après la tournée des comités fédéraux du RPR, qu'il avait entreprise au début du mois, Philippe Séguin a respecté à la lettre la motion de synthèse des assises du mouvement néogaulliste, en réunissant, samedi 27 septembre, le « parlement » du parti. Le processus doit continuer désormais dans chacune des cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions législatives, sur la base d'un questionnaire qui doit être envoyé, dans les prochains jours, aux militants néogaullistes.

Cet exercice d'introspection a reçu une caution sans équivoque de la part de Jean-Louis Debré. « *Les Français n'attendent pas de nous un programme "marketing" pour le temps d'une campagne, mais un projet politique pour la durée d'une législature* », a affirmé le nouveau président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. « *Il y a trois mois, le mouvement gaulliste subissait un traumatisme profond ; plus qu'une simple défaite électorale, ce sont les fondations mêmes de l'édifice constitué par la V*[e] *République qui ont vacillé* », a expliqué l'ancien ministre de l'intérieur.

### MISE EN GARDE DE CHARLES PASQUA

Principal représentant de la sensibilité chiraquienne parmi les hiérarques du RPR, M. Debré a précisé que l'échec de la droite aux élections législatives la « contraint *à* [s']*interroger sur* [sa] *méthode de gouvernement* » et qu'il « *serait illusoire et dangereux de se borner à guetter les défaillances de la gauche plurielle et d'en escompter un retour automatique de la confiance* ». A ceux qui reprochent à M. Séguin de ne pas critiquer assez fermement l'action du gouvernement, M. Debré a répliqué : « *A quoi servirait-il de s'égosiller si c'est pour ne pas être entendu ni compris ?* »

Appelant de ses voeux la formation d'« *un grand mouvement républicain, moderne, national et humaniste* », Charles Pasqua a, de la même façon, mis en garde ceux de ses compagnons qui voudraient se « *contenter de reproduire la stratégie ancienne* ». « *Nos victoires de 1993 et de 1995 nous ont amenés à nous endormir sur nos lauriers* », estime le sénateur des Hauts-de-Seine.

Sans qu'il apparaisse nécessaire de procéder à un vote, le conseil national a donné son aval à cette remise en ordre du parti. Il a aussi élu un proche de M. Séguin, Etienne Pinte, député des Yvelines et maire de Versailles, trésorier du mouvement. Dans un premier rapport, celui-ci a indiqué que l'exercice 1996 avait enregistré un solde positif de 45 millions de francs, mais que le RPR avait dépensé 60 millions de francs pour les dernières élections législatives... dont 10 millions au titre des sondages.

*J.-L. S.*

# Trois motions sont en compétition pour le congrès du PS

## Les militants voteront entre le 6 et le 15 novembre

**PIERRE MAUROY** ne dissimulait pas son bonheur, samedi 27 septembre, à l'issue du conseil national du Parti socialiste. « *Le gouvernement et le parti sont au diapason du ciel* », déclarait l'ancien premier ministre en observant la luminosité du temps. En vue du congrès de Brest, du 21 au 23 novembre, trois motions d'orientation seront adressées, au plus tard le 8 octobre, aux militants du PS, qui voteront entre le 6 et le 15 novembre : celle de François Hollande, premier secrétaire délégué, signée par Lionel Jospin, rassemble jospinistes, rocardiens, mauroyistes, aubrystes, fabiusiens, emmanuellistes, mermaziens, une partie des poperénistes, Jean-Marie Bockel et Edith Cresson, Partages, Agir en socialistes et Changer ; celle d'une fraction des poperénistes ; celle « *pour une autre cohérence* » de la Gauche socialiste.

Avec le concours de Daniel Vaillant, homme de confiance de M. Jospin et ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Hollande rassemble largement. Laurent Fabius, élogieux pour M. Hollande, qui sera « *un très bon premier secrétaire* », a souligné que ni l'opinion ni les militants « *ne comprendraient la division* » ; mais le président de l'Assemblée nationale a surtout insisté sur « *les échéances qui nécessitent le rassemblement* » – du combat contre le Front national à l'« *épreuve de vérité* » sur l'Europe –, en laissant entendre combien son appui serait indispensable. M. Fabius est le grand bénéficiaire de la synthèse, non en sièges au conseil national – la question a été officiellement laissée de côté –, mais en emprunts à sa contribution, de l'« *éducation continuelle* » à la semaine de quatre jours, en passant par l'« *économie partenaire* ».

Dans cette motion de synthèse, qui devait encore être mise en forme par Alain Bergounioux afin d'intégrer des amendements, M. Hollande affirme que « *notre volonté de construire une société juste doit s'éprouver dans la durée* ». Le texte, se référant au « *réalisme de gauche* » de M. Jospin, définit le rôle du PS par deux verbes : « *soutenir et proposer* ». « *Soutenir,* précise-t-il, *parce que nous sommes liés au gouvernement d'une manière indissociable et solidaire. Proposer, parce que nous avons un contrat avec le peuple et que nous voulons être conformes à ce qui fonde notre identité politique.* »

Voulant à la fois rénover le PS et « *faire baisser le Front national* », M. Hollande s'appuie sur un modèle très social-démocrate et dessine « *les contours d'une convergence démocratique* » avec les syndicats et les associations. Cinq grands thèmes de réflexion – l'Europe et la nation, l'Etat et l'entreprise, le combat pour la solidarité, éducation et culture dans la société de l'information, territoire – feront l'objet de conventions nationales. Un ajout de Jean Glavany jugeant le « *mythe de l'appropriation collective des moyens de production* » totalement « *archaïque et dépassé* » et invitant à un examen de conscience sur les nationalisations de 1981 n'a pas été retenu, de même qu'une défense de la cogestion. La motion prône, cependant, le « *partage du pouvoir dans l'entreprise* ».

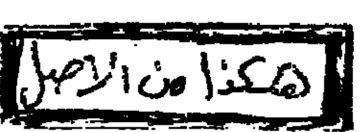
### « INTÉRIORISATION DE L'ÉCHEC »

Défendant l'action de son gouvernement, M. Jospin n'a pas résisté à égratigner la Gauche socialiste en s'en prenant à « *une intériorisation de l'échec* », « *comme si l'échec était programmé, comme si la gauche ne pouvait qu'échouer ou se renier* ». Jean-Luc Mélenchon, interrompu par le premier ministre pendant son intervention quand il a évoqué l'immigration et l'ouverture du capital de France Télécom, a confirmé que sa motion marquerait un désaccord de fond avec la politique du gouvernement tout en en gommant des termes comme « *reculade* » ou « *reniement* ».

La Gauche socialiste a obtenu des ralliements inattendus, avec celui de Philippe Darriulat, ancien président de l'UNEF-ID et emmanuelliste, et, plus encore, venant d'Agir en socialistes, à la droite du PS, de Bernadette Merchez. En revanche, Julien Dray n'a pas réussi à convaincre la fraction des poperénistes qui, contrairement à Michel Debout et Jean-Louis Cottigny, a refusé, derrière Marie-Thérèse Mutin et les députés Alain Vidalies et Raymond Douyère, de rallier la motion de synthèse. Au risque de ne pas atteindre le seuil de 5 % permettant d'être représenté au conseil national, les « mutinistes » ont déposé leur propre motion, créant la seule petite surprise de cette réunion du conseil national.

*Michel Noblecourt*









## Sept élections cantonales partielles

**NORD**
**Canton de Lille-Sud (premier tour).**
*I., 19 539 ; V., 3 621 ; A., 81,46 % ; E., 3 498.*
Caroline Charles, PS, c. m. de Lille, 1 492 (42,65 %) ; Robert Moreau, FN, c. r., 743 (21,24 %) ; Jean-Pierre Pruvot, RPR, 412 (11,77 %) ; Didier Polidor, PC, 270 (7,71 %) ; Michel Tadjine, div., 172 (4,91 %) ; Nadia Lucchinacci, PRS, 172 (4,91 %) ; Rachid Ifri, écol., 141 (4,03 %) ; Daniel Fillebeen, écol., 96 (2,74 %)... *BALLOTTAGE.*

[Arrivée nettement en tête en dépit des divisions de la gauche, Caroline Charles (PS) devrait succéder à Bernard Roman (PS), deuxième adjoint au maire de Lille, conseiller général de ce canton depuis 1988, élu député en juin et démissionnaire pour cause de cumul des mandats. Mme Charles affrontera le conseiller régional Front national, Robert Moreau, qui progresse de près de 7 points. La droite enregistre un recul de près de 8 points. Le candidat du PCF maintient son score.

20 mars 1994 : I., 19 805 ; V., 9 534 ; A., 51,86 % ; E., 9 177 ; Bernard Roman, PS, 4 240 (46,20 %) ; Alain Bienvenu, RPR, 1 794 (19,54 %) ; Robert Moreau, FN, c. r., 1 365 (14,87 %) ; Didier Polidor, PC, 666 (7,25 %) ; René Penet, Verts, 410 (4,46 %) ; Madeleine Horn, div., 409 (4,45 %) ; Alain Dubois, GE, 293 (3,19 %).]

**NORD**
**Canton de Lomme (premier tour).**
*I., 26 919 ; V., 8 420 ; A., 68,72 % ; E., 8 086.*
Thérèse Brunet, PS, 3 959 (48,96 %) ; Denis Vinckier, UDF-FD, 2 090 (25,84 %) ; Marcel Delmaet, FN, 1 255 (15,52 %) ; Muriel Clerbout, PC, 782 (9,67 %)... *BALLOTTAGE.*

[Elu député en juin, le maire PS de Lomme, Yves Durand, a dû abandonner son siège de conseiller général en raison de la loi sur le cumul des mandats. Arrivée très nettement en tête dans ce canton ancré à gauche, la candidate socialiste, Thérèse Brunet, devrait bénéficier du report des voix qui se sont portées sur la candidate communiste, en progression de près de deux points. Mme Brunet affrontera le candidat unique de la droite, Denis Vinckier (UDF-FD). Le FN progresse d'un peu plus de 2 points.]

*20 mars 1994 :* I., 25 332 ; V., 16 673 ; A., 34,18 % ; E., 15 954 ; Yves Durand, PS, m., 7 546 (47,29 %) ; Jacques Pastour, div. d., 3 185 (19,96 %) ; Christophe Masselis, FN, 2 147 (13,45 %) ; Pierre Kerleveo, UDF-CDS diss., 1 821 (11,41 %) ; Marcel Verpoest, PC, 1 255 (7,86 %).]

**PAS-DE-CALAIS**
**Canton d'Aubigny-en-Artois (second tour).**
*I., 8 515 ; V., 6 461 ; A., 24,12 % ; E., 6 228.*
Jean-Michel Desailly, PS, m. d'Aubigny-en-Artois, 3 250 (52,18 %)... *ÉLU*
Pierre Guillemant, div. d., m. de Magnicourt-en-Comté, 2 978 (47,81 %).

[Jean-Michel Desailly (PS) reprend à la droite ce canton devenu vacant à la suite de la démission forcée de Georges Caron (UDF-DL), condamné à cinq ans de privation de droits civiques pour détournement de biens sociaux. Ce résultat ne modifie pas l'équilibre politique du conseil général déjà dominé par la gauche.

*21 septembre 1997 :* I., 8 515 ; V., 5 944 ; A., 30,19 % ; E., 5 731 ; *Jean-Michel Desailly*, 2 686 (46,86 %) ; Pierre Guillemant, 2 306 (40,23 %) ; Jean-Jacques Guillemant, PC, 314 (5,47 %) ; Jean-Pierre d'Hollander, FN, 286 (4,99 %) ; Jean-Paul Dufossé, div. g., 139 (2,42 %).

27 mars 1994 : I., 8 444 ; V., 7 089 ; A., 16,04 % ; E., 6 772 ; Georges Caron, UDF-PR, 3 461 (51,10 %) ; Jean-Michel Desailly, PS, 3 311 (48,89 %).]

***HAUTE-VIENNE***
***Canton de Limoges-Grand-Treuil (second tour).***
*I., 4 904 ; V., 1 237 ; A., 74,77 % ; E., 1 004.*
Stéphane Destruhaut, PS, 1 004 (100 %)... *ÉLU*

[Stéphane Destruhaut (PS) était seul en piste après le retrait du candidat communiste, Jean-Pierre Normand, arrivé en seconde position au premier tour. M. Destruhaut succède à Claude Lafranca (PS), vainqueur du RPR Alain Marsaud aux élections législatives, touché par la limitation du cumul des mandats.

*21 septembre 1997 :* I., 4 409 ; V., 1 935 ; A., 56,11 % ; E., 1 878 ; *Stéphane Destruhaut*, 907 (48,29 %) ; Jean-Pierre Normand, PCF, 312 (16,61 %) ; Bernard Descotes, RPR, 290 (15,44 %) ; Franck Peyrot, div., 147 (7,82 %) ; Bernard Dangan, FN, 129 (6,86 %) ; Marie-Claude Lainez, UDF, 93 (4,95 %).

27 mars 1994 : I., 5 039 ; V., 3 221 ; A., 36,07 % ; E., 2 942 ; Claude Lanfranca, PS, 1 899 (64,54 %) ; Camille Geutier, RPR, 1 043 (35,45 %).]

***SEINE-SAINT-DENIS***
***Canton du Blanc-Mesnil (second tour).***
*I., 23 577 ; V., 7 332 ; A., 68,90 % ; E., 6 946.*
Hervé Bramy, PC, adj. m. du Blanc-Mesnil, 4 158 (59,86 %)... *ÉLU*
Yves Baudouin, FN, c. r., c. m. du Blanc-Mesnil, 2 788 (40,13 %).

[Opposé à Yves Baudouin (FN), le candidat du Parti communiste, Hervé Bramy, a emporté le siège laissé vacant par le maire, Daniel Feurtet (PCF), devenu député après la nomination au gouvernement de Marie-George Buffet, dont il était le suppléant.

*21 septembre 1997 :* I., 23 577 ; V., 6 469 ; A., 72,56 % ; E., 6 369 ; *Hervé Bramy*, 1 831 (28,74 %) ; Yves Baudouin, 1 647 (25,86 %) ; Alain Ramos, PS, adj. m. du Blanc-Mesnil, 1 214 (19,06 %) ; Marc Boulanger, RPR, c. m. du Blanc-Mesnil, 1 191 (18,70 %) ; Jean-Yves Souben, Verts, adj. m. du Blanc-Mesnil, 360 (5,65 %) ; Salvador Pancorbo, PRS, 126 (1,97 %).

27 mars 1994 : I., 24 013 ; V., 12 792 ; A., 46,72 % ; E., 12 336 ; Daniel Feurtet, PC, m., 6 101 (49,45 %) ; Alain Ghozlan, UDF, 3 784 (30,67 %) ; Yves Baudouin, FN, c. m., 2 451 (19,86 %).]

***SEINE-SAINT-DENIS***
**Canton d'Epinay-sur-Seine (second tour).**
*I., 22 131 ; V., 6 201 ; A., 71,98 % ; E., 5 896.*
Serge Mery, PS, c. r., adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 3 713 (62,97 %)... *ÉLU*
François-Xavier Sidos, FN, c. m. d'Epinay-sur-Seine, 2 183 (37,02 %).

[Arrivé largement en tête du premier tour devant le candidat du Front national, le premier secrétaire de la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis, Serge Mery (PS), succède au maire d'Epinay, Bruno Le Roux (PS), qui avait démissionné de son mandat après avoir été élu député. M. Mery retrouve le siège qu'il avait déjà occupé entre 1988 et 1992.

21 septembre 1997 : I., 22 131 ; V., 5 441 ; A., 75,41 % ; E., 5 349 ; Serge Mery, 1 817 (33,96 %) ; François-Xavier Sidos, 1 266 (23,66 %) ; Hervé Chevreau, UDF-RPR, c. m., 925 (17,29 %) ; Liliane Jondeau, PCF, 644 (12,04 %) ; Christophe Terras, AREV, adj. m., 328 (6,13 %) ; Pierre Tavares, ss. étiq., 193 (3,60 %) ; Jean-Claude Flandin, ss. étiq., c. m., 176 (3,29 %).

*29 mars 1992 :* I., 25 323 ; V., 12 993 ; A., 48,69 % ; E., 12 326 ; Bruno Le Roux, PS, 4 732 (38,39 %) ; Anne Roudaut, RPR, 4 191 (34,00 %) ; Philippe Seillon, FN, 3 403 (27,60 %).]

**MARTINIQUE**
**Canton de Rivière-Pilote (premier tour).**
*I., 8 721 ; V., 2 686 ; A., 69,20 % ; E., 2 582.*
Lucien Veilleur, MIM, 2 259 (87,49 %)... *ÉLU*
Georges Pastel, div. g., 295 (11,42 %) ; Guy Gulliver, div., 28 (1,08 %).

[Le candidat du Mouvement indépendantiste martiniquais, Lucien Veilleur, est élu dès le premier tour d'un scrutin organisé à la suite de la démission du président de son mouvement, Alfred Marie-Jeanne. Maire de Rivière-Pilote, M. Marie-Jeanne avait abandonné son mandat après son élection comme député de Martinique, en juin.

*22 mars 1992 :* I., 8 482 ; V., 6 047 ; A., 28,70 % ; E., 5 827 ; Alfred Marie-Jeanne, MIM, 5 365 (92,07 %) ; Georges Pastel, div. g., 315 (5,40 %) ; Alain-André Corzani-Euzebe, RPR, 147 (2,52 %).]



**DÉPÊCHE**
■ ***BUDGET*** **: l'ancien ministre du budget, Michel Charasse (PS),** estime que le projet de budget pour 1998 *« va dans le bon sens »*, mais ajoute qu'*« à part les cantines scolaires et le logement social rien n'améliore réellement le sort des plus pauvres »*. Dans un entretien au *Figaro* du 29 septembre, le sénateur du Puy-de-Dôme juge *« choquante »* la décision du gouvernement de rétablir les *« déductions accordées sans raison à une centaine de professions »*.

# M. Jospin recherche un « équilibre » entre la loi et la négociation sur le passage aux 35 heures

## Certains socialistes et M. Viannet (CGT) préféreraient une attitude plus ferme face au patronat

**Lionel Jospin, qui intervient lundi 29 septembre sur TF 1, a indiqué, samedi devant le conseil national du PS, qu'il ne se prononcerait à propos des 35 heures sur l'articulation entre la loi-cadre et la négociation que lors de la conférence nationale du 10 octobre. Dans *Le Parisien* du 29 septembre, Louis Viannet réclame une loi-cadre et une date-butoir au risque de provoquer des réactions *« particulièrement vives »*.**

**DOMINIQUE STRAUSS-KAHN**, qui s'exprimait dimanche 28 septembre au club de la presse d'Europe 1, a reconnu qu'il *« y a une discussion au sein du gouvernement »* sur les modalités du passage aux 35 heures (*Le Monde* daté 28-29 septembre). Mais le ministre de l'économie et des finances a refusé de se prononcer sur la nécessité ou non d'une loi-cadre. Un peu plus tard, sur France 3, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, a renvoyé dos à dos *« mesure couperet »* ou *« enlisement »*.

Devant le conseil national du Parti socialiste, réuni samedi 27 septembre, Lionel Jospin n'a pas parlé de la loi-cadre, prévue dans le programme du PS et reprise – avec mention d'une date-butoir sans autre précision – dans la motion de synthèse de François Hollande, premier secrétaire délégué, en vue du congrès de novembre. *« Il faut trouver un équilibre*, a assuré le premier ministre, *entre l'impulsion des pouvoirs publics – indispensable – et la libre négociation des partenaires sociaux. Nous allons le trouver. »* M. Jospin a donné des coups de patte à Jacques Chirac et au patronat. Au premier, il a fait observer à propos des emplois-jeunes qu'*« ils sont nombreux comme les jeunes et les familles à ne pas trouver ces emplois fallacieux »*. Il a jugé le second *« extrêmement négatif »*, *« ce qui ne veut pas dire*, a-t-il ajouté, *que les chefs d'entreprise le soient tous, y compris sur la question du temps de travail »*.

**« ENTRE DEUX RISQUES »**

Récusant les 35 heures tout de suite et payées 39 – *« ce serait un coût non supportable pour les entreprises et donc une décision anti-économique »* –, comme un passage aux 35 heures avec baisse des salaires – *« ce serait une mesure antisociale, une faute politique et un contresens économique »* –, le premier ministre a défini la difficulté de l'exercice : *« C'est donc entre ces deux bornes, ou ces deux risques, que nous devons proposer un chemin, une perspective et des espaces de négociation aux partenaires sociaux. »*

*Mais ce n'est qu'à la conférence* du 10 octobre que M. Jospin réservera aux partenaires sociaux, *« comme ils le souhaitent »*, *« la primeur »* de son arbitrage. Cette prudence n'a pas rassuré les socialistes. *« Tout a des limites, y compris le réalisme, fût-il de gauche »*, a lancé Henri Emmanuelli en refusant de faire des 35 heures *« une contrepartie de la flexibilité »*, *« frontière au-delà de laquelle se poseraient des questions très sérieuses aussi bien dans notre parti que pour l'ensemble de la gauche »*.

Inquiet de voir que l'on ne sortira de *« cette ambiguïté »* que le 10 octobre, M. Emmanuelli s'est interrogé : *« Et si ce matin-là, la motion qui porte aujourd'hui toutes mes espérances jaunissait d'un seul coup ? Cela poserait un sérieux problème. »*

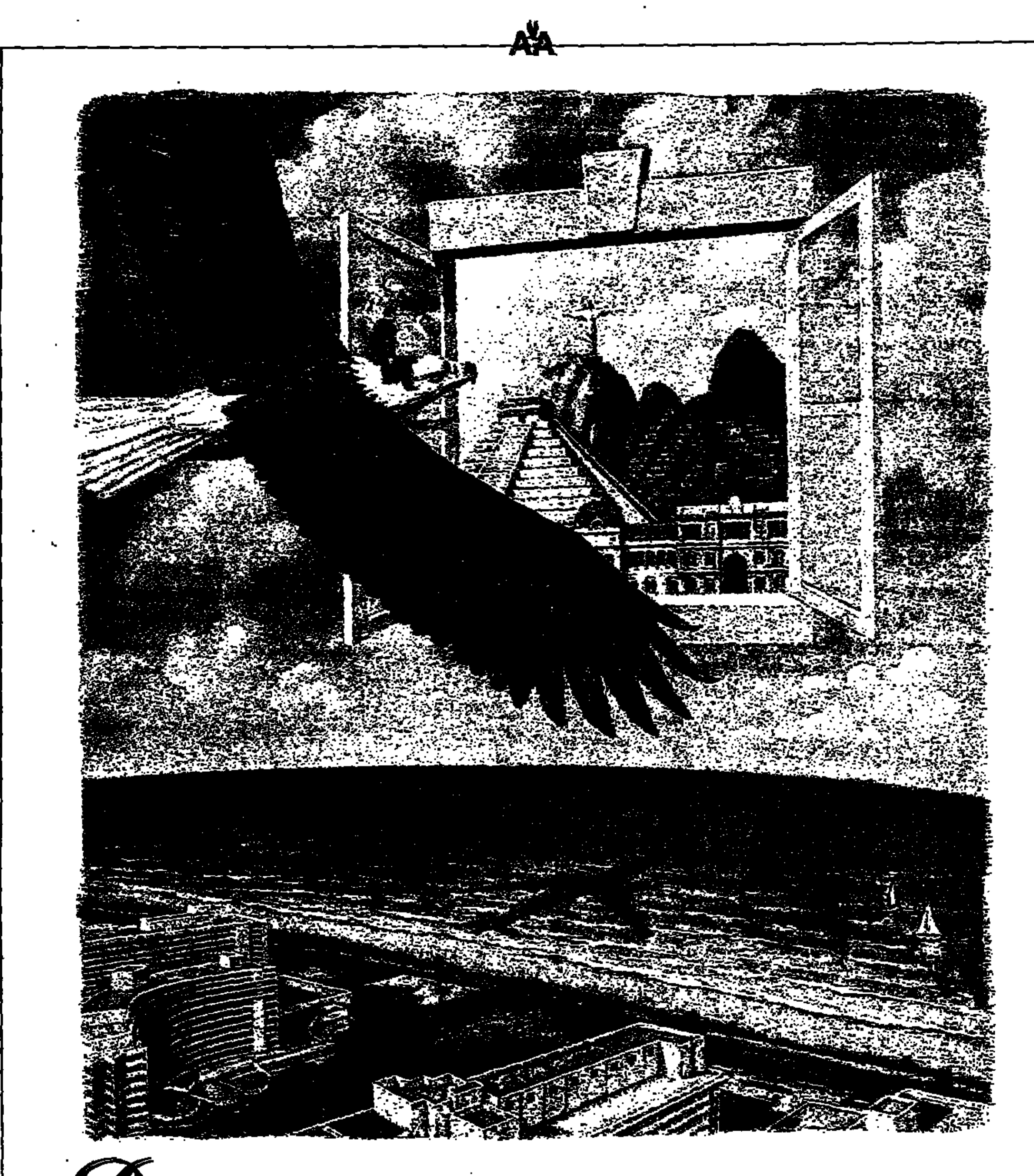
M. Hollande a averti le patronat que si la négociation *« était refusée par principe »*, les pouvoirs publics devraient *« légiférer »*. Mais il ne s'est pas avancé sur la date d'un passage aux 35 heures : *« Laissons cette conférence se tenir et on verra la bonne date-butoir. »* Le PS va lancer une campagne d'*« explications »* sur les 35 heures mais plusieurs responsables, à commencer par la Gauche socialiste favorable aux 35 heures tout de suite, ont plaidé pour un autre rapport de forces, *« pour aider à la mobilisation des salariés »*, selon la formule de Michel Debout.

**LOI-CADRE ET DATE-BUTOIR**

Dans *Le Parisien* du 29 septembre, Louis Viannet fait monter la pression. *« Il faut la loi-cadre*, affirme le secrétaire général de la CGT, *comme point de départ des négociations. Il faut ensuite une date-butoir, avec un bilan à mi-étape, pour que les négociations ne traînent pas pendant des mois et des mois. »*

Qualifiant le comportement du patronat d'*« absolument injustifiable »*, M. Viannet prévient que si la conférence du 10 octobre ne débouchait que sur *« des déclarations de bonnes intentions pour le futur (...) la déception et la désillusion seraient fortes »*.

*Michel Noblecourt*



**ÉDUCATION** Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, devait présenter, lundi 29 septembre, ses *« priorités et actions politiques »* pour les zones d'éducation prioritaire (ZEP). Mme Royal a précisé au *Monde* qu'elle s'en remettait à Lionel Jospin : *« On planifiera les moyens nécessaires et je les obtiendrai. C'est une priorité du premier ministre et j'en fais mon engagement politique. »* ● DANS UN RAPPORT INÉDIT consacré aux *« déterminants de la réussite scolaire dans les ZEP »*, deux inspecteurs généraux de l'éducation nationale tentent un bilan de cette politique de discrimination positive mise en œuvre il y a quinze ans. Globalement, c'est dans les ZEP qui accordent une priorité aux missions de l'école et à l'apprentissage que l'on enregistre le plus de succès. ● À ARGENTEUIL (Val-d'Oise), les enseignants confient leur crainte du misérabilisme.

# Le gouvernement cherche à relancer la politique en faveur des ZEP

## Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignememt scolaire, a présenté ses objectifs en faveur des zones d'éducation prioritaire, qui se révèlent être davantage des intentions que des mesures concrètes. Pour les moyens, elle déclare s'en remettre au premier ministre

À PEINE quatre mois après son arrivée rue de Grenelle, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a présenté à la presse, lundi 29 septembre, ses *« priorités et actions politiques »* pour les zones d'éducation prioritaires (ZEP). Sans modifier le principe de « discrimination positive » qui fonde les ZEP – donner plus à ceux qui ont moins –, Mme Royal a défini cinq axes qui lui semblent essentiels.

Le premier concerne la *« reconnaissance »* du travail effectué par les enseignants. Ceux qui exercent en ZEP bénéficient actuellement d'une indemnité de 6 200 francs par an et d'une bonification de « barème » qui accélère l'obtention d'un établissement lors d'une demande de mutation. La ministre souhaite que l'on repère les enseignants *« qui arrivent à sortir les élèves du trou noir »*, afin de leur proposer une accélération de carrière, un congé sabbatique, voire une autre forme de compensation, *« toutes les pistes étant ouvertes »*. Sur quels critères définit-on ces enseignants estimés plus valeureux ? Mme Royal reconnaît que l'évaluation des enseignants ne le permet pas dans sa forme actuelle et qu'elle requiert *« un travail de fond »*.

L'amélioration des carrières toucherait également les chefs d'établissement et les directeurs d'école, ces derniers devant davantage être déchargés de leur classe. Cette *« reconnaissance du métier »* est à revoir, elle aussi. Le pilotage du système, dont l'évaluation fait défaut, devrait être plus resserré : ainsi *« il conviendrait de définir des ZEP à taille humaine »*, tandis que le contour des zones serait *« révisable régulièrement »*. Un échelon national de gestion de la politique des ZEP sera créé à l'administration centrale lors de sa réorganisation. Le ministère est supposé *« engager une discussion ferme et volontariste »* avec les zones les moins performantes. Des *« tableaux de bord »* seront mis au point pour permettre aux recteurs de suivre avec précision l'évolution des ZEP.

Le deuxième axe concerne les relations avec les familles. *« Il faut,* déclare Ségolène Royal, *refonder ces relations, par exemple en utilisant les médiateurs, en essayant de combler le fossé culturel. »* Il est prévu de lancer une campagne sur la représentation des parents au sein de l'école.

En matière de santé, domaine charnière entre l'école et la famille, Mme Royal souhaite qu'une meilleure coopération s'engage avec les PMI (centres de protection maternelle et infantile), les municipalités, les caisses d'assurance-maladie, pour que la prévention *« ne se fasse pas seulement à l'école »*.

Au chapitre des *« priorités pédagogiques »*, la ministre a inscrit la scolarisation à deux ans. Il ne s'agit pas *« de mettre tous les* [enfants de] *deux ans du jour au lendemain huit heures par jour à l'école »*, mais de réfléchir à *« une transition douce entre la crèche et l'école »*. Les inspecteurs devront tout de même préparer *« un plan de rattrapage »* pour la scolarisation des tout petits. Pour la pédagogie proprement dite, Mme Royal demande que l'on favorise *« les contrats de réussite centrés sur les apprentissages »*, en particulier ceux qui touchent *« l'acquisition des langages »* et la lecture.

Le troisième volet s'intitule *« le décloisonnement »* et *« lutte contre le ghetto »*. Il invite à une vigilance particulière contre les stratégies d'évitement des parents qui aboutissent à la ségrégation des populations scolaires dans les établissements. Mme Royal préconise le renforcement des liens pédagogiques entre écoles et collèges. Des assises nationales des ZEP pourraient être organisées au printemps prochain.

Enfin, Mme Royal souhaite que les ZEP évoluent vers des *« réseaux d'éducation prioritaire »*, qui intégreraient des établissements jusque-là injustement exclus du dispositif : les personnels de santé ou les médiateurs pourraient *« travailler par bassins d'écoles, qui relèveraient d'un collège »*. Mme Royal ajoute que l'on *« ne peut pas dire aux ZEP qui réussissent que l'on va leur retirer leurs moyens. Il faut avoir le droit de réussir »*. Pour le financement de cette politique, Ségolène Royal s'en remet à Lionel Jospin. *« On planifiera les moyens nécessaires et je les obtiendrai. C'est une priorité du premier ministre et j'en fais mon engagement politique »*, nous a déclaré Mme Royal.

*Béatrice Gurrey*

### 9,8 % des collégiens

● 1982-1984. 380 ZEP ont été créées durant cette période, regroupant 8,5 % des élèves des écoles et 10,5 % des collégiens.

● 1990. 544 ZEP ont été instituées lors de la redéfinition de la carte en 1990 par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation. Depuis cette période, malgré des promesses répétées, cette carte n'a été modifiée qu'à la marge.

● 1997. 531 ZEP sont dénombrées aujourd'hui, auxquelles il faut ajouter 178 établissements classés *« sensibles »*. 805 établissements du second degré et 9,8 % des collégiens sont concernés. Dans le premier degré, 5 300 écoles ressortissent du dispositif, consommant 500 millions de francs en postes, 530 millions de primes et 45 millions de bonification indiciaire. On ignore les sommes consacrées aux ZEP pour le second degré.

● 1998. 18 millions de francs de crédits, dans le budget 1998, sont explicitement consacrés aux ZEP, mais Ségolène Royal a indiqué qu'elle pourrait plus largement redéployer les crédits pédagogiques en favorisant au besoin les ZEP.

# *La ZEP d'Argenteuil en butte au misérabilisme*

**UN GESTE DISCRET** de l'index, et le collégien qui dévalait en trombe l'escalier retire sa casquette. *« Tu sais que cet escalier est réservé à la montée ? »* Doublement pris en faute, Hichem bredouille et continue sa descente sur la pointe des pieds. Après cet incident menu, le chef d'établissement lève les yeux vers le plafond qui s'écaille. Le collège Claude-Monet d'Argenteuil (Val-d'Oise) est un bâtiment métallique, construit à la va-vite dans les années 70. Conçu pour durer dix ans, il est toujours là, après vingt-cinq ans d'expansion scolaire continue. A peu près refait dedans, lépreux dehors.

Dans la salle des profs, l'humeur est assez joyeuse. Un enseignant d'histoire-géographie montre à qui veut un rapport qu'il a rédigé après qu'un élève l'eut *« soudainement tutoyé, injurié en arabe, avant de* [le] *traiter de "pédé", "tu vas voir à la sortie"* [sic] ». D'abord demandée sur un ton *« obséquieux »*, une casquette confisquée par l'enseignant est à l'origine du conflit. Chacun jette un coup d'œil distrait aux photocopies du collègue, en expliquant que les faits sont *« inadmissibles »*. Mais on ajoute aussitôt : *« Il ne faut rien exagérer. Ce n'est quand même pas le lot global. Il n'y a qu'une petite minorité qui nous empêche de travailler. »*

Classé en ZEP (zone d'éducation prioritaire) dès la mise en œuvre de cette politique au début des années 80, le collège a *« failli perdre le label en 1991 »*, lors de la relance des ZEP par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation. *« Dans le cadre de la politique de la ville, on avait ravalé quelques murs dans le quartier et cela suffisait »*, explique un ancien. *« On s'est battus avec le rectorat et on a gardé le classement ZEP »*, ajoute un autre. Aujourd'hui, la dalle d'Argenteuil, à cent mètres du collège, est promise à la démolition. *« C'est l'habitat qui commence à dire qu'on est dans la ZEP »*, estime un prof. *« La société a déjà parqué les gens dans certains endroits, c'est ça qui crée la ZEP »*, renchérit un autre.

**« MÈRE TERESA EN ZEP, C'EST LA CATA »**

Philippe Campet, un professeur de lettres de trente ans, ne se sent guère découragé. Possible figure du hussard noir moderne, il dit tranquillement avoir *« choisi la ZEP parce que c'est le seul endroit qui donne un peu de sens à* [son] *travail »*. Le parcours ? Deux ans au Val-Fourré à Mantes-la-Jolie après le capes, deux ans en Afrique, et, depuis cinq ans, la ZEP d'Argenteuil. *« J'ai postulé au mouvement particulier des établissements classés sensibles. Cela fait partie des petites avancées, une petite brèche dans le mammouth »*, dit-il. Spontanément, il invite dans sa classe. Ce sont des cinquièmes, à l'image de l'établissement, qui compte trente-trois nationalités. Au programme de l'heure, un poème difficile de Supervielle, *alter ego*. *« S'il n'y a pas de rimes, alors c'est de la prose, comme M. Jourdain ? »*, interroge Francis. Sur la table, une pile de livres : *La Farce de maître Pathelin*, que les élèves devront acquérir pour 17,20 francs. *« Je sais bien que j'écorne le principe de gratuité,* dit Philippe, *mais ce serait regrettable qu'ils n'aient jamais un livre à eux. »*




Lors d'une pause, parlant des élèves, un professeur d'anglais confie : *« Les jours où l'on n'est pas en forme, ils le sentent et ils nous bouffent. » « Pas plus ici qu'ailleurs »*, rétorque un de ses collègues, qui dit *« avoir gardé un souvenir épouvantable de la morgue des élèves dans un collège de centre-ville »*. Philippe hésite : *« C'est formidable l'idée de la réparation, donner plus, mais cela veut dire qu'on est "moins". C'est cette idée-là avec laquelle je ne suis pas d'accord. »* Patrice Lamoriette, jeune professeur de maths, avoue sans détours *« être là pour les avantages matériels »*. Mais quand on lui demande combien il gagne en plus, à être en ZEP, il ne sait que répondre. Il ajoute : *« Je voulais avoir une expérience forte pour commencer. Je me suis dit que ce serait un apprentissage puissance dix. J'ai été servi. »* Des regrets, une envie de partir ? Du tout.

A la maternelle Paul-Eluard, trois cents mètres plus loin, Claude Gerson, directeur d'une école de quatre classes, a choisi de réfléchir aux relations avec les parents. Le travail de la semaine avec les enfants est affiché et expliqué dans le couloir, comme un menu de cantine. *« Il ne peut pas y avoir d'enfants et de parents citoyens à l'école s'ils ne savent pas ce que l'on attend d'eux. Le temps est révolu où l'on pensait qu'il suffisait de faire un couscous avec les parents pour résoudre tous les problèmes. »* Quant à Stella Bucheny, enseignante dans l'école primaire voisine, elle fulmine contre le misérabilisme : *« Mère Teresa en ZEP, c'est la cata »*, résume-t-elle à sa façon abrupte. *« L'enjeu, c'est le niveau, il faut que l'on rejoigne le groupe de tête »*, assène-t-elle. Et de regretter le manque d'évaluation, le gâchis d'argent, l'absence de contrôle réel. *« Est-ce que l'on est sûr, à chaque fois, que les crédits versés serviront aux enfants et pas à acheter un ordinateur pour le bureau d'un directeur ? »*, demande-t-elle.

*B. G.*

# La nécessité d'un recentrage sur les missions de l'école

**ENFANTS CHÉRIES** de la gauche, les ZEP (zones d'éducation prioritaires) ont symboliquement marqué l'action d'Alain Savary, ministre de l'éducation nationale de l'alternance, en 1981. Décidées dans leur principe dès cette date, elles sont mises en œuvre l'année suivante. *« Pour la première fois dans l'éducation nationale, et même dans le service public, une stratégie inégalitaire était employée dans un objectif d'équité »*, rappellent Catherine Moisan et Jacky Simon, dans un rapport inédit de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) sur *« les déterminants de la réussite scolaire dans les ZEP »* qu'ils viennent de remettre à Ségolène Royal.

Le principe de cette politique a été caricaturé d'une formule mille fois répétée : *donner plus à ceux qui ont moins*. Son objectif ? La correction des inégalités sociales par l'attribution de moyens supplémentaires aux établissements des quartiers difficiles, où sévit plus qu'ailleurs l'échec scolaire. Autrement dit, une forme de « discrimination positive ». Mais le mirage *« pédagogico-budgétaire »*, selon l'expression de Patrick Bouveau et Jean-Yves Rochex dans *Les ZEP entre école et société* (Hachette éducation, CNDP, 1997), *« qui consiste à penser que plus de moyens est une condition suffisante pour résoudre les problèmes d'échec scolaire »* s'est assez rapidement évanoui. Ce devait être *« le laboratoire du changement social en éducation »*. Ce n'est, souvent, qu'un concentré de difficultés où point la lassitude. Depuis quatre ans, le silence ministériel et la baisse des crédits ont ajouté au découragement.

**PERSISTANCE DES AMBIGUÏTÉS**

En quinze ans, la politique des ZEP a fait l'objet de trois relances successives sans que soient levées ses ambiguïtés. Dès 1984, les directions indiquées par Jean-Pierre Chevènement – l'évaluation et le bilan, le recentrage pédagogique, le rapprochement entre l'école et le quartier – sont pertinentes. Mais elles ne trouvent pas d'échos satisfaisants. Lionel Jospin y ajoutera en 1990 la nécessité de structures de pilotage, d'une démarche de projet, la programmation et la gestion des moyens, la coordination avec la politique de la ville. De bonnes intentions aujourd'hui quasiment évaporées.

Dans le même temps, la dégradation des conditions socioéconomiques, en particulier l'aggravation du chômage et la montée de la violence, s'est répercutée durement dans les ZEP. L'idée, communément admise, est que, sans ces dernières, la scolarité de quelques milliers d'enfants aurait été un naufrage auquel ils ont échappé.

Quinze ans d'existence et un peu moins de recherches ont permis de cerner les travers et les défauts de perspective des ZEP : contrairement à la démarche proposée par M. Jospin, c'est une logique d'actions et non de projet général qui y prévaut presque toujours. Ainsi, les promoteurs de *« telle ou telle action argumentent a posteriori pour* [la] *justifier et bien souvent pour en obtenir le financement et/ou la reconnaissance institutionnelle »*, comme le font observer les auteurs de *La Scolarisation de la France* (éditions La Dispute, sous la direction de Jean-Pierre Terrail, septembre 1997, 250 pages, 125 francs). La plupart du temps, il s'agit de favoriser la maîtrise de la langue, de projets culturels, d'aide aux devoirs, d'actions de « socialisation » des élèves, ou visant à l'amélioration des rapports avec les familles (mais très peu de projets de nature scientifique).

Conçues à travers le prisme unique du *« handicap socioculturel »* et de *« l'équation simpliste selon laquelle les enfants de pauvres ne sauraient être que de pauvres enfants »*, ces actions dédouanent en quelque sorte l'école de sa responsabilité dans la production de l'échec scolaire. Pis, elles brouillent le travail d'*« identification des difficultés propres »* à chaque élève. Elles se perdent dans le « faire » (un journal, un spectacle, une exposition), sans qu'il soit possible de savoir ce que les élèves en ont réellement appris. Est-il bien utile de programmer la *« récupération de vieux cartons, l'élaboration d'une charte de vie au collège en passant par l'organisation d'un cross de la ZEP ? »*, se demandent Catherine Moisan et Jacky Simon. Il y a un grand danger, également souligné par le rapport, à considérer la « socialisation » et les apprentissages comme deux domaines indépendants, l'une devant précéder les autres. Apprendre n'est-ce pas se socialiser ? Cette question en appelle une autre. Le métier d'enseignant est-il si différent dans les ZEP ?

**EXPLICATION DIFFICILE**

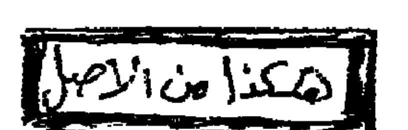
Aujourd'hui, personne ne sait exactement ce que coûtent les ZEP. Mais l'institution a au moins commencé à tenter de comprendre les raisons de leurs échecs et de leurs succès. Les inspecteurs de l'Igaen ont trouvé une corrélation entre la taille des ZEP et les résultats scolaires obtenus : plus la ZEP est géante, plus les résultats sont faibles.

A travers trente-six monographies, l'inspection a affiné son portrait. Ainsi, la ZEP de Colmar-Molière fonde sa solidité sur une longue tradition pédagogique inspirée de Freinet. Celles de Nantes-Dervallières ou de Lyon-Etats-Unis ont fait porter l'effort sur la scolarisation des enfants de deux ans. Mais aucun critère n'explique à lui seul l'échec ou le succès. *« Les ZEP qui ont évolué,* souligne le rapport, *vont toutes dans le sens d'un recentrage sur les missions de l'école, d'une priorité réaffirmée pour les apprentissages. »* Une de ses phrases claque comme un slogan : *« Pas d'enseignement au rabais pour acheter la paix. »*

Parfois, pourtant, certaines ZEP produisent *« des résultats étonnants »*, réussissant à maintenir l'équilibre entre la nécessaire stabilité de l'équipe pédagogique et son renouvellement. Mais elles n'en restent pas moins enfermées dans une logique territoriale de concurrence qui a déjà trié les *« bons »* et les *« mauvais »* élèves.

*B. G.*









# L'épiscopat s'attaque aux racines chrétiennes de l'antisémitisme

## Dans sa « déclaration de repentance » qui sera lue au camp de Drancy (Seine-Saint-Denis), l'Eglise de France déplore son silence sur la persécution des juifs sous le régime de Vichy

**Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, lira, mardi 30 septembre, à l'occasion du 57e anniversaire du premier statut des juifs adopté par Vichy (3 octobre 1940), au *mémorial du camp d'internement* de Drancy (Seine-Saint-Denis), une *« déclaration de repentance »* sur l'attitude de l'Eglise sous le régime de Vichy. Ce texte qui demande pardon à la communauté juive ne se contenta pas de déplorer les silences et les compromissions qui ont contribué, sous l'Occupation, à la persécution des juifs. Il dénonce les racines chrétiennes de l'antisémitisme. Le rapprochement entre l'Eglise et la communauté juive s'était amorcé à la fin de la guerre. Il faudra cependant attendre vingt ans pour que le concile Vatican II (1962-1965) renonce à la notion de *« peuple déicide »* et condamne solennellement toute forme d'antisémitisme.**

HISTORIENS et experts consultés au sujet de la *« déclaration de repentance »* qui sera lue au nom des évêques de France, mardi 30 septembre par Mgr Olivier de Berranger, au mémorial du camp d'internement de Drancy (Seine-Saint-Denis) s'affirment unanimement frappés par la netteté et la franchise du propos. Ils en font un acte majeur dans l'histoire de l'Eglise de France et une étape toute nouvelle dans le rapprochement avec la communauté juive amorcée dès l'après-guerre.

Ce document n'est pas seulement l'aveu des silences et des compromissions qui, dans le catholicisme, ont participé à la démission collective et contribué à la persécution. Il n'ignore pas les actes de courage qui se sont manifestés à partir des rafles de 1942. Mais sa force vient de la dénonciation des racines chrétiennes de l'antisémitisme. A côté de l'*« antisémitisme d'Etat »* reproché à Vichy, l'antijudaïsme pluriséculaire de l'Eglise fut à l'origine de la passivité, voire de la complicité constatée lors de la mise en œuvre des premières mesures discriminatoires du régime de Pétain. Dès les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, cet *« enseignement du mépris »* avait donné du peuple d'Israël une image tronquée et dégradante.

C'est lui que l'historien français Jules Isaac était allé dénoncer, en 1960, dans le bureau de Jean XXIII, ancien nonce à Paris. Au moment de lever l'audience, Jules Isaac avait demandé à Jean XXIII s'il pouvait en espérer une suite. *« Vous avez droit à plus que de l'espoir »*, avait répondu le pape qui, dès le début du concile Vatican II (1962-1965) et en dépit de puissantes résistances, avait engagé les changements qui suivront dans la catéchèse et la prédication de l'Eglise sur le judaïsme. A l'« enseignement du mépris », avait alors succédé l'« enseignement de l'estime ».

### DÉCLARATION DE SEELISBERG

C'est en 1948, que Jules Isaac avait, avec Edmond Fleg, créé l'Amitié judéo-chrétienne de France (ACJF), dont la charte était constituée par les « dix points » de la déclaration de Seelisberg (Suisse) où, pour la première fois, en 1947, une conférence internationale avait réuni des personnalités catholiques et protestantes pour examiner la responsabilité de l'enseignement chrétien dans l'extermination de six millions de juifs. La déclaration de Seelisberg proposait une refonte complète de l'enseignement, de la liturgie, de la théologie chrétienne, mais il fallut attendre près de vingt ans pour que le concile Vatican II renonce à la notion de *« peuple déicide »*, condamne solennement toute forme d'antisémitisme et reconnaisse le lien spirituel unique entre le peuple de l'Ancien et celui du Nouveau testament. Le concile est cependant resté muet sur la shoah et sur la création de l'Etat d'Israël que Paul VI, en visite en Terre sainte (1964), ne mentionnera pas une seule fois.

C'est à Paris aussi, dans la grande salle du consistoire central, en 1971, que s'était ouvert, sous la présidence du grand rabbin Joseph Kaplan, la première rencontre du Comité international de liaison entre les juifs et les catholiques. Toutes les grandes organisations juives à travers le monde, les experts du Vatican et de l'Eglise de France étaient réunis. Le silence et l'émotion étaient grands. *« Depuis vingt siècles, on n'avait jamais vu des juifs et des représentants de l'Eglise assis à la même table »*, avait raconté l'un des témoins, le Père Bernard Dupuy. Ce comité de liaison juifs-catholiques avait traversé toutes les crises, fourni une contribution décisive à l'amendement des textes catholiques et ouvert à Prague, en 1990, la voie à ce que le cardinal Cassidy, représentant le pape, appelera la repentance et la conversion (*teshouvo*).

Un autre événement-clé est, encore à Paris en 1973, la publication d'une déclaration de l'épiscopat sur l'Etat d'Israël, à l'initiative de Mgr Elchinger, la plus avancée à l'époque de toute l'Eglise. Au nom des persécutions subies, elle reconnaissait aux juifs *« le droit et les moyens à une existence politique propre parmi les nations »*. Le grand rabbin Kaplan avait alors déclaré qu'il s'agissait du *« plus beau jour de* [sa] *vie »*. Mais les chrétiens de gauche avaient crié au *« lâchage »* des Palestiniens et les pays arabes avaient violemment protesté contre l'Eglise de France. Il faudra attendre vingt ans pour que le Vatican reconnaisse officiellement à son tour l'Etat d'Israël.

Parmi les autres francs-tireurs du rapprochement judéo-chrétien, il y eut les cardinaux Decourtray et Lustiger. Mgr Decourtray, nommé archevêque de Lyon en 1981, avait réservé sa première visite à la colonie des enfants d'Izieu tragiquement déportés. C'est lui aussi qui, après l'arrestation en 1989 de Paul Touvier, avait créé une commission d'historiens, présidée par René Rémond, qui avait fait le constat accablant pour l'Eglise des complicités entre des institutions religieuses (couvents, presbytères, écoles) et la milice. La *« déclaration de repentance »* qui sera lue à Drancy engage aussi l'institution catholique dans son ensemble et, à ce titre, provoquera des remous comme au moment de l'affaire Touvier.

### RESPONSABILITÉ

Avec Théo Klein, alors président du CRIF, et René-Samuel Sirat, grand rabbin de France, avec Bernard Dupuy et Jean Dujardin, leurs experts pour les questions juives, les cardinaux Decourtray et Lustiger ont joué un rôle décisif dans le dénouement de la polémique créée par l'aménagement d'un carmel polonais dans le camp d'Auschwitz. A l'issue de négociations à Genève, en 1986-1987, ils ont fini par convaincre l'épiscopat polonais et le Vatican longtemps réservé (le pape mettra neuf ans avant d'intervenir) de la seule solution possible : le déménagement des religieuses polonaises et la construction d'un musée du souvenir.

La *« déclaration de repentance »* de Drancy parachève cette évolution par une reconnaissance de la responsabilité, théologique et politique, de l'Eglise dans la tragédie. Celle-ci va au bout de son autocritique, convaincue de la fragilité de ce rapprochement que deux polémiques récentes viennent encore d'illustrer : la traduction d'une Bible dite des communautés chrétiennes par deux prêtres français, inspirée par une lecture antijuive de l'Ancien Testament, et le scandaleux soutien apporté par l'abbé Pierre au livre révisionniste de Roger Garaudy. Ces deux initiatives avaient été désavouées à temps par les évêques de France. Ceux-ci aujourd'hui réclament une vigilance de tous les instants.

*Henri Tincq*

## *Le grand rabbin Sitruk loue « l'héroïsme » de l'Eglise*

**Au cours de la cérémonie annuelle à la mémoire des déportés, dimanche 28 septembre, à la synagogue de la rue de la Victoire à Paris, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a déclaré à propos de la demande de pardon de l'épiscopat français : *« Reconnaître son erreur est plus que du courage, c'est de l'héroïsme. Voilà pourquoi demain le pardon de l'Eglise de France nous ira droit au cœur. Il est le propre des croyants sincères. Il est empreint d'humilité. Il sera acte de fraternité. »* Le grand rabbin de France a évoqué *« tous ceux qui, bourreaux ou complices, ont laissé assassiner leurs frères humains dont le seul crime était d'être juif »*. *« Tous ? Non, ils étaient nombreux, humbles ou grands de ce monde, qui se sont battus pour rester des hommes à côté de leurs frères »*, a-t-il dit, en annonçant que le Consistoire central allait rendre hommage, le 2 novembre à Thonon-les-Bains, à tous les *« justes »* qui ont contribué à sauver des juifs durant l'Occupation.**

# Un chasseur a tué l'un des trois ours réintroduits dans les Pyrénées

*TOULOUSE*
*de notre correspondant*

Un chasseur a tué, samedi 27 septembre, Melba, l'un des trois ours slovènes réintroduits dans les Pyrénées l'an dernier. Jean-Philippe Gausserand affirme avoir été surpris, alors qu'il chassait seul, par l'apparition de cette ourse d'une centaine de kilos accompagnée de deux oursons. Il estime qu'elle était à un mètre de lui lorsqu'il a fait feu avec une arme de gros calibre (7,64 mm). L'enquête menée par le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Garonne semble confirmer ses propos.

Les forces de l'ordre ont tenté de retrouver la trace des oursons nés pendant l'hiver. Le cadavre de la femelle a été maintenu sur place dans la nuit de samedi à dimanche dans l'espoir d'attirer les petits à peine sevrés, qui n'ont guère de chances de survie à l'approche de l'hiver. Des mangeoires vont être installées dans la montagne, dans l'attente d'un ordre de capture.

Melba avait perdu, il y a quelques semaines, le collier émetteur qui permettait de prévenir les bergers et les chasseurs de ses allées et venues. *« Sans cela, elle serait encore probablement en vie »*, remarque André Rigoni, le maire de Melles, qui fut à l'origine de cette expérience de réintroduction d'ours. Pierre-Yves Quennette, le biologiste chargé des opérations de suivi, rappelle cependant que *« tout le monde »* savait où étaient Melba et ses oursons. Il avait organisé des réunions d'information avec les présidents des sociétés de chasse.

L'originalité de cette expérience reposait sur l'absence de toute contraintes réglementaires interdisant la chasse ou l'activité humaine dans des zones à ours. Aujourd'hui, la nécessaire coopération entre les écologistes et les chasseurs risque cependant de voler en éclats. L'association Artus, qui était chargée de capturer les ours en Slovénie, souligne la responsabilité collective des chasseurs. *« Ils ne tiennent pas leurs engagements, ils doivent être sanctionnés »*, note son président, Michel Clouet.

*Stéphane Thépot*



### DÉPÊCHES

■ **DISPARITION : le corps d'un enfant dans un état de décomposition avancée a été retrouvé, dimanche 28 septembre, par des chasseurs, dans une ancienne carrière près de Verblesles (Haute-Marne).** Le père de Corinne Fréquelin, neuf ans, disparue dans la région le 14 juin, a déclaré avoir reconnu les baskets et le bracelet de sa fille.

■ **HARKIS : une délégation représentant les six fils de harkis en grève de la faim à Paris a été reçue, samedi 27 septembre, à l'hôtel Matignon par Jacques Rigaudiat,** conseiller social du premier ministre. Les grévistes demandent toujours à s'entretenir avec Lionel Jospin en présence de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, au sujet de l'exclusion dont ils estiment être victimes depuis trente-cinq ans (*Le Monde* du 27 septembre).

■ **JEUNES : des Rencontres de la jeunesse auront lieu dans toute la France en octobre et en novembre,** et se clôtureront par une rencontre nationale, les 29 et 30 novembre, à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, à Marly-le-Roi (Yvelines). Selon Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, il ne s'agit pas *« d'une énième consultation »*, mais d'une initiative qui doit avoir *« des prolongements législatifs »* en 1998, notamment en matière de logement et de citoyenneté.

■ **RELIGIONS: 15 000 pèlerins ont participé à Lisieux (Calvados), dimanche 28 septembre,** à la célébration du centenaire de la mort de sainte Thérèse. Canonisée en 1925, Thérèse sera la plus jeune sainte élevée au rang de docteur de l'Eglise, le 19 octobre à Rome, par Jean Paul II.





# Quand Paris rejette ses déchets sur la banlieue

**Faut-il construire de nouveaux incinérateurs en Ile-de-France pour traiter des millions de tonnes d'ordures, quand, en 2002, les décharges auront disparu ? Dans le Val-de-Marne, élus et associations s'y refusent. Dominique Voynet s'interroge sur l'opportunité d'un important projet à Vitry-sur-Seine**

**DES DÉCLARATIONS** critiques de Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; un recours en annulation déposé par les élus Verts des Hauts-de-Seine devant le tribunal administratif de Paris ; deux autres en préparation dans le Val-de-Marne et dans l'Essonne. Si, à l'échelon national, l'élimination des déchets est, de plus en plus, un coûteux casse-tête (*Le Monde* du 17 septembre), à l'échelle de l'Ile-de-France, les plans départementaux de gestion des déchets ménagers provoquent depuis des mois de vifs débats.

De nouvelles et importantes implantations sont en effet prévues pour éliminer les montagnes de déchets que la région capitale produit chaque année : 5,137 millions de tonnes d'ordures ménagères et 5 millions de tonnes de déchets industriels banals (déchets provenant des artisans, commerçants et PME). Sur ce total, 41 % partent en décharge, 53 % sont incinérés, 3 % sont recyclés et 3 % affectés au compostage. Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (Syctom) table sur un taux d'incinération de 85 % à l'an 2000, d'où la nécessité de capacités supplémentaires.

Le Val-de-Marne est particulièrement touché : le conseil général prévoit la construction de deux gros nouveaux incinérateurs – le premier, d'une capacité de 415 000 tonnes, à Vitry, l'autre, de 205 000 tonnes, à Créteil. Ces derniers s'ajouteraient à trois usines existantes, Ivry, Rungis et Créteil, qui totalisent un tonnage de 840 000 tonnes.

### « LA POUBELLE DE PARIS »

Le 4 juin, l'assemblée locale d'Alfortville, sous la houlette de son maire, René Rouquet (PS), a voté à l'unanimité contre le projet de Vitry. Après une lettre adressée à ses administrés, les appelant à se mobiliser et à remplir les registres de l'enquête publique, le maire a annoncé l'organisation d'un référendum le 12 octobre. Le maire de Vitry, Paul Merciéca (PC), vient lui aussi d'appeler ses administrés à se prononcer contre l'incinérateur. Son collègue de Maisons-Alfort, l'UDF Michel Herbillon, farouche opposant à l'incinérateur, avait écrit à Corinne Lepage, ministre de l'environnement d'Alain Juppé, pour lui demander d'examiner le dossier d'un projet *« qui, s'il se réalisait, porterait gravement atteinte à la qualité du cadre de vie des Val-de-Marnais »*.

En refusant que leur département devienne *« la poubelle de Paris »*, les élus ont pris le relais de la fronde lancée voici quatre ans par le collectif Recyclons 94, regroupant les Verts, le Mouvement écologiste indépendant, Que choisir ? et des associations locales contre le plan départemental d'élimination des déchets : *« Le Val-de-Marne va détenir le record de France en termes de capacité d'incinération. Au total, le plan départemental des déchets prévoit que le* [département] *94 brûlera 1,5 million de tonnes d'ordures ménagères, dont moins de la moitié provient du département. Le reste, soit 770 000 tonnes par an, arrive des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et surtout de Paris »*, constate Frédéric Quoniam-Barré, responsable du collectif Recyclons 94.

Dans les autres départements franciliens, les plans départementaux ont planifié la construction d'incinérateurs capables de brûler au total plus de 3 000 kilotonnes de déchets (3 000 partent déjà en fumée dans les usines existantes). La liste des projets est longue : deux usines en Seine-et-Marne (Melun et Monthion) et un nouveau four à Monthereau et Saint-Thibault ; trois installations dans les Yvelines (Carrières/Poissy, Guerville et Thiverval) ; une usine en Essonne à Vert-le-Grand et deux nouveaux fours à Massy et Villejust ; deux incinérateurs dans le Val-d'Oise (Sarcelles et Cergy), plus une extension à Argenteuil ; une usine dans les Hauts-de-Seine (Gennevilliers) ; une usine en Seine-Saint-Denis (Tremblay) ; est prévue enfin la reconstruction de l'usine d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

A travers les protestations, c'est toute la gestion des déchets à Paris qui se trouve à nouveau posée. Au conseil de Paris, tandis que l'opposition PS-PC ne s'exprime guère sur la question, les Verts tentent en vain d'obtenir une remise à plat : *« Le département de Paris ne respecte pas la loi qui oblige tous les départements à élaborer un plan de gestion »* des déchets, souligne Martine Billard. Ce constat est partagé par la Fédération France nature environnement : *« Paris est le seul département de France à ne pas avoir de plan d'élimination des déchets, car il les expédie en banlieue »*, assène Liliane Elsen, responsable du réseau déchets. La Ville, qui n'a pas souhaité nous répondre, a en effet délégué cette responsabilité au Syctom, considérant *« qu'il était là pour ça »*, selon les termes de son président, Philippe Dominati (UDF-DL), conseiller de Paris.

Ce syndicat, qui regroupe quatre-vingt-sept communes sur cinq départements, doit éliminer 2,4 millions de tonnes de déchets. Confronté à l'échéance prévue par la loi du 13 juillet 1992, qui fixe à 2002 la fermeture des décharges pour les ordures ménagères, le Syctom cherche à satisfaire la demande de vingt communes, qui ne peuvent faire brûler leurs déchets, faute de place, dans les fours existants. *« Aujourd'hui, 461 000 tonnes partent encore en décharge, soit 20 % du tonnage total* [du territoire couvert par le Syctom], *c'est pour cela que nous construisons l'incinérateur de Vitry »*, assure M. Dominati.

### UNE FUITE EN AVANT

L'explication ne satisfait pas ses détracteurs, qui soutiennent que l'absence de politique de recyclage et de tri sélectif dans la capitale est en cause. *« Si Paris recyclait 20 % de ses déchets, comme cela est affiché dans ses documents, cela représenterait 600 000 tonnes d'économisées et on n'aurait pas besoin de construire Vitry et Créteil »*, affirme Martine Billard. La déléguée régionale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) va dans le même sens : *« La Ville n'équipe de poubelles pour le tri sélectif que les immeubles qui le demandent. Cela peut faire sourire quand on sait que toutes les autres communes le font sans poser la question. Promouvoir la collecte sélective nécessite une volonté municipale forte. Avec 3 % de recyclage, Paris est à la traîne »*, constate Dominique Collot.

Les écologistes mettent également en cause les calculs du Syctom, qui incluent dans les déchets ménagers les déchets industriels banals (DIB), c'est-à-dire ceux des artisans et commerçants de la capitale. Normalement, les producteurs de ces déchets sont responsables de leur élimination. De nombreuses communes assurent ce service, contre le versement d'une redevance spéciale.

A Paris, la mairie se refuse jusqu'à présent à faire payer les PME. *« Le maire n'a pas envie de se les mettre à dos, ce sont des électeurs captifs »*, affirme l'Ademe. Or l'organisme public a constaté que, lorsqu'une commune instaure une redevance spéciale, le tonnage de DIB a tendance à diminuer, les entreprises exigeant de leurs fournisseurs qu'ils reprennent leurs emballages.

Les industriels, de leur côté, réfléchissent sur l'utilisation des emballages et la possibilité d'en diminuer le volume. Autant d'arguments qui plaident en faveur d'une réflexion globale et volontariste des autorités municipales. La crainte de voir s'ériger des fours surdimensionnés alerte les associations, qui redoutent une fuite en avant pour rentabiliser les installations. Conscient du danger, le ministère de Mme Voynet réfléchit à une réorientation des plans départementaux : les préfets pourraient être amenés à revoir leur copie dans les prochains mois. Celles des départements de l'Ile-de-France sont déjà sur le bureau de Mme Voynet, saisie par ses amis Verts des Hauts-de-Seine.

*Sylvia Zappi*



## Mme Voynet veut développer les procédés écologiques

**LA GROGNE** des élus et associations du Val-de-Marne tombe à pic pour Dominique Voynet : la levée de boucliers qui accompagne le projet de construction d'une grosse usine d'incinération à Vitry va lui permettre d'illustrer sa méthode d'approche de la gestion des ordures ménagères. Depuis sa nomination, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a en effet été très claire sur ses objectifs : si elle maintient le cap inscrit dans la loi du 2 juillet 1992 (fermeture le 2 juillet 2002 des décharges publiques classiques), la ministre entend bien revenir sur les choix des élus locaux dans les plans départementaux d'élimination des déchets (PDED).

Ces plans, prévus au départ pour réorganiser la filière de gestion des déchets, de leur production à leur élimination en passant par leur valorisation, ont largement mis l'accent sur l'incinération : selon une étude du réseau Amorce, une association de collectivités locales spécialisée dans les déchets, les communes ont prévu un taux de déchets à incinérer de 65 % à 70 % du volume total à traiter.

Or ce mode de traitement – que la ministre ne veut envisager qu'une fois les autres solutions optimisées – n'est pas sans risque. L'incinération dégage des substances toxiques comme la dioxine et les furannes, considérés comme cancérigènes. Une étude récente du ministère de l'agriculture conclut à la présence de dioxine dans de nombreux laits et produits laitiers (*Le Monde* du 16 septembre). Le ministère a donc annoncé qu'un nouvel inventaire, plus sévère, des fumées émises est en préparation pour les incinérateurs.

Mme Voynet veut également, ainsi qu'elle l'a annoncé à La Baule lors des Assises des déchets ménagers, le 17 septembre, *« engager la révision* [des plans départementaux] *et la reprise de la concertation locale »* afin de renforcer le recyclage. Quant à l'usine de Vitry, la ministre a assuré au maire d'Alfortville qu'elle *« suivra*[t] *personnellement avec la plus grande attention l'évolution de ce projet, dont l'opportunité ne* [lui] *semble pas acquise »*.

*S. Z.*

### DÉPÊCHES

■ **BÉARN : François Bayrou (UDF-FD)**, député, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, et André Labarrère (PS), député et maire de Pau, ont présenté, vendredi 26 septembre, à Pau, les grandes lignes de leur projet de création du « pays de Béarn » (*Le Monde* du 15 avril). Les deux personnalités ont exhorté les élus de droite et de gauche et les représentants des milieux économiques, culturels, sportifs et associatifs à préparer ensemble *« ce pari sur l'avenir »*. – *(Corresp.)*

■ **LA HAGUE : de nouvelles analyses**, effectuées par l'université de Brême (Allemagne), indiquent d'importants rejets de plutonium et de strontium, dangereux isotopes radioactifs, à l'extrémité de la canalisation de rejet en mer de l'usine de retraitement de La Hague, a affirmé, dimanche 28 septembre, l'organisation écologiste Greenpeace. La Cogema a repris, samedi 27 septembre, ses opérations de détartrage (*Le Monde* du 27 septembre).

■ **ROISSY : une liaison TGV Cherbourg-Lille**, *via* l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, a été inaugurée, lundi 29 septembre, à titre expérimental jusqu'au 26 juin 1998. Cette liaison, un aller-retour quotidien (sauf week-end et jours fériés), permettra de rallier Lille depuis la Normandie en un peu moins de cinq heures. Elle assurera également la connexion de la Normandie avec le réseau TGV national nord et sud-est, ainsi qu'avec Londres par l'Eurostar et Bruxelles par Thalys.





## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– Après quelques mois d'immersion dans mon univers, me voilà arrivé dans votre *Monde*, à *Saint-Germain-en-Laye*, le 24 septembre 1997,

**Louis-Adrien.**

Anne et Patrice LAVISSE,
306 - Willingdon Road,
Eastbourne - BN20 9JT,
Grande-Bretagne.

---

**M. Jean-François BARSACQ**
et
**Mme, née Elisabeth MAYEUR,**
**Alexandre, Mathieu et Marion**
ont la joie d'annoncer la naissance, le 19 septembre 1997,

**d'Antoine.**

### Mariages

**Marie-Laurence et Clara-Louise**
sont heureuses d'annoncer le mariage de leurs parents,

**Alain BONHOMME**
et
**Jeanne-Marie BOIVIN,**

le 27 septembre 1997.

23, rue de Rocroy,
75010 Paris.

---

**Cécile TÉROUANNE**
et
**Stanislas FOURQUIER**
*sont heureux de faire part de leur mariage*, qui a eu lieu le 27 septembre 1997, dans l'intimité familiale.

4, rue du Jura,
75013 Paris.

### Anniversaires

– Cher

**Jean CAILLOUX,**

à l'aube de votre trentième anniversaire parmi vos mille amis de Publicis, vous avez choisi de vous consacrer au « Monde ».

Nous qui avons eu la chance de vous rencontrer sur ce parcours fait d'échanges, de confiance et de fidélité, nous qui avons été vos compagnons et vos complices, nous vous remercions de ces années précieuses.

Bonne route, Jean, nous ferons en sorte qu'elle soit jalonnée de nos retrouvailles.

### Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Ancel,
*M. et Mme Jean-Charles Sacotte,*
*leurs enfants et petits-enfants,*
La famille Garnaud,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Suzanne BAUDOUIN,**
**née ANCEL,**
*ancien professeur de lycée à Paris,*

survenu le 26 août 1997, dans sa centunième année.

La défunte avait fait don de son corps à la Faculté de médecine.

32, rue Cassette,
75006 Paris.
10, boulevard de Belgique,
98000 Monaco.

---

**Hervé BLÉAS**

est décédé accidentellement, à cinquante-neuf ans, lors d'un stage de plongée à *Dahab – golfe d'Aqaba (Egypte)*, le 18 septembre 1997.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à La Bernière-en-Retz, le 30 septembre, à 10 h 30.

3, place de la République,
44200 Nantes.



– Catherine Butaud,
son épouse,
Antoine Butaud,
son fils,
Jeanne Butaud, sa mère,
Jean Philippe et Marie Sylvia Butaud,
Laurence et Martin Robain,
*Gilles* Butaud
et leurs enfants,
Antoinette Coldefy,
sa belle-mère,

*ont la douleur* de faire part du décès de

**Michel Antoine BUTAUD,**

survenu le 22 septembre 1997, dans sa *cinquante-septième année.*

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montmartre, le vendredi 26 septembre, dans la plus stricte intimité.

---

– M. et Mme Michel de Dehn,
Mme Elisabeth de Dehn,
M. et Mme Philippe de Dehn.

Charles, Alice, *Sébastien, Gabriel* et Aude, Lucie, Lise, Julie, Arthur, Laure, Chloé,

Et toute la famille,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**Mme Marie-Louise de DEHN,**
**née HURET,**

survenu le dimanche 21 septembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

En respect de ses dernières volontés, Mme de Dehn sera incinérée.

La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e, ce lundi 29 septembre.

6, rue Camille-Corot,
91440 Bures-sur-Yvette.
6, Grand'Rue,
38610 Gières.

---

– Claude Garabiol,
son épouse,
Nathalie, Nicolas, Laurent, Véronique,
ses enfants,
Robert et Geneviève *Garabiol*,
ses parents,
Alain et Maguy Garabiol,
Dominique et Anne Christine Garabiol,
Philippe et Lilya Garabiol,
ses frères et belles-sœurs,
et leurs enfants,
Guy et Françoise Lambret,
ses beaux-parents,
et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur* Bernard GARABIOL,**

le 20 septembre 1997, à l'âge de cinquante et un ans.

*La cérémonie religieuse et* l'inhumation ont eu lieu à Mont-de-Marsan, le 23 septembre 1997.

---

– *Martine Riou, née Latarjet,*
son épouse,
Catherine et Bertrand Labrusse,
Dominique et Pierre de Poret,
Claudine Riou,
Tom et Véronique Riou,
*Robert et Catherine Riou,*
Pascal et *Frédérique* Riou,
ses enfants, ses gendres et ses belles-filles,
ses dix-sept petits-enfants et ses trois arrières petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer que le

**docteur Jean RIOU,**
ancien chef de service
à l'hôpital d'Aix-en-Provence,
chevalier de la Légion d'honneur,
*officier de* l'ordre national du Mérite,

a quitté ce monde dans sa quatre-vingt-huitième année, le 27 septembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), ce 29 septembre, à 16 h 30.

*« Il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père. »*
Jean, XIV-1.

La Bosque Sainte-Croix,
Route de Coutheron,
13770 Venelles.



– Ecully, Charbonnières, Paris, Rezé.

Magdeleine,
son épouse,
Olivier *et Elisabeth*,
Bertrand et Pascale,
Guillaume et Véronique,
ses enfants,
Céline et *David*, Samuel,
Tristan et *Maxime*,
ses petits-enfants,
Les familles Robert,
Baudrier, Dunand,
Gaviard, *Rougier*, Démoris,
Allix,
Et alliées,
ont la tristesse de faire part de la disparition, dans sa soixante-dixième année, du

**docteur**
**Jacques-Michel ROBERT,**
professeur émérite des universités,
doyen honoraire
de la faculté de médecine Lyon-Sud,
ancien chef
du service de génétique
de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Les *obsèques* ont *eu lieu à Ecully*, le 24 septembre 1997, dans l'intimité familiale.

*« Ce jour-là, le soir venu, Jésus dit à ses disciples : passons sur l'autre rive. »*
Marc IV, 35.

### Communications diverses

– **L'hébreu moderne/biblique** pour tous en dix séances ou à distance. Stages express individuels du professeur J. Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.



– *Jean Trilles,*
Laurent et Sylvie,
Isa et David,
Marie, Pierre,
son mari,
*Ses enfants,*
Et ses premiers petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Christiane TRILLES,**
*ancienne directrice*
de l'école Sainte-Clotilde,

*survenu à Paris, le 16 septembre 1997.*

Comme elle l'avait souhaité, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité de *son village natal, au pied du massif des* Albères, en *terre catalane.*

Nous sommes fiers d'elle et de son long combat courageux contre un cancer qui a fini par la terrasser.

Nous l'aimions éperdument...
Nous l'aimerons longtemps encore.

211, avenue Gambetta,
75020 Paris.

---

– *Philippe Devise*
fait part de la mort de

**Roger WYBOT,**
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
*fondateur* de la DST.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er octobre 1997, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, suivies de *l'inhumation au cimetière de Livry-*Gargan (Seine-Saint-Denis).

De la part de
Jean-Claude Delépine,
René Bonnard,
*Patrick Coiffard,*
André Guenon,
ses amis très proches,
Alain Montarras,
Edgard Tupet Thomet,
anciens collaborateurs et amis,
Robert Leca,
son cousin germain.

44 *bis*, boulevard Suchet,
75016 Paris.

(*Le Monde* daté 28-29 septembre.)

### Messes anniversaires

– En souvenir de

**Yves HELLER,**

*décédé le 26 septembre 1996.*

Une messe sera célébrée le vendredi 3 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

### Avis de messe

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, à la mémoire de

**Geneviève, Zenoide, Florence**
**BOUNIN,**

le vendredi 3 octobre 1997, à 18 h 30.

---

– Messe à la mémoire de

**Philippe ROSSILLON,**

décédé le 6 septembre 1997.

L'Union latine,
Et tous les amis de Philippe Rossillon,
vous convient à une messe *célébrée* en l'église Saint-Louis des Invalides.

Mercredi 1er octobre, à 18 heures.

### Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, disparaissait *subitement, le 29 septembre 1987, le*

**docteur Michel TILLET**

que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

*« Les morts sont des invisibles, ils ne sont pas des absents. »*
Saint Augustin.

30, rue Neuve-Bourg-l'Abbé,
14000 Caen.

### DISPARITION

■ **JIMMY WITHERSPOON**, *chanteur américain, est mort, jeudi 18 septembre, à Los Angeles. Né James Gurdon, le 8 août 1923*, Jimmy Witherspoon débuta sa carrière dans le blues auprès du pianiste Jay McShann, au milieu des années 40. C'est l'énorme succès de son *Ain't Nobody Business*, en 1949, qui le propulsa en tête des classements du rhythm'n'blues, un genre qu'il adopta avant que la vague du rock'n'roll, au milieu des années 50, ne le dépasse. En 1959, invité au Festival de jazz de Monterey, il connut de nouveau le succès et devint durant quelques années une référence dans le jazz où étaient appréciés son expressivité, le découpage de son phrasé et sa puissance vocale. Au milieu des années 60, il enregistra des chansons plus pop. Homme de spectacle reconnu, il enchaîna ensuite des tours de chant sans surprises, constitués de ses succès et des thèmes les plus fameux de la musique populaire noire américaine. Atteint d'un cancer de la gorge, il avait dû restreindre ses activités, mais continuait de monter sur scène dans des clubs ou des festivals.

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 septembre sont publiés :

● **Sang** : un décret relatif aux modalités de fixation et de versement de la dotation exceptionnelle du Fonds d'orientation de la transfusion sanguine, prévue par la loi du 28 mai 1996 portant diverses mesures d'ordre sanitaire, social et statutaire ; un arrêté fixant le montant de cette dotation à 50 millions de francs.

PORTRAIT



PIERRE CHIQUELIN PHOTOGRAPHE

# Jacques Calvet seul contre tous

**Le président du directoire de PSA quitte ses fonctions le 30 septembre. D'un groupe au bord de la faillite, à son arrivée en 1982, il a fait un constructeur automobile rentable au prix d'une politique sociale discutée ; mais ce grand commis de l'Etat n'a jamais pu assouvir sa passion pour la politique**

« IL est en train de rater sa sortie », observe mi-désolé, mi-ironique, un haut dirigeant du secteur public qui a travaillé naguère sous ses ordres. Le 30 septembre, Jacques Calvet prend sa retraite. Après quinze ans de règne, il va quitter le groupe PSA Peugeot-Citroën sans tambour ni trompette. Le PDG a interdit toute manifestation en son honneur. Lui qui maniait si bien naguère la menace de démission ne supporte pas de se voir bientôt réduit à l'inactivité. Comme Lee Iacocca, l'ancien patron de Chrysler, il a même tenté de s'accrocher à son fauteuil. Mais les Peugeot, pour une fois intraitables avec lui, ont refusé de réviser les statuts de PSA afin de lui permettre de proroger son mandat ainsi qu'il le souhaitait. Et, comme pour se venger de quinze ans d'absolutisme, ces ingrats se font tirer l'oreille pour le nommer au conseil de surveillance, selon la tradition de la maison pour ses anciens présidents.

La retraite, Jacques Calvet la redoute plus que tout, car elle va le priver de *« la drogue de la décision »*, confiait-il récemment, et surtout d'une tribune pour défendre ses idées. Il part au moment où triomphe ce qu'il a toujours combattu : la gauche, Maastricht, la monnaie unique, la réduction du temps de travail… et alors que le diesel, fer de lance dont il a doté PSA, a rarement été autant attaqué. Difficile, dans ces conditions, de l'imaginer consacrant ses journées à tailler ses chers rosiers, au côté de Françoise, son épouse adorée, dans leur résidence secondaire de Veulettes-sur-Mer, en Normandie.

M. Calvet laisse à son successeur un groupe à l'image du patron qu'il fut : irréprochable du point de vue financier, mais inachevé sur le plan de la stratégie. Mais le vrai bilan du PDG est peut-être à chercher ailleurs que dans l'entreprise. Son testament est politique, au sens étymologique du terme. Rarement patron aura à ce point marqué son époque. Son ombre a plané sur le patronat français et même sur la vie politique du pays tout au long des années 80 et des deux septennats de son ennemi juré, François Mitterrand.

Lorsqu'il entre chez Peugeot, en mai 1982, à cinquante ans, la gauche est au pouvoir depuis un an. L'ancien directeur de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing qu'il est s'est fait débarquer quelques semaines plus tôt de la présidence de la BNP. Précurseur ou indécrottable conservateur, il n'a cessé de proclamer son opposition aux nationalisations. Chez Peugeot, il prend d'emblée à bras-le-corps les problèmes pour tirer le groupe du gouffre au bord duquel il vacille. *« Nous étions virtuellement en dépôt de bilan tous les matins »*, se souvient un ancien. PSA perd en 1981 près de 2 milliards de francs avec un endettement supérieur à 30 milliards. Victime de sa boulimie mal contrôlée – il a racheté en 1974 Citroën et en 1978 Chrysler Europe –, le constructeur français est au seuil de graves restructurations. Un sujet explosif sous le nouveau pouvoir socialiste.

Le PDG se bat pied à pied avec ses ex-collègues banquiers pour obtenir de l'argent frais. Son rival, Jean-Paul Parayre, ne résiste pas longtemps à sa puissance de travail. En 1984, Jacques Calvet est nommé à sa place président du directoire. Commence alors une chevauchée triomphale qui culminera, au milieu des années 80, par une avalanche de distinctions, dont celle très prisée de « Manager de l'année » délivrée par *Le Nouvel Economiste* en 1985. D'un groupe au bord de la faillite, M. Calvet fera, au tournant de la décennie, l'un des constructeurs automobiles les plus rentables du monde.

Ce grand serviteur de l'Etat, qui a passé quinze ans dans les coulisses du ministère des finances avant de rejoindre, en 1974, une banque nationalisée, découvre les charmes du capitalisme privé et la formidable caisse de résonance qu'est l'automobile, secteur autrement médiatisé que la banque. Il devient l'un des patrons les plus en vue de la décennie 80. Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce catholique austère, toujours vêtu d'un costume trois pièces, qui se situe aux antipodes des « années fric ». En octobre 1988, consécration : il est le premier chef d'entreprise invité à l'émission politique d'Antenne 2 « L'heure de vérité ». Il y pulvérise les scores de popularité des meilleurs ténors politiques, réunissant 71 % d'opinions favorables à l'issue de l'émission.

Fort de ces succès médiatiques, Jacques Calvet commence à repenser ouvertement à sa passion jamais reniée : la politique. Il en a toujours rêvé. Déjà lorsqu'il dirigeait le cabinet de M. Giscard d'Estaing au ministère de l'économie, entre 1970 et 1974, on l'appelait le *« vice-ministre »*. Devenu président de la République, Giscard pensera à lui par deux fois pour un poste ministériel, mais il ne sautera pas le pas : M. Calvet s'est déjà forgé une réputation d'homme incontrôlable. Après 1988, François Mitterrand réélu, Jacques Calvet sort de ses gonds.

DU haut de son fauteuil de premier patron privé de France, il joue les contempteurs du régime, ciblant ses attaques de plus en plus précisément sur le président de la République, *« l'ignoble vieillard »*, dit-il de sa voie chuintante et sarcastique. Au grand dam des Peugeot, élevés, en bons protestants, dans le culte de la discrétion et qui ont surtout à cœur de vendre des voitures à tout le monde. En 1992, lors de la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht, M. Calvet rejoint Philippe Séguin dans le camp des « non ». Il est même approché par TF 1 pour affronter le président au cours du fameux débat télévisé qui précède le vote, mais l'Elysée met son veto. Sa conception du rôle de patron dépasse largement les frontières de l'entreprise. En ce sens, l'ancien grand commis de l'Etat l'est toujours un peu resté au fond de lui-même. *« Je ne suis pas un ultralibéral »*, se plaît-il à répéter. Ses idées, martelées à temps et à contretemps, souvent dans l'outrance, frappent parfois juste. En guerroyant contre les Japonais, il est l'un des premiers à soulever les problèmes à venir de la mondialisation. En stigmatisant *« l'Europe des technocrates »*, il pointe du doigt les carences futures du traité de Maastricht. L'homme a une vision très gaullienne de l'industrie. Cela l'amène souvent à s'ingérer dans les affaires des autres. Valeo garde un souvenir douloureux de l'interventionnisme de M. Calvet, mais c'est un peu grâce à lui que l'équipementier doit d'être toujours français aujourd'hui.

Les réalités de l'entreprise finissent cependant par le rattraper. En 1989, alors qu'il est au faîte de sa gloire – PSA dégage cette année-là son record de profits, à plus de 10 milliards de francs –, c'est la rupture, brutale. A l'automne, démarre à Sochaux et à Mulhouse une grève qui va précipiter le PDG du haut de son Capitole. Le patron s'arc-boute sur ses positions, refusant de lâcher un pouce de terrain aux grévistes qui réclament des augmentations salariales. *« Il lui manque une case sociale »*, dit un syndicaliste CGT.

JACQUES CALVET estime au contraire qu'il a, par sa résistance, sauvé la France d'un dérapage général des salaires. Il ne pardonnera pas à François Périgot, à l'époque président du CNPF, de l'avoir lâché, ni au PS, alors dans les affres de l'après-congrès de Rennes, d'avoir *« refait son unité sur* [son] *dos »*, après que *Le Canard enchaîné* eut publié sa déclaration de revenus. Le conflit quitte la « une » des médias au profit de la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Mais, pour Jacques Calvet, rien ne sera plus jamais comme avant.

Le PDG-star devient cassant, y compris avec ses pairs de l'automobile. En décembre 1990, les patrons des constructeurs européens démissionnent en bloc de leur lobby commun pour aller fonder, sans lui, une autre association. Ils sont las des vitupérations du patron de PSA qui, après avoir tempêté en vain contre l'adoption du catalyseur pour dépolluer les voitures, prétend maintenant bloquer les accords en cours de négociation entre Bruxelles et Tokyo pour une ouverture progressive du marché européen aux voitures japonaises.

Plus isolé que jamais, Jacques Calvet se cherche des boucs émissaires. Il tourne sa vindicte contre son homologue de Renault, Raymond Lévy. Celui-ci est coupable à ses yeux d'avoir obtenu la recapitalisation de la Régie, à hauteur de 12 milliards de francs. Pour Jacques Calvet, Renault est resté le symbole des dysfonctionnements de l'Etat-patron. Mais, surtout, le patron du groupe privé ne supporte pas de voir que son rival public réussit mieux que lui, tant en termes de qualité que de créativité. Tout oppose l'énarque Calvet et le polytechnicien Lévy. L'affrontement tourne à la haine lorsque M. Calvet, dans une tribune au *Monde*, parle de *« collaboration »* à propos de la bienveillance accordée aux Japonais par M. Lévy. *« C'est le mot de trop »*, commente celui-ci, qui a porté l'étoile jaune sous l'Occupation. Les deux hommes ne se parleront pratiquement plus.

La récession de 1993 fait plonger PSA dans le rouge. Obligé de retourner au charbon, Calvet remballe ses rêves de reconversion politique. Il rétablit la situation dès 1994. Mais l'avenir reste incertain. Brillant dans la phase de redressement financier, le PDG semble manquer de vision stratégique. En 1987, il avait assigné un objectif ambitieux à PSA : devenir le premier constructeur automobile européen à l'avènement du marché unique, en 1993. Faute d'une politique de croissance appropriée, PSA ne parviendra jamais à rattraper Volkswagen. Le nationaliste Calvet, qui maîtrise mal l'anglais, ne s'est jamais senti à l'aise à l'étranger. Sous son règne, Peugeot perdra définitivement l'Afrique, chasse gardée de la marque au lion du temps des 404, et se retirera des Etats-Unis et de Chine – où Citroën a, en revanche, mieux réussi. Sa ligne de défense ne varie pas : il veut être le patron qui aura refusé de délocaliser sa production pour préserver l'emploi en France. C'est oublier que l'internationalisation de Volkswagen ne l'a pas pour autant amené à fermer des usines en Allemagne.

Le Calvet animal politique est aussi sur le déclin. Il tente bien encore d'appâter son monde en affichant ses ambitions présidentielles. *« Si les Français me le demandaient, pourquoi pas… »*, lâche-t-il devant un parterre de journalistes médusés à Roland-Garros, en juin 1994. Mais son heure est passée. A la présidentielle de 1995, il se contentera de soutenir son *« ami »* Jacques Chirac – qui fut membre comme lui de la Cour des comptes, rencontré au début des années 60 dans le sillage de Georges Pompidou –, en rêvant en vain à un maroquin ministériel. Son ultime tentative de conjurer le sort vire au tragi-comique. Pris de cours par la dissolution de l'Assemblée nationale en avril 1997, Jacques Calvet tente d'arracher l'investiture du RPR face au jeune maire de Levallois, Olivier de Chazeaux. L'opération capote sans gloire face à la détermination du « tombeur » de Patrick Balkany.

Il reste au PDG à assurer sa succession. Difficile pour un autocrate comme lui. Il use ses dauphins les uns après les autres.

> Il part au moment où triomphe ce qu'il a toujours combattu : la gauche, Maastricht, la monnaie unique, la réduction du temps de travail… et alors que le diesel, fer de lance dont il a doté PSA, a rarement été autant attaqué

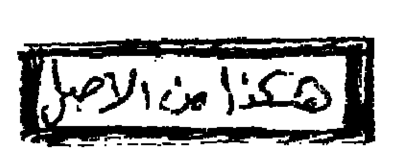
Jean-Yves Helmer, Frédéric Saint-Geours, Paul-Marie Chavanne ont tous, à un moment ou à un autre, pu se croire investis par le patron. Mais Jacques Calvet s'ingénie à diviser pour mieux régner. Ce sont finalement les Peugeot qui iront chercher Jean-Martin Folz chez Eridania - Béghin Say.

Cet X-Mines a l'habitude des tandems avec les patrons à fort caractère : il a successivement été l'adjoint de Didier Pineau-Valencienne chez Schneider et de Jean Gandois chez Pechiney. Jean-Martin Folz joue la montre, avec l'assentiment de Pierre Peugeot, membre du directoire et gardien des statuts de la maison. Bombardé numéro deux à la tête de la division automobile du groupe, il se gardera pourtant d'installer son bureau au neuvième étage de l'avenue de la Grande-Armée, pour éviter de voir Jacques Calvet y débouler en trombe comme il aime à le faire avec ses proches collaborateurs.

De son long règne chez Peugeot, M. Calvet *« espère laisser l'image d'un patron "social" et d'un homme de produit »*, affirment ses proches. L'homme ne doute décidément de rien : c'est sur ces deux terrains, précisément, qu'il est le plus critiqué. Ses détracteurs observent que le vrai bilan de Jacques Calvet chez Peugeot est d'abord patrimonial : embauché par la famille Peugeot, il l'a bien servie. Propriétaire d'un groupe au bord du gouffre en 1982, celle-ci contrôle toujours la minorité de blocage d'une entreprise qui a multiplié par près de trente sa valeur en Bourse.

Le PDG est d'autant plus vexé que personne n'ait tenté de le retenir. Mais après quinze années passées sous la poigne de fer de Jacques Calvet, le groupe automobile est décidé à tourner la page. Le patron le plus connu de France va sortir de Peugeot comme il y est entré : par une porte dérobée. *« De toute façon*, souligne un observateur en interne, *il n'est jamais parti de nulle part de son plein gré. Il a toujours fallu le pousser dehors. »*

***Pascal Galinier et Virginie Malingre***



**Gilbert Rouget**, ethnomusicologue

# « Je préconise l'ethnomusicologie d'urgence pour ces musiques de tradition orale »

## Pour ce pionnier qui a étudié, dans différentes parties du monde, les polyphonies les plus diverses, la musique est un tout et il faut l'exposer ainsi

**« Comment avez-vous découvert l'Afrique ?**

– J'étais devenu un peu par hasard archiviste au Musée de l'homme, au département d'ethnomusicologie dirigé par André Schaeffner. En 1946, un jeune documentariste, Noël Ballif, qui montait une expédition cinématographique en Afrique, m'a demandé de m'occuper du son. Son idée était d'enregistrer les musiques sur cylindre, afin que son frère, Claude Ballif, compose la musique du film d'après les originaux. Je suis allé voir Maurice Martenot, l'inventeur des ondes Martenot, pour prendre des leçons d'enregistrement sur disques. Le Conservatoire des arts et métiers a mis au point un équipement professionnel. Nous sommes partis ainsi pendant six mois chez les Pygmées du Moyen Congo *[le Congo Brazzaville]*, aux confins du Cameroun et du Tchad. Les disques étaient gravés en direct – ils étaient en aluminium et recouverts d'une mince pellicule de vernis, – nous avions 800 kilos de matériel. C'était une merveilleuse aventure, une vraie découverte, que finalement nous avons éditée en 1947 en 78 tours.

» Ma deuxième expédition africaine a été déterminée par ma rencontre avec le photographe et ethnologue Pierre Verger. En revenant d'Argentine, je me suis arrêté à Salvador de Bahia, sur les conseils de Claude Lévi-Strauss, qui s'est toujours beaucoup intéressé à la musique. Verger m'a emmené voir de superbes cérémonies de *condomblé [religion afro-brésilienne]*. Nous avons demandé à Théodore Monod, alors directeur de l'Institut d'Afrique noire (IFAN) de Dakar, de nous confier une mission conjointe en Afrique. Nous sommes ainsi arrivés tous deux au Dahomey *[le Bénin]* pour effectuer un programme de recherche sur les *vodoums* et *orixas*. J'avais parallèlement proposé à Monod de travailler sur un programme intitulé *Recueil des traditions orales dans les pays les plus menacés par la modernité*. Il avait accepté. A l'époque, on n'avait pas un sou. J'ai donc été aidé par la bibliothèque du Congrès de Washington, qui m'a donné des bandes magnétiques, par l'Unesco – un gros magnéto, – etc. Je suis allé de la Mauritanie à la Guinée, et j'ai ramené une énorme quantité d'enregistrements. Le magnétophone marchait à 76 centimètres par seconde, il était prétendument portable, mais en deux valises de 30 kilos chacune. J'avais un chargeur, un groupe électrogène, 100 kilos de batterie, une commutatrice, bref, il me fallait un camion.

**– Comment parveniez-vous à n'effaroucher personne dans ces conditions ?**

– Il n'y a pas de honte à dire que, dans ces conditions, l'ethnologie a logé dans les camions du colonialisme. Les ethnographes du bon temps étaient aidés par l'administration coloniale, sauf quand ils étaient en pétard, ce qui arrivait, à Michel Leiris notamment. Dans l'ensemble, nous avions des missions officielles. Aujourd'hui, mes collègues ont beaucoup plus de difficultés. Une jeune ethnomusicologue en mission chez les Bororos au Mali m'a raconté comment elle circulait à bicyclette et dormait par terre.

**– Dans *La Musique et la Transe*, vous dressez un panorama mondial des rites de possession. Cela suppose-t-il une sensibilité mystique ?**

– Je suis un athée militant, anticlérical et quarante-huitard. Je suis d'un rationalisme fervent. C'est la musique initiatique des *vodouns* du Bénin qui m'a intéressé. J'ai entendu un jour, dans la banlieue de Porto-Novo, une musique prodigieuse, chantée par des jeunes filles dans un silence incroyable, d'une seule voix, sans le moindre accompagnement même de battements de main. Je me serais cru à Solesmes, je n'en croyais pas mes oreilles. Des moines sont-ils venus ici apprendre cette musique à ces gens-là, me demandais-je ? Les initiations duraient alors cinq ou six ans. On venait y chanter les grandes actions de grâce aux divinités, apprendre la langue secrète, les danses, une certaine façon de se comporter, tout cela en vue de modifier profondément le comportement individuel, de former le caractère à l'ascétisme, à la maîtrise de soi. Aujourd'hui, on n'a plus le temps.

» Il y a eu la révolution au Bénin ; Mathieu Kerekou, président marxiste, a déclaré la guerre au féodalisme, au tribalisme et à la sorcellerie. Les couvents fétichistes en ont pris un coup, entre 1972 et 1980. Beaucoup ne s'en sont pas relevés. Il y a cette incroyable aventure d'une féticheuse, Yawo Rischa, devenue la camarade commissaire au peuple préposée aux cultures fétichistes, une femme extraordinaire, belle comme tout. Fille du Dieu Xango, elle a négocié un compromis avec Kerekou : le *vodoum* était reconnu, les couvents laissés en paix, moyennant quoi la durée des initiations était ramenée à quinze jours-trois semaines. Impossible d'apprendre en si peu de temps ces chants si compliqués, de chambarder la personne humaine par l'exercice de la possession. De même, au Vietnam des pans entiers de la culture musicale ont disparu. Là aussi, on a fait la chasse au passé, au rétrograde. Il n'y a pas eu que la colonisation française ou les bombes américaines, mais aussi la politique culturelle du gouvernement vietnamien face à ses minorités. Nous avons au Musée de l'homme des archives fabuleuses que mon collègue Hugo Zemp, en collaboration avec Tran Quan Hai et Pribislav Pitoeff, a éditées en CD et qu'ils vont présenter au sommet francophone de Hanoï en novembre. Quant aux Pygmées, ils sont honteusement exploités par les Africains locaux, leurs polyphonies n'existent plus que dans quelques îlots, et je doute que toutes les cérémonies soient conservées. Comment pourraient-ils se protéger des compagnies qui détruisent la forêt ? Sans parler du génocide des Indiens d'Amazonie, sans pitié, épouvantable.

**– Tout cela est-il perdu à jamais ?**

– Je peux passer pour réactionnaire, bien qu'ayant été d'extrême gauche pendant très longtemps, mais je prétends qu'il y a urgence à s'occuper de ces musiques profondément intégrées à la vie, à la génétique même de ces groupes ethniques encore protégés de la modernité, avant de s'intéresser aux métissages de la *world music*, par ailleurs fort intéressants. Il y a quelque chose de fondamentalement différent entre le métissage contemporain et celui qui s'est effectué tout au long des millénaires. De tout temps les gens ont voyagé. Si la musique traditionnelle a survécu au choc du métissage pendant si longtemps, c'est parce que d'abord il n'existait pas de diffusion massive comme aujourd'hui, et ensuite parce que les peuples étaient très attachés à leur identité musicale, à leurs différences, ce qui est aux antipodes de la *world music*.

» Quand je dis que la musique de mon bon roi de Porto-Novo *[Un roi africain et sa musique de cour. Chants et danses du Palais de Porto-Novo sous le règne de Gbéfa, 1948-1976*, CNRS, 1996*]* est authentique – les jeunes turcs de l'ethnomusicologie contestent la notion même d'authenticité –, c'est parce qu'elle est le résultat d'une très longue maturation locale, d'échanges avec des voisins placés sur un pied d'égalité et pratiquant le même genre d'activités musicales. Nous avons affaire à une évolution endogène, et non exogène. Je préconise l'ethnomusicologie d'urgence pour ces musiques de tradition orale, nées dans des univers clos, produites par le corps, des moyens mécaniques simples – membranes, cordes... – où l'on peut encore espérer débusquer une logique, un système, ce qui est le but de l'ethnologie, de l'ethnomusicologie ou de l'ethnolinguistique. Les musiques produites par la technologie industrielle échappent à toute contrainte, et il n'est plus question de trouver un quelconque système. Or, l'idée contemporaine de la déstructuration, peut-être un phénomène de mode, donne à croire que toute recherche d'une constante est vaine et illusoire.



DESSIN P. LOHNER

**– Quel rôle jouent les archives sonores, le musée, dans ce dispositif ?**

– Georges-Henri Rivière pensait qu'il fallait constamment montrer que le monde moderne était compénétré d'ethnologie, mais à mon avis cette bonne idée a entraîné des confusions. Le Musée de l'homme devrait être celui de l'histoire des civilisations anciennes. Quant aux archives sonores, elles peuvent être aussi le lieu de l'illusion. D'abord parce que cette musique n'est pas faite pour être écoutée en silence. Le disque la transforme en objet de conservation occidentale. Par contre, j'ai beaucoup milité pour le cinéma. J'ai fait quatre films avec Jean Rouch, précisément pour que la musique soit donnée dans son contexte. Le cinéma ethnomusicologique reste la grande affaire à venir. Ensuite, il y a des raisons techniques. Quand nous avons enregistré les 78 tours de l'expédition Ogooué-Congo, cela nous paraissait le gage de l'éternité. Aujourd'hui, il n'y a plus de machines pour les lire. Dans quelques dizaines d'années, le DAT et le son numérique seront périmés. Parfois tout se passe bien. Il existe des enregistrements effectués à l'Exposition universelle de 1900 qui ont été mis sur cylindre à l'époque, qui ont été recopiés aux Etats-Unis par Jean Schwartz *[chercheur au CNRS]* sur bande magnétique, et dont il a fait des disques compacts récemment.

**– Que pensez-vous de l'arrivée au Louvre des arts africains ?**

– Jacques Chirac a décidé que les arts premiers devaient aller au Louvre à la suite d'un conversation un peu âpre avec Henry de Lumley, directeur du Muséum d'histoire naturelle *[dont le Musée de l'homme dépend]*. Le président de la République lui a dit que considérer les arts primitifs comme des objets d'études ethnologiques était complètement ringard, presque raciste. Que c'était les priver d'une admiration universaliste. Or, le Louvre est un lieu qui parle à ses visiteurs un langage auquel ils sont habitués. Tandis que les arts premiers, ou primitifs, ont besoin, pour être compris, d'être mis en rapport avec les systèmes de parentés, la linguistique, l'écologie. Représenter ces civilisations uniquement par l'esthétique, c'est commettre une erreur fondamentale.

» Au Louvre, les masques africains sont isolés d'un rituel où la musique est fondamentale, puisque ils sont portés par des danseurs. Le masque n'est qu'un élément d'un spectacle total. Dissocier ces éléments est une forme d'impérialisme culturel. D'ignorance totale. C'est aller contre le mouvement des sciences humaines. Nous sommes en plein néocolonialisme culturel. »

*Propos recueillis par Véronique Mortaigne*

## La jeunesse d'esprit

**DYNAMIQUE**, infatigable, volontiers joueur, Gilbert Rouget appartient à la race des pionniers de l'ethnologie, dont le Musée de l'homme, à Paris, a été le creuset. En 1967, il prend la direction du département d'ethnomusicologie de l'établissement. Célèbre dans l'histoire de cette discipline, sa première mission sur le terrain, dite de « l'Ogooué-Congo », permet, en 1946, la découverte des polyphonies vocales des Pygmées.

GILBERT ROUGET

Pour l'Institut français d'Afrique noire et le Musée de l'homme, il réalise en 1954 le premier enregistrement de musique maure à Saint-Louis du Sénégal. En 1958, le Dahomey (rebaptisé Bénin en 1972) devient le terrain de recherches en profondeur. Il en tire, en 1996, *Un roi africain et sa musique de cour. Chants et danses du palais à Porto-Novo sous le règne de Gbèfa (1948-1976)*. Scientifique, il a beaucoup publié et mené des recherches théoriques, notamment avec Jean Schwartz.

Helléniste féru, qui trouve dans *le Phèdre* de Platon les sources théoriques des relations entre la musique et la transe, Gilbert Rouget sera à l'origine de la collection de disques du CNRS et du Musée de l'homme, l'une des meilleures du monde. Ami de Jacques Rivet, chez qui il rencontre Ho Chi Minh, de Pierre Verger, compagnon de route d'André Schaeffner, de Michel Leiris ou de Claude Lévi-Strauss, il ne déviera jamais de son credo : la musique est un tout, et il faut l'exposer ainsi. Avec Jean Rouch, il fondera donc le laboratoire audiovisuel de l'Ecole pratique des hautes études (Ve section, sciences religieuses). Ensemble, ils réalisent chez les Dogons le premier film synchrone à l'aide d'un équipement piloté au quartz (*Un film expérimental : Batteries dogon. Eléments pour une étude des rythmes, L'Homme* V-2 1965). Il dépassera les frontières de la recherche ethnomusicologique en publiant, en 1980, un ouvrage, préfacé par Michel Leiris et d'une grande richesse, *La Musique et la Transe. Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession.*

*V. Mo.*

**★ Le 11 octobre à 15 heures, à la Cité de la musique de Paris, Gilbert Rouget animera un forum musical, « Chants et danses initiatiques pour les Vodoun (Bénin) ».**

---

**Brendan O'Leary**, professeur à la London School of Economics

# « Dans le conflit nord-irlandais, le désarmement doit avoir lieu avant tout dans les esprits »

**« L'ouverture de négociations directes entre les principales parties au conflit nord-irlandais ouvre-t-elle une nouvelle phase dans l'histoire de la province après trois quarts de siècle de conflit entre catholiques et protestants ?**

– Elle indique en tout cas qu'un accord politique a de bonnes chances de voir le jour. Je ne puis toutefois m'empêcher de penser que l'on aurait pu en arriver là plus tôt, dès l'été de 1995. Mais le gouvernement de John Major, qui avait besoin pour sa survie parlementaire des voix du Parti unioniste UUP, n'a pas su faire preuve de la détermination nécessaire pour créer les conditions d'une négociation entre toutes les parties. Il faut reconnaître que toutes les idées qui se trouvent dans l'accord-cadre anglo-britannique viennent du gouvernement irlandais. Londres n'a fait qu'y répondre. La population unioniste était incertaine sur la manière de réagir au cessez-le-feu de l'IRA de 1994. Certains le considéraient comme une reddition et refusaient toute concession ; d'autres y voyaient un piège destiné à les entraîner dans des négociations dans lesquelles les deux gouvernements les auraient forcés à accepter une Irlande unie dont ils ne veulent pas. C'est pourquoi la communauté unioniste a refusé d'entrer dans des négociations après le premier cessez-le-feu.

» Après les élections de 1997 et le second cessez-le-feu, l'UUP et son chef, David Trimble, se sont trouvés face à un gouvernement Blair doté d'une confortable majorité. Ils n'avaient plus le choix qu'entre courir le risque que Londres et Dublin prennent des initiatives institutionnelles derrière leur dos, s'ils refusaient la négociation, et y participer. Dans ce cas, ils auraient à faire face à deux problèmes : le refus des paramilitaires (IRA et loyalistes protestants) de désarmer pendant les pourparlers de paix, et le fait que l'accord-cadre – qui prévoit le partage du pouvoir entre les deux communautés, la création d'institutions transfrontalières Nord-Sud et l'existence d'une conférence anglo-irlandaise chargée de superviser le processus –, qu'ils avaient rejeté en 1995, était le seul texte disponible. M. Trimble entame donc les négociations avec un ordre du jour défavorable.

**– Comment voyez-vous l'avenir de l'Irlande du Nord ?**

– Toute solution doit être fondée sur la reconnaissance que l'Irlande du Nord est à la fois irlandaise et britannique et que les deux gouvernements auront un rôle à jouer dans les affaires de la région. La solution que je préconise est un système de partage du gouvernement entre Londres et Dublin, faisant de l'Irlande du Nord une région binationale dans laquelle les deux traditions bénéficieraient d'un respect équivalent, liée à la République d'Irlande et à l'Union européenne. Ce lien entre les deux gouvernements se manifesterait à travers la conférence intergouvernementale. L'Assemblée de la province maintiendrait aussi ses relations avec Westminster. La souveraineté serait à la fois partagée et divisée. Cet accord-cadre, unique en Europe, est un modèle de double protection dans lequel les deux gouvernements garantissent les mêmes droits individuels et collectifs aux deux parties de l'Irlande. La majorité (protestante) au Nord doit avoir la garantie qu'en cas de réunification elle bénéficierait des mêmes droits et privilèges que la minorité (catholique) aujourd'hui.

**– Croyez-vous possible un désarmement des paramilitaires des deux camps ?**

– En cas d'accord, je pense que le gros des armes seront cachées et que seul une petite quantité sera restituée par des gens désireux d'obtenir une amnistie. Pour le moment, c'est du domaine de l'utopie. L'histoire de l'Irlande nous montre que les gens ont traditionnellement enterré leurs armes. C'est peut-être un cliché, mais ce qui me semble primordial, c'est que le désarmement ait lieu avant tout dans les esprits. Après, la restitution des armes perdra de son importance.

**– Comment les Britanniques voient-ils aujourd'hui l'Irlande et les Irlandais ?**

– On assiste à un changement historique chez les Britanniques qui, à l'exception de certains conservateurs, considèrent que l'Irlande du Nord n'est pas britannique mais irlandaise. C'est un problème grave pour les unionistes et une menace pour leur identité même. Le gouvernement comme la population ont révisé leur opinion sur la République d'Irlande. En raison de sa réussite démocratique et économique aussi bien que de sa sécularisation, la perception qu'ils en avaient comme d'un pays médiéval, catholique et rural, peuplé de gens étranges et stupides, a fait place à un certain respect. En fin de compte, la majorité des Britanniques seraient ravis de se débarrasser de l'Irlande du Nord, d'une manière civilisée s'entend. »

*Propos recueillis par Patrice de Beer*

# Des controverses à la repentance

par François Bédarida

RÉCURRENTES depuis un demi-siècle, les controverses sur le comportement de l'Eglise durant la guerre – tout particulièrement face à la persécution des juifs – ont connu une vigueur renouvelée au cours des années récentes. Tandis que la mémoire de Vichy ne cesse de tarauder les Français, elle tinte peut-être encore plus aux oreilles du magistère. Longtemps, dans les milieux ecclésiastiques, on a préféré recourir à des discours apolégétiques plus ou moins spécieux cherchant à justifier, au lieu d'assumer le passé et de reconnaître avec franchise et courage la réalité des faits. Aujourd'hui, au contraire, grâce aux instruments de connaissance et de réflexion désormais réunis, le moment semble mûr pour prendre la mesure de l'événement et procéder à un authentique examen de conscience. C'est pourquoi l'Eglise – et tel est bien le sens de la déclaration épiscopale de repentance – en est venue à entreprendre une lecture critique de son passé, appuyée sur une analyse historique rigoureuse et sans complaisance.

Le débat, en fait, tourne autour de quatre questions.

1) Compte tenu de la politique officielle de collaboration de Vichy, l'Eglise a t-elle collaboré, directement ou indirectement ?

2) Dans son adhésion au régime du maréchal Pétain, est-elle allée au-delà de la doctrine d'obéissance au pouvoir établi ?

**S'il était primordial d'agir, n'était-il pas aussi primordial de rappeler avec force les principes de la justice et des droits de la personne en vue d'éclairer des consciences chloroformées ?**

3) Devant les mesures antisémites du gouvernement français et devant la violence exterminatrice de l'occupant nazi, l'Eglise a t-elle parlé pour dénoncer une persécution raciale portant atteinte aux droits élémentaires de la personne humaine en même temps qu'aux racines de la foi chrétienne ?

4) Comment se sont comportés concrètement les catholiques envers les juifs traqués ?

Sur le premier point, s'il est vrai que quelques figures notoires d'ecclésiastiques ont prôné la collaboration – du cardinal Baudrillart à Mgr Mayol de Luppé – et que l'on peut citer nombre de paroles malvenues ou imprudentes émanant de membres du clergé, cela n'autorise nullement à soutenir que l'Eglise en tant que telle a collaboré avec l'occupant. Du reste, les autorités d'occupation ne s'y sont pas trompées, puisque jusqu'au bout elles ont nourri une méfiance tenace à l'endroit de l'Eglise, de ses institutions et de ses prêtres, soupçonnés à la fois d'entretenir des sentiments anti-allemands et d'être hostiles aux doctrines nazies.

Cependant la question n'est pas tranchée pour autant, dans la mesure où le soutien apporté au régime aboutissait, en appelant les fidèles à la docilité et à l'obéissance, à soutenir un pouvoir de plus en plus dans la main de l'occupant. Ce qui avait motivé, en 1941, l'équation impitoyable formulée par le Père Fessard dans *France, prends garde de perdre ton âme*, le premier des *Cahiers de Témoignage chrétien* : *« Collaborer au gouvernement du Maréchal = collaborer à l'ordre nouveau = collaborer au triomphe des principes nazis. »*

De même, il est évident que, face au pouvoir établi, l'épiscopat, par son allégeance persistante et quasi inconditionnelle au gouvernement et à son chef, a largement outrepassé ce qui était requis traditionnellement à l'égard d'un pouvoir légal, au lieu de se référer à la prescription édictée par le catéchisme du concile de Trente : lorsque les détenteurs de l'autorité commandent quelque chose de mauvais ou d'injuste, on ne doit pas leur obéir.

Si l'on en vient maintenant à l'attitude de l'Eglise et des catholiques à l'égard de la persécution antisémite, et si l'on veut échapper aux visions schématiques et simplistes, cinq ordres de données sont à mettre en évidence et à articuler ensemble.

1) A côté de la collusion de fait entre l'Eglise et le régime, il convient, sur un plan mi-doctrinal mi-culturel, de prendre en compte le poids de l'antijudaïsme proprement religieux. Celui-ci, au fil des siècles, a imprégné la vision que les chrétiens se sont faite des juifs – une vision relayée à partir de la fin du XIXe siècle par l'antisémitisme moderne. Aussi a-t-on multiplié à l'endroit du *« peuple déicide »* les griefs, les préjugés, les stéréotypes, tant sur le plan pastoral que sur le plan social, en adjoignant de surcroît tous les maux de la modernité – rationalisme et laïcisme, capitalisme et socialisme (ou communisme), matérialisme et athéisme. D'où l'*habitus* péjoratif colorant bien souvent l'image d'Israël dans le monde catholique.

2) Devant la politique antisémite instaurée par le gouvernement du Maréchal, c'est le silence qui, sans contexte, a prévalu de 1940 à 1942, tout particulièrement lors des deux statuts des juifs (octobre 1940 et juin 1941), ce que le Père de Lubac a jugé à l'époque et continuera d'appeler jusque dans sa vieillesse *« une lourde erreur »*. Le mutisme continuera en face du port de l'étoile jaune imposé en zone occupée au printemps 1942.

3) C'est seulement au moment des rafles opérées en zone sud en août 1942 que la conscience officielle réveillée s'exprime avec force dans des déclarations publiques protestant contre le traitement inique infligé aux juifs. Trois archevêques et trois évêques font savoir leur réprobation aux fidèles en termes vigoureux au nom des principes du christianisme et ces dénonciations ne laissent pas d'avoir un grand retentissement.

4) Toutefois, à la base, un certain nombre de catholiques n'avaient pas attendu les signaux donnés par quelques membres de la hiérarchie pour faire connaître la voix de la conscience et condamner radicalement l'antisémitisme. Mais à ces résistants, il a fallu choisir la voie de la clandestinité. C'est le cas notamment des *Cahiers de Témoignage chrétien* lancés en 1941 par un jésuite, le Père Chaillet.

5) Parallèlement, sur le plan de l'aide aux victimes, on a compté, tant de la part du clergé que des fidèles, et avec l'encouragement de nombreux évêques, de multiples gestes de charité et de sauvetage. Si, au total, la majorité des juifs de France a pu échapper à l'extermination, c'est dans une mesure importante grâce à l'aide apportée par les milieux catholiques – couvents, écoles, presbytères, familles – et grâce à l'appui d'organisations comme l'*Amitié chrétienne*, œuvres réunissant catholiques et protestants et couvrant les opérations d'organisations juives de secours.

Reste une question qu'on ne saurait éluder : s'il était primordial d'agir, n'était-il pas aussi primordial de rappeler avec force les principes de la justice et des droits de la personne en vue d'éclairer des consciences chloroformées ? Pour une large part, c'est sans doute à apporter une réponse d'ordre spirituel à cette interrogation qu'est destinée la déclaration épiscopale du 30 septembre.

***François Bédarida**, historien, est directeur de recherche au CNRS.*

# L'Eglise libérée de ses médiocres attaches

par Théo Klein

CAR, *les uns et les autres, nous avons une longue marche à faire vers la justice et la paix.* » Ces mots, extraits du message qu'Albert Decourtray, alors déjà archevêque de Lyon et primat des Gaules, mais pas encore cardinal, nous avait envoyé ce message à l'occasion du quarantième anniversaire de la création clandestine du CRIF, dans Lyon encore occupée par les Allemands, me viennent à la mémoire alors qu'est annoncée une déclaration des évêques de France relative à l'attitude de l'Eglise pendant le régime de Vichy. C'était après Vatican II et l'Eglise catholique était bien engagée sur la route difficile et sinueuse de son examen de conscience fondamental. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Cette Eglise triomphante, qui avait choisi les Romains pour mieux mépriser les juifs, commençait un retour difficile, mais nécessaire, vers sa source et appelait – enfin – ses fidèles à reconnaître que Jésus était juif et l'était demeuré jusqu'à sa mort dans la plénitude de sa foi et dans l'accomplissement scrupuleux des fêtes et des rites.

Le choix de Rome était celui de l'*imperium*, et la catholicité de l'Eglise ne pouvait s'exprimer qu'en latin. L'Eglise, par ses cloches, entend gérer le temps des hommes et, par sa statuaire et ses monuments, nourrir leur imaginaire.

L'Eglise a porté la communication de masse vers son plus somptueux niveau et se veut présente partout où bat le cœur des hommes et où vivent ou meurent les nations. C'est cette Eglise qui met aujourd'hui en œuvre sa capacité de frapper les esprits pour reconnaître ses erreurs et ses fautes. L'Eglise, qui se veut parole universelle et retentissante, répond aujourd'hui de ses silences. Des silences qui ont accompagné l'assassinat de six millions de frères de Jésus dans une Europe où sa présence était au cœur de tous les villages.

L'écho de ce silence, tellement catholique, donne un sens et une profondeur exceptionnels à l'acte de repentance, à cette prise de conscience douloureuse et à la volonté de fraternité que veut sans aucun doute traduire cette déclaration des évêques de France.

Nous l'écouterons tous avec attention et respect. En tant que juif, j'en prendrai acte comme d'un geste d'ouverture à un dialogue encore plus libre, plus profond. Ce ne sont pas des mots de reconnaissance, encore moins de remerciements, que j'exprimerai, mais la joie de rencontrer des partenaires engagés dans un rapport de respect mutuel.

L'Histoire n'efface pas le passé. Celui-ci demeure : mémoire et enseignement. Mais la vie invite au présent et à l'avenir. Les hommes, comme le pressentait Albert Decourtray, ne seront jamais trop nombreux pour bâtir la justice et la paix.

C'est pourquoi je salue cette Eglise de France qui remonte vers notre source commune dont elle a vainement tenté de nous chasser pendant près de deux mille ans. Je salue le courage de ce retour et je crois en sa profonde sincérité.

Que l'Eglise accepte de se dépouiller d'une partie de son *imperium* pour reconnaître dans le juif, croyant ou incroyant, un frère trop longtemps méprisé, n'est-ce pas aussi le signe qu'elle renie ses liens trop longtemps maintenus avec le pouvoir politique et ses rapports privilégiés avec les rois et les dictateurs, en l'occurrence avec un vieux maréchal de France ?

L'Eglise, en découvrant la démocratie et la laïcité, s'est enfin libérée de ses médiocres attaches qui lui faisaient bénir les injustices et avaliser la violence. Hors des enjeux de pouvoir, l'Eglise délie son action de toutes entraves extérieures et trouve la liberté de son credo.

Ce geste prend, dès lors, une ampleur bien plus vaste. Il marque la reconnaissance, par l'institution religieuse la plus universellement connue, du danger d'une inféodation de la religion à la politique. Si la religion peut offrir à l'homme les voies d'un salut, elle doit laisser le citoyen libre de ses engagements dans la cité.

Les temps sont révolus où le pape pouvait convoquer l'Empereur à Canossa dans un affrontement où la parole du ciel était bien absente. Mais demeurent cependant des régions du monde où ceux qui prétendent porter la parole divine entendent l'imposer à leurs contemporains, pour les enfermer dans un système de pensée et de droit qui leur arrache leur liberté.

Je souhaite que cette déclaration des évêques de France s'inscrive dans le combat le plus nécessaire et le plus quotidien : celui de la liberté de l'homme de puiser à toutes les sources de la pensée et de la croyance, de vivre ses convictions dans la plénitude de leur exercice individuel ou collectif. Ainsi ce message qui sera aussi, je le suppose, un message de fraternité, de justice et de paix, nous le transmettrons à nos frères, notamment en Israël, pour qu'ils en mesurent l'actualité et l'impérieuse et immédiate nécessité.

***Théo Klein** est avocat, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).*

هكذا من الأصل



# Drogues : qu'interdit-on ? Que soigne-t-on ? Que punit-on ?

*par Alain Ehrenberg*

Punir et guérir sont jusqu'à présent les deux axes de la politique française des drogues : elle allie la bienveillance du thérapeute à la sévérité du juge, car ni ses objectifs ni ses priorités ni ses stratégies n'ont fait l'objet d'une quelconque clarification de la part de l'acteur politique. En conséquence, les lois de l'inconscient, qui gouvernent notre équilibre psychologique, et celles de la République, qui garantissent la paix publique, sont quelque peu confondues. Les thérapeutes se prennent parfois pour des juges et les juges parfois pour des thérapeutes.

Les choses vont-elles changer après les déclarations d'Elisabeth Guigou et de Dominique Voynet ? Peut-être, mais la bonne volonté ou le courage ne suffisent pas pour un sujet aussi confus. Il faut aussi une intelligence politique du problème qui intègre l'opinion, parce qu'elle a les plus grandes difficultés à se repérer sur le bien et le mal en la matière. L'important est de réunir les conditions d'un consensus sur une politique de la drogue digne de ce nom. En effet, les changements se sont opérés sans éclaircissement des problèmes, sans analyse politique d'ensemble. D'où des incohérences flagrantes : la prévention du risque VIH, qui implique de laisser les consommateurs poursuivre leurs pratiques, est contradictoire avec la façon française de voir le traitement, qui vise l'abstinence. Ce faisant on ne froisse personne mais on dévalorise l'action publique.

Changer pourquoi ? Comment ? Au nom de quelle référence ? Avec quels objectifs ? Voilà les questions qu'il faudrait poser avant de se précipiter en urgence sur des solutions.

Pour relativiser les dangers du cannabis, Mme Voynet évoque les consommateurs de tranquillisants. Si elle a tort de stigmatiser ces derniers, elle porte l'attention sur le centre du problème : la confusion entre une drogue, qui altère la personnalité, et un médicament, qui la soigne. Il y a en effet aujourd'hui une redistribution globale des cartes en matière de substances psychotropes.

1. – Le consensus sur l'interdit des drogues illicites s'est érodé. Plusieurs rapports (commission Henrion, Livre blanc de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie, etc.) proposent la légalisation du cannabis et la dépénalisation des usages des autres drogues. La neurobiologie considère que la distinction entre produits licites et illicites ne repose pas sur des bases scientifiques, tandis que des recherches en sciences sociales ont montré que la toxicomanie n'est pas le destin inéluctable de ceux qui consomment des drogues, y compris les plus dures comme l'héroïne. En matière d'héroïne, la prohibition ne facilite pas la mise en place de politiques de réduction des risques attachés aux pratiques d'injection. En matière de cannabis, le problème est différent : il y a une distance croissante entre la légitimité d'un usage apparemment massif et l'illégalité juridique dans laquelle est tenu le produit. Cette distance accroît la crise de signification de l'interdit. La politique française contribue ainsi à faire perdre le sens de la loi au lieu de le renforcer. Dans la foulée, on n'a aucune politique énonçant les dangers associés à l'usage du cannabis. La signification de l'interdit des drogues devient floue.

2. – Les fonctions thérapeutiques des médicaments psychotropes sont remises en question et font l'objet de vives polémiques : elles ont d'abord porté sur les anxiolytiques et les hypnotiques, puis sur les antidépresseurs. La perception de ces médicaments a basculé, à tort ou à raison, dans un conflit entre soin, confort et dépendance. Se contente-t-on d'alléger des angoisses ou des syndromes dépressifs sans soigner les véritables pathologies sous-jacentes ? Si oui, les médicaments sont-ils des drogues socialisées ? Mais en quoi est-ce un mal ou en quoi prend-on un risque en consommant des antidépresseurs pour surmonter une mauvaise passe ? Cela ne vaut-il pas mieux que d'user de l'alcool, ce « *briseur de soucis* » (Goethe) ? Peut-on encore faire une distinction entre les malheurs qu'occasionnent la vie et la souffrance pathologique ? Plus encore, doit-on la faire ? Car qui va décider et au nom de quoi qu'une souffrance est normale, et doit être assumée par la personne, ou pathologique, et doit être prise en charge médicalement ? L'objet du soin est devenu incertain et, dans la foulée, la notion de guérison est entrée en crise.

**Nous ne savons plus très bien dans quels cas nous restaurons notre équilibre psychologique et dans quels cas nous altérons notre personnalité**

3. – Le problème des médicaments est d'autant plus lié à celui des drogues que la clinique psychiatrique considère que la dépression entraîne des comportements « addictifs ». Qu'il s'agisse d'alcoolisme, d'héroïnomanie, de consommation compulsive de tranquillisants ou de boulimie, ce sont des tentatives d'automédication des dépressions. Mobilisation des esprits sur la dépresion et crainte généralisée de la dépendance ont désormais partie liée.

Il s'est donc produit récemment dans nos sociétés un rapprochement entre drogue et médicament. Le signe le plus probant est qu'on est passé d'un problème diagnostique tout à fait courant, en général en médecine et en particulier en psychiatrie, à un problème moral qui est le soubassement de la peur que les drogues nous inspirent : quelles sont les limites à la propriété de soi au-delà desquelles on bascule dans l'homme artificiel ? Dans une société où les gens prennent en permanence des substances psychoactives qui agissent sur le système nerveux central et modifient ainsi artificiellement leur humeur, on ne saurait plus ni qui est soi-même ni qui est normal.

Nous prenons en permanence de l'aspirine pour soulager nos douleurs, mais personne ne parle de consommation abusive alors que la dose mortelle est atteinte beaucoup plus facilement qu'avec un médicament psychotrope. La raison est simple : l'aspirine soulage les douleurs du corps, le médicament psychotrope celles de l'esprit. Or celui-ci est, pour nous les modernes, le noyau sacré de la personne. D'où la confusion entre la notion de toxicité et celle de dépendance, entre un problème médical et une question morale.

Nous ne savons plus très bien dans quels cas nous restaurons notre équilibre psychologique et dans quels cas nous altérons notre personnalité. Les frontières entre les deux catégories de substances ne sont plus nettes. Cet état de fait doit être à la base de la réflexion politique sur les drogues comme sur les médicaments.

La réforme de la politique des drogues ne consiste pas à prendre seulement le contrepied de ce qui a été fait jusqu'à présent. C'est plutôt une réforme de l'entendement politique qu'il faut entreprendre. La légalisation d'une drogue ne signifie pas que tout soit permis, mais l'élaboration d'un autre partage entre le permis et le défendu, un partage qui fasse sens pour les consommateurs comme pour l'opinion et qui soit en conséquence acceptable. Cette élaboration est difficile dans une société où la référence à la notion d'interdit apparaît comme un réflexe conservateur. Le rôle de l'action publique n'est pas d'être au service des désirs privés de l'individu, qui n'a, politiquement parlant, ni droit au plaisir ni droit au bonheur, mais d'instaurer les conditions permettant de vivre avec nos psychotropes à moindre risque.

*Un interdit qui ne fait plus sens, un système thérapeutique dont on ne sait pas ce qu'il guérit et une punition d'autant plus inéquitable* qu'elle frappe les pauvres, voilà déjà trois questions à aborder : qu'interdit-on ? Que soigne-t-on ? Que punit-on ? On a d'autant plus intérêt à les éclaircir que les problèmes situés à l'intersection du psychiatrique et du pénal se multiplient avec les mêmes confusions (pensez seulement aux multiples facettes de la délinquance sexuelle – qui est dans la même confusion politique que les drogues). Le pire serait d'en rester à la situation actuelle où l'invocation morale se conjugue à l'impuissance publique.

Le problème des drogues peut parfaitement être arraché à son idéologisation. C'est une question de méthode politique : réduire les passions et les craintes que les drogues suscitent pour en faire un objet politique normal. Un problème est politique quand il n'a pas de solution technique évidente : il y a des arguments contradictoires qu'il convient de soupeser, mais aussi des solutions pratiques. On peut montrer à l'opinion qu'elles ne sont certes ni simples ni définitives, mais que nous ne sommes nullement démunis d'outils. Cela permettrait à la société française de découvrir une culture du débat dans laquelle elle n'a jamais été à l'aise. La chose politique en sortirait grandie et les problèmes seraient traités avec plus d'équité et d'efficacité.

***Alain Ehrenberg** est sociologue, codirecteur du groupement de recherche du CNRS psychotropes, politique, société.*



# Prolonger Ottawa à Genève

*Suite de la première page*

Certains prétendent que l'accord d'Ottawa présente le défaut de ne pas être universel. Il s'agissait de créer un modèle, une norme, une référence indiscutable et aussi un espoir. Le nombre d'Etats déterminés à signer le traité est d'ores et déjà tel – au moins une centaine – que son existence aura nécessairement un impact sur le comportement des autres gouvernements. Et c'est en créant une dynamique d'adhésion que l'on pourra, pour ce traité comme pour d'autres, se rapprocher de l'universalité, puis l'atteindre un jour.

Par ailleurs, certains Etats – c'était notamment la position du gouvernement des Etats-Unis à Oslo – auraient voulu que le texte du futur traité prévoit des exceptions, des exemptions, des délais de mise en œuvre prolongés pour tenir compte de certaines situations particulières. Mais une telle approche aurait conduit à retirer beaucoup de sa crédibilité à l'interdiction totale et les participants à la conférence d'Oslo ont donc été sages de ne pas la retenir.

Aussi plaiderons nous vigoureusement pour l'universalité du traité d'interdiction totale. Nous souhaiterions que les Etats-Unis, le Japon ou l'Australie signent le traité à Ottawa dès cette année. Soyons réalistes cependant. Plusieurs grands Etats producteurs et utilisateurs, comme la Chine, la Russie, l'Inde, le Pakistan, ont déjà fait savoir qu'ils n'envisagent pas à ce stade de se joindre au traité d'interdiction totale des mines antipersonnel. Ces Etats n'en sont pas moins conscients de leurs responsabilités, certainement soucieux, par d'autres voies, de contribuer également à la lutte contre les mines antipersonnel.

Il sera donc nécessaire, après Ottawa, de continuer la lutte contre les mines antipersonnel. Le dialogue devra se nouer ou se poursuivre entre les signataires du traité d'interdiction totale et les autres Etats. Le lieu naturel de ce dialogue est la Conférence du désarmement de Genève. Il ne s'agira pas d'y refaire ce qui aura été fait à Ottawa. Il ne s'agira pas non plus de discuter à Genève comme si le traité d'Ottawa n'existait pas. En revanche, c'est un fait que la Conférence du désarmement, organe normal des Nations unies pour l'élaboration des traités de désarmement, a un rôle à jouer dans la lutte contre les mines antipersonnel.

Dans un premier temps, et cela très rapidement, elle pourrait mettre au point un accord sur l'interdiction des transferts (importations et exportations) qui, négocié à Genève, aurait d'emblée vocation à l'universalité. Or, un accord universel d'interdiction des transferts des mines antipersonnel contribuerait de manière déterminante à mettre un terme au commerce mondial des mines. Fermer le marché auquel s'alimentent les gouvernements mais aussi les acteurs non gouvernementaux (mouvements rebelles, factions dans les guerres civiles) représentait un progrès considérable. Un accord universel d'interdiction des transferts serait donc un complément particulièrement utile au traité d'interdiction totale d'Ottawa. Loin d'affaiblir celui-ci, il constituerait une première étape vers son universalité.

On a souvent du mal à percevoir les conséquences concrètes des traités de désarmement. Ce n'est pas le cas du traité d'Ottawa : chacun peut comprendre que c'est un bon traité parce qu'il épargnera des vies humaines.

***Hubert Védrine***

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Les défis du contrat persan

TOTAL a crevé l'abcès. En concluant avec l'Iran un contrat gazier de 12 milliards de francs, la compagnie pétrolière française défie les Etats-Unis. Elle contrevient à la loi dite D'Amato, en vertu de laquelle toute compagnie étrangère qui investirait pour plus de 40 millions de dollars en une année dans le secteur des hydrocarbures en Iran – et en Libye – s'expose automatiquement à des sanctions de la part de Washington.

Il y a plus. Au-delà de Total, c'est un face-à-face américano-européen qui se profile. L'Union européenne (UE) rejette ladite loi, à juste titre : elle est contraire aux règles du commerce international. L'UE s'est dotée il y a près d'un an d'un dispositif législatif lui permettant de riposter à d'éventuelles sanctions américaines. L'objectif de la loi D'Amato, adoptée en août 1996, est de priver l'Iran des ressources qui, selon Washington, aident le régime islamique à se doter de l'arme nucléaire et à financer le terrorisme. Cette législation s'inscrit dans la politique américaine de « double endiguement » : il s'agit de mettre en quarantaine l'Irak et l'Iran, pays considérés comme menaçant la paix et la sécurité régionales.

Le régime iranien, qui assure ne vouloir s'équiper que du seul nucléaire civil, n'est assurément pas composé d'enfants de chœur. L'Europe le sait et prône une vigilance de tous les instants. Elle a été échandée par « l'expérience » de l'Irak que le monde entier croyait, ou disait croire sur parole, lorsque Bagdad affirmait que son programme nucléaire était exclusivement civil, ce qui n'était manifestement pas le cas. Mais l'Union estime aussi que le langage de la force n'est pas le plus efficace. L'Europe juge que le maintien d'une coopération avec l'Iran, qui obligerait ce pays à davantage de transparence, est plus efficace que les sanctions. D'où ce « dialogue critique » engagé avec Téhéran, et que Washington récuse.

De leur côté, les Etats-Unis ne sont pas seulement mus par les grands principes. Leurs intérêts économiques sont au moins aussi importants. Ayant interdit, dès 1995, à leurs propres compagnies pétrolières – au grand dam de ces dernières –, d'investir en Iran, ils couraient le risque d'être supplantés par les autres. Cela a déjà été le cas. Total – toujours elle – a pris il y a deux ans la place de son homologue américaine Conoco pour l'exploitation des gisements offshore de Sirri, dans le sud du Golfe.

La loi D'Amato autorise le président américain à ne pas imposer de sanctions si les pays visés – en l'espèce la France – prennent, par ailleurs, des mesures efficaces contre l'Iran et la Libye. Mais quelle que soit leur réaction, les Etats-Unis n'échapperont pas au double débat posé par ce contrat : comment faut-il traiter la République islamique d'Iran ; comment justifier le droit qu'ils s'arrogent d'imposer unilatéralement des sanctions internationales ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Péniches bloquées

DEUX péniches de sucre sont bloquées à Verdun. Est-ce du sucre français destiné aux Allemands aux dépens de nos compatriotes ? On comprendrait alors l'émotion que soulèverait cet envoi. Mais il n'en est rien, et le gouvernement, par toute une série de communiqués dans la presse et à la radio, a fait connaître qu'il s'agit de sucre en transit qui a été raffiné en France pour être expédié aux autorités américaines d'occupation.

C'est un échange commercial pur et simple qui est en cause. Au moment où le sucre bloqué franchira la frontière de l'Est, une quantité double sera débarquée dans un port de l'Ouest. L'opération est favorable aux consommateurs français, elle permet de donner du travail aux ouvriers raffineurs.

Comme l'écrit *Le Populaire*, « *les communistes le savent* ». Ils n'ont pas hésité cependant à exciter la population, à provoquer ainsi des actes de violence et de sabotage. Est-ce un essai de guerre civile à l'échelle réduite ? Est-ce plus simplement un geste un peu rude de propagande électorale ?

Il est si facile de stigmatiser l'acte « *odieux* » d'un président du conseil qui « *expédie en Allemagne le sucre qui manque aux enfants de France* », même si le résultat de cette belle affaire est de priver de sucre ces mêmes enfants de France !

La démagogie ne demande pas beaucoup d'imagination. On fait flèche de tout bois, et même du patriotisme. Surtout du patriotisme dans une ville comme Verdun.

***Rémy Roure***
*(30 septembre 1947.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Le budget 1999, vrai rendez-vous des armées

JACQUES CHIRAC et Alain Richard seraient-ils de connivence ? Le président de la République, chef des armées selon la Constitution, et le ministre de la défense, qui l'accompagne comme le veut le protocole, se retrouvent, mardi 30 septembre, dans le midi de la France, où ils doivent assister côte à côte à un grand exercice interarmées destiné à mettre en œuvre les forces d'intervention. De fait, il faut rechercher ailleurs la cause qui semble rapprocher ces deux hommes. Leur alliance, qui pourrait apparaître incongrue a priori bien qu'ils soient, tous deux, en charge de la sécurité extérieure de la France, a une même origine, qui a eu sa traduction, passée relativement inaperçue, lors de l'adoption du projet de budget pour 1998 par le conseil des ministres du 24 septembre.

Ce jour-là, en effet, le chef de l'Etat, qui est l'inspirateur d'une loi de programmation militaire 1997-2002 conçue en 1996 pour assurer la professionnalisation et la modernisation des armées, a tenu à rappeler, face au gouvernement réuni à l'Elysée, ses engagements antérieurs sur le sujet. A savoir qu'il continuait à se porter garant de l'exécution de cette loi et que la diminution du budget de la défense prévue pour 1998 – consacrée essentiellement à l'équipement des armées – devait revêtir « *un caractère exceptionnel* », limité à l'année prochaine. Or, à son tour, le ministre de la défense, dans une lettre datée du même jour et adressée à ses subordonnés, écrivait : « *Je sais toutefois que les économies qui seront faites en 1998 et qui revêtent un caractère exceptionnel, venant après un effort important déjà consenti en 1997, ne seront pas sans conséquences* » dans les armées. Et de citer les effets que ces baisses de crédits ne manqueront pas d'avoir sur « *l'environnement des forces* » et, plus explicitement, sur leur infrastructure, leur capacité à s'entraîner et à entretenir les matériels, et sur l'outil industriel de la défense.

### DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Dans les enceintes militaires, on a immédiatement traduit par le slogan « *Chirac-Richard, même combat !* » le fait que les deux hommes, pourtant de familles politiques radicalement différentes, semblaient s'être donné le mot : l'austérité, qui sera imposée aux armées en 1998, ne peut être qu'« *exceptionnelle* », et le vrai rendez-vous à venir se situera en 1999, c'est-à-dire l'année où la programmation passe ou « casse », selon que le budget de la défense bénéficie ou non de la reprise économique attendue.

Certains, notamment dans les états-majors, expriment, non sans quelque naïveté, l'espoir de transformer, sur ce point, M. Chirac – et, pourquoi pas, M. Richard – en « *délégué syndical* » de l'institution militaire qui porterait haut et fort les besoins, sinon les revendications des armées.

A l'occasion du projet de budget pour 1998, ce qui était en filigrane dans la programmation militaire et qui en a fondé l'ambition éclate, en réalité, au grand jour. Le gouvernement précédent a voulu mener de pair trois objectifs : la professionnalisation des armées, leur modernisation et la restructuration de l'outil industriel de la défense en comprimant au maximum les crédits sur la base d'un volume de dépenses intangible et exprimé en francs constants 1995. Dès lors que le budget accuse du retard au fil des ans (3,8 milliards de francs supprimés en 1997 sur les crédits d'équipement et une amputation de 8,7 milliards pour 1998), c'est toute la construction même de cette programmation qui en est ébranlée. C'est d'autant plus le cas que ces réductions touchent singulièrement la part, au sein des crédits d'équipement, attribuée à l'achat et à l'entretien des matériels, c'est-à-dire à la commande d'armements neufs et modernes, et jusqu'au maintien en condition opérationnelle des arsenaux existants mais vieillissants. Sans compter les effets induits de ce tour de vis donné aux armées, comme la supression de quelque 15 000 emplois dans le secteur industriel de la défense, ainsi que M. Richard l'admet lui-même.

D'où la décision du ministre de la défense, annoncée dans *Le Monde* du 25 septembre, de relancer la réflexion avec son initiative de procéder, entre cet automne et le printemps 1998, à ce qu'il appelle « *une revue* » des programmes d'armement à partir de laquelle on pourra anticiper sur la préparation du budget 1999 et des années suivantes. Ce que d'aucuns ont déjà assimilé à la perspective d'« *une révision* » de la programmation.

Finalement, ce que le gouvernement de Lionel Jospin découvre, c'est que l'amputation, sur deux années consécutives, de 12,5 milliards de francs le conduit à réajuster les rythmes – peut-être pas encore les objectifs, sauf à choisir de continuer la baisse tendancielle des budgets – de la professionnalisation et de la modernisation des armées. L'un et l'autre ne sont pas tout à fait équivalents. On peut même considérer qu'ils ne sont guère, ou peu, conciliables. Le rythme de la professionnalisation se calcule en années, celui de la modernisation s'évalue en décennies. Mais l'un comme l'autre doivent être harmonisés autant que faire se peut, en dépit de la difficulté de l'exercice. L'enjeu est de taille. Sinon, en effet, comment espérer recruter des volontaires de qualité si on ne leur garantit pas de servir des armes adaptées aux temps nouveaux – au moins, égales à celles de forces alliées comparables – et si les conditions de leur existence professionnelle et individuelle ne sont pas à la hauteur ?

Tel est bien le défi actuel. Une ironie de l'Histoire veut que ce soit à des ministres de gauche, qui n'avaient pas approuvé la programmation militaire lorsqu'ils étaient parlementaires, qu'il revient de trouver les moyens, au-delà des années 1997 et 1998 « *exceptionnelles* », de la mettre en œuvre sous le contrôle d'un chef des armées qui n'est pas des leurs.

### À BONNE ÉCOLE

D'autant que le chef de l'Etat a placé la barre très haut durant son intervention en conseil des ministres. Il a évoqué le risque que soient compromises « *l'efficacité et la cohérence* » de la politique de défense et a invoqué « *la place, l'influence et les intérêts de la France en Europe et dans le monde* ». M. Chirac a été à bonne école. Il a notamment servi Georges Pompidou, qui, du temps où il a occupé l'Elysée, s'était entendu conseiller par Richard Nixon de ne pas trop baisser les bras dans le domaine des dépenses militaires si le président français voulait être pris au sérieux par les grandes puissances.

En 1997, la France se veut en flèche dans les négociations internationales et, en particulier, elle est en première ligne pour revendiquer l'exigence d'une « *européanisation* » accrue de l'OTAN au travers de la rénovation des commandements alliés qui doit permettre aux Européens de prendre leur part de responsabilités dans des crises sur le continent. Ce qui supposerait – et là résident, sans doute, les difficultés des arbitrages à venir en France sur la défense – d'édifier un outil militaire conforme à ses ambitions diplomatiques.

***Jacques Isnard***

## Métaphysique *par Calligaro*

# Le double jeu de Moscou entre l'Europe et Washington

LA DIPLOMATIE russe a une qualité : la persévérance. Elle a, parmi d'autres, un défaut : elle ne répugne pas à mettre dans l'embarras ses interlocuteurs, y compris ses amis. Jacques Chirac a fait cette double expérience lors de sa visite d'Etat à Moscou, comme d'autres de ses prédécesseurs. Son ami Boris a tenu devant lui un discours reprenant les thèmes traditionnels de la Moscou russo-soviétique sur la sécurité européenne. L'objectif reste le départ des Américains du Vieux Continent, les Européens assurant seuls leur défense, en étroite liaison avec la Russie. C'est ce qu'autrefois on appelait le « *découplage* » entre l'Europe et les Etats-Unis. On se serait cru revenu au temps de la guerre froide, quand le Kremlin n'avait de cesse de proposer une organisation du continent dans laquelle sa puissance n'aurait rencontré aucun contrepoids.

Boris Eltsine a pu penser que cette vision d'une « *Europe de l'Atlantique à l'Oural* » trouverait un écho favorable chez un président qui se présente volontiers comme un héritier spirituel du général de Gaulle. Ce fut sans doute le cas, mais la dénonciation de « *l'hégémonie américaine* » a beau se bien porter aujourd'hui à Paris les nécessités de l'équilibre imposent aussi de prendre quelques distances vis-à-vis de ces déclarations à l'emporte-pièce.

Car le duo franco-russe n'est pas exempt de contradictions. Sur l'élargissement de l'OTAN, par exemple. Le président russe a réitéré son opposition à un mouvement déjà bien engagé pour signifier qu'il ne fallait pas aller au-delà des trois candidats admis. Jacques Chirac n'a sans doute jamais été un partisan enthousiaste de l'extension de l'OTAN, mais, tant qu'à l'élargir, il veut aller plus loin... Jacques Chirac n'aborda que très discrètement ces divergences, pour ne pas fâcher un partenaire qui, lui, ne se prive pas de mettre les points sur les i. Car, c'est encore une constante du dialogue entre Paris et Moscou, du côté français on pense – sans doute à tort – qu'en tenant aux Russes le discours qu'ils veulent entendre, on se fera d'autant mieux comprendre.

### CONCURRENCE

Si le Kremlin poursuit inlassablement le même but en Europe, les conditions ont changé, sous deux aspects au moins, depuis la fin de l'empire soviétique. Dans les années de la guerre froide, Moscou s'était fixé deux objectifs : détacher les Européens des Américains et diviser les Européens. Pendant des décennies, les dirigeants soviétiques ont dénoncé dans l'intégration européenne un complot germano-vaticanesque qu'ils considéraient d'ailleurs comme une machine de guerre américaine contre le camp socialiste. Il a fallu attendre la fin des années 70 et, plus encore, l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev pour que l'URSS prenne au sérieux les efforts faits par les Européens de l'Ouest pour s'unir et comprendre les avantages politiques et économiques qu'elle pouvait en tirer. Boris Eltsine ne dédaigne pas de jouer concurremment de son amitié pour Jacques Chirac et de son amitié pour Helmut Kohl (lors d'une récente visite officielle d'un homme d'Etat allemand à Moscou, il a déclaré que les relations avec Bonn étaient la « *priorité* » de la politique russe), le Kremlin n'en tient pas moins aujourd'hui l'Union européenne pour un interlocuteur à part entière.

Le deuxième changement fondamental est l'intégration de la nouvelle Russie dans un système de sécurité européen dominé par les Occidentaux. La France y a joué un rôle important en liant son acceptation de l'élargissement de l'OTAN à la conclusion d'un accord avec Moscou. C'est l'acte fondateur qui a été signé le 27 mai à Paris et qui a donné naissance à un conseil conjoint OTAN-Russie dont la première réunion vient d'avoir lieu à New York, avec la participation des ministres des affaires étrangères. Ce n'est qu'un début, et l'avenir de ce conseil conjoint est tributaire de l'attitude qu'y adopteront les Russes. Miseront-ils sur la coopération ou chercheront-ils à jouer des contradictions au sein de l'Alliance atlantique pour tenter d'isoler tel ou tel de ses seize membres ? Les deux sans doute et le bilan dépendra du dosage.

En marge de cette première réunion, d'importants accords portant sur le désarmement ont été signés entre le ministre des affaires étrangères russe, Evgueni Primakov, et le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright. C'est aussi significatif du jeu des Russes. Pendant que Boris Eltsine et Jacques Chirac faisaient assaut d'amabilités, les choses sérieuses se passaient à New York.

### INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Les Russes sont tout disposés à flatter les Européens ; ils se déclarent prêts, avec leur aide, à chasser les Américains du Vieux Continent, mais c'est avec Washington qu'ils traitent. Leur interlocuteur privilégié se trouve outre-Atlantique. Pour des raisons pratiques : la Russie et les Etats-Unis doivent ensemble liquider des séquelles de la guerre froide pour lesquelles les Européens n'ont pas leur mot à dire. Et pour des raisons politiques, voire simplement de prestige : en parlant, avec Washington, la Russie a l'impression de retrouver un peu de ce statut de grande puissance qu'elle a perdu depuis la fin de la guerre froide.

Ce double jeu participe d'une conception habile de l'action diplomatique et il n'y a pas lieu de s'en offusquer, surtout de la part d'un pays qui n'a plus les moyens de ses ambitions. On peut, en revanche, observer avec quelque ironie les protestations d'amitié que les dirigeants russes dispensent aux oreilles complaisantes.

***Daniel Vernet***

## RECTIFICATIFS

### ELISABETH HUBERT

Elisabeth Hubert, ancien ministre de la santé publique et de l'assurance-maladie, récemment nommée directeur général des laboratoires Fournier, nous précise qu'elle n'avait pas réintégré sa fonction de chargé de mission auprès du président de la République au lendemain des dernières élections législatives, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 4 septembre.

### VILLIERS-SUR-MARNE

Dans l'article consacré à l'enquête judiciaire sur le groupe Captain Hôtel, publié dans nos éditions du 17 septembre, c'est par erreur que nous avons attribué à Serge Delaporte, mis en examen le 26 mars, la qualité de maire (PS) de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne). M. Delaporte ayant été battu lors des élections municipales de 1995, son successeur est Jacques Benisti (Force démocrate).

**ÉNERGIE** La compagnie pétrolière française Total a signé, dimanche 28 septembre dans la soirée, un contrat avec la National Iranian Oil Company (NIOC) pour le développement d'une partie d'un gisement gazier géant dans le golfe Persique. ● TOTAL a pris pour partenaires le russe Gazprom et le malaisien Petronas, à hauteur de 30 % chacun. L'investissement est estimé à 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) et la production attendue s'élèvera à 20 milliards de mètres cubes par an. ● EN SIGNANT cet accord, Total et ses associés s'exposent aux menaces de sanctions américaines prévues par la loi D'Amato à l'encontre toute entreprise investissant en Iran. ● THIERRY DESMAREST, président de Total, soutenu par les pouvoirs publics, rappelle que l'investissement est conforme aux règles française et européenne. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

# La compagnie française Total emporte un contrat gazier en Iran

## Associé au russe Gazprom et au malaisien Petronas, le groupe pétrolier est la première firme européenne à s'exposer aux sanctions américaines. La loi D'Amato interdit depuis 1996 tout investissement dans ce pays, accusé de financer le terrorisme

**LE GROUPE FRANÇAIS** Total a signé, dimanche 28 septembre dans la soirée, à Téhéran, un contrat, annoncé depuis plusieurs mois, avec la National Iranian Oil Company (NIOC), pour le développement d'une partie du gisement gazier géant de South Pars Field, situé dans les eaux du Golfe Persique. La compagnie que préside Thierry Desmarest a pris pour partenaires le russe Gazprom et le malaisien Petronas, qui auront chacun une participation de 30 %. Total, avec 40 % des parts, est l'opérateur de ce projet dont l'investissement est estimé à 2 milliards de dollars (12 milliards de francs). Le contrat prévoit le développement, par 70 mètres de profondeur d'eau, de deux sites sur ce champ dont les réserves sont évaluées à environ 8 000 milliards de mètres cubes. Le septième pétrolier mondial emporte ainsi son deuxième contrat en Iran et s'affirme, en raison de l'embargo américain, comme la seule firme internationale opérateur dans ce pays. En juillet 1995, Total était retenu pour exploiter le gisement pétrolier de Sirri au voisinage de la frontière maritime avec Dubaï. A l'époque, la firme avait profité du désistement de l'américain Conoco. Celui-ci avait dû renoncer à ce projet après la mise en place d'un embargo commercial américain à l'encontre de Téhéran.

Cette fois, le Français s'expose aux menaces de sanctions américaines prévues, depuis août 1996, par la loi D'Amato contre toute entreprise investissant en Iran. A plusieurs reprises, les Etats-Unis ont fait savoir au gouvernement français et à la firme pétrolière que des sanctions seraient mises en œuvre en cas d'accord avec l'Iran. Ce cas a valeur de test : c'est la première fois qu'une firme européenne est visée par cette loi. Le président de Total reste néanmoins serein, considérant que ce texte ne s'applique pas aux firmes non américaines. Il sera, en outre, difficile aux Etats-Unis d'imposer leur loi conjointement aux Européens, aux Russes et aux Malaisiens.

**Un des plus grands gisements gaziers du monde**

IRAN
Kangan
Assaluyeh
Bandar Abbas
SOUTH PARS FIELD
Bandar e Lengeh
NORTH FIELD
SIRRI
GOLFE PERSIQUE
GOLFE D'OMAN

- - - LIMITE DES EAUX TERRITORIALES
◇ CHAMP D'HYDROCARBURE

**DIVISÉ EN HUIT**

Le champ de South Pars Field est l'un des plus importants du monde. A la limite des eaux territoriales du Qatar, il jouxte le réservoir géant de North Field qu'exploite aussi, pour partie, la firme française. En 1991, les Iraniens ont signé une lettre d'intention avec Total pour étudier le développement de ce gisement. Les autorités de Téhéran ont divisé la zone en huit, afin de les attribuer aux compagnies internationales. Le groupe français vient de se voir attribuer deux permis qui auront chacun une production de 10 milliards de mètres cubes par an, soit ensemble, l'équivalent de la production du gisement de Troll en Norvège ou la moitié de la consommation française de gaz.

Le principe du contrat repose sur le « *buy back* ». Les trois partenaires (Total, Gazprom et Petronas) financeront et réaliseront les travaux de forage pour une mise en production prévue en 2 001. L'année suivante, une fois l'exploitation démarrée, les trois associés passeront le relais à la NIOC. Ils seront rémunérés par l'accès, durant plusieurs années, à une partie de la production de pétrole et de condensats, les Iraniens gardant le gaz, dont ils exporteraient une partie vers la Turquie. Selon la compagnie française *« sur la base des prix actuels du pétrole, ce paiement représentera 80 000 barils de condensats par jour sur une période de sept ans à compter du démarrage de la production »*. Au cours de 18 dollars le baril, cela représente 525 millions de dollars par an.

D'autres contrats de ce type devraient être signés sur South Pars Field. L'anglo-néerlandais Shell, numéro un mondial, serait le prochain sur les rangs, mais attendra sans doute la réaction américaine pour s'engager.

*D. G.*

## Thierry Desmarest, président du groupe pétrolier Total

# « Nous avons le soutien du gouvernement et des Européens »

**« Vous venez de signer un important contrat en Iran, malgré les menaces de sanctions américaines prévues par la loi D'Amato. Pourquoi prendre un tel risque ?**

– Je répondrai plus largement sur le Moyen-Orient. Cette région recèle les deux tiers des réserves mondiales de pétrole et un tiers de celles du gaz. Une compagnie pétrolière ne peut avoir de stratégie à long terme sans chercher à se renforcer dans cette zone. Pour Total, c'est viscéralement culturel : nous sommes nés là-bas et y avons établi des positions importantes. Mais nous devons nourrir notre portefeuille en permanence. L'Iran est un acteur mondial essentiel : il détient, à lui seul, quelque 10 % des réserves de pétrole et près de 20 % de celles du gaz. Nous voulons nous développer dans ce pays malgré un contexte un peu particulier où les sanctions américaines dissuadent un certain nombre de sociétés d'investir. Mais nous pensons que nous avons notre liberté d'entreprendre.

**– Dans ce contexte, le choix de vos partenaires, comme celui du russe Gazprom, est-il politique ou purement économique ?**

– Il est un tout petit peu politique en ce sens que les compagnies américaines ne sont pas autorisées à venir. Après, c'est une question d'opportunité. A la différence du contrat de Sirri, signé en 1995 et qui ne tombe pas sous la loi D'Amato, celui de South Pars Field que nous venons de conclure est beaucoup plus important. Il représente 2 milliards de dollars d'investissement (12 milliards de francs) contre 610 millions de dollars pour le précédent. Sur ce champ, les deux permis que nous venons d'obtenir auront un débit de 10 milliards de mètres cubes par an chacun, soit ensemble la moitié de la consommation annuelle de gaz en France. Devant l'ampleur du projet et pour limiter les risques, nous nous sommes associés dès le départ, ce que nous n'avions pas fait pour Sirri. Total a 40 % des parts et garde la responsabilité des opérations. Le russe Gazprom et la société malaisienne Pétronas ont chacun 30 %. Le but est d'avoir des partenaires solides avec lesquels partager l'investissement, plus que de faire des calculs politiques.

THIERRY DESMAREST

**– Craignez-vous des représailles américaines ?**

– En application des règles française, européenne et internationale (par exemple d'organismes comme l'ONU), nous avons parfaitement le droit d'investir en Iran. Il existe même une réglementation française qui nous interdit de nous soumettre aux législations extraterritoriales américaines. Nous sommes dans notre droit quand nous décidons d'investir en Iran. Les autorités américaines, sous la pression d'un certain nombre de lobbies, ont mis en place une législation qui menace de sanctions les entreprises qui investissent en Iran et en Libye. Nous avons regardé la nature de ces sanctions. Elles ne présentent aucune incidence réelle pour Total.

**– Quelles sont ces sanctions ?**

– Si le président américain déclare qu'une entreprise est condamnable, il peut prendre deux sanctions sur une liste de six pénalités de nature financière ou commerciale. Il peut, par exemple, priver la société de l'accès au crédit export américain. Nous n'en avons pas obtenu depuis des années. Il peut décider de sanctions commerciales, mais je pense que c'est un problème délicat : au regard de l'Organisation mondiale du commerce, le recours à de telles sanctions poserait problème. Ce dossier est au centre de discussions entre les autorités européennes et le gouvernement américain.

**– Avant de signer, avez-vous obtenu des soutiens aux niveaux français et européen ?**

– Absolument. Nous avons eu des réponses très claires à tous niveaux reconnaissant que nous sommes parfaitement dans notre droit. Nous avons le soutien du gouvernement. Le chef de l'Etat, comme le premier ministre, ont clairement manifesté leur opposition à toute forme d'extraterritorialité. Nous sommes aussi soutenus au niveau européen où nous sommes le premier cas d'application de la loi D'Amato. Une entreprise canadienne a signé un accord en août, mais les Américains n'ont pas encore réagi.

**– Etes-vous prêt à assumer un boycott de votre marque ou des sanctions sur vos activités aux Etats-Unis ?**

– Aux Etats-Unis, nous venons de fusionner Topna, notre filiale de distribution, avec une autre entreprise américaine, Ultramar Diamond Shamrock, et nous n'avons plus que 8 % dans cet ensemble. Je ne vois pas qui irait s'attaquer à Ultramar. L'accord est intervenu jeudi, juste avant la signature iranienne. C'est un hasard, mais personne ne nous croira. Dans la chimie, nous avons des intérêts modestes aux Etats-Unis. La loi D'Amato prévoit que les filiales non concernées par les activités iraniennes ne sont pas soumises aux sanctions.

**– Après les critiques sur votre implantation en Birmanie, ne redoutez-vous pas que l'accord iranien ternisse l'image de Total ? Ne serez-vous pas soupçonné de financer le terrorisme ?**

– Ces histoires de financement du terrorisme sont absurdes. L'Iran produit 3,6 millions de barils de pétrole par jour. Dire que la production complémentaire d'hydrocarbures qui viendra de ce nouveau champ dans quatre ans permet à l'Iran de financer des actions terroristes, alors que ce pays tire des revenus majeurs de ses productions actuelles, cela n'a pas de sens.

**– Ce projet, s'il est contesté, ne risque-t-il pas d'affaiblir l'ensemble du groupe ?**

– Je ne le crois pas : nous sommes de ceux qui diversifions beaucoup les risques et avons des implantations très réparties dans le monde. De plus, beaucoup de gens constatent, y compris aux Etats-Unis, que cette multiplication d'embargos ne mène à rien. A l'heure actuelle, pas moins du tiers de la population mondiale est, d'une manière ou d'une autre, sous embargo américain. Après trente années de sanctions pour Cuba, la situation n'a pas tellement évolué. Depuis quelques mois, et surtout depuis l'élection du nouveau président iranien, un débat s'est ouvert aux Etats-Unis sur l'attitude à adopter vis-à-vis de ce pays.

**– Aux Etats-Unis, quelle sera la réaction des hommes politiques et de vos actionnaires ?**

– Cela ne fera pas plaisir à certains hommes politiques américains, mais je pense que ce ne sera qu'une réaction de mauvaise humeur. Quant à nos actionnaires américains, nous entretenons de très bonnes relations avec eux. Ils sont parfaitement au courant du projet et nous n'avons pas vu diminuer leur participation. Pour eux, il s'agit d'un dossier d'investissement comme un autre. Je reviens des Etats-Unis. Dans l'esprit des gestionnaires de fonds, l'Iran c'est fait. Leurs questions portent désormais sur l'ampleur des découvertes du bloc 14 en Angola et sur nos perspectives en mer Caspienne. »

*Propos recueillis par Dominique Gallois*

### Le champ d'application de la loi D'Amato

**La loi américaine D'Amato, votée le 5 août 1996 pour cinq ans, n'a encore jamais été appliquée. Elle interdit tout investissement étranger (de plus de 40 millions de dollars par an la première année, 20 millions les quatre suivantes) dans le pétrole et le gaz en Iran et en Libye, considérés comme les principaux pourvoyeurs de fonds du terrorisme international.**

**Avant toute sanction à l'égard du contrevenant, le président des Etats-Unis peut s'accorder deux délais de quatre-vingt-dix jours pour négocier avec le pays dont la firme dépend. Il peut renoncer aux sanctions s'il prouve au Congrès que ce pays a pris des dispositions satisfaisantes contre l'Iran ou la Libye. En cas de sanctions, il en choisit deux sur une liste de six (interdiction de crédit, restrictions d'importations de produits, suppression de licences sur des matériels technologiques sensibles, boycott de produits et services dans les marchés publics...).**

## DÉPÊCHES

■ **COCKERILL-SAMBRE : l'entreprise sidérurgique belge dirigée par Jean Gandois,** par ailleurs président du CNPF, va réduire le temps de travail de 37 à 34 heures hebdomadaires au 1er janvier 1999, sans perte de salaire et avec embauche de 150 personnes. Les salariés ont approuvé, vendredi 26 septembre, cet accord financé en grande partie par des aides publiques.

■ **FN HERSTAL : Giat Industries** a accepté, vendredi 26 septembre, de repoussser de quelques jours l'échéance des négociations sur la reprise de sa filiale belge FN Herstal par l'armurier américain Colt, qui devait être terminée le 30 septembre. La région wallonne, qui détient 8 % de la société, demande des garanties sur cette cession.

■ **VOLKSWAGEN : le constructeur allemand** veut installer une usine de sa filiale tchèque Skoda à Sarajevo, selon le quotidien *Süddeutsche Zeitung* du 29 septembre. Elle fabriquerait 30 000 à 40 000 véhicules par an.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : le résultat net du premier réseau bancaire français** a progressé de 19,8 % au premier semestre de 1997, à 4,63 milliards de francs, le bénéfice le plus élevé du secteur. Les fonds propres ont gagné 9,1 % à 118,2 milliards de francs.

■ **LUFTHANSA :** l'offre publique de vente sur les 37,5 % de la compagnie aérienne que détient encore l'Etat allemand a débuté lundi 29 septembre. Cette opération devrait lui rapporter 4,5 milliards de marks (plus de 15 milliards de francs). Lufthansa a annoncé lundi qu'elle compte réaliser en 1997 un bénéfice avant impôts de plus de un milliard de marks, soit 300 millions de marks de plus qu'en 1996.

■ **AIR FRANCE : l'ouverture du capital d'Air France** *« peut aller jusqu'à 45 %, voire 49 %, mais pas au-delà car il faut garder un sens aux mots »,* a indiqué dimanche 28 septembre le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, lors du Club de la Presse sur Europe 1.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : un million d'actionnaires potentiels ont réservé** des actions de l'opérateur public, une semaine après le démarrage de la période de réservations, a indiqué, dimanche 28 septembre, le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn.

■ **MICRO-ORDINATEURS : plus de 20 % des foyers français** sont équipés d'un ordinateur personnel, contre 18 % en 1996, selon la société d'études TMO et le magazine *L'Ordinateur Individuel.*

■ **SNCF-RATP : la circulation des trains était perturbée,** lundi 29 septembre, dans la matinée, sur certaines lignes du réseau SNCF banlieue de Paris-Nord ainsi que sur la ligne B du RER, en raison de mouvements de grève. A la SNCF, les agents protestent contre la mise en place des horaires d'hiver. A la RATP, la CGT souhaite une autre organisation du travail sur la ligne.

# Avec Endesa, l'Espagne lance sa plus importante privatisation

## L'offre publique de vente proposée lundi 29 septembre porte sur un tiers du capital de la compagnie d'électricité. Le montant de l'opération, de plus de 40 milliards de francs, dépasse celui atteint pour la cession de Telefonica en février

**Premier fournisseur d'électricité en Espagne, Endesa est une compagnie semi-publique dont le capital avait déjà été ouvert à des actionnaires privés par le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez. Son successeur, le libéral José-Maria Aznar, souhaite la privatiser entièrement. Lundi 29 septembre a démarré une offre publique de vente portant sur 25 % à 35 % du capital. Le reste des actions doit être cédé dans un an. Par cette opération, le gouvernement continue d'appliquer son *« plan stratégique de privatisations ».* Depuis le début de l'année, l'Etat a déjà cédé plusieurs entreprises publiques, comme Enagaz, Repsol (pétrole), Retevision (télédiffusion) et surtout Telefonica. A elle seule, la vente des actions de l'opérateur de téléphone a rapporté 25 milliards de francs. Les recettes de privatisations de 1997 dépasseront les prévisions du gouvernement.**

MADRID
*de notre correspondante*

L'Espagne a donné, lundi 29 septembre, le coup d'envoi à sa plus importante opération de privatisation, celle du premier fournisseur national d'électricité, Endesa. Ce groupe semi-public, qui a dégagé en 1996 un bénéfice net de quelque 8 milliards de francs, contrôle 47 % de la production et 43 % de la distribution de l'électricité en Espagne et vient d'effectuer une percée importante en Amérique du Sud. La dernière grande opération de privatisation sur la péninsule remonte à février, avec l'entrée en Bourse de 21 % du capital de Telefonica, la compagnie des télécommunications, totalement privatisée.

La privatisation complète du groupe Endesa doit s'effectuer en deux étapes : la première est l'opération publique de vente (OPV), commencée le 29 septembre, la deuxième étant prévue pour le deuxième semestre 1998. Endesa, présentée dans les campagnes publicitaires des banques et dans les spots diffusés à la radio et à la télévision ces dernières semaines comme le *nec plus ultra* des entreprises privatisables, emploie cinq mille personnes.

DÉJÀ COTÉE EN BOURSE

L'entreprise a déjà fait l'objet de deux privatisations partielles sous le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez et 30 % de son capital étaient déjà cotés en Bourse.

L'Etat, qui contrôle 66,8 % du capital d'Endesa, ne sera plus majoritaire au terme de cette OPV. La SEPI (Société d'Etat des participations industrielles), organisme d'Etat qui gère toutes les entreprises publiques espagnoles, met en vente 25 % à 35 % de sa participation à Endesa.

L'opération devrait rapporter entre 40 et 48 milliards de francs, de quoi alléger le déficit public espagnol. Un noyau dur d'actionnaires regroupe aujourd'hui les grandes banques espagnoles, le Banco Santander, Agentaria et le Banco Central Hispano.

Ce sont 260 millions d'actions qui vont être mis sur le marché mais leur nombre pourrait être porté, si la demande se révélait très forte, à 340 millions de titres. L'opération, qui durera jusqu'au 24 octobre, s'adresse d'abord aux petits porteurs. Le ministre espagnol de l'industrie, Josep Pique, avait souhaité, lorsque le gouvernement avait donné son feu vert au mois de juillet, que *« le capital soit le plus disséminé possible »,* Endesa étant *« une entreprise solide et bien implantée ».*

C'est ainsi que 57,5 % des actions seront destinées aux petits porteurs, dont 15,5 % aux salariés de l'entreprise, qui bénéficieront d'un tarif préférentiel de 10 % inférieur au prix établi. Les 42,5 % restants seront attribués aux investisseurs institutionnels dont 10 % aux Espagnols (instituts de crédit, caisses d'assurances, fonds de pension, etc.) et 32,5 % aux investisseurs internationaux. Les particuliers ont jusqu'au 13 octobre pour formuler leurs ordres d'achat (date à laquelle sera fixé le prix maximal de l'action Endesa) qui devront se situer entre un minimum de 4 000 francs et un maximum de 40 000 francs.

Ces petits porteurs auront la possibilité, jusqu'au 16 octobre, de revenir sur leur demande et le prix définitif du titre Endesa sera fixé le 20 octobre, veille du placement en Bourse des nouvelles actions. La liquidation a été fixée au 24 octobre.

Le titre Endesa, qui a connu une forte augmentation en Bourse depuis le début de l'année, se situait la semaine dernière à quelque 124 francs et pourrait atteindre, selon de nombreux analystes, 148 francs à la fin de 1998, soit une revalorisation de 20 %. Selon ces analystes financiers, l'action Endesa serait surtout un très bon placement à moyen terme.

L'entreprise leader de l'électricité espagnole est présidée depuis le mois de février par Rodolfo Martin Villa, qui fut ministre de l'Intérieur dans les années difficiles de la transition. Doté d'un grand talent de négociateur, Rodolfo Martin Villa s'est attaché, depuis le printemps, à placer le groupe Endesa sur tous les fronts. Associé avec la STET (les télécommunications italiennes), Endesa contrôle depuis juillet Retevision qui deviendra en 1998 le second opérateur espagnol de téléphone. Outre les communications, des alliances ont été également passées dans le secteur des carburants avec l'entreprise Cepsa.

La péninsule paraissant désormais exiguë aux dirigeants du groupe, ceux-ci ont mis le cap sur l'Amérique latine. En août Endesa a racheté 29 % du capital d'Enersis, compagnie électrique chilienne, pour 10 milliards de francs. Or, Enersis est la première holding électrique d'Amérique du Sud, leader au Chili, mais aussi implantée en Argentine, au Pérou, au Brésil et en Colombie.– *(Intérim.)*

### *Le plan dépasse les espérances du gouvernement*

**Le gouvernement de Jose Maria Aznar avait adopté, en juin 1996, *« un plan stratégique de privatisation »* visant à réduire le déficit public pour accéder à l'euro. Il espérait alors des recettes de privatisations de 25 milliards de francs pour 1997, et de 80 milliards d'ici à la fin 1999. Ces prévisions seront dépassées : la vente de Telefonica, en février, a déjà rapporté 25 milliards de francs. Après la cession de 10 % de Gas Natural en novembre 1996, la dernière participation de l'Etat dans Telefonica a été vendue cette année, de même que des participations publiques dans Repsol (carburants), Enagaz, ou Retevision, le futur concurrent de Telefonica. Pour 1998, sont prévues la privatisation totale d'Endesa, du groupe bancaire Argentaria, de la compagnie d'Etat Tabacalera, mais aussi celle de la société de *duty free* Adeasa, et surtout la mise en vente de 10 % du capital de la compagnie aérienne Iberia. Gauche et syndicats estiment que, par cette politique, le gouvernement est en train de *« brader tout le secteur public ».***

# *Les usines Trabant, symbole de la RDA, entrent en Bourse*

BONN
*de notre correspondant*

Poussives, polluantes, de taille ridicule et surchargées de bagages, les automobiles Trabant furent, pendant les mois qui suivirent la chute du mur de Berlin, l'objet de toutes les railleries. Pour les Allemands de l'Est, partis humer la liberté sur les autoroutes de l'Ouest, ces malheureuses voitures, qui rendaient criant le retard de l'industrie de la RDA, furent la source de bien des humiliations. Et dire qu'il fallait patienter treize ans sous le règne communiste pour obtenir ce véhicule de rêve, dont, du jour au lendemain, plus personne ne voulut !

Aujourd'hui, les Trabant tiennent une petite revanche. Non pas que la production soit relancée. Le dernier véhicule est sorti des chaînes d'assemblage de Zwickau, en Saxe, le 30 avril 1991. Mais la société Sachsenring, qui a produit plus de trois millions de ces fameux modèles depuis 1958, sera accueillie en grande pompe, jeudi 2 octobre, par le capitalisme ouest-allemand. Elle fera, ce jour-là, son entrée au nouveau marché de la Bourse de Francfort, devenant ainsi la seule société allemande originaire de l'Est cotée en Bourse. Sachsenring n'assemble plus de voitures, mais est devenue un sous-traitant automobile spécialisé dans la carrosserie, notamment pour Volkswagen, qui a installé une usine d'assemblage de ses Polo à quelques kilomètres de là.

Lorsque la Treuhandgesellschaft, l'organisme chargé de privatiser l'économie est-allemande, a pris le contrôle de Sachsenring, l'entreprise était bonne à mettre à la casse. Les effectifs sont passés de plus de 11 000 salariés sous l'ère communiste à... 330. Tout semble perdu lorsque deux hommes d'affaires de l'Ouest, qui dirigent avec succès une entreprise familiale, les frères Ulf et Ernst-Wilhelm Rittinghaus, débarquent. Dans le scepticisme général, les deux *Wessis* reprennent cette ruine industrielle de 230 000 m² qui réalise alors 25 millions de marks de pertes pour 36 millions de chiffre d'affaires. Ils investissent 150 millions environ en deux ans, glanent des subventions, de l'ordre de 16 000 marks par salarié – ce qui est peu pour l'Allemagne de l'Est –, améliorent considérablement la productivité, allongent la durée du travail à 45 heures et étendent la production au samedi.

Et c'est le miracle : fin 1996, l'entreprise était revenue à l'équilibre, avec un chiffre d'affaires de 170 millions de marks, qui devrait augmenter de 60 % en 1997. Surtout, les effectifs atteignent désormais 950 salariés, deux fois plus que ce qu'avait préconisé la Treuhandgesellschaft. Mais l'expansion a été réalisée au prix d'une forte dépendance vis-à-vis de Volkswagen. Le géant de Wolfsburg, qui a désigné Sachsenring comme son meilleur fournisseur, représente encore plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise, contre 95 % il y a trois ans. Sachsenring cherche à diversifier sa clientèle : la société va réaliser des cabines de camion pour Mercedes et des systèmes de direction pour Opel.

L'entreprise lèvera en Bourse environ 50 millions de deutschemarks (168 millions de francs) pour accélérer son développement et mettra un peu plus du quart de son capital sur le marché, les frères Rittinghaus conservant 44 % des parts. *« Pour le moment, Sachsenring est une aventure exclusivement allemande »,* note Martin Ziegenbalg, analyste financier chez Dresdner Kleinwort Benson, qui pense que l'entreprise aura des possibilités de croissance dans les pays de l'Est.

Sachsenring conserve toutefois la nostalgie de la construction. Son service de recherche a mis au point un véhicule prototype de sept places, utilisant au choix le diesel ou l'énergie électrique. L'entreprise aura du mal à produire elle-même ce véhicule, qui nécessiterait des investissements de plusieurs centaines de millions de marks. Mais elle cherche à renouer avec la tradition d'innovation de son fondateur, August Horch, qui avait créé l'usine de Zwickau en 1904, avant de lancer quelques années plus tard la marque Audi. Histoire d'oublier la dense fumée bleue, caractéristique des moteurs deux temps des « Trabies ».

***Arnaud Leparmentier***

# Longwy a défilé samedi pour ne pas devenir une ville morte

NANCY
*de notre correspondante*

Samedi 27 septembre, peu avant 16 heures, le barman du Café de la Place à Longwy a prié ses clients d'expédier cafés et demis. Puis il a fermé boutique, comme tous les commerçants de Longwy, qui avaient collé l'affichette jaune appelant à la manifestation. Un peu plus tard, deux cortèges se sont rejoints sur la place Leclerc. Loin des mobilisations massives des années 80, la manifestation de samedi a rassemblé 1 500 personnes venues protester contre la fermeture du train à fil Unimetal de Herserange, mais aussi contre celles des usines JVC et Panasonic. A la mi-96, les 235 ouvrières de l'usine de hi-fi de JVC apprennent que la production doit être délocalisée en Chine.

**REPORTAGE**

La fermeture du train à fil Unimetal porte un nouveau coup à l'emploi local

Le PDG, Jean Bessis, assure qu'il fait tout pour *« limiter la casse sociale ».* Mais rien ne vient. En juillet, c'est au tour de Panasonic, qui appartient au même groupe japonais Matsushita, d'annoncer la fermeture de son usine de composants pour magnétoscopes. En jeu : 140 emplois. Le coup de grâce arrive le 11 juillet, avec l'annonce de la fin du train à fil, due à une réorganisation d'Unimetal. Avec lui s'éteint le dernier témoin du passé sidérurgique de Longwy.

Le 24 juillet, les syndicats avaient rassemblé plus de 3 000 personnes. Samedi, ils étaient moitié moins, des quadragénaires passés d'un site à l'autre au gré des restructurations, des épouses, des enfants en tête du cortège avec des badges CFDT collés aux tee-shirts. Au train à fil, la moyenne d'âge est de quarante-neuf ans. La plupart des hommes ont connu les manifestations de 1979, le plan acier de 1984. Samedi, la manifestation unitaire était presque tranquille et teintée de tristesse. *« C'est logique »,* note la femme d'un préretraité de cinquante-six ans, qu'on a *« foutu à la porte à cinquante », « aujourd'hui la sidérurgie ici n'emploie plus beaucoup de monde. Les gars ont vieilli. Les jeunes vont travailler ailleurs. Mais, si on ne fait rien, Longwy finira par devenir une ville morte ».* Benoît, chômeur de vingt-six ans, est monté de Nancy *« parce que les gens d'ici existent et qu'ils résistent ».*

Au milieu du cortège qui scande *« l'emploi c'est la vie »,* on aperçoit les maires d'Hussigny, Mexy, Longlaville, Saulnes, Villers-la-Montagne, Haucourt-Moulaine... Victor Zaffagni, maire d'Herserange, soixante-treize ans, ancien chef du personnel à Usinor, a été de toutes les manifs. *« A la grande époque, on était 20 000 sidérurgistes. Aujourd'hui, à Longwy, on n'est plus que 600. Forcément, la motivation n'est plus la même. Mais ne dites pas que c'est un combat d'arrière-garde. Ils mentent quand ils disent que le train à fil n'est plus rentable. »* C'est ce que les syndicats veulent démontrer en justice : vendredi, CGT, CFDT et Sidestam-CGC réunies en comité central d'entreprise ont décidé d'attaquer l'entreprise pour entrave au bon fonctionnement du CCE.

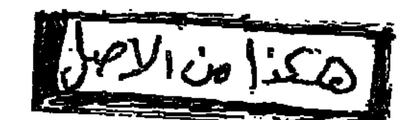
*« La fermeture du train à fil, c'est 60 % du fret de la gare de Longwy qui en prend un coup »,* lance Roland Favarro, conseiller régional PC. Jean-Paul Durieux, député et maire PS de Longwy, se fait aussi du souci pour les écoles, le tribunal, la Sécu, l'association hospitalière. Il sera, mardi 30, au ministère de l'industrie, avec d'autres élus, espérant une médiation du secrétaire d'Etat, le Lorrain Christian Pierret. *« Le gouvernement doit faire pression sur l'industriel. Je sais que c'est compliqué »,* reconnaît le maire de Longwy.

***Monique Raux***

### *Le plan d'Unimétal est menacé*

**Usinor parviendra-t-il à respecter le plan social qu'il s'est fixé à Longwy ? En même temps qu'il a annoncé la fermeture, à la fin de 1998, du train à fil de sa filiale Unimétal à Herserange, le groupe sidérurgique s'est engagé à reclasser l'ensemble des 313 salariés chez lui ou auprès de ses partenaires. Dans ce cadre, 160 personnes doivent être mutées sur le site de Schifflange, au Luxembourg.**

**Le transfert pourrait toutefois se révéler plus compliqué que prévu. L'usine de Schifflange est contrôlée à 75 % par Usinor et à 25 % par son concurrent luxembourgeois Arbed, mais tout le personnel est placé sous contrat de travail Arbed. Ce dernier ne semble pas très chaud pour reprendre une partie du personnel de Longwy : dans quelques mois, il va fermer son dernier haut-fourneau au Luxembourg et devra reclasser 600 salariés. Le gouvernement luxembourgeois et les syndicats d'Arbed multiplient les pressions pour que le groupe choisisse en priorité ses salariés plutôt que ceux de Longwy.**





# Mme Trautmann annonce son plan d'aides à la production audiovisuelle

**Au Mipcom, la ministre de la culture et de la communication a exprimé sa volonté d'étendre à toutes les chaînes thématiques, françaises et étrangères, diffusées par câble et satellite, la taxe de soutien à l'industrie des programmes télévisés**

**CANNES**
*de notre envoyé spécial*

Aides à la production, fluidité du marché et réflexion sur les missions du service public ont été les maîtres mots de Catherine Trautmann, à l'occasion de la treizième édition du Marché international des programmes de télévision (Mipcom), qui a lieu à Cannes du 26 au 30 septembre. Selon la ministre de la culture et de la communication, *« un plan d'aides à la production »* sera mis en œuvre à partir de 1998. Pour le financer, il est prévu que *« toutes les chaînes reçues en France, généralistes ou thématiques, hertziennes, par câble et satellite, françaises et étrangères seront assujetties à la taxe alimentant le compte de soutien »* à l'industrie de programmes (Cosip).

L'extension du périmètre d'activité de cette taxe, qui sera inscrite dans la loi de finances rectificative pour 1997, a pour objectif, selon Catherine Trautmann, de *« majorer le soutien apporté aux œuvres commandées par les chaînes thématiques et* [d'] *inciter les diffuseurs à coproduire ensemble »*.

### PLURIANNUALITÉ

Aujourd'hui, seules les recettes câble des chaînes thématiques sont ponctionnées pour alimenter le Cosip. Du côté des chaînes généralistes comme des satello-opérateurs (TPS ou CanalSatellite), les ardeurs fiscales manifestées par la ministre n'ont pas déclenché l'enthousiasme. En outre, certains observateurs laissent percer leur perplexité quant aux moyens de collecter cette taxe auprès de chaînes étrangères, certes reçues en France, mais non commercialisées et diffusées par satellite sur l'Europe. Seuls les programmes étrangers, repris sur les réseaux câblés, ne devraient pouvoir y échapper.

Grâce à l'élargissement de l'assiette de la taxe, *« les ressources du Cosip augmenteront de 72 millions de francs en 1998, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 1997, pour s'élever à 1,136 milliard de francs »*, a précisé Catherine Trautmann. En 1996, deux mille six cent cinquante heures de programmes audiovisuels ont été aidées. Une hausse de 20 % par rapport à 1995 qui illustre, selon la ministre, *« la vitalité du secteur de la production »*. Toutefois, l'effort financier de la France ne sera pas suffisant car *« la croissance du volume d'œuvres aidées est plus rapide que la croissance des ressources du Cosip »*, a souligné Mme Trautmann, favorable à *« la création d'un fonds de garantie européen »*.

Des mesures destinées à améliorer *« la fluidité du marché »* et la circulation des œuvres devraient être intégrées dans la nouvelle loi sur l'audiovisuel. Elles auront pour objectif, a précisé Mme Trautmann, *« d'identifier et séparer les droits acquis selon les moyens de diffusion, de limiter la durée maximale des droits hertziens pour toute utilisation sur le câble, le satellite ou tout autre support multimédia »*. Soucieuse que l'effort financier en faveur du service public – + 3,3 % en 1998 – serve principalement à *« l'amélioration des programmes et l'innovation »*, Catherine Trautmann a chargé Jean-Louis Missika, patron de l'institut BVA, *« d'une mission de réflexion et de propositions »*.

Mme Trautmann a regretté que ces dernières années *« les missions du service public passaient plutôt au second plan par rapport aux préoccupations de financement »* des chaînes. Selon elle, une telle logique aurait eu pour conséquence de *« déresponsabiliser l'Etat, qui ne jouait plus son rôle d'actionnaire »*. *« Pour permettre la réussite des projets d'entreprises que sont les chaînes publiques, il faut travailler sur leurs perspectives »*, a-t-elle ajouté, ranimant le serpent de mer de la pluriannualité. Catherine Trautmann souhaite *« avoir, avec les chaînes, un travail sur leurs structures financières et leurs projets de développement pour qu'ils ne soient pas simplement déterminés par l'annualité budgétaire »*. Selon la ministre de la culture et de la communication, les chaînes, qui sont des entreprises, *« ne peuvent pas vivre au rythme de l'évolution du budget de l'Etat »*.

***Guy Dutheil***

## *France Télévision veut rester dans TPS*

***« Dans l'immédiat, France Télévision n'a pas l'intention de se laisser diluer dans le capital de Télévision par satellite (TPS) »*, a indiqué Xavier Gouyou Beauchamps au Mipcom. *« Tout se passe bien sur TPS »*, même si le PDG de France Télévision évoque sa *« déception »* de ne pas avoir *« réussi à persuader TPS de reprendre Euronews »*. Toutefois, la chaîne Histoire a été reprise par TPS, *« ce qui n'aurait pas été évident si France Télévision n'avait pas été actionnaire »* du bouquet, et ce statut permet à la chaîne France 3 Régions de figurer dans les projets de TPS. La fin annoncée de l'exclusivité des chaînes publiques dans TPS ne devrait pas remettre en cause leur diffusion par ce bouquet : *« En refusant de nous retransmettre, TPS offrirait une exclusivité à CanalSatellite. »* Xavier Gouyou Beauchamps souhaite que France Télévision ait *« un système d'acquisition de droits »* à l'image de la société commune TCM créée par TF 1 et M 6, qui pourrait réunir France 2, France 3, mais aussi TV5.**

# Les nouvelles émissions du monde entier mises en fiches

**QUELS SONT** les programmes lancés par les chaînes de télévision à l'étranger qui pourraient faire les jours heureux des télévisions françaises ? Comment suivre la carrière internationale des émissions produites en France ? Pour permettre de suivre le parcours des « étoiles montantes » du paysage audiovisuel international, Médiamétrie, *via* son département international Eurodata TV, et l'International média consultants associés (IMCA) ont lancé, samedi 27 septembre au Mipcom à Cannes, « New on the Air (NOTA) », un service de veille permanente des nouvelles émissions.

Aucun *« magazine, talk-show, jeu, sitcom, telenovela ou feuilleton »* ne devrait échapper aux mailles du filet tendu par le réseau de correspondants qui surveilleront la cinquantaine de chaînes généralistes hertziennes des cinq principaux marchés européens ainsi que les networks australien, canadien et américain. Chaque nouvelle émission fera l'objet d'une fiche qui détaillera le contenu – jusqu'au synopsis et à l'identité du présentateur – et l'audience obtenue par ce programme depuis sa première diffusion. Ces informations seront ensuite disponibles chaque semaine par e-mail, sur disquette ou papier. Deux bilans saisonniers – volume des nouveautés par genre, pays, chaîne et origine de production – seront également commercialisés fin décembre, pour la période courant de septembre à novembre, et fin juin, pour la période allant de septembre à mai.

Médiamétrie a souhaité pousser plus avant ce qu'il avait commencé à faire, il y a trois ans, avec les « New Season TV Cards » : des fiches signalétiques analysaient déjà les nouveaux programmes, mais uniquement en septembre et octobre, période qui correspondait aux premières semaines de diffusion des grilles de rentrée des chaînes de télévision. Mais la donne aujourd'hui a changé. Selon Jacques Braun, directeur délégué chargé de l'international et de la diversification à Médiamétrie, *« la nouvelle programmation devient permanente. Les chaînes renouvellent désormais leurs grilles trois à quatre fois par an, dopées par les marchés spécialisés dans la commercialisation de programmes : outre le MipTV et le Mipcom à Cannes, il y a en janvier le Natpe aux Etats-Unis et au printemps les Screenings de Los Angeles »*. Eurodata TV veut convaincre une dizaine d'entreprises audiovisuelles dont la dimension est internationale de l'utilité de son nouveau service – et les faire souscrire un abonnement à 300 000 francs – d'ici août 1998.

NOTA ouvrira peut-être les écrans français à la nouvelle série britannique « Vets in practise », qui retrace les tribulations de vétérinaires fraîchement diplômés de l'université de Bristol, et vient d'être lancée avec succès en première partie de soirée sur la BBC 1, ou « Close Ups », la nouvelle série australienne au cours de laquelle une personnalité du spectacle raconte une histoire, seule, face à la caméra.

***Florence Amalou***

# Les téléspectateurs de Felletin expérimentent le « câble sans fil »

**FELLETIN**
*de notre envoyée spéciale*

Ni câbles ni paraboles : les habitants de Felletin (Creuse) bénéficient, depuis le vendredi 26 septembre, d'un nouveau système de diffusion de la télévision : le MMDS. D'origine américaine, ce procédé de transport par voie hertzienne, utilisant de très hautes fréquences (les micro-ondes) évite les investissements en travaux publics du câble et l'enlaidissement des paysages par les paraboles.

A Felletin, il a suffi aux ingénieurs de Télédiffusion de France (TDF) de rehausser de vingt mètres le réémetteur de télévision et de poser quelques « antennes-cigares », discrètes et peut onéreuses, pour permettre aux trois mille habitants de cette commune creusoise de s'abonner à treize programmes analogiques ou numériques de télévision et de recevoir Internet sur leur téléviseur.

Un réseau MMDS comprend une station de réception de programmes satellite et terrestres, une station d'émission dans la bande des très hautes fréquences.

### FAIBLE COÛT

L'expérience de Felletin a d'ailleurs exigé une autorisation spéciale du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et de l'Agence de régulation des communications (ART) car ce procédé suppose l'utilisation par l'audiovisuel de fréquences normalement réservées aux télécommunications. *« Il s'agit d'une première européenne. A terme, ce câble sans fil permettra de recevoir une centaine de programmes »*, assure Bruno Chetaille, PDG de TDF.

L'opération de Felletin a coûté 3,5 millions de francs dont 2 millions à la charge de TDF. Le reste a été pris en charge par les collectivités locales qui y voient un moyen d'aménagement du territoire. *« Le faible coût de ce système permet d'égaliser les possibilités d'accès aux différents programmes de télévision et d'aider les populations les plus faibles. Il offre aussi le développement de télévisions locales et l'accès à Internet »*, explique Michel Pinton, maire (UDF-DL) de Felletin. MMDS devrait, en effet, permettre, dès maintenant, la diffusion des émissions de Télé-Millevaches et rapidement d'un programme local.

Lors de la démonstration de ce procédé, les représentants de TDF étaient particulièrement fiers de la rapidité d'accès à Internet que permet leur système : trois secondes pour obtenir la météo au lieu de dix-neuf secondes par les voies habituelles. Des performances qui seront vantées aux entreprises et aux internautes de la région.

En ce qui concerne les Felletinois, une enquête récemment menée indiquait que 36 % d'entre eux étaient disposés à s'abonner à ce nouveau système. En outre, plusieurs communes, comme Brive (Corrèze), Aubusson (Creuse), Saint-Dié (Vosges), seraient intéressées par cette expérience.

***Françoise Chirot***



## DÉPÊCHES

■ **PRESSE : plusieurs intellectuels protestent contre la disparition du *Journal de Genève*,** qui doit fusionner avec *Le Nouveau Quotidien*, pour devenir *Le Nouveau Journal* (*Le Monde* du 16 juillet). Dans une pétition signée notamment par Nicolas Bouvier, Stéphane Hessel, Philippe Jacottet, Jean Starobinski, ils déplorent *« une perte pour* [leur] *culture »*, qui *« conduit à un inquiétant monopole de la presse »*.

■ **Le groupe Bayard Presse a cédé 51 % du capital de l'hebdomadaire catholique *La Voix du Jura*** à la société La Presse régionale, présidé par Jean-Pierre Vittu de Kerraoul, qui est déjà actionnaire d'hebdomadaires régionaux chrétiens dans les régions Nord et Midi-Pyrénées.

■ ***Le Journal des enfants* adopte la couleur** pour le treizième anniversaire de sa création, le 29 septembre 1984. Diffusé uniquement par abonnement à 110 000 exemplaires, cet hebdomadaire de quatre pages explique l'actualité aux enfants.

■ **ÉDITION : le groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier,** un des géants mondiaux du secteur, a indiqué, vendredi 26 septembre, avoir lancé une enquête sur des *« irrégularités »* commises par sa filiale Reed Travel Group, qui a gonflé les chiffres du tirage de ses répertoires d'hôtels et de compagnies aériennes. Reed Elsevier a assuré qu'il dédommagerait les annonceurs lésés. – *(AFP.)*

# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 — PARIS — −0,57 % — CAC 40 : 2968,53

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 994 | 994 | — | + 3,75 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 971 | 974 | + 0,30 | + 19,59 |
| Renault (T.P.) | 1869 | 1878 | + 0,48 | + 17,37 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2320 | 2290 | − 1,29 | + 21,15 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1340 | 1288 | − 3,88 | + 3,65 |
| Thomson S.A (T.P) | 966 | 966 | — | − 5,75 |
| Accor | 1090 | 1085 | − 0,45 | + 65,14 |
| AGF-Ass.Gen.France | 242,20 | 236,70 | − 2,27 | + 41,31 |
| Air Liquide | 956 | 944 | − 1,25 | + 16,54 |
| Alcatel Alsthom | 766 | 763 | − 0,39 | + 83,06 |
| Atos (ex.Axime) CA | 640 | 643 | + 0,46 | + 7,16 |
| Axa | 394,90 | 393,30 | − 0,40 | + 19,78 |
| Bail Investis. | 743 | 742 | − 0,13 | + 4,13 |
| Bancaire (Cie) | 779 | 742 | − 4,74 | + 24,07 |
| Bazar Hot. Ville | 551 | 565 | + 2,54 | + 27,28 |
| Bertrand Faure | 379,70 | 373 | − 1,76 | + 84,56 |
| BIC | 442,80 | 439,70 | − 0,70 | + 13,03 |
| BIS | 500 | 493 | − 1,40 | − 7,50 |
| B.N.P. | 298,90 | 299 | + 0,03 | + 48,90 |
| Bollore Techno. | 793 | 775 | − 2,26 | + 35,96 |
| Bongrain | 2108 | 2150 | + 1,99 | + 9,32 |
| Bouygues | 548 | 553 | + 0,91 | + 2,28 |
| Bouygues Offs. | 298,90 | 304 | + 1,70 | + 128,57 |
| Bull# | 60,80 | 61,05 | + 0,41 | + 91,07 |
| Canal + | 1025 | 1028 | + 0,29 | + 10,29 |
| Cap Gemini | 388,50 | 388 | − 0,12 | + 34,94 |
| Carbone Lorraine | 1701 | 1700 | − 0,05 | + 73,11 |
| Carrefour | 3551 | 3591 | + 1,12 | + 6,56 |
| Casino Guichard | 332,10 | [illegible] | — | + 37,45 |
| Casino Guich.ADP | 259,40 | [illegible] | — | + 36,32 |
| Castorama Dub.(Li) | 643 | 646 | + 0,46 | + 27,65 |
| C.C.F. | 341 | 337 | − 1,17 | + 40,41 |
| Cegid (Ly) | 645 | 650 | + 0,77 | + 9,42 |
| Cerus Europ.Reun. | 34,90 | 35,20 | + 0,85 | + 9,34 |
| Cetelem | 685 | 685 | — | + 14,16 |
| CGIP | 1784 | 1770 | − 0,78 | + 23,88 |
| Chargeurs | 400 | 400 | — | + 55,64 |
| Christian Dalloz | 770 | 780 | + 1,29 | + 36,54 |
| Christian Dior | 825 | 826 | + 0,12 | − 1,31 |
| Ciments Francais | 242 | 241,10 | − 0,37 | + 66,27 |
| Cipe France Ly # | 263,80 | 263 | − 0,30 | + 27,80 |
| Clarins | 665 | 663 | − 0,30 | − 12,87 |
| Club Mediterranee | 489 | 494,30 | + 1,08 | + 46,76 |
| Coflexip | 678 | 682 | + 0,58 | + 148 |
| Colas | 870 | 888 | + 2,06 | + 18,80 |
| Comptoir Entrep. | 12 | 12 | — | + 25 |
| Comptoirs Mod. | 2775 | 2795 | + 0,72 | − 8,37 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| Vaal Reefs # | 285,90 | [illegible] | + 1,04 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 4100 | [illegible] | — | [illegible] |
| Volvo (act.B) # | 164,30 | [illegible] | − 0,18 | [illegible] |
| Western Deep # | 137 | [illegible] | + 1,53 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 139,90 | [illegible] | − 0,57 | [illegible] |
| Zambia Copper | 15,40 | [illegible] | + 6,16 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Nat.Bq. 9% 91-02 | 118 | 8,186 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 108,54 | 1,085 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 127,60 | 2,490 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 121,80 | 6,352 d |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 119,71 | 5,513 o |
| CFF 10% 88-98 CA# | 105,90 | 9,452 d |
| CFF 9% 88-97 CA# | 100 | 6,975 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 116,58 | 5,645 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 110,85 | 3,097 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 101,75 | 5,992 d |
| CNA 9% 4/92-07 | — | 3,783 o |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,93 | 2,238 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 106,01 | 4,914 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 109,33 | 5,396 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 118,46 | 4,147 |
| Finansder 9%91-06# | 123,73 | 2,644 |
| Finansd.8,6%92-02# | 114,55 | 5,843 o |
| Floral9,75% 90-99# | 109,41 | 1,878 |
| OAT 88-98 TME CA# | — | [illegible] |
| OAT 9/85-98 TRA | — | [illegible] |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 104,12 | [illegible] |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,94 | [illegible] |
| OAT 8,125% 89-99 # | 106,38 | [illegible] |
| OAT 8,50%90/00 CA# | — | [illegible] |
| OAT 85/00 TRA CA# | — | [illegible] |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 113,81 | [illegible] |
| OAT 89-01 TME CA# | 102,25 | [illegible] |
| OAT 10% 90-01 ecu | 115,19 | [illegible] |
| OAT 7,5%7/86-01 CA# | 110,20 | [illegible] |
| OAT 8,5% 91-02 ecu | 112,84 | [illegible] |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 116,48 | [illegible] |
| OAT 8,50% 89-19 # | 129,94 | [illegible] |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 130,91 | [illegible] |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 105,70 | [illegible] |
| Suez Lyon.Eaux 90 | 989,50 | [illegible] |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 80 | [illegible] |
| Baccarat (Ny) | 630 | [illegible] |
| Bains C.Monaco | 643 | [illegible] |
| Bque Transatlantl. ◆ | 190 | [illegible] |
| B.N.P.Intercont. | 850 | [illegible] |
| Bidermann Intl. ◆ | 110 | [illegible] |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | [illegible] |



# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 50 | 50 |
| AFE # | 482 | 480 |
| Aigle # | 288,50 | 288 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 135 | 135 |
| Altran Techno. # | 1645 | 1630 |
| Arkopharma# | 323 | 323 |
| Montaignes P.Gest. | 2950 | 3000 |
| Assystem # | 295 | 295 |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 771 | 771 |
| Bque Tarneaud(B)# | 350,50 | 349 |
| Bque Vernes | 170 | 170 |
| Beneteau # | 895 | 908 |
| B I M P | 116 | 117,50 |
| Boiron (Ly) # | 318 | 307,10 |
| Boisset (Ly) # | 691 | 691 |
| But S.A. | 292,60 | 292,60 |
| Cardif SA ◆ | 800 | 800 |
| C.E.E # | 112,20 | 106 |
| CFPI # ◆ | 420 | 420 |
| Change Bourse (M) | 217 | 215,50 |
| CNIM CA# | 215 | 215 |
| Codetour | 359 | 358,90 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 396,80 | 396,80 |
| Conflandey # | 313,90 | 309 |
| C.A. Hte Normandie | 311 | 311 |
| C.A. Paris IDF | 758 | 757 |
| C.A.Ile & Vilaine | 308 | 308 |
| C.A.Loire Atl.Ns # | 285 | 285 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 323,80 | 328 |
| C.A.Pas de Calais | 545 | 545 |
| C.A.du Nord (Li) | 536 | 535 |
| C.A. Oise CCI ◆ | 326 | 326 |
| C.A. Somme CCI | 323 | 324 |
| C.A.Toulouse(B) ◆ | 420 | 420 |
| Devanlay | 575 | 570 |
| Devernois (Ly) | 588 | 588 |
| Ducros Serv.Rapide ◆ | 65 | 65 |
| Emin-Leydier (Ly)# | 460 | 456 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 437,60 | 437 |
| Expand s.a | 582 | 565 |
| Factorem | 700 | 700 |
| Faiveley # | 221,50 | 225 |
| Finacor | 69 | 68 |
| Fininfo | 713 | 715 |
| Fructivie | 555 | [illegible] |
| Gautier France # | 236,90 | [illegible] |
| Gel 2000 ◆ | 40 | [illegible] |
| GFI Industries # | 1186 | [illegible] |
| Girodet (Ly) # ◆ | 30 | [illegible] |
| GLM S.A. | 257,20 | [illegible] |
| Grandoptic.Photo # | 1080 | [illegible] |
| Gpe Guillin # Ly | 231,90 | [illegible] |
| Kindy # | 179,10 | [illegible] |
| Guerbet | 225 | [illegible] |
| NSC Groupe Ny | 829 | [illegible] |
| Onet # | 1000 | [illegible] |
| Paul Predault # | 151 | [illegible] |
| P.C.W. ◆ | 19 | [illegible] |
| Petit Boy # | 89 | [illegible] |
| Phyto-Lierac # | 278,50 | [illegible] |
| Pochet | 700 | [illegible] |
| Poujoulat Ets (Ns) | 240 | [illegible] |
| Radiall # | 689 | [illegible] |
| Robertet # | 1069 | [illegible] |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 29 SEPTEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI ◆ | 751 | [illegible] |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 9,50 | [illegible] |
| Générale Occidentale ◆ | 178 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 127,10 | [illegible] |
| Via Crédit (Banque) ◆ | 25,30 | [illegible] |

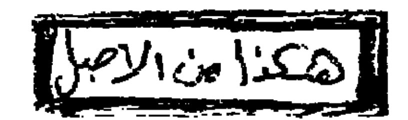
**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

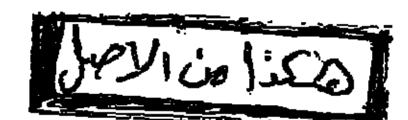
# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 septembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Kaleïs Dynamisme ◇ | 1132,36 | [illegible] |
| Kaleïs Équilibre ◇ | 1088,55 | [illegible] |
| Kaleïs Sérénité ◇ | 1051,08 | [illegible] |
| Latitude C ◇ | 149,40 | [illegible] |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.








**ESPACE** L'amarrage de la navette Atlantis à la station russe Mir a eu lieu comme prévu, samedi 27 septembre à 23 h 58 (heure française). Les sept membres d'équipage de la navette ont été accueillis avec allégresse par les trois occupants de la station, qui ont dû faire face à plusieurs incidents techniques. ● L'AMÉRICAIN Michael Foale, arrivé sur Mir en mai, cède la place à son collègue David Wolf, qui doit y rester jusqu'au mois de janvier 1998. La NASA a hésité jusqu'au dernier moment à laisser un de ses astronautes à bord d'une station vieillissante, nécessitant des soins constants peu compatibles avec la poursuite d'expériences. ● LA SEMAINE qui vient sera consacrée au transbordement de matériels, dont une réplique de l'ordinateur de bord de la station russe, mais aussi de vivres et détritus. Elle sera marquée par la sortie extravéhiculaire de deux astronautes.

# Atlantis et la station Mir valsent à 370 km au-dessus de la Terre

## La septième rencontre, depuis 1995, entre une navette américaine et la station orbitale russe a eu lieu sans encombre. Un nouvel ordinateur central sera installé sur Mir, qui voit ainsi son espérance de vie prolongée

*« NOUS L'AVONS EUE ! Houston »*. Il est 23 h 58 (heure française), samedi 27 septembre, et Jim Wetherbee, le commandant d'Atlantis, ne cache pas son soulagement. La navette américaine et la station Mir ont parfaitement enclenché leur système d'amarrage, pour la septième rencontre de ce type depuis 1995. *« On a beaucoup parlé de risques,* a indiqué le commandant, faisant allusion aux nombreuses mises en garde vis-à-vis de la sûreté de Mir et sur l'intérêt d'y séjourner. *Nous sommes ici pour vous dire que les avantages l'emportent largement sur les risques »*, a-t-il conclu, avant d'entamer la semaine de travail à bord de la station.

La manœuvre, extrêmement délicate menée à un train de sénateur, n'a même pas été perturbée, comme on le redoutait, par ces pannes dont l'ordinateur central de Mir est coutumier. Quelques heures avant l'amarrage, il avait pourtant montré de nouveaux signes de faiblesse : *« L'un des canaux de l'ordinateur a émis des données fausses pendant quelques micro-secondes,* a reconnu Konstantin Fedtchinov, l'un des concepteurs de Mir. *Mais tant que les deux autres canaux marchent, tout est paré à bord »*. De fait, aucune perturbation n'a été signalée au moment crucial.

### SUR UNE LIGNE IMAGINAIRE

L'opération tient à chaque fois de l'exploit : deux bolides de plus de cent tonnes chacun doivent s'accoupler en douceur à 370 kilomètres d'altitude, tout en gravitant à 28 158 km/h ! La course-poursuite s'était engagée dès l'envol d'Atlantis, jeudi 25 septembre, depuis le centre spatial Kennedy de Cap Canaveral (Floride). La navette disposait d'une « fenêtre de tir » d'une dizaine de minutes, pendant laquelle sa trajectoire de départ lui permettait d'être alignée sur le plan orbital décrit par la station. Atlantis ne s'est pas immédiatement portée à son niveau. Elle s'est « contentée », dans un premier temps, de décrire une trajectoire allongée, située entre une altitude maximale (apogée) de 306 km et une hauteur minimale (périgée) de seulement 157 km, qui s'est arrondie à mesure qu'elle s'éloignait de la Terre.

Au sol, des radars déterminent en permanence les positions relatives des deux engins, et ces données sont renvoyées aux ordinateurs de bord afin de calculer les allumages de deux types de moteurs permettant de contrôler altitude et vitesse d'approche de la station. Les moteurs d'orbite sont destinés aux impulsions importantes, tandis que de petits jets de gaz permettent d'affiner la manœuvre.

Une heure avant le contact, Jim Wetherbee avait pris place dans le poste de pilotage arrière afin de vérifier grâce à des caméras et *de visu*, à travers un hublot, le bon alignement du port d'amarrage de Mir avec celui situé dans la soute de la navette. Celle-ci doit être positionnée sur une ligne imaginaire baptisée « r-bar », allant de Mir au centre de la Terre. Il s'agit de mettre à profit la mécanique céleste, qui veut que plus l'orbite est basse, plus la vitesse de rotation autour de la Terre est rapide. En s'approchant « par en-dessous » de la station, l'avion spatial bénéficie d'un freinage naturel.

Les distances sont mesurées en permanence par des systèmes radar et laser embarqués, reliés à des ordinateurs portables que scrutaient attentivement Mike Bloomfield et Scott Parazynski. Dans le même temps, Vladimir Titov assurait une veille supplémentaire à l'aide d'un laser-mètre manuel, tandis que le Français Jean-Loup Chrétien avait pour mission de filmer et photographier toutes les opérations.

NASA

*La station Mir sur fond de tempête, au-dessus des « quarantièmes rugissants ». Photo prise depuis Atlantis en septembre 1996.*

L'ultime approche se déroule en trois temps. A 52 mètres de distance, on vérifie que Mir est convenablement orientée. A 9 mètres, on juge du bon alignement des ports d'amarrage, avant de décider de se rapprocher à une vitesse de 3,1 cm/s, dans un couloir large de 7,6 cm. Lorsque les deux engins ne sont plus distants que de 5,1 cm, il suffit d'une petite poussée supplémentaire des micropropulseurs de la navette pour enclencher le mécanisme de verrouillage des systèmes d'amarrage.

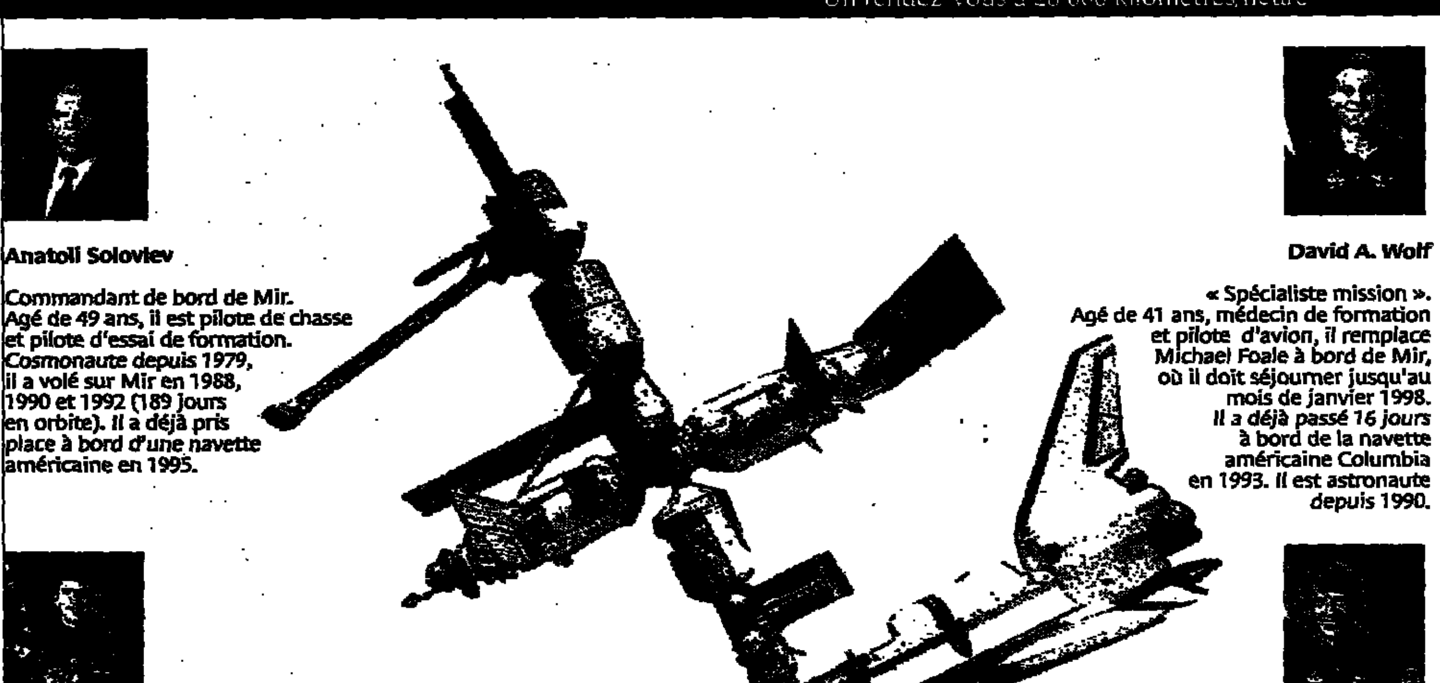
### PASSATION DE RELAIS

Une heure et demie plus tard, les sas étaient ouverts, et les équipages pouvaient se congratuler, avant de commencer leur travail de déménageurs. Outre une série d'expérimentations scientifiques et une sortie dans l'espace de six heures de Vladimir Titov et Scott Parazynski, l'essentiel de leur mission consistera à transborder 3,4 tonnes d'équipement scientifique et de matériel, ainsi que des éléments de logistique. Le plus précieux est un casier de 27 kg, dans lequel se trouve l'ordinateur de rechange. Il s'agit en fait de la copie du calculateur « *fatigué* » qui se trouve actuellement à bord de la station et a connu trois pannes successives en trois semaines. C'est aussi, malgré quelques améliorations, fondamentalement le même que celui qui équipait la station à ses débuts, il y a onze ans. L'équipage devrait le raccorder au plus tôt, afin de profiter de la stabilité assurée par la navette Atlantis.

Mais le geste le plus symbolique a consisté à installer dans la capsule de secours Soyouz le siège de David Wolf à la place de celui de son prédécesseur Michael Foale. Chaque astronaute doit disposer d'un équipement dessiné à sa mesure, afin de bénéficier du meilleur amorti lors de l'atterrissage. Ce transbordement a marqué la passation de relais officielle entre les deux hommes. Foale a dû affronter toutes sortes de mésaventures sur Mir, dont la dramatique collision entre un cargo de ravitaillement Progress et la station, le 25 juin. Il a recommandé à son remplaçant, qui doit rester à bord jusqu'en janvier 1998, de ne pas compter les jours car, assure-t-il, *« le temps passe bien assez vite »*.

*Hervé Morin*

### Un rendez-vous à 28 000 kilomètres/heure



**Anatoli Soloviev**

Commandant de bord de Mir. Agé de 49 ans, il est pilote de chasse et pilote d'essai de formation. Cosmonaute depuis 1979, il a volé sur Mir en 1988, 1990 et 1992 (189 jours en orbite). Il a déjà pris place à bord d'une navette américaine en 1995.

**James D. Wetherbee**

Commandant de bord d'Atlantis. Agé de 45 ans, il a déjà effectué trois vols dans l'espace, en 1990, 1992 et 1995. Ancien pilote de chasse et pilote d'essai, M. Wetherbee est astronaute depuis 1985.

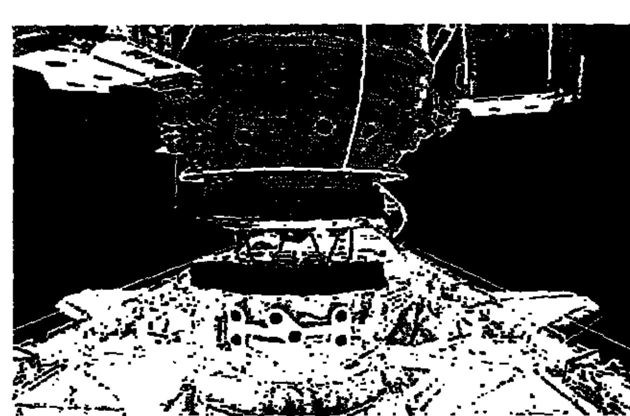
**David A. Wolf**

« Spécialiste mission ». Agé de 41 ans, médecin de formation et pilote d'avion, il remplace Michael Foale à bord de Mir, où il doit séjourner jusqu'au mois de janvier 1998. Il a déjà passé 16 jours à bord de la navette américaine Columbia en 1993. Il est astronaute depuis 1990.

**C. Michael Foale**

« Spécialiste mission ». Astrophysicien, docteur en philosophie. Il est âgé de 40 ans et termine son quatrième vol spatial. Il avait auparavant participé à des missions en 1992 1994 et 1995. Il se trouve à bord de Mir depuis le 15 mai. Il a été sélectionné par la NASA en 1987.

Dès son envol, la navette américaine Atlantis a poursuivi la station Mir. La position relative des deux engins - de 120 tonnes chacun - est connue en permanence grâce à des radars terrestres. La navette américaine emporte sept passagers et 3,4 tonnes de matériel et de vivres destinés aux trois occupants de Mir.



L'amarrage est une opération délicate, qui s'effectue en trois temps: A 52 mètres de distance, l'équipage d'Atlantis vérifie que Mir est convenablement orientée. A 9 mètres, il s'assure que le port d'amarrage de la navette - qui se trouve dans sa soute (en bas sur la photo) - est bien aligné avec celui de la station. La navette se rapproche alors à la vitesse de 3,1 centimètres par seconde. Lorsque les deux engins ne sont plus qu'à 5 centimètres l'un de l'autre, un ultime "coup de gaz" est donné pour enclencher les systèmes de verrouillage couplant les deux engins spatiaux. Il faut encore s'asurer de l'étanchéité du raccordement et pressuriser le sas pour que les deux équipages se donnent l'accolade.

# L'écurie Williams-Renault termine la saison en trombe

## Malgré les problèmes de fiabilité rencontrés par les monoplaces cette année, l'écurie de Frank Williams est en tête au championnat des constructeurs

**La victoire de Jacques Villeneuve au Nürburgring, la septième d'une Williams-Renault en 1997, et la troisième place de son coéquipier Heinz-Harald Frentzen, sa quatrième d'affilée, ont permis à l'écurie anglo-française de prendre le large au championnat du monde des constructeurs – elle devance désormais Ferrari de 26 points et a donc toutes les chances de remporter le neuvième titre constructeurs de son histoire, un record. Pourtant, l'équipe de Frank Williams, si dominatrice depuis le début de la décennie, est toujours à la recherche de son premier doublé cette année. Elle a vu fondre sa suprématie pour au moins trois raisons : à plusieurs reprises, elle s'est enferrée dans des choix de stratégie discutables, notamment dans des conditions climatiques changeantes, elle a connu quelques incidents de course et, surtout, une absence de fiabilité inhabituelle.**

NÜRBURGRING
*de notre envoyé spécial*

*« La FW 19 est sortie de l'hiver très performante, mais elle n'en est pas sortie très fiable »*, reconnaît Denis Chevrier, ingénieur moteur de l'écurie Williams-Renault. Au rayon des performances pures, la monoplace de Jacques Villeneuve semble en effet largement en avance sur ses adversaires, lors du premier Grand Prix de 1997, en Australie. Sa pole position, enlevée grâce à un tour de qualification 1 sec 7 plus rapide que Heinz-Harald Frentzen et 2 sec 1 plus vite que la Ferrari de Michael Schumacher, estomaque le paddock : personne ne pourra suivre le vice-champion du monde ! Mais, le 9 mars, le jour de la course, une manœuvre osée d'Eddie Irvine porte un premier coup aux ambitions du Canadien, qui ne peut franchir le premier virage. Ensuite, au Brésil et en Argentine, Jacques Villeneuve croit avoir remis les points sur les i : deux pole positions, deux victoires.

L'année 1997 s'annonce donc magnifique chez Williams-Renault, en dépit d'un léger souci : la monoplace de Heinz-Harald Frentzen ne marche pas très bien. *« Heinz-Harald n'était pas très satisfait de sa voiture*, se souvient Patrick Head, directeur technique de Williams. *Nous pensions que le problème venait de lui plutôt que de la voiture. Mais, à mesure que la saison s'avançait, nous avons dû reconnaître qu'il y avait bien un problème du côté de la voiture. »* Le pilote allemand aura beau triompher au Grand Prix de Saint-Marin, imité par Jacques Villeneuve au Grand Prix d'Espagne, fin mai, les Williams-Renault sont tour à tour minées par des difficultés inattendues: Après la « bavure » de Monaco – un départ en pneus « secs » sous la pluie –, la concurrence sent que le championnat est plus ouvert qu'il n'y semblait. Ferrari est la première écurie à s'en réjouir. Après six courses, la Scuderia pointe en tête du championnat des constructeurs.

Ce printemps en dents de scie sera suivi par un été cruel pour Williams. A Montréal, puis à Magny-Cours, les Ferrari, fiables depuis le début de la saison, étonnent par leur soudaine rapidité. C'est Michael Schumacher qui enchaîne alors deux pole position et deux victoires. *« Comme tout le monde, nous avons subi la domination de Ferrari*, raconte Denis Chevrier. *Mais, lors du Grand Prix de France, tout le monde a été interloqué de voir cette équipe qui, du rang de septième ou huitième lors des essais privés réalisés un mois plus tôt sur le même circuit, s'est présentée comme intouchable le week-end de course. »* Des soupçons pèsent sur la nature des performances des Ferrari : exploitation astucieuse d'une faille du règlement ou « triche», le débat n'est pas tranché *(lire ci-dessous)*.

Seules certitudes, Michael Schumacher et Ferrari mènent la danse, pendant que les Williams-Renault peinent et piétinent dans une guéguerre interne. Jacques Villeneuve, aussi furieux que déçu par ses contre-performances du moment, se plaint à voix haute de ne pouvoir imposer ses choix de réglages : *« On a réussi à foutre le week-end en l'air »*, fulmine-t-il à l'issue du Grand Prix de France. Lui qui déteste *« les voitures molles, qui cachent les problèmes »*, a du mal à faire entendre ses arguments. *« La façon dont Jacques veut maîtriser une voiture est contraire à celle employée par tous ses prédécesseurs chez Williams*, explique Denis Chevrier. *Il aime des voitures très dures, vives. Parce qu'il a une aptitude à réagir excessivement rapide, il préfère disposer d'une voiture à la limite de l'instabilité, mais qui va le prévenir immédiatement. » « Jacques aime des réglages plus durs que ceux que je crois le mieux adaptés à sa voiture pour la course*, concède Patrick Head. *Moi, je m'efforce de comprendre les problèmes de conduite qu'il rencontre au volant d'une voiture plus souple. »*

### REGAIN DE FORME

Selon le directeur technique de Williams, la solution est apparue après Hockenheim, fin juillet. Sur un circuit rapide où les Williams avaient pris l'habitude de briller, Jacques Villeneuve et Heinz-Harald Frentzen n'ont pas marqué le moindre point. *« Mais c'est à ce moment que nous avons identifié le problème majeur qui handicapait nos voitures*, continue Patrick Head. *Depuis, nous ne l'avons pas totalement solutionné, mais nous avons appris à le contenir. Et nous avons ensuite recommencé à travailler tous ensemble, comme une équipe. »*

Après un nouveau succès de Villeneuve en Hongrie, un nouvel épisode malheureux viendra couper ce bel élan retrouvé. *« A Spa-Francorchamps, le circuit renommé pour être le juge de paix, on retrouve un Jacques Villeneuve impérial, imbattable*, affirme Denis Chevrier. *Cela est vrai le vendredi, le samedi, le dimanche matin : il fallait le voir, il avait vraiment une tête de quelqu'un qui allait gagner sa course. »* Mais un orage à vingt minutes du départ, un choix de pneus « conservateur » et un Michael Schumacher époustouflant sur le mouillé ont contrarié ce projet. De nouveau, Jacques Villeneuve, alors à onze points de Michael Schumacher, crie sa déception. Mais l'écurie Williams serre les dents pour affronter le gros temps : *« C'est dans les moments difficiles que l'on voit les grosses équipes »*, dit-on chez Williams.

Par la suite, le regain de forme des Williams-Renault sera très net. Lors des trois derniers Grands Prix, l'écurie franco-britannique a infligé un retentissant 34 points à 2 à sa rivale Ferrari. Jacques Villeneuve a pour sa part repris 20 points à son adversaire Michael Schumacher. Ce finish extraordinaire cache toutefois un léger tracas, peut-être porteur d'espoir pour les adversaires des Williams : *« Pendant la première partie de la saison, nous étions très concentrés sur la voiture de l'année prochaine*, glisse Patrick Head. *Pour revenir, nous avons effectivement dû nous retourner un peu sur celle de cette année. Et, oui, cela a probablement un peu retardé notre programme de 1998. »*

**E. C.**

## *Olivier Panis, de retour dans les points*

**Pour son retour à la compétition après trois mois d'absence, Olivier Panis s'était efforcé, sur les conseils pressants du patron de l'écurie Alain Prost, d'envisager le Grand Prix du Luxembourg comme *« une course d'entraînement »*. Qualifié à la onzième place sur la grille de départ, le pilote de la Prost avait opté pour une stratégie à un seul arrêt-ravitaillement qui lui a permis de terminer la course en sixième position et de s'octroyer d'emblée un nouveau point au classement des pilotes. Pas trop éprouvé à la fin de la course, Olivier Panis s'avouait lui-même *« surpris »* de n'avoir rencontré *« aucun problème physique »* pour son retour. Jean Alesi a lui aussi été très agréablement surpris d'enlever la deuxième place du Grand Prix du Luxembourg après s'être élancé de la dixième place.**

## Jean Todt, directeur de l'écurie Ferrari
# « La nouvelle réglementation nous est tout à fait défavorable »

NÜRBURGRING
*de notre envoyé spécial*

Jean Todt, le directeur de la gestion sportive de Ferrari, ne cachait pas son amertume après l'échec de Michael Schumacher au Grand Prix du Luxembourg. Déçu mais pas abattu par la mauvaise série de résultats des Ferrari, il livre ses impressions sur la fin de la saison et revient sur la polémique qui avait agité le milieu de la Formule 1 vers la mi-saison : l'écurie Ferrari avait été accusée de prendre de vitesse tous ses opposants en réinterprétant à son avantage la règlementation sur l'aide au pilotage – notamment grâce à un système électronique d'anti-patinage, capable, selon Alain Prost, de faire gagner *« entre 0 sec 3 et 1 sec au tour selon les conditions et les pneus utilisés»*.

**–« Avez-vous vécu l'abandon de Michael Schumacher, victime d'un accrochage avec son frère Ralf, comme une injustice ?**

– Dans ces cas là, on se dit que les événements ne nous ont pas souri comme ils ont souri à nos adversaires. Mais c'est la course qui veut cela. La course, c'est souvent une leçon d'humilité, de courage. Il faut pouvoir encaisser les coups et se battre pour continuer à aller de l'avant.

**- Quelles conclusions en tire l'équipe Ferrari ?**

Cette mésaventure confirme qu'il vaut mieux partir de devant sur la grille de départ. Dès qu'on commence à être dans le peloton, on se retrouve face à des risques plus importants. On l'a vu souvent cette saison. C'est dommage que cela arrive de cette manière, lors d'une course aussi importante pour le championnat du monde.

**-Comment envisagez-vous la fin de cette saison de Formule 1 ?**

– Voilà trois course que nous ne rapportons pratiquement aucun point alors que nos adversaires font presque un carton plein. Cela fait une énorme différence. Pour le championnat des constructeurs, même si tout reste mathématiquement possible, je ne crois pas aux miracles. Pour le championnat des pilotes, Michael Schumacher accuse neuf points de retard sur une Williams-Renault très forte, très fiable, sur un Jacques Villeneuve en grande forme. Ce sera très difficile mais nous allons tout essayer.

**-Faudra-t-il consentir de nouveaux efforts sur la voiture pour permettre à Michael Schumacher de partir plus haut sur la grille de départ ?**

– Nous faisons de gros efforts en qualifications depuis le début de l'année. Nous sommes pratiquement arrivés à la fin du développement de la voiture. Mais nous savons très bien que la nouvelle interprétation du règlement, contrairement à tout ce qui a été dit, nous est tout à fait défavorable. Elle avantage principalement l'équipe McLaren-Mercedes : on voit leurs performances actuelles, très impressionnantes. Cela favorise également Williams-Renault, à un degré moindre. Cette interprétation concernant les possibilités d'utilisation de l'anti-patinage électronique ne correspond pas du tout à l'esprit du règlement, ni à la philosophie de la course.

*Propos recueillis par Eric Collier*

## *Les classements*

● **Grand Prix du Luxembourg**
1. Jacques Villeneuve (Can./Williams-Renault), les 305,235 km (67 tours) en 1 h 11 min 27 s 834 (moyenne : 200,222 km/h) ; 2. Jean Alesi (Fra./Benetton-Renault), à 11 s 770 ; 3. Heinz-Harald Frentzen (All./Williams-Renault), à 13 min 480 ; 4. Gerhard Berger (Aut./Benetton-Renault), à 16 s 416 ; 5. Pedro Diniz (Bré./Arrows-Yamaha), à 43 s 147 ; 6. Olivier Panis (Fra./Prost-Honda) à 43 s 750.

● **Championnat du monde des pilotes** après 15 épreuves :
1. J. Villeneuve, 77 pts ; 2. M. Schumacher (All. /Ferrari), 68 ; 3. h.-H. Frentzen, 35 ; 4. J. Alesi, 34 ; 5. D. Coulthard (GB/McLaren Mercedes), 30 ; 6. G. Berger, 24.

● **Championnat du monde** des constructeurs : 1. Williams-Renault, 112 pts ; 2. Ferrari, 86 ; 3. Benetton-Renault, 62.

# Le circuit du Nürburgring sourit à Jacques Villeneuve

NÜRBURGRING
*de notre envoyé spécial*

*« La roue tourne bien pour nous en ce moment. »* Le jugement de Jacques Villeneuve, vainqueur pour la deuxième fois consécutive sur le circuit du Nürburgring, résume le Grand Prix du Luxembourg. La chance était du côté des deux monoplaces bleues de Frank Williams, sous le soleil voilé qui enveloppait, dimanche 28 septembre, le massif de l'Eifel. L'épreuve s'est jouée en deux tours de piste : le premier et le quarante-troisième.

Dès le départ, un problème d'embrayage sur la Jordan-Peugeot de Giancarlo Fisichella devait sceller le sort des deux frères Schumacher, Michael et Ralf. Mal parti, Fisichella n'a pas pu éviter la Jordan-Peugeot du plus jeune des Schumacher. *« C'était le meilleur départ de ma carrière*, regrettait-il. *J'étais remonté de la huitième à la cinquième place, mais au premier virage, tout le monde a freiné un peu tard, et il n'y avait pas assez de place pour tous. J'ai été heurté par Giancarlo, ma voiture a bondi et j'ai ensuite heurté Michael. »* Un coup de volant malchanceux venait de mettre fin au week-end des deux Jordan, et, au passage, au centième Grand Prix de Michael Schumacher, leader du championnat du monde des pilotes : le triangle de la suspension avant droite de sa Ferrari n'a pas supporté le choc.

Jacques Villeneuve, alerté de la mésaventure de son adversaire, ne peut que se réjouir. Mais pas trop : de nouveau auteur d'un départ qu'il a lui-même qualifié de *« moyen »* – il a touché son coéquipier Heinz-Harald Frentzen –, il s'est fait souffler sa deuxième place par David Coulthard, parti dans le sillage de son coéquipier de McLaren-Mercedes, Mika Hakkinen. Les deux hommes paraissent en mesure de confirmer que leur voiture est bien la plus compétitive de la fin de saison. Hakkinen rêve qu'il va s'offrir un tiercé royal le jour de ses vingt-neuf ans : une première pole position, une première victoire et un meilleur tour en course. Jean Alesi, l'autre malchanceux du paddock, avait même pris soin d'éviter d'aller saluer le Finlandais au départ, *« pour ne pas lui porter malheur »*. Hélas pour le pilote de McLaren, son moteur Mercedes en décidera autrement, en cédant au quarante-troisième tour, peu après celui de son coéquipier David Coulthard. Jacques Villeneuve tient sa revanche sur Michael Schumacher, qui l'avait battu chez lui, au Canada.

**E. C.**

## MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 97213

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | ■ |
| III | | | | | | ■ | | | | | | |
| IV | | | | ■ | | | | | | | | |
| V | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| VI | | | | | | | | ■ | | | | |
| VII | | ■ | | | | | | | | | ■ | |
| VIII | | | ■ | | | | ■ | | ■ | | | |
| IX | | | | ■ | | | | | | | | |
| X | | | | | | | ■ | | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Met le feu aux urnes. – II Un cru qui pourrait nous faire tourner la tête. – III. Annonciateur d'une grande séparation. Arrêtas le malfrat. – IV. Autre type. Ses champs filtrent nos rejets. – V. Bout de village vu d'outre-mer. Sans retour possible. Le grand garçon chez Noé. - VI. cellule nerveuse. En Belgique. – VII. Mettra de côté. – VIII. Le technétium. Fit entrer les filles au lycée. On peut s'y rendre masqué pour se faire remarquer. – IX. Porteur de charge. Chante comme une alouette. X. Il nous glace en tombant. Courent plus vite qu'ils ne volent.

**VERTICALEMENT**

1. Sort souvent des sentiers battus. – 2. Une petite boule dans le caillou. Vient renforcer le cri. – 3. Responsable du bon fonctionnement du foyer. Négation. – 4. Prend l'eau de toutes parts. Donne beaucoup d'importance. – 5. Ile du Pacifique. Marque la fin. – 6. Préposition. Il faut être dessus pour être dans les bonnes places. – 7. Plus avides de gain que de grain. – 8. Plein comme un sac. Pour suspendre. – 9. Prépare un piège. Un peu d'argent. Club phocéen. – 10. Tiendra le coup sous les coups. – 11. Sinistres monnaies d'échange. Métal blanc. – 12. Assurent le contact avec la base.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97212**

**HORIZONTALEMENT**

I. Budgétivore. II. Opposés. – III. Un. Lupin. Bi. – IV. Tub. Rosaces. – V. Opérés. List. – VI. Niger. Serte. – VII. Neuf. Fusain. – VIII. Idéales. TAT. – IX. Es. Soude. Li. – X. Ostéite. – XI. Excès. Texel.

**VERTICALEMENT**

1. Boutonnière. – 2. Nu-pieds. – 3. Do. Bègue. Oc. – 4. GPL. Refasse. – 5. Epurer. Lots. – 6. Topos. Feue. – 7. Isis. Susdit. – 8. Vénales. Eté. – 9. Os. Cirât. Ex. – 10. Bestial. – 11. Existentiel.

## AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME N° 37

# Périmètre magique

**PEUT-ON DISPOSER** en carré, comme le suggère la figure, les entiers de 1 à 8, de manière que la somme des nombres situés sur chacune des lignes et des colonnes du périmètre soit la même ?

*Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1997*

**SOLUTION DU PROBLÈME n° 36 paru dans *Le Monde* du 23 septembre**

1997 n'est ni *« chanceux »*, ni *« malchanceux »*, car il est rayé au deuxième tour, avec les nombres de la forme 6 p + 5 (1997 = 6 x 332 + 5). Plus généralement, on montre que les listes successives de nombres restants observent des variations qui reparaissent régulièrement au terme de *« périodes »*. On obtient une liste complète en ajoutant aux premiers nombres de la liste les multiples de la *« période »*.

Voici leur description :
- ● 1,... (période 2)
- ● 1, 3,... (période 6)
- ● 1, 3, 7,... (période 12)
- ● 1, 7, 15,... (période 24)
- ● 1, 7,... (période 24)
- ● 1, 7, 25,... (période 48)
- ● 1, 25, 55,... (période 24)
- ● 1, 25,... (période 96)
- ● 1, 25, 97,... (période 192)
- ● 1, 97, 217,... (période 384)
- ● 1, 97,... (période 384)
- ● 1, 97, 385,... (période 768)
- ● 1, 385, 865, 1 537, 1 921
- ● 1, 385, 1 537, 1 921
- ● 1, 385, 1 537
- ● 1, 1 537
- ● Fin

Il y a donc un nombre chanceux : 1 537.
Le nombre malchanceux est 385.

## *Les jeux dans « Le Monde »*

**Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.**
**Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.**
**Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.**
**Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.**
**Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.**
**Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

# Les golfeurs européens conservent la Ryder Cup

## Le capitaine de l'équipe, Severiano Ballesteros, a trouvé la bonne stratégie pour vaincre la jeune sélection américaine

**SEVERIANO** Ballesteros a joué vingt-huit parties de golf en trois jours. Il a frappé plus de coups qu'il n'est humainement possible en si peu de temps. Face à des adversaires américains, il a joué chaque trou avec la dernière énergie. Il a gagné des parties, en a perdu aussi, à fait quelques matches nuls. Dimanche 28 septembre, peu avant dix-huit heures, il a fait ses comptes et le monde du golf avec lui. Il avait quatorze points et demi, les Etats-Unis treize et demi seulement. Il avait donc réussi à conserver, sur le parcours de Valderama en Espagne, la Ryder Cup et l'Europe pouvait le remercier.

Rarement un homme aura à ce point marqué de sa présence la plus prestigieuse compétition golfique du monde. Pourtant, pour cette neuvième participation, Severiano Ballesteros n'a pas touché une canne de golf. Ses clubs n'ont pas quitté leur fourreau. Le capitaine de la sélection européenne a joué par procuration. « C'est nous qui tenions les clubs mais c'est lui qui frappait les balles », résumait Ignacio Farrido. Les prête-noms n'étaient pas franchement des hommes de paille. Le patron les avait choisis avec soin. Ils étaient douze au total, représentant ce qui se fait de mieux actuellement sur le Vieux Continent et dans les îles avoisinantes. Douze hommes en colère qu'on avait dit vaincus d'avance par la jeune escouade nord-américaine et qui entendaient se battre contre cette idée reçue.

Mieux que le tableau des scores, le visage du capitaine renseignait sur l'état de la bataille. Qu'il s'illumine et c'était le signe qu'une tentative était réussie quelque part. Qu'il se renfrogne et il était évident qu'un des siens était en difficulté. Au cours de ses vingt-trois ans de carrière professionnelle, Severiano Ballesteros a toujours tranché sur un milieu volontiers compassé par son tempérament et sa fougue gestuelle. Cette fin de semaine, le personnage vivait les parties avec une passion encore accrue par son impuissance.

### DE JOUR COMME DE NUIT

L'homme jouait dans sa tête le jour et plus encore la nuit. Plusieurs fois, l'insomniaque avait tiré ses adjoints de leur lit pour leur soumettre une idée. Au long de ses nuits blanches, il avait échafaudé sa stratégie, soupesé les différentes formules possibles. D'une certaine manière, la victoire de l'Europe s'est décidée en nocturne. Face aux jeunes surdoués américains, « Captain Seve » avait décidé de tabler sur l'expérience, ce qui en l'occurrence constituait un sacré coup d'audace. Et quand Tom Kite, le sélectionneur américain, s'appliqua à faire tourner intelligemment son effectif afin de le ménager, Ballesteros décidait au contraire de s'appuyer sur un noyau de sept hommes qu'il fit jouer jusqu'à l'écoeurement.

Le « boss » avait tout prévu lors de ses nuits sans répit, sauf la pluie, improbable en Andalousie à ce moment de l'année. Vendredi matin et samedi matin, deux violents orages se sont pourtant abattus sur Valderrama, perturbant l'ordonnancement des parties. Les organisateurs furent contraints à des reports, et les bonnes idées de Ballesteros manquèrent finir noyées. Vendredi, Colin Montgomerie et Bernhard Langer n'eurent ainsi qu'une demi-heure pour se restaurer entre deux parcours. Samedi, Nick Faldo et Lee Westwood furent contraint de jouer trois parties. C'était l'usine, les « trois dix-huit ». Mais les grognards repartaient sans broncher au combat, sous l'oeil du Napoléon des Asturies.

Quand le programme des deux premières journée fut enfin complété, la vieille garde avait remporté son pari. L'Europe menait 10,5 à 5,5, un des plus gros écarts jamais réalisé aux deux tiers de l'épreuve. Tétanisée par l'enjeu, la fière équipe américaine était en pleine débandade. Eldrick « Tiger » Woods accumulait les défaites (trois en cinq parties contre une victoire et un nul). Dans cette compétition si stressante, le prodige redevenait un novice de vingt et un ans que son chevronné partenaire, Mark O'Meara, ne parvenait pas à apaiser. A l'inverse, associé à son idole Nick Faldo, Lee Westwood, moutard de vingt-quatre ans, parvenait, lui, à se transcender.

Dimanche midi, au moment des affrontements en simple, l'Europe n'avait plus que 3,5 points à glaner sur les douze encore en jeu (en cas d'égalité à quatorze points, le tenant du titre conserve en effet le trophée). Mais Nick Faldo, José Maria Olazabal et Lee Westwood n'étaient plus alors que des loques humaines. Le Suédois Jesper Parnevik, qui avait largement justifié sa « wild card » les deux jours précédents, craquait également. En duel d'homme à homme, les Américains démontraient le plus souvent leur supériorité intrinsèque. Mais le retard était trop important. Un point de Per-Ulrik Johansson, un autre de Costantino Rocca, encore un demi de Thomas Bjorn : l'Europe approchait lentement du dénouement. Bernhard Langer, qui fit perdre à l'Europe la Ryder Cup en 1991 sur un putt raté, la lui fit gagner cette fois en réussissant un coup semblable. Colin Montgomerie ajoutait encore un dernier demi-point. Trempé par la pluie diluvienne qui se remit à cet instant à tomber, Severiano Ballesteros sembla pour la première fois absent tandis que venait l'instant des effusions. Était-ce simplement l'envie de dormir ?

*Benoît Hopquin*



*L'Ecossais Colin Montgomerie (ici pendant le Trophée Lancôme) a disputé cinq matches de la Ryder Cup.* FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

### Une alchimie délicate

**La Ryder Cup est un délicieux anachronisme dans un sport professionnel et individualiste (*Le Monde* du 26 septembre). Elle représente une des rares compétitions par équipe du calendrier. Les meilleurs golfeurs américains et européens jouent leur honneur sans recevoir un centime. L'effort y est collectif, la mentalité de bande, notamment les deux premiers jours où les deux camps s'affrontent par paires. Il convient alors d'élaborer les couples les plus complémentaires. Bien que devant composer avec six nationalités différentes, le capitaine européen, Severiano Ballesteros, a réussi la délicate alchimie alors même que ses « hommes de base », Nick Faldo, Bernhard Langer et José Maria Olazabal, n'étaient que l'ombre d'eux mêmes depuis le début de la saison et que Colin Montgomerie connaissait une inquiétante méforme.**

### Cinq à cinq

**Les Américains mènent 23 victoires à 7 (et deux nuls) en trente-deux éditions de la Ryder Cup. Mais depuis que l'affrontement des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne s'est élargi à l'Europe en 1979, le palmarès s'est équilibré. Les Américains l'ont emporté en 1979, 1981, 1983, 1991 et 1993 et les Européens en 1985, 1987, 1989, 1995 et 1997. La prochaine édition, en 1999, se déroulera à Brookline, dans le Massachussetts.**

### Les résultats

● **Europe** : Colin Montgomerie (Eco.) : 5 matches, 3 victoires, 1 nul, 1 défaite ; Nick Faldo (Ang.) : 5 m., 2 v., 3 d. ; José Maria Olazabal (Esp.) : 5 m., 2 v., 1 n., 2d. ; Lee Westwood (Ang.) : 5 m., 2 v., 3 d. ; Jesper Parnevik (Suè.) : 4 m., 1 v., 2 n., 1 d. ; Costantino Rocca (Ita.) : 4 m., 3 v., 1 d. ; Ignacio Garrido (Esp.) : 4 m., 3 n., 1d. ; Bernhard Langer (All.) : 4 m., 3 v., 1d. ; Thomas Björn (Dan) : 2 m., 1 v., 1 n. ; Darren Clarke (Irlande du Nord) : 2 m., 1 v., 1.d. ; Per-Ulrik Johansson (Suè.) : 2 m., 2v. ; Ian Woosnam (Gal.) 2 m., 1 v., 1 d.
● **Etats-Unis** : Tiger Woods : 5 m., 1 v., 1 n., 3 d. ; Mark O'Meara : 4 m., 2 v., 2 d. ; Fred Couples : 4 m., 2 v., 2 d. ; Tom Lehman : 4 m., 1 v., 2 n., 1 d. ; Justin Leonard : 4 m., 2 n., 2 d. ; Davis Love III, 4 m., 4 d. ; Phil Mickelson : 4 m., 1 v., 2 n., 1 d. ; Brad Faxon, 3 m., 1 v., 2 d. ; Jim Furyk : 3 m., 1 v., 2 d. ; Scott Hoch : 3 m., 2 v., 1 n. ; Lee Janzen : 3 m., 2 v., 1 d. ; Jeff Maggert : 3 m., 2 v., 1 d.

## DÉPÊCHES

■ **TENNIS : l'Américain Pete Sampras a battu l'Australien Patrick Rafter (6-2, 6-4, 7-5), dimanche 28 septembre à Munich, en finale de la Coupe du Grand Chelem, et empoché le prix le plus exorbitant de l'année, 1,5 million de dollars (près de 10 millions de francs), réservé au vainqueur.**

■ **ATHLÉTISME : Lahoucine Mrikik s'est imposé dans le Paris-Versailles**, dimanche 28 septembre. Améliorant le record de l'épreuve (48 min 8 s), le Marocain a devancé le Kenyan Joseph Kibor et le Djiboutien Ahmed Salah. Le premier Français, Jean-François Bertron, est septième (48 min 53). Dominique Chauvelier est douzième (49 min 59 s).

■ **MOTOCYCLISME : Max Biaggi a gagné le Grand Prix d'Indonésie 250 cc**, avant-dernière épreuve de la saison, dimanche 28 septembre. Le pilote italien (Honda) a ainsi pris une option sur le titre de champion du monde des pilotes de la catégorie. – (AFP.)

■ **VOILE : le skipper italien Andrea Scarpa** *(Seac Banchecitta di Latina)* a pris la tête de la Mini-Transat en solitaire Brest-Tenerife-Fort-de-France, dont le départ a été pris samedi 27 septembre par cinquante et un bateaux sur les cinquante-deux annoncés. Faute d'avoir pu régler la location de son voilier, Romain Attanasio, le plus jeune des engagés, n'a pas été autorisé à partir par les organisateurs.

■ **CANOË-KAYAK : Frank Adisson et Wilfrid Forgues ont été sacrés champions du monde** de canoë biplace, dimanche 28 septembre, lors des épreuves de Tres Coroa (Brésil). Champions olympiques à Atlanta en 1996, les deux Français avaient déjà été champions du monde de la catégorie en 1991. La Française Brigitte Guibal, elle, est devenue championne du monde en kayak.

■ **CYCLISME : Alex Zülle a remporté**, dimanche 28 septembre, le Tour d'Espagne pour la deuxième fois consécutive. Le Suisse, également vainqueur du dernier contre-la-montre, samedi, devance au classement général l'Espagnol Fernando Escartin et un autre Suisse, Laurent Dufaux. Se ressentant d'une récente fracture à la clavicule, le vainqueur de la Vuelta avait quitté prématurément le Tour de France 1997.

# Jours tranquilles à Pontypridd

## Deux semaines après les incidents à Brive, le match retour de Coupe d'Europe s'est conclu dans le calme sur un score nul (29-29)

**PONTYPRIDD**
*de notre envoyé spécial*

Christophe Lamaison était le plus attendu. Il fut pourtant l'un des derniers à sortir de l'étroit vestiaire réservé aux visiteurs du Pontypridd Rugby Football Club. Comme s'il fallait prendre tout son temps, avant d'en finir avec une sale histoire, avec le douloureux souvenir d'une bataille sans rime ni raison, d'un visage tuméfié, d'une nuit de peur et d'incompréhension, cauchemar de l'après-match aller, quinze jours auparavant à Brive. A Pontypridd, en ce samedi 27 septembre, il faisait beau. Lamaison avait inscrit 24 des 29 points de son équipe. Avait-il entendu le speaker du stade l'appeler obstinément « Christian » à chaque pénalité transformée ? Il affichait un air tranquille, un peu fermé. Oui, il n'y avait jamais eu de problèmes. Non, il n'avait pas eu peur de jouer ce match. « Ils ont voulu nous faire oublier ce qui s'était passé à Brive », reconnaissait l'arrière corrézien, avant d'ajouter d'une voix ferme : « C'est difficile à oublier. » Au coup de sifflet final, il n'a serré que quelques mains, tout juste du bout des doigts. « Ce ne sont pas mes amis, je n'ai rien à faire avec eux », a-t-il dit simplement. Puis il s'est éclipsé au plus vite vers le car qui ramenait directement les joueurs et les dirigeants à l'aéroport de Cardiff. Dans le pub construit sous la tribune, la bière coulait encore à flots. On buvait entre Gallois.

En deux jours, ceux-ci n'auront pas ménagé leurs efforts pour éviter le moindre incident. « Nous ne prononcerons pas un mot qui puisse être interprété comme une insulte à l'égard de Brive », avait annoncé Cenydd Thomas, le manager de Pontypridd. Le match nul entre les deux équipes, un score fait pour ne mécontenter personne, ressemblait à un symbole de cette bonne volonté, étalée au coin de chaque rue d'une petite ville hantée par la fermeture de ses mines de charbon, l'explosion de son chômage. Vendredi après-midi, à leur arrivée, les Brivistes ont débarqué dans un aéroport de Cardiff au calme ordinaire.

### NI CRIS, NI MENACES

Pas de supporteurs vociférants. Ni cris ni menaces. Trois motards étaient là, en guise de comité d'accueil. Ils ont escorté le bus des joueurs dans tous ses déplacements. « Nous n'avions aucune inquiétude pour le match, expliquait Laurent Seigne, l'entraîneur, c'était la foule, les gens qu'on ne contrôle pas. » Les rancuniers ont remâché leur rancune en silence. Ils ont oublié que les leurs avaient été traités d'« animaux ». Les visiteurs ont donc eu la paix, dans leur hôtel, situé à 5 kilomètres du stade, à l'écart de la ville.

A l'échauffement, quelques minutes avant le match, les Brivistes furent même applaudis. A leur grande surprise. « On croyait que cela allait être l'enfer, le chaudron, commentait l'international Olivier Magne, ça a été le chaudron, mais dans le bon sens. Je n'avais jamais vécu une ambiance comme celle-là. » Sur le terrain, les Gallois ont multiplié les gestes de conciliation. Ils sonnaient, à leur manière, l'heure de la détente. Le beau-frère de Neil Jenkins, le meilleur joueur de « Ponty », se fendait d'un numéro comique. Déguisé en clown, il aplatissait dans l'en-but une baudruche en forme de mouton, puis transformait ce drôle d'essai d'un ferme coup de pied. Derrière la fanfare, Jenkins lui-même pénétrait sur le terrain, accompagné de deux jeunes enfants, soudain promus gage d'un après-midi pacifique. La rencontre ne pouvait être qu'exemplaire. L'arbitre irlandais aura vainement pisté la trace d'un mauvais geste chez ces trente joueurs convertis en « gentlemen pendant quatre-vingts minutes », selon le mot d'Alain Penaud, le capitaine briviste. Pontypridd s'est concentré sur le jeu de rugby, a démontré qu'en la matière il n'était pas ignorant, avec trois essais marqués contre un seul encaissé.

Et Brive s'est un peu rassuré. Ses avants sont à nouveau capables d'embarquer leurs adversaires dans une reculade de plusieurs dizaines de mètres. L'équipe a pu faire fi des circonstances. Il y a encore dix jours, il n'était pas question de venir au pays de Galles. Samedi, elle a su se concentrer sur un match pas comme les autres. Le soulagement faisait passer plus vite que de coutume sur le trop grand nombre d'imprécisions dans le jeu et d'erreurs en défense. Les joueurs, tout à leur soulagement d'un résultat qui leur laisse une chance de qualification directe, n'avaient qu'un regret. Ils s'étaient promis de dédier leur victoire à Philippe Carbonneau. Le demi de mêlée briviste, le seul blessé de la rixe à ne pas encore avoir repris la compétition, devra se contenter d'un match nul. « Si ce qui s'est passé doit effacer le match aller, je suis d'accord, concluait Patrick Sebastien, le président. Ça n'efface pas ce qui s'est passé après dans le bar, et qui n'avait rien à voir avec le rugby. » En Corrèze, la juge poursuit son instruction. Rien à y faire. Pontypridd entendra encore parler de Brive et de ce dimanche maudit.

*Pascal Ceaux*

### Un week-end français en demi-teinte

**Bilan mitigé pour les clubs français en Coupe d'Europe. Seul Toulouse l'a facilement emporté face à Milan (69-19), conservant la première place de la poule A. En revanche, Pau, battu à Llanelli (Pays de Galles) par 14 à 10, a subi son premier revers dans une poule E dont la Section garde pourtant la tête. Mais la plus mauvaise opération aura été pour Bourgoin-Jallieu malmené sur son terrain par les Harlequins (18-30) dans la poule D. Deux essais de Laurent Cabannes et quinze points de Thierry Lacroix, deux Français de l'équipe londonienne, ont hypothéqué les chances de qualification de l'équipe iséroise. En conférence européenne, Agen, Montferrand, le Stade français, Bègles-Bordeaux, Colomiers, Toulon, Castres et Narbonne l'ont emporté. Montpellier, La Rochelle, Dax, Biarritz, Perpignan, Nice, Grenoble ont perdu, Béziers faisant match nul.**

# Encore une belle journée

**L'ANTICYCLONE** positionné sur l'Europe continue à nous protéger. Cependant, il a tendance à s'affaisser vers le sud. En conséquence, les nuages associés aux perturbations atlantiques parviendront à s'infiltrer sur le nord du pays, mais ils ne seront pas menaçants.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – En Basse-Normandie, les nuages d'altitude deviendront de plus en plus épais au fil des heures, le soleil se fera donc discret. Par contre, en Bretagne et pays de Loire, le soleil restera dominant après la dissipation des brouillards. Il fera de 20 à 26 degrés.

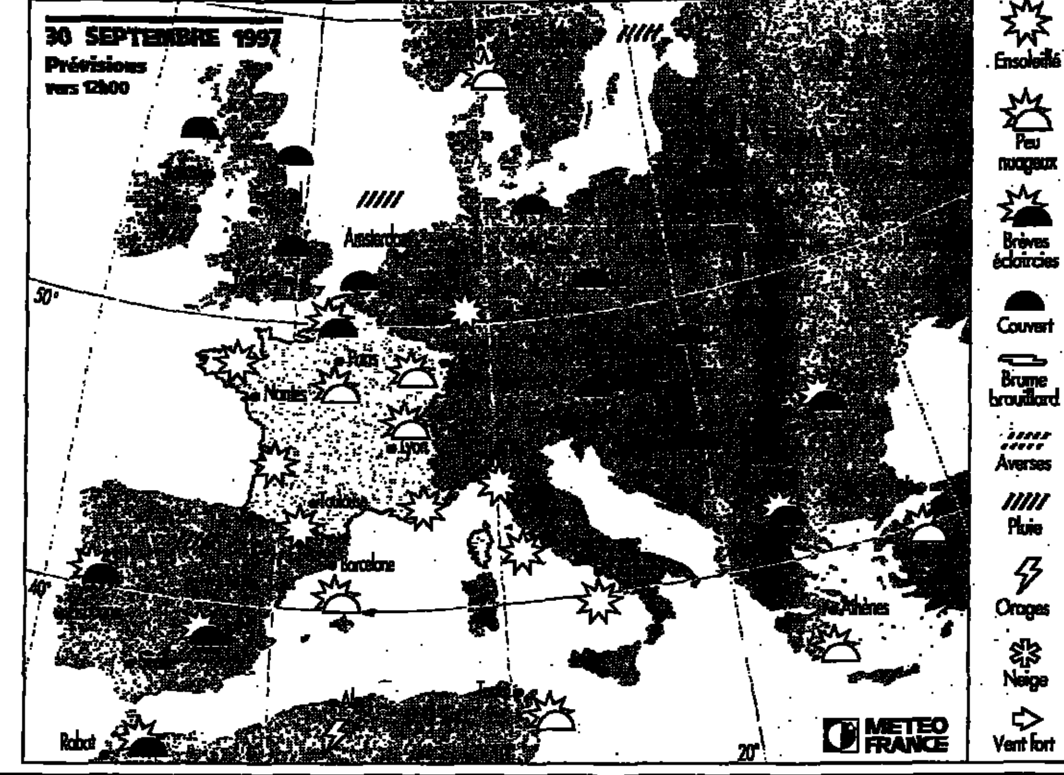
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Le ciel prendra une teinte grise sur le Nord-Pas-de-Calais. Des nuages circuleront de la Haute-Normandie à la Picardie et aux Ardennes. Le soleil sera vaillant en Ile-de-France et surtout en région Centre. Il fera de 20 à 25 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Les brouillards seront fréquents en matinée mais ils se dissiperont assez vite. Ensuite, le soleil prendra le relais. Des nuages d'altitude arriveront l'après-midi sur le nord de la Champagne et de la Lorraine.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Le soleil brillera. Les brouillards se feront vite oublier en matinée. Les températures afficheront un niveau encore remarquable, avec 26 à 30 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le beau temps restera de mise. Quelques brouillards dans les vallées n'offriront pas une grande résistance au soleil. Il fera jusqu'à 25 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Comme les jours précédents, des nuages bas, voire des bancs de brouillard se formeront ici ou là. Ils se désagrègent en fin de matinée laissant place à un soleil très généreux. Il fera de 23 à 28 degrés.




# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Un « train-tramway » reliant la gare de Sarreguemines (Moselle) au centre de Sarrebruck (Allemagne) a été mis en service dimanche 28 septembre. Il roule comme un train sur les voies ferrées allemandes (12 km) ou françaises (1 km), mais aussi comme un tramway en milieu urbain à Sarrebruck (5 km). Les rames assureront 34 mouvements dans la journée. A terme, Sarrebruck va prolonger la ligne urbaine ; le parcours sera de 44 km sur lesquels rouleront 28 rames contre 15 actuellement.

■ **FÉRIÉS.** En raison de fêtes religieuses ou nationales, les services publics et les banques sont fermés dans les pays suivants : mercredi 1er : en Chine, à Chypre, à Macao, au Niger, au Rwanda, en République de San Marin ; jeudi 2 : en Chine ; en Guinée, en Inde, en Israël, à Macao ; vendredi 3 : en Allemagne, au Honduras, en Israël, en Corée du Sud.

**PRÉVISIONS POUR LE 30 SEPTEMBRE 1997**
**Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.**

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 24/29 N | KIEV | 4/9 P | VENISE | 14/24 S | LE CAIRE | 19/27 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 26/28 N | LISBONNE | 17/27 N | VIENNE | 9/20 C | MARRAKECH | 14/23 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 18/24 S | LIVERPOOL | 14/20 C | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 15/25 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 15/24 C | BRASILIA | 21/32 C | PRETORIA | 17/31 S |
| | | | | AMSTERDAM | 13/20 P | LUXEMBOURG | 13/23 N | BUENOS AIR. | 11/21 S | RABAT | 17/23 N |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 5/23 S | ATHENES | 17/26 N | MADRID | 15/24 P | CARACAS | 25/32 N | TUNIS | 20/28 N |
| AJACCIO | 13/29 S | NANTES | 11/27 S | BARCELONE | 19/24 S | MILAN | 16/27 S | CHICAGO | 13/20 N | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 16/26 S | NICE | 16/24 S | BELFAST | 11/20 C | MOSCOU | 1/7 P | LIMA | 18/25 S | BANGKOK | 26/35 N |
| BORDEAUX | 12/29 S | PARIS | 9/25 S | BELGRADE | 10/22 S | MUNICH | 8/19 C | LOS ANGELES | 20/25 S | BOMBAY | 25/29 S |
| BOURGES | 8/26 S | PAU | 14/27 S | BERLIN | 10/19 C | NAPLES | 16/26 S | MEXICO | 13/22 S | DJAKARTA | 26/32 N |
| BREST | 12/22 N | PERPIGNAN | 13/26 S | BERNE | 9/20 C | OSLO | 5/14 N | MONTREAL | 7/16 P | DUBAI | 28/38 S |
| CAEN | 14/22 N | RENNES | 9/26 S | BRUXELLES | 12/22 C | PALMA DE M. | 18/28 S | NEW YORK | 18/22 S | HANOI | 22/29 S |
| CHERBOURG | 9/22 N | ST-ETIENNE | 8/25 S | BUCAREST | 4/20 S | PRAGUE | 9/18 C | SAN FRANCIS. | 13/19 C | HONGKONG | 23/24 N |
| CLERMONT-F. | 10/26 S | STRASBOURG | 6/23 S | BUDAPEST | 9/22 C | ROME | 15/26 S | SANTIAGO/CHI | 7/18 S | JERUSALEM | 19/27 S |
| DIJON | 8/23 S | TOULOUSE | 13/28 S | COPENHAGUE | 10/14 N | SEVILLE | 16/26 N | TORONTO | 8/17 N | NEW DEHLI | 23/29 P |
| GRENOBLE | 10/24 S | TOURS | 8/26 S | DUBLIN | 12/20 C | SOFIA | 7/20 S | WASHINGTON | 19/26 N | PEKIN | 15/27 S |
| LILLE | 9/21 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 12/23 C | ST-PETERSB. | 7/11 C | **AFRIQUE** | | SEOUL | 14/22 S |
| LIMOGES | 12/27 S | CAYENNE | 23/34 S | GENEVE | 12/21 C | STOCKHOLM | 8/13 P | ALGER | 24/29 P | SINGAPOUR | 27/30 P |
| LYON | 9/24 S | FORT-DE-FR. | 24/30 P | HELSINKI | 1/9 C | TENERIFE | 17/23 S | DAKAR | 26/30 P | SYDNEY | 10/18 S |
| MARSEILLE | 15/26 S | NOUMEA | 17/23 C | ISTANBUL | 13/21 N | VARSOVIE | 8/13 C | KINSHASA | 23/30 N | TOKYO | 14/20 N |

*Situation le 29 septembre à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 1er octobre à 0 heure TU*

# Une semaine décisive pour les clubs de football français

**À LA LUEUR** des résultats du week-end dans les championnats nationaux voisins, les clubs français inscrits en coupe d'Europe peuvent nourrir quelques ambitions. Leurs adversaires n'ont, en effet, que peu brillé. Les Glasgow Rangers, qui reçoivent Strasbourg, ont fait match nul, samedi 27 septembre, face à Motherwell (2-2) et sont dépassés au classement général par Hearts, vainqueur de Kilmarnock (3-0)... Ce dernier accueille Nice, jeudi 2 octobre, en Coupe des vainqueurs de coupe. Le Benfica Lisbonne, qui reçoit Bastia mardi, a fait match nul face au Sporting et occupe la onzième place du classement.

Les Monégasques, sévèrement battus au match aller par le Sporting du Portugal, ont sans doute vu le match nul du Bayer Leverkusen, leur prochain adversaire, contre le Hansa Rostock (1-1) avec un peu de soulagement, comme les Bordelais, qui vont affronter mardi Aston Villa (match aller 0-0). Le club anglais a concédé un match nul, samedi, contre Sheffield, l'avant-dernier du classement du championnat d'Angleterre (2-2). La performance du week-end revient au club espagnol de La Corogne. L'adversaire de l'AJ Auxerre a battu, samedi 27, le Racing Santander (4-1). Deux des quatre buts du vainqueur ont été marqués sur penalty.

● Mardi 30 septembre

**Coupe de l'UEFA (32es de finale-retour) :**

Glasgow Rangers (Eco.)-Strasbourg (Fra.) (match aller 1-2) ; Aston Villa (Ang.)-Bordeaux (Fra.) (0-0) ; Auxerre (Fra.)-La Corogne (Esp.) (2-1) ; Bröndby (Dan.)-Lyon (Fra.) (1-4) ; Nantes (Fra.)-Aarhus (Dan.) (2-2) ; Metz (Fra.)-Mouscron (Bel.) (2-0), à 22 h 30 sur Canal Plus ; Benfica (Por.)-Bastia (Fra.) (0-1).

● Mercredi 1er octobre

**Ligue des champions (2e journée) :**

Groupe A : Borussia Dortmund (All.)-Sparta Prague (Tch.) ; Parme (Ita.)-Galatasaray Istanbul (Tur.).

Groupe B : Feyenoord (PB.)-FC Kosice (Slo.) ; Manchester United (Ang.)-Juventus de Turin (Ita.).

Groupe C : FC Barcelone (Esp.)-PSV Eindhoven (PB.) ; Dynamo Kiev (Ukr.)-Newcastle (Ang.).

Groupe D : FC Porto (Por.)-Real Madrid (Esp.) ; Rosenborg Trondheim (Nor.)-Olympiakos Le Pirée (Grè.).

Groupe E : IFK Göteborg (Suè.)-Bayern Munich (All.) ; Besiktas Istanbul (Tur.)-Paris SG (Fra.).

Groupe F : Lierse (Bel.)-Sporting Portugal (Porto) ; AS Monaco (Fra)-Bayer Leverkusen (All.), à 20 h 35 sur TF 1.

● Jeudi 2 octobre

**Coupe des coupes (16es de finale retour) :**

Kilmarnock (Eco.)-Nice (Fra.) (match aller 1-3), à 20 h 15 sur Canal Plus.

● Samedi 4 octobre

**Championnat de France (10e journée) :**

Bastia-Cannes ; Guingamp-Lyon ; Lens-Châteauroux ; Auxerre-Rennes ; Marseille-Toulouse ; Le Havre-Monaco ; Montpellier-Bordeaux.

● Dimanche 5 octobre

**Championnat de France (10e journée, matches retardés) :**

Strasbourg-Metz ; Nantes-Paris SG.

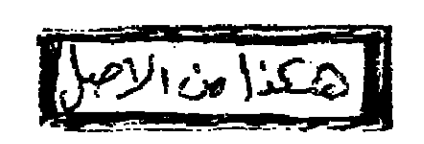
## DÉPÊCHES

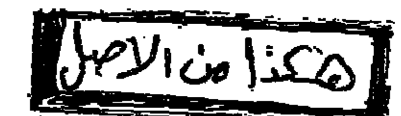
■ **Le Milan AC a concédé une nouvelle défaite,** dimanche 28 septembre à domicile face à Vicence (1-0) lors de la quatrième journée du championnat d'Italie. Le club glisse à la quatorzième place du classement général. L'Inter de Milan a, lui, conforté sa première place au classement en allant battre Lecce (5-1) grâce au dynamisme de son duo d'attaque franco-brésilien, Youri Djorkaeff-Ronaldo, chacun auteur d'un doublé. Grâce à ce quatrième succès consécutif, l'Inter compte deux points d'avance sur Parme, qui s'est détaché à la deuxième place grâce à un succès sur Udinese (4-0). Les trois derniers buts ont été inscrits dans les sept dernières minutes de la partie. – (*AFP*)

■ **Troyes a pris seul la tête** du championnat de France de division 2 après la douzième journée, disputée samedi 27 septembre. Les Aubois ont fait match nul (1-1) face à Lille, tandis que Lorient concédait sa deuxième défaite consécutive à Valence (2-3). Dernier du classement, Saint-Etienne a été une nouvelle fois battu à Wasquehal (1-2).

■ **LOTO : résultats des tirages n° 78 du samedi 27 septembre.** Premier tirage : 3, 6, 22, 25, 31, 35, numéro complémentaire : 47. Rapport pour 6 bons numéros : 7 282 585 F. Rapports pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 70 715 F ; pour 5 bons numéros : 7 195 F ; pour 4 bons numéros : 147 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.
Second tirage : 1, 10, 20, 28, 30, 40, numéro complémentaire : 43. Rapport pour 6 bons numéros : 1 015 810 F. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 20 975 F ; pour 5 bons numéros : 470 F ; pour 4 bons numéros : 81 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.











**POLÉMIQUE** Le professeur Alan Sokal, physicien américain de l'université de New York, monte en chaire. Après un article canular publié en 1996 dans une revue universitaire américaine, qui prenait en flagrant délit les hommes et femmes savantes de la pensée « postmoderne » en France – Lacan, Deleuze, Kristeva, Baudrillard... –, il passe du pastiche à la critique. ● INTITULÉ *Impostures intellectuelles*, un livre coécrit avec le physicien belge Jean Bricmont, paraît le 2 octobre aux *éditions Odile Jacob*. Il met cette fois sérieusement en cause les penseurs français dont les œuvres influencent durablement le discours intellectuel américain. ● PROLONGEANT un débat déjà engagé dans nos colonnes, Roger-Pol Droit se demande si le soupçon d'incompétence reproché aux philosophes français ne fait pas le lit d'un « scientifiquement correct » à l'argumentaire limité.

# L'Américain Alan Sokal face aux « imposteurs » de la pensée française

## D'un article-canular, deux hommes de science ont voulu faire un livre qui brocarde la légèreté de la pensée des principaux philosophes français. Invités à réagir, ces derniers dénoncent une tentative anti-intellectuelle et francophobe

**ALAN SOKAL** en est encore tout plié de rire. Lui-même n'y croyait pas. Lorsqu'il confie à *Social Text* – revue américaine d'« études sociales et culturelles » de l'université Duke (Caroline du Nord) – un article bardé de références rédigé dans la ligne et la langue du « relativisme post moderne », les éditeurs n'ont vu que du feu à ce qui était en fait un pot-pourri de citations confuses et dénuées de sens, destinées à flatter leurs présupposés idéologiques et émises par les intellectuels français les plus influents outre-Atlantique : en vrac, Jacques Lacan, Jacques Derrida, Julia Kristeva, Gilles Deleuze et Félix Guattari, Paul Virilio, Jean Baudrillard, Jean-François Lyotard, Michel Serres, Bruno Latour ou Luce Irigaray. L'article paraît en avril 1996 sous un titre joyeusement pompeux : « Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformatrice de la gravitation quantique. » « *Ce que je craignais est arrivé : ils ont publié ce texte, malheureusement* », rappelle Sokal avec une feinte de dépit bien comprise. Depuis, la parution du canular a fait grand bruit. Pas moins que les « unes » du *New York Times*, du *Herald Tribune*, de l'*Observer* ou du *Monde*, sans compter les nombreux colloques et débats à New York ou à Boston, mais plus encore – et cela donne à penser – à Paris.

MAI LUCAS

Alan Sokal.

**ABUS D'AUTORITÉ**

Ce qu'Alan Sokal et Jean Bricmont ont voulu brocarder dans un pastiche – la gangrène du relativisme radical dans les sciences humaines et l'usage fumeux, approximatif et fallacieux que feraient des sciences certains philosophes, sociologues, psychanalystes ou critiques littéraires français –, les deux hommes de science proclament leur intention de l'analyser plus méthodiquement. D'un article en forme de farces et attrapes, voilà désormais un livre dont le titre, *Impostures intellectuelles*, ne trompe personne. La parodie cède la place au passage en revue des parodiés : un par un, Lacan en tête, les « victimes » du canular ont droit – presque toutes – à un chapitre. Et nul besoin d'être mathématicien pour trouver risibles des citations ainsi extraites de leur contexte, comme : « *C'est ainsi que l'organe érectile* [...] *est égalable à la racine carrée de moins 1 de la signification plus haut produite...* » (Lacan), ou cette fameuse phrase à l'honneur dans le canular : « *Le Pi d'Euclide et le G de Newton, qu'on croyait jadis constants et universels, sont maintenant perçus dans leur inéluctable historicité.* »

En dressant un tel bêtisier pour pointer l'abus d'autorité, les deux savants n'ont pas de mal à mettre les rieurs de leur côté. Mais ceux qui les soutiennent ne sont pas nécessairement réputés pour leur sens de l'humour : notamment, outre le linguiste Noam Chomsky ou le philosophe Paul Boghossian, le Prix Nobel de physique Steven Weinberg, qui dénonce non seulement le mauvais usage des sciences, mais l'absurdité en soi à tirer des conséquences philosophiques ou politiques des théories scientifiques. « *Je conçois à la rigueur que la théorie d'Einstein puisse être une métaphore, comme les nuages pour le poète Keats*, explique Weinberg, *mais absolument rien n'autorise à l'utiliser comme influence philosophique.* »

Au-delà de la boutade, Sokal et Bricmont soulèvent une question de fond : comment une certaine pensée française qui fait autorité aux Etats-Unis a-t-elle pu produire de telles dérives relativistes ? Autant qu'intellectuel, le problème est politique. Homme de gauche accusé de faire le jeu de la droite, Sokal se voudrait au contraire le redresseur de torts d'une gauche dévoyée par sa propre volte-face. Une gauche qui ne serait plus fondée par la puissance rationaliste, mais par un subjectivisme et un relativisme épistémiques où la science ferait figure de mythe parmi d'autres. Où serait mis en doute le statut même du fait, où l'opposition ne serait plus entre la vérité et l'erreur, mais entre différents modes de narrations. L'adversaire est tout désigné : les « *social studies* », bastion américain du multiculturalisme, de la « *political correctness* » et d'un relativisme déduit, à force d'interprétations abusives, d'une certaine pensée *française*.

Si le canular tombait à propos aux Etats-Unis, pourquoi donc publier en France, et en France seulement, un livre condamnant des dérives philosophiques qui n'y ont plus lieu ? Quel point commun entre Lacan, Kristeva, Baudrillard ou Irigaray, sinon ce que les « *cultural studies* » américaines en perçoivent, en les regroupant sous la catégorie inexistante de « post-modernisme » ? « *Quelle est l'intention d'une telle polémique, si loin des préoccupations actuelles ?*, se demande Julia Kristeva. *Cela correspond à une entreprise intellectuelle antifrançaise. Face à l'aura des penseurs français aux Etats-Unis, la francophilie a cédé le pas à la francophobie.* » Une façon de « botter en touche » ? En attendant, les victimes de Sokal et Bricmont sont bel et bien prises la main dans le sac. « *Et alors ?* », diront même les scientifiques, au rang desquels le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond : « *Pour qu'il s'agisse d'"erreurs", il faudrait que ces phrases constituent l'élément-clé d'un discours démonstratif. Ce n'est pas le cas. Les "erreurs" sont plutôt des abus d'interprétation ou des dérapages qui ne prêtent pas à conséquence.* »

**DÉVALUATION INTELLECTUELLE**

« *Les scientifiques auraient-ils un rapport privilégié à la vérité ?*, renchérit la mathématicienne Françoise Balibar. *Si un de mes élèves faisait le schéma de Lacan pour illustrer le stade du miroir, je mettrais zéro. Mais quelle importance ? Lacan aurait trouvé une autre métaphore, son raisonnement eût été le même.* » C'est l'usage de la métaphore que revendique Julia Kristeva – comme l'avait fait Barthes (*Critique et vérité*) en réponse aux attaques lancées par Raymond Picard dans un livre aux accents déjà sokaliens : *Nouvelle critique, nouvelle imposture* –, au nom de la spécificité de la démarche des sciences humaines : « *Celles-ci utilisent les références autrement que comme sciences exactes : non comme modèles mais comme métaphores au travail. La science des sciences humaines n'a jamais été pure. Elle introduit une subjectivité plus proche de la littérature que de la science.* »

Philosophe des sciences, Isabelle Stengers, pourtant peu amène envers les « post structuralistes » ou les « post modernes » et que le canular avait fait « *rigoler* », va plus loin en attaquant Sokal et Bricmont sur leur propre terrain : la science, loin d'être « pure », userait elle-même du langage comme d'une métaphore : « *Quand les scientifiques, pour désigner le "système dynamique à coefficient de Lyapoulov positif" utilisent le terme moins scientifique de "chaos", cela paraît humain. Mais une fois qu'ils se le sont approprié, ils voudraient que plus personne n'y touche.* »

Il s'en est fallu de peu que le tour soit joué, si Sokal et Bricmont s'en étaient tenus à leur objet initial. Mais sous prétexte de régler leur compte aux dérives obscurantistes de la pensée de 68, ils répondent par une opération scientiste de dévaluation intellectuelle. Un prétendu « retour aux Lumières » fait d'oppositions rigides (préjugé / vérité, illusion / connaissance, mythe / science) qui n'est pas dépourvu d'implications politiques. La vraie victime, c'est la pensée. « *L'héritage du XX[e] siècle nous impose aussi une critique de certaines illusions des Lumières et celle d'une croyance trop naïve dans le progrès* », remarque le philosophe Alain Finkielkraut (dont Alan Sokal sera, avec Michel Deguy, l'invité de son émission « Répliques », sur France-Culture, le 11 octobre). Quant au sociologue Bruno Latour, il notait dans *Le Monde* du 18 janvier que l'on « *ne saurait faire appel à une notion ancienne de la gauche pour sauver une conception de plus en plus décalée de la science* ».

En somme, la guerre menée par Sokal et Bricmont sent vaguement la naphtaline. Elle sonne comme une vieille rengaine, la réponse ressassée du berger à la bergère, des scientifiques aux moins scientifiques, des sciences « dures » aux sciences « molles » – c'est-à-dire humaines.

*Marion Van Renterghem*

### Un homme de gauche

**Agé de quarante-deux ans, Alan Sokal est professeur de physique à l'université de New York, spécialisé en physique mathématique, physique statistique et théorie quantique. Se désignant comme homme de gauche et « féministe », il a enseigné les mathématiques à l'université nationale du Nicaragua au temps des sandinistes. Sa « mystification » – dont la révélation a entraîné la création d'une centaine de sites sur Internet – a paru dans *Social Text*, revue de gauche incarnant les « cultural studies » et les « social studies ». Ce courant intellectuel se consacre notamment à l'étude des phénomènes sociaux, philosophiques, historiques, culturels ou scientifiques sous l'angle des différences minoritaires.**

### L'affaire dans « Le Monde »

Après la publication d'un premier article consacré à l'« affaire Sokal » dans *Le Monde* du 20 décembre 1996, de nombreuses personnalités ont participé dans nos colonnes au débat lancé par le professeur américain, parmi lesquelles notamment :

● **Denis Duclos**, directeur de recherche au CNRS : « Sokal n'est pas Socrate » (*Le Monde* du 3 janvier 1997).

● **Jean Bricmont**, professeur de physique théorique à l'Université de Louvain : « La vraie signification de l'affaire Sokal » (*Le Monde* du 14 janvier).

● **Bruno Latour**, agrégé de philosophie : « Y a-t-il une science après la guerre froide ? » (*Le Monde* du 18 janvier).

● **Michel Rio**, écrivain : « Grâce au ciel, à Sokal et à ses pareils » (*Le Monde* du 11 février). Alan Sokal avait expliqué les raisons de sa démarche dans un point de vue : « Pourquoi j'ai écrit ma parodie » (*Le Monde* du 31 janvier).

# Au risque du « scientifiquement correct »

**FINIE** la rentrée des classes. Déjà les premiers devoirs. Les nouveaux maîtres rendent les copies. Elles sont barrées de rouge, couvertes de points d'exclamation, surchargées de verdicts sans appel : « faux », « erreur », « absurde », « à revoir ». Visiblement, la classe est nulle. Le niveau en maths est très bas, en physique il est indigne. La plupart des notions élémentaires ne sont pas acquises. L'élève Kristeva (Julia), sur Cantor, a tort, elle ne comprend rien au continu ni à l'axiome de choix. Appréciation sur sa copie : « *Ne comprend manifestement pas toujours la signification des termes qu'elle emploie.* » Chez les filles toujours, Irigaray (Luce) « *ne comprend pas la nature des problèmes physiques et mathématiques qui se posent en mécanique des fluides* ».

BIBLIOGRAPHIE

*Les garçons ne sont pas plus brillants* : l'élève Lacan (Jacques) croit épater ses camarades en prétendant connaître ses tores, ceux que la topologie étudie ; il ne fait qu'étaler sa suffisance et ses insuffisances, confond les nombres irrationnels et les nombres imaginaires, affirme sans démontrer et fait rire. Latour (Bruno) se vante étourdiment d'avoir compris Einstein ; Baudrillard (Jean) saupoudre ses banalités de termes scientifiques mal digérés ; Deleuze (Gilles) et Guattari (Félix), au fond de la classe, tiennent des propos que les nouveaux maîtres jugent incompréhensibles, tandis que le jeune Virilio (Paul) confond les notions de base en cinématique. Bref, cette petite horde n'est qu'une nuée de cancres. De l'ordre, halte au chahut !

Textes en main, citations à l'appui, Sokal et Bricmont s'emploient à confondre tous ces prétendus imposteurs, et entreprennent de montrer que, comme ils disent, « *le roi est nu* ». Qu'est-ce que cela signifie au juste ? Il semble bien que dans cette entreprise démystificatrice quelque chose cloche. Pour le comprendre, il faut démêler certains fils que les polémiques ont commencé à nouer.

***COMPTES AMÉRICAINS***

Constatons d'abord que les deux scientifiques ont collecté un bêtisier impitoyable et réjouissant, conforme à la loi du genre. On apprend grâce à eux que certains auteurs français, parmi les plus renommés en sciences humaines, ont écrit de grosses bêtises sur des questions scientifiques qu'ils maîtrisent mal. « *OK, but so what ?* », dirait-on en VO, ce qui donne en français, moins sommairement : « Je vous l'accorde, mais qu'en conclure ? » Que prouve ce relevé des contresens ? Doit-on seulement tirer cette leçon : nos honorables créateurs de théories psychanalytiques ou de concepts philosophiques auraient mieux fait de ne pas se hasarder à commenter le théorème de Gödel, la physique quantique ou la logique propositionnelle, vu que, en effet, ils n'y connaissent pas grand-chose ? *Ou bien s'agit-il de montrer que* leurs bourdes en maths les disqualifient en philo, que leurs ignorances en sciences physiques les transforment en imposteurs dans tout travail théorique en sciences humaines ?

L'ambiguïté du livre de Sokal et Bricmont tient au fait que la réponse à ces questions n'apparaît pas clairement. Tantôt les auteurs insistent sur le fait qu'eux-mêmes ne sont compétents qu'en maths et physique, ne relèvent que les erreurs commises dans ces domaines, ne jugent pas l'oeuvre entier des penseurs incriminés. A d'autres moments, les deux scientifiques affirment que les théoriciens qu'ils mettent en cause sont bien des imposteurs : ils auraient appuyé délibérément leurs démonstrations en sciences humaines sur des assertions scientifiquement fausses ou approximatives. D'autres fois encore, Sokal et Bricmont insinuent que le niveau consternant des connaissances en physique permet de douter de la validité théorique de l'ensemble. *Le flou sur ce point important est fâcheux.* Pour pouvoir proclamer que « *le roi est nu* », il est nécessaire que ce roi ait réellement prétendu se parer des plumes des sciences, si l'on peut oser cette expression. Deleuze, par exemple, n'a jamais réellement pris appui sur des données scientifiques pour élaborer ses inventions philosophiques. Baudrillard, lui non plus, ne prétend pas fonder ses analyses sur des concepts ou des données scientifiques.

D'un canular intéressant et instructif, Sokal passe avec Bricmont à un projet plus ambitieux : attaquer la dérive antirationaliste de la pensée « post-moderne » française, combattre le relativisme dominant sur les campus américains, restaurer une éthique de l'argumentation intellectuelle, rendre un sens aux politesses élémentaires de la pensée (savoir de quoi on parle, refuser de se payer de mots, ne jamais céder à l'argument d'autorité, etc.). Là encore, trop de fils sont emmêlés. La pensée « post-moderne » n'existe pas. Ce n'est qu'une étiquette aux contours vagues, où l'on a tenté de regrouper des œuvres incompatibles et tout à fait antagonistes, comme celles de Lacan et celle de Deleuze.

Cette démarche, qui paraît absurde en France, a connu une forte expansion aux Etats-Unis, notamment dans les départements de littérature française. Ainsi, *en s'attaquant à des renommées parisiennes*, le livre règle-t-il des *comptes américains. Mais il est publié en français*, à Paris, en première édition. Et son sens, dans ce contexte, *est encore différent. A qui profite* la rumeur d'imposture, l'insinuation d'incompétence, le soupçon jeté sur *cette génération-là de penseurs ?* A quelle nouvelle vague ? Il y a plus important. On risque d'oublier vite, sous les querelles prévisibles et les amalgames inévitables, la conception de la pensée que Sokal et Bricmont prennent pour modèle. Est-ce simplement, comme ils le répètent, la clarté des Lumières ? Pas uniquement. En déclarant volontiers « *dénué de sens* » tout ce qui n'est pas énoncé mathématiquement ou vérifié expérimentalement, il se pourrait qu'ils favorisent, pour combattre les travers du « politiquement correct », un « *scientifiquement correct* » lui aussi fort pauvre. Finie la récré ?

*Roger-Pol Droit*

★ ***Impostures intellectuelles***, **d'Alan Sokal et Jean Bricmont. Ed. Odile Jacob, 274 p., 140 F. (En librairie le 2 octobre.)**

# Saint-François d'Assise, un grand atelier mis à mal

## Le tremblement de terre n'a pas épargné un patrimoine exceptionnel

**À ASSISE**, la basilique de pierres blanches de Subiaso, le mont qui domine la petite ville où naquit saint François, a tremblé. La voûte de l'église supérieure s'est effondrée en deux points, à la croisée du transept et à proximité du mur de façade. Celle-ci était encore couverte des échafaudages d'une restauration en voie d'achèvement. Il en faudra d'autres, beaucoup d'autres pour réparer les dégâts dont l'ampleur n'est pas encore mesurée. Auparavant, il faudra vérifier, sonder, ausculter tous les murs, non seulement ceux de la basilique supérieure où les dommages sont apparents, mais aussi ceux de la basilique inférieure, dont les fresques ne semblent pas avoir souffert. Mais on imagine mal que les secousses du 26 septembre n'aient pas provoqué de secrètes fissures qui pourraient être fatales à des pans du décor peint comme au monument.

Sœur Anaïg, dominicaine, archéologue et historienne d'art qui vit à Assise, a décrit de façon précise à l'Agence France-Presse les dommages subis par ce joyau du patrimoine mondial : deux clés de voûte situées à chaque extrémité de la grande nef se sont effondrées, dont l'une, à gauche du grand autel, comportait une fresque de Cimabue, *La Crucifixion*, unique par sa valeur historique et artistique. Dans tous les cas, le programme de restauration sera lourd, long, coûteux, s'il veut être à la hauteur de ce que représente l'ensemble des fresques d'Assise : le grand atelier d'Ombrie où, pendant un demi-siècle, entre 1280 et 1330 environ, les meilleurs maîtres de Rome, de Toscane, puis de Sienne, et leurs assistants, se sont côtoyés ou croisés. Au point qu'on ne sache pas démêler assurément la part de chacun dans l'embellissement de la basilique vouée à saint François.

Les experts continuent d'ailleurs de s'y quereller à propos de l'attribution à Giotto des fresques du cycle de saint François, dans la nef de l'église supérieure, où, on le sait depuis longtemps, il n'a pas opéré seul : des différences stylistiques au fil des vingt-huit scènes du cycle en attestent. D'aucuns aimeraient y voir la main de Pietro Cavallini, le Romain. Cela importe moins que le constat qu'il y a là la conduite d'expériences picturales nouvelles, stimulées peut-être par l'esprit du lieu et par le vent de naturalisme dans lequel commençait à baigner la légende du bon saint reposant dans la crypte.

Le cycle des vingt-huit fresques consacrées à sa vie décorent les murs droits de la nef. Quelques scènes accompagnent depuis des siècles sa légende : ainsi de celle du *Sermon aux oiseaux*, qui du point de vue plastique n'est sans doute pas la plus passionnante à considérer. Ce cycle, qu'il soit ou non de la main de Giotto, ou contrôlé partiellement par lui, n'en reste pas moins un lieu d'expériences picturales nouvelles qu'il ne paraît pas sage de retirer à la jeunesse du maître de la chapelle Scrovegni de Padoue. En début de carrière à Assise, celui-ci y met au point un art de l'espace scénique sans équivalent alors : arcatures en perspective donnant une profondeur où loger les personnages, qui ont du volume et du poids. Si tout l'art occidental moderne ne commence pas exactement à Assise, comme on tend à le dire sous le choc du séisme, beaucoup de choses s'y sont produites dans la foulée de la construction de la basilique sous la conduite de Frère Elie, qui a vu grand et développé une image de l'ordre franciscain un rien contraire à l'esprit du *poverello*.



REUTERS/MAXPPP

*Une des fresques de la basilique attribuées à Giotto, endommagée par le séisme du 26 septembre.*

### LA MALCHANCE DU MAÎTRE

Le décor peint est à la mesure de l'ambition du lieu. Cimabue fut le premier maître à opérer à Assise. Son intervention y a été déterminante – et pas seulement dans l'aventure de l'art italien. Lui et ses aides ont travaillé avec certitude sur les murs du transept et dans la voûte au-dessus de l'autel, celle qui s'est en partie effondrée, créant, selon Antonio Paolucci, superintendant des biens culturels de Florence chargé de la restauration de Saint-François, une situation analogue à celle du Camposanto de Pise après le bombardement de 1944.

*La Crucifixion* de Cimabue, malgré les atteintes du temps antérieures au séisme, témoigne de la vigueur passionnée de l'artiste : un étonnant nuage d'anges et d'ailes polarisés au-dessus de la croix et du Christ, au corps sinueux comme une flamme. Faut-il rappeler que la malchance accable le corpus du maître, justement, dans ses images du Christ en croix : les boues de l'Arno qui se sont déversées sur Florence en 1966 ont presque eu raison de son grand crucifix en bois, que le Musée de l'œuvre de Santa Croce conserve, restauré.

Les richesses artistiques de Saint-François d'Assise et de l'église Sainte-Claire, la splendeur du site au-dessus de la plaine d'Ombrie, sa luminosité, et le souvenir des saints attirent chaque année des centaines de milliers de visiteurs. Assise est aussi devenue, au cours des dernières années, un symbole de paix et d'œcuménisme à la faveur des rencontres entre les responsables des diverses religions initiées par le pape Jean Paul II.

***Geneviève Breerette***

### Premiers bilans

● **Assise.** Outre les dégradations constatées à la basilique Saint-François, ont été endommagées la cathédrale San Rufino, du XII[e] siècle, ainsi que l'église gothique de Santa Chiara.
● **Bevagna.** Sévères dégâts dans la cathédrale du XIII[e] siècle.
● **Fabriano.** Destruction de la façade de l'église San Biagio e Romualdo ; dommages importants subis par le dôme de San Venanzo.
● **Foligno.** Effondrement du toit du campanile de San Feliciano et destruction partielle de la coupole.
● **Nocera Umbra.** Le campanile de la cathédrale s'est effondré, ainsi que plusieurs bâtiments du centre historique.
● **Orvieto.** Chute de fragments de marbre du décor du portail du dôme.
● **Pievetonia.** Destruction de l'église.
● **Tolentino.** Dommages à la basilique San Nicola, du XIII[e] siècle.
● **Urbino.** Des fissures ont été constatées dans les murs de la façade du dôme, construit au XVII[e] siècle, et reconstruit après un tremblement de terre à la fin du XVIII[e] siècle.
● **Serravalle.** Destruction de l'église médiévale de Santa Maria Assunta.
● **Sesi.** Destruction de l'église de la Madonna del Parto.

## DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le film *Rien ne va plus*, de Claude Chabrol**, a remporté le 27 septembre la Concha d'or, récompense suprême du Festival de cinéma de Saint-Sébastien (Pays basque espagnol). Chabrol a été doublement récompensé puisqu'il a reçu également la Concha d'argent du meilleur réalisateur. L'acteur argentin Federico Luppi a reçu la Concha d'argent de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans le film hispano-argentin *Martin H*, de son compatriote Adolfo Aristarain. L'Américaine Julie Christie a été récompensée d'une Concha d'argent pour son rôle dans *Afterglow*, de l'Américain Alan Rudolph. Le Prix du jury a été attribué au film irlandais *I Went Down*, de Paddy Breathnach, tandis que le Prix spécial est allé au film britannique *Firelight*, de William Nicholson.

■ **MUSIQUE : le Canadien Marco Parisotto, trente-quatre ans**, a remporté le 26 septembre le Grand Prix de direction d'orchestre du 45[e] Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon devant un parterre de plus de mille spectateurs. Marco Parisotto a étudié le piano et le violon au Conservatoire de Montréal, puis décidé de devenir chef d'orchestre. Actuellement directeur musical et artistique de l'Orchestre symphonique d'Oshawa-Durham, près de Toronto (Ontario), il a triomphé en finale du Russe Nicolaï Rogotnev, trente-deux ans, et du Chinois Xin Cao-li, vingt-six ans.

■ **La Ville de Paris a annoncé, le 26 septembre**, qu'elle créera en l'an 2000 un nouveau concours international consacré à l'interprétation de la musique contemporaine. Ce concours, qui portera le nom du compositeur Olivier Messiaen, sera dédié au piano en l'an 2000, à la percussion en 2003 et à la direction d'orchestre en 2006.

# Dee Dee sort du purgatoire

**DRÔLE D'AUTOMNE** pour Dee Dee Bridgewater, chanteuse. Il suffit d'un rien : un disque discutable (*Tribute to Ellington*), une exhibition aux JMJ, et pour finir, un hommage pris comme une récupération. *Dear Ella*. Il n'en faut pas plus pour renverser la chance. On aime Dee Dee Bridgewater sans réserve, pour sa façon excessive d'être chanteuse, son mauvais goût, son génie, son goût tout court. Elle tente des coups qui ne lui vont pas. Elle est artiste jusqu'au bout. Le public, les critiques, les deux ensemble, les professionnels, se retournent pour un oui, pour un non. *Dear Ella* renverse la vapeur.

Le *Tribute to Ellington* fut un loupé de production. On propose un orchestre symphonique à Dee Dee. Tous les musiciens de jazz, toutes les chanteuses ont ce désir-là. Dee Dee ne savait pas qu'il s'agissait de cet orchestre-là : *« Je me suis trouvée piégée. »* Sa photo (belle) sur la couverture : trop tard. Dans la foulée, son *Dear Ella* est pris avec des pincettes. Ella est morte l'an dernier. On la voit marcher sur les brisées, profiter de l'élan. Autant prévenir le métier, les incrédules et les garçons coiffeurs : ce disque va rencontrer son public pour une raison simple : il est superbe et franchement ficelé.

*« Après mon hommage à Horace Silver et le pape, il semble que je suis la chanteuse des hommages, moi qui n'aime pas les célébrations… »* Elle s'exprime avec gaieté : *« Pendant six mois, après la mort d'Ella, je n'ai pas pu parler, portant une espèce de deuil auquel je ne m'attendais pas. Je n'avais plus de mots ni de larmes. Je pensais qu'il y aurait des milliards d'hommages, et puis rien. Ce vide m'a fait peur. »*

C'est de ce vide que vient l'idée du disque, d'abord excitante, vite effrayante : *« Mais chaque fois que j'en risquais quelques bribes en scène, c'était un tel choc, une telle ferveur du public, que j'ai dû insister. J'ai contacté d'abord Ray Brown. »* Non seulement Ray Brown est l'un des musiciens les plus respectés de l'ère moderne (contrebasse), mais il fut un mari d'Ella avec qui il a un fils. *« Pour les pianistes, j'ai fait le tour de la question. Lou Levy a joué avec elle et avec les plus grands : c'est ce qui convenait. Il faut rester dans l'esprit, sans copier les arrangements et en me préservant. De toute façon, Ella est inimitable. Rien n'est jamais forcé chez elle. Moi, il m'arrive de pousser, de hurler même. Je vois comment je sors de certains traits, vidée. Elle, elle me semble toujours fraîche, même dans les choses les plus hardies, d'un naturel nonchalant. C'est comme son scat : je ne vais pas m'y risquer. Elle est d'une précision diabolique, et en plus, elle le fait en souriant. C'est ce que les musiciens respectaient chez elle. »*

Quand on est productrice, on peut choisir. Il suffit de convaincre. Donc, on désigne les pointures aux bons postes, des arrangeurs diversifiés (Slide Hampton, Cecil Bridgewater, pour retrouver l'esprit Thad Jones-Mel Lewis), un batteur fidèle (André Ceccarelli). Plus une vraie merveille, le grand Kenny Burrell, en duo sur un poème musical dont il a composé les paroles : *Dear Ella*.

Et le pape ? *« Le pape ? Je suis incapable de calculer. Je savais que ce serait controversé. Par discrétion, j'ai voulu refuser. Je suis en désaccord avec lui. Je suis femme. Je me suis sentie honorée d'avoir été choisie. J'ai été élevée catholique. L'église des Blancs était très grande, très riche, et à côté, l'église des Noirs, toute petite, minable. Quand on se mélangeait, deux fois par an, les Blancs s'écartaient de moi, sur le banc. Bref, je me suis fait renvoyer de l'école pour poser toutes ces questions. Alors là, en France, je n'ai pas réfléchi. Je ne vais plus à l'église depuis longtemps. Parfois, j'y songe, mais je ne suis jamais là le dimanche… »*

Elle rit. Elle a quarante-sept ans, sa beauté est intacte. Personne ne pouvait aller si loin dans l'évocation d'Ella. Il y a absolution.

***Francis Marmande***

★ **Dee Dee Bridgewater,** ***Dear Ella*** **(Verve 537 896)**

هكذا من الاصل



# Un « Persée » de prestidigitateurs au Festival de musique baroque d'Ambronay

## Jean-Luc Impe s'efforce de renouer avec les sortilèges théâtraux du XVIIe siècle

**Le musicien belge Jean-Luc Impe, familier du Grand Siècle, propose deux spectacles autour de *Persée*, l'opéra de Lully et Quinault. Le premier se hasarde sur les chemins d'un théâtre optique peu maîtrisé et d'une restitution baroque mal assurée. Le second, purement parodique, atteint son but – faire rire –, dans la grande tradition du XVIIe siècle, époque où la rue moquait sur des tréteaux les ouvrages lyriques.**

**PERSÉE, de Lully, livret de Quinault. Direction d'acteurs : Alain Carré. Avec Howard Crook (Persée, Méduse), Julie Hassler (Andromède), Valérie Gabail (Mérope). Compagnie Talon et pointe. Ensemble vocal et instrumental Les Menus Plaisirs du Roy, Jean-Luc Impe et Mireille Podeur (direction). *Les 25 et 26 septembre.* POLICHINELLE-PERSÉE. Mise en scène : Yves Hunstadt. Avec Valérie Gabail, Manuela Ammoun, Patrick Waleffe, Pierre Bodson, Patrick Ringal-Daxhelet. Les Menus Plaisirs du Roy. *Les 27 et 28 septembre.* FESTIVAL D'AMBRONAY (Ain). Tél. : 04-74-35-08-70.**

Animaux volant dans les airs, tonnerre, éclairs, déferlements de vagues, apparitions des dieux : le XVIIe siècle a poussé jusqu'aux ultimes frontières de la virtuosité technique les sortilèges d'un théâtre d'illusions. Directeur de l'ensemble Les Menus Plaisirs du Roy, Jean-Luc Impe rêverait de retrouver cette magie. Faute de moyens, il s'efforce d'explorer certains chemins peu battus comme les parodies de foire et de tréteaux et les machineries optiques, particulièrement à l'honneur sous l'Ancien Régime.

Il a reconstitué avec le scénographe Bruno Cohen un assemblage de miroirs sertis dans une grande boîte noire, où, grâce à la multiplication des angles de réflexion, les personnages apparaissent, disparaissent, s'allongent, se démultiplient. Cette prestidigitation devrait convenir au récit merveilleux que content Lully et son librettiste Quinault dans *Persée* : l'histoire d'un fils de Jupiter, descendant sur terre pour trancher la tête de Méduse et délivrer Andromède, la fille du roi Céphée. Malheureusement, le spectacle créé au Festival d'Ambronay ressemble encore à un chantier. Les effets du dispositif, utilisé entre 5 et 10 % de ses possibilités, restent limités. Entre les scènes qui se déroulent derrière les vitres et celles qui se passent au-devant du plateau, la cohérence fait défaut. Mal assurées, la gestuelle et la prononciation restituées à la baroque (avec « r » roulés et « s » sifflés) brouillent la compréhension.

Créé en 1682, *Persée* fait partie de ces tragédies lyriques à la française qui ont marqué le règne du Roi-Soleil. L'œuvre se prête mal à une réduction instrumentale. Restreint à dix musiciens, sans directeur (Jean-Luc Impe refuse de jouer les chefs), l'orchestre manque d'ampleur et d'impulsion. Deux danseuses ne suffisent pas à reconstituer les fastes chorégraphiques du Grand Siècle.

### LA PART DU RISQUE

Les chanteurs s'en tirent mieux. Les interventions du chœur touchent juste. Mais la musicalité de Valérie Gabail, l'expérience de Howard Crook, la fraîcheur de Julie Hassler n'empêchent pas la soirée de traîner en longueur.

Les Menus Plaisirs du Roy sont plus à l'aise dans la parodie, dont ils se sont fait, avec *Atys* et *Alceste*, une spécialité. Parfois dès leur création, les ouvrages classiques étaient caricaturés sur les champs de foire, dans des pièces comiques avec marionnettes où alternaient vaudevilles, airs populaires et musiques « savantes ». Dans le théâtre de salon vénitien XVIIIe dont elle a bâti une charmante copie, la compagnie s'en donne à cœur joie. Polichinelle incarne Persée, Scaramouche le méchant Phinée. Autour d'eux s'agitent roi de pacotille, reine vindicative et tendre ingénue. La charge est parfois lourde, et, dans le castelet, les poupées sont trop discrètes. Mais le public rit de bon gré à ce *Polichinelle-Persée* qui s'achève sur une citation de *Starmania* !

Ce double *Persée* est une des trois créations que propose cette année le Festival d'Ambronay. Une manifestation qui a atteint un haut niveau musical peut-elle se permettre de proposer une production encore inaboutie ? Sans doute pas. Mais une entreprise culturelle doit laisser sa part au risque. On connaît trop de festivals qui se contentent d'aligner, en toute sécurité, des concerts rodés, auréolés du nom de leurs interprètes. Ce type de programmation, Ambronay sait aussi le faire, et très bien : *Lo Spozalizio*, réunion de compositions vénitiennes du XVIIe siècle pour la fête annuelle du mariage de Venise avec la mer, était, le 27 septembre, dans l'interprétation de Robert King et de son impeccable King's Consort, un modèle de perfection.

*Pierre Moulinier*

## L'Ain à l'heure de Venise

● **Musiques baroques de la République sérénissime.** *Musiques saintes vénitiennes au début du Seicento.* Concerto Soave. Eglise de Saint-Maurice-de-Gourdans, le 2 octobre à 20 h 30. *La Didone*, de Cavalli. Académie baroque européenne. Théâtre de Villefranche-sur-Saône, le 3 à 20 h 30 et le 5 à 15 h. *Venise au XVIIe siècle.* Ensemble Il Giardinello. Tour Dauphine, Ambronay, le 4 à 17 heures. *Magnificat* et *Gloria*, de Vivaldi. Concerto italiano. Abbatiale d'Ambronay, le 4 à 20 h 30. *La Harpe de David*, de Marcello. Ensemble Fuoco et Cenere. Lycée Lalande, Bourg-en-Bresse, le 9 à 20 h 30. *I Pellegrini al Sepolcro di Nostro Signore*, de Hasse. Il Seminario Musicale. Abbatiale d'Ambronay, le 12 à 15 h 30.

● **Autres concerts.** Sonates de Schubert. Jos Van Immerseel, pianoforte. Tour Dauphine, Ambronay, le 5 à 11 h. Musique orthodoxe russe. Chœur du Patriarcat de Moscou. Abbatiale, Ambronay, le 5 à 20 h. *Balet Comique de la Royne*, de Baltasar de Beaujoyeux. Ensemble Elyma. Espace polyvalent, Ambronay, les 10 et 11 à 20 h 30. Le Violon virtuose, par Kai Gleusteen. Tour Dauphine, Ambronay, le 11 à 17 h. *Les Figures du plaisir*, de Couperin. David Moroney, clavecin. Tour Dauphine, Ambronay, le 12 à 11 h. *Il Ritorno di Tobia*, de Haydn. La Petite Bande, direction Sigiswald Kuijken. Abbatiale, Ambronay, le 12 à 20 h.



## CE SOIR EN RÉGION PARISIENNE

**Steve Potts Quartet**
A force d'habiter Paris, on ne le voit plus. A force de le voir dans le groupe de Steve Lacy, on ne l'entend plus. Steve Potts, saxophoniste afro-américain depuis vingt ans en Europe, joue toujours avec la même élégance, la même force. Il ajoute un air irréfutable de musicien : le geste et la façon d'être.
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 29 et 30 septembre et le 1er octobre. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Ballet Preljocaj**
Marcel Duchamp, Joseph Conrad : Angelin Preljocaj n'a pas besoin de convoquer les grands ancêtres pour prouver qu'il est un chorégraphe-né. A certains moments, *Paysage après la bataille* porte le mouvement vers des hauteurs à couper le souffle. Créé au Festival d'Avignon, le spectacle pèche par sa construction, mais pensée et danse sont en osmose : le sens est là, la beauté aussi.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 30 septembre et les 1er, 2, 3 et 4 octobre. Tél. : 01-42-74-22-77. De 100 F à 160 F.*



## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**12 Storeys**
d'Eric Khoo (Singapour), avec Gu Jack Neo, Chuan Yi Fong, Koh Boon Pin.
**La Femme défendue**
de Philippe Harel (France), avec Isabelle Carré, Philippe Harel, Nathalie Conio.
**Mimic (*)**
de Guillermo Del Toro (Etats-Unis), avec Mira Sorvino, Jeremy Northam, Josh Brolin.
**Nettoyage à sec**
d'Anne Fontaine (France), avec Miou-Miou, Charles Berling, Stanislas Merhar.
**Pizzicata**
d'Edoardo Winspeare (Italie), avec Cosimo Cinieri, Fabio Frascaro.
**Terre lointaine**
de Daniela Thomas et Walter Salles (Brésil), avec Fernanda Torres, Fernando Alves Pinto.
*(*) Film interdit aux moins de 12 ans.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris-province sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**Chroniques**
de Xavier Durringer, mise en scène de Laurent Cruel, avec Didier Tanguy, Virginie Latour, Fabien Arca.
*Le Funambule Théâtre, 53, rue des Saules, Paris 18e. Mo Lamarck-Caulaincourt. A 21 heures. Tél. : 01-42-23-88-83. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*
**Concerto Köln**
Naumann : *Symphonie*. Haydn-Hamblitzer : *Concerto pour clavecin et cordes*. Hasse-Kraus : *Symphonies*.
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. A 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 250 F.*
**Jacky Micaelli**
*Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté-Montparnasse-Bienvenue. A 21 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.*
**Robbie Williams**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. A 20 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 79 F.*

### CHANGEMENT DE SOLISTE

La chanteuse américaine Jennifer Larmore étant souffrante, c'est la contralto allemande Iris Vermillion qui interprétera la *3e Symphonie* de Gustav Mahler aux côtés de l'Orchestre philharmonique, du Chœur et de la Maîtrise de Radio France dirigés par Marek Janowski. L'Orchestre philharmonique ouvre sa saison à la salle Pleyel avec un programme qui marque le début d'une série concerts intitulée « La Voix de l'orchestre » (symphonies, extraits d'opéras, airs de concerts, musique de scène et musique sacrée).
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 10 octobre. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

### RÉSERVATIONS

**Eloge de l'ombre**
de Junichiro Tanizaki, mise en scène de Jacques Rebotier, avec Dominique Reymond, Ivan Stochl, Karin Waehner.
*Théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture + navette gratuite. Du 14 octobre au 16 novembre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.*
**JVC Jazz Festival de Paris**
Programmés dans le cadre du premier JVC Jazz Festival de Paris, plusieurs formations et artistes de jazz joueront dans différents lieux de la capitale. Sont déjà annoncés : Herbie Hancock et Wayne Shorter en duo et le trio de Jacky Terrasson à La Cigale (le 17 octobre) ; Mike Stern en quartette au New Morning (le 18) ; les formations de Lenny White et Cindy Blackman au New Morning (le 20) ; une soirée consacrée aux chanteuses avec Abbey Lincoln, Dianna Krall et Dianne Reeves au Grand Rex (le 21) ; Yellow Jackets au New Morning (le 21) ; Lucky Peterson à l'Elysée-Montmartre (le 22) ; le quartette de Joe Lovano au New Morning (le 22), les formations de Kenny Garrett et Donald Brown au New Morning (le 23) ; Dee Dee Bridgewater au Théâtre des Champs-Elysés (les 24 et 25) ; Steve Coleman « Five Elements » au New Morning ; Eddie Palmieri a l'Elysée-Montmartre (le 25) ; Paco de Lucia à la salle Pleyel (le 26). *Du 17 au 26 octobre. Renseignements sur les concerts chez Loop Productions au 01-46-21-08-37. Locations réseaux FNAC, Virgin, 3615 Billetel. Tarifs de 50 F à 290 F selon les concerts.*
**Dany Brillant**
*Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. 20 h 30, les 17 et 18 octobre ; 17 heures, le 19. Tél. : 01-48-28-40-10. Location FNAC et Virgin. De 160 F à 250 F.*
**Radiohead**
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, le 18 octobre. Tél. : 01-42-08-60-00. 143 F.*

### DERNIERS JOURS

**29 septembre : Fernand Léger (1881-1955)**
*Centre Georges-Pompidou, Grande Galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. 26 F et 45 F.*
**5 octobre :**
**Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France**
*Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. 38 F.*
**6 octobre :**
**Austerlitz autrement**
*Espace d'expositions, 41, rue Cantagrel, Paris 13e. Mo Nationale, Chevaleret. Tél. : 01-45-86-17-67. De 13 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 11 heures à 20 heures. Entrée libre.*
**12 octobre : livres d'artistes**
*Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. 35 F.*
**13 octobre : Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes**
*Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. 20 F.*
**15 octobre : Jean-Michel Basquiat**
*Musée Maillol-Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 26 F et 40 F.*

## EN VUE

■ Vers 1230, après la mort de **saint François** à Assise, l'un de ses premiers disciples visita le chantier de la basilique qu'on construisait à la hâte, là où le « Poverello » venait d'être enterré. Il trouva l'édifice trop luxueux et prédit avec douceur : *« François ne l'aurait pas voulu. Un jour ou l'autre, il le fera s'écrouler. »*

■ **Boris Eltsine** a offert à son hôte **Jacques Chirac** une figurine en porcelaine de Gjel, d'une hauteur de 25 centimètres, représentant le président de la République plongé dans la lecture d'un recueil d'**Alexandre Pouchkine**. M. Chirac a récemment acquis une méthode rapide pour rafraîchir ses connaissances du russe.

■ **Egon Ohlrogge**, président du conseil cantonal de Stade, en Basse-Saxe, a dénoncé, vendredi 25 septembre, le *« comportement raciste »* des aubergistes de la ville qui, pour éloigner les tziganes, affichent : *« Ici, saucisses de cheval. » « C'est une interdiction de fait, car ils savent que le cheval est pour nous un animal sacré »*, explique **Hans Herzberg**, porte-parole des tziganes de Stade.

■ **Ahmed Salman**, prince saoudien bouleversé par la mort de Diana, a décidé de lui rendre hommage en baptisant England's Rose et People's Princess deux des meilleures pouliches de son écurie.

■ Le tribunal de Gand a jeté, mercredi 24 septembre, les bases d'une jurisprudence sur les relations sadomasochistes. *« Frapper avec mesure »* ne relève pas de la justice, s'il y a consentement mutuel entre partenaires majeurs, mais *« frapper de toutes ses forces »* expose l'auteur à des poursuites, ont à peu près estimé les magistrats.

■ Mardi 23 septembre, **Robin Cook**, ministre britannique des affaires étrangères, jugeait la peine de cinq cents coups de fouet infligée, en Arabie saoudite, à l'infirmière **Lucille McLaughlan**, condamnée pour complicité de meurtre, *« inacceptable dans le monde moderne, où personne ne devrait être soumis à quelque chose approchant même de très loin ce type de punition physique »*.

■ Une mineure enceinte condamnée, jeudi 25 septembre, à Gloucester, pour complicité de vol à l'étalage, devra accoucher en prison et sera immédiatement séparée de son nourrisson. Le juge a justifié sa sentence : *« Vous méritez un vrai châtiment car il faut mettre un terme à vos larcins. » « On n'est pas à Riyad ici »*, a aussitôt réagi la présidente de la Howard League, le mouvement pour la réforme du code pénal britannique.

*Christian Colombani*

# La visite du pape à Rio sous haute surveillance

## La presse relaie l'inquiétude de l'Eglise, après que des portraits de Jean Paul II ont été barbouillés d'inscriptions hostiles. L'armée craint surtout les balles perdues des batailles rangées que se livrent des bandes rivales de trafiquants

**À L'APPROCHE** du troisième voyage que Jean Paul II doit réaliser au Brésil, dans le cadre de la deuxième Rencontre avec les familles qui se déroulera du 2 au 5 octobre à Rio, la presse locale met l'accent, ces derniers jours, sur les manifestations d'hostilité déclenchées par la venue de l'auguste visiteur. Une affiche géante du pape, agrémentée nuitamment par des inconnus d'une cible à la hauteur du coeur, a fait la « une » de la plupart des journaux.

Depuis, plusieurs portraits du souverain pontife, exposés le long d'une des principales avenues de la ville, ont subi des outrages similaires. Dans un pays où la liberté la plus respectée est – encore – celle du culte, ces actes de vandalisme unanimement condamnés par les médias ne pouvaient laisser insensible la haute hiérarchie catholique chargée d'accueillir son chef suprême.

Mgr Lucas Moreira Neves, président de la Conférence nationale des évêques brésiliens, a demandé à la police fédérale l'ouverture d'une enquête. « Le cardinal *[Mgr Eugenio Sales, archevêque de Rio]* met en garde contre les provocations », titrait il y a quelques jours le *Jornal do Brasil*, l'un des trois grands quotidiens cariocas. Au cours d'une récente homélie, Mgr Sales, chef de file de l'aile conservatrice de la Conférence épiscopale brésilienne, s'en est pris à *« l'intolérance d'une partie des protestants »*. Ses critiques s'adressaient de manière allusive à l'Eglise universelle du royaume de Dieu, la secte néopentecôtiste la plus influente dans le pays, dont les fidèles vont distribuer des tracts dénonçant *« le culte des idoles »* sur les divers parcours qu'empruntera le pape durant son séjour.

Pour sa part, *O Globo*, le plus fort tirage de la presse carioca, consacre depuis une semaine une série de reportages aux mesures de sécurité exceptionnelles que les autorités s'apprêtent à mettre en place. Au total, quelque vingt-six mille policiers et militaires vont être mobilisés pour assurer la protection du pape. D'après le Journal, le commandement militaire de l'Est, responsable du dispositif, a tenté en vain auprès de l'archevêché d'écourter le trajet que Jean Paul II doit effectuer, jeudi 2 octobre, à bord de sa « papamobile » blindée, à son arrivée à Rio. L'état-major redoute par-dessus tout les balles perdues provenant des batailles rangées que se livrent quasi quotidiennement les bandes rivales de trafiquants de drogue dans les collines, couvertes de favelas, qui surplombent la ville.

O GLOBO

Senado mantém privilégios de parlamentares e juízes

Ensaio para visita do Papa fecha o Centro hoje

### UN CADAVRE À DEMI CALCINÉ

Perchée, dans le quartier de Sumaré, au sommet d'une de ces collines à hauts risques, la résidence de l'archevêque, où le pape prendra ses quartiers, a été confiée à la vigilance du bataillon spécialement entraîné aux opérations de guerre. Cela n'a pas empêché les forces de l'ordre d'y découvrir, il y a quelques jours, un cadavre à demi calciné, aux mains entravées dans le dos par des menottes. *« J'espère que non, mais ici tout est possible »*, a répondu Mgr Sales, rapporte *O Globo*, à un journaliste qui le questionnait sur les risques d'un attentat contre le pape.

*Jean-Jacques Sevilla*

## DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ L'élection cantonale partielle de Mulhouse le démontre à nouveau : la droite modérée ne trouve pas de bonne réponse face au Front national et le parti de Jean-Marie Le Pen profite de la déstabilisation du RPR et de l'UDF. Pourtant, en théorie, la ligne de la droite parlementaire devrait être relativement simple. La première évidence consiste à s'opposer au gouvernement de gauche non pas de façon systématique et outrancière, mais en opposant un projet à un projet, une politique à une politique, bref le libéralisme à la social-démocratie. C'est ce qui se produit dans tous les autres pays d'Europe. La seconde nécessité s'appelle évidemment l'union. La droite et l'extrême droite sont aujourd'hui divisées grossièrement en trois blocs électoraux de taille comparable. Lorsque le RPR et l'UDF sont unis, ils distancent aisément le Front national. Lorsqu'il y a dissensions, dissidences, c'est le Front national qui en bénéficie. S'unir et se confédérer devient une nécessité.

**RTL**
*Michèle Cotta*

■ La fronde n'a pas duré longtemps. La semaine dernière, Jacques Chirac n'existait plus, ou tout comme, l'opposition avait pratiquement oublié son nom. Voici qu'elle l'a redécouvert. François Léotard avait semblé souhaiter dimanche dernier que Jacques Chirac laisse l'opposition trouver ses marques sans lui. On avait mal compris. Bien sûr que le chef de l'Etat a sa place dans l'organisation de la contre-attaque générale. Nicolas Sarkozy ? On avait pensé que le maire de Neuilly passait Jacques Chirac par profits et pertes. Eh bien, on se trompait. Jacques Chirac reste pour « Sarko » la référence du mouvement gaulliste. Et ceux qui avaient cru Philippe Séguin à deux doigts de la tentation de jouer les persos en seront pour leur frais, c'était un pur fantasme. Le président du RPR l'a précisé devant le conseil national du mouvement gaulliste, samedi, il n'a aucune intention de se dresser ou *a fortiori* de se présenter contre le président de la République sortant.

**L'HUMANITÉ**
*Pierre Zarka*

■ La perspective de la conférence salariale, la question des 35 heures mettent brusquement le CNPF en travers des attentes des Français. L'onde de choc est suffisante pour que, entre ministres – Martine Aubry dénonce le chantage, Dominique Strauss-Kahn se fait plus conciliant –, on ne parle pas exactement de la même voix. A travers les 35 heures, la conférence soulève une question de société fondamentale. Va-t-on continuer comme on le fait depuis vingt-cinq ans à opposer artificiellement justice sociale et efficacité économique ?

**THE NEW YORK TIMES**

■ Pour la première fois depuis des années, il existe une petite, mais substantielle chance de paix en Algérie. Si elle est exploitée avec succès, elle pourrait au bout du compte mettre fin à l'horrible violence qui déchire ce pays depuis 1992 et a déjà coûté la vie à 60 000 personnes. Mais cette chance précieuse sera vraisemblablement perdue à moins que la France, qui fournit au gouvernement, soutenu par les militaires, de l'Algérie un appui diplomatique en Europe et 1 milliard de dollars en prêts subventionnés, n'utilise son autorité pour inciter le gouvernement algérien à négocier sérieusement une paix de compromis.

# www.osf.hq.nasa.gov/mir

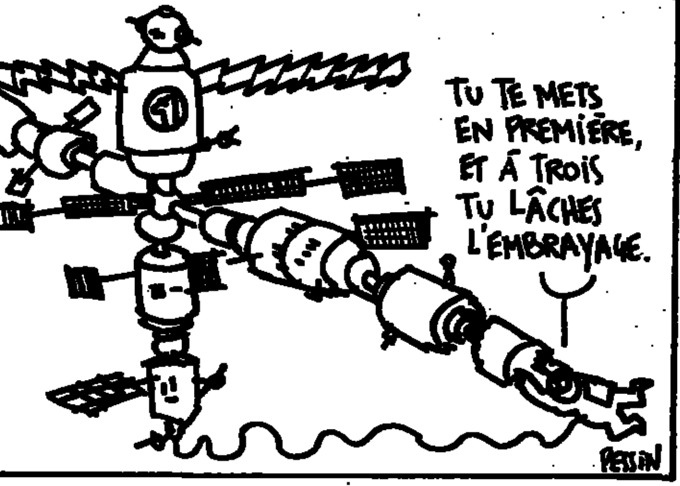
## Le site de la NASA suit de très près les mésaventures de la station Mir

**POUR** mieux comprendre les aventures et mésaventures de la station spatiale Mir et de ses équipages russo-américains, les internautes peuvent consulter le site Web de la NASA, qui lui consacre plusieurs sections.

Tout d'abord, une page spéciale (http://liftoff.msfc.nasa.gov/temp/mirloc.html) permet de visualiser exactement sa position sur un globe terrestre animé, et de suivre sa trajectoire minute par minute : on se rendra compte de la vitesse de la station, qui survole l'océan Pacifique en une demi-heure. De plus, des données chiffrées sur sa latitude, sa longitude et son altitude s'affichent à l'écran en temps réel.

### TOUS LES INCIDENTS RECENSÉS

Grâce à un tableau listant plusieurs centaines de villes du monde entier, on sait où et quand Mir sera visible à l'oeil nu : ainsi, elle apparaîtra le 2 octobre dans le ciel de Marseille, entre 20 h 07 et 20 h 09. Mir est une structure composée de différents éléments, ajoutés au fil du temps. La grande image multicolore de la page d'accueil permet de découvrir et d'étudier cet agencement complexe : en cliquant sur le module de son choix (Spektr, Priroda, Kvant, Kristall, Progress-M, Soyuz-TM...), on accède à un dossier de présentation détaillé.




Par ailleurs, tous les récents incidents sont recensés et décrits avec précision. Des bulletins réguliers font le point sur l'état de la station, les tests et réparations en cours, et les événements de la vie de l'équipage.

Les informations ne sont pas toujours traitées à chaud, mais les bulletins sont dotés de liens menant vers des tableaux et des fiches techniques. Leur lecture est parfois ardue, mais on peut également constater les dégâts sur des photos et des schémas. Peut-être pour rassurer le public, une page est consacrée aux systèmes de survie en cas de problème grave, notamment les « chandelles à oxygène », ces caissons remplis de produits chimiques, capables de produire de l'oxygène en cas d'urgence.

### PROCHAINES MISSIONS

Bien entendu, le nouveau voyage de la navette américaine Atlantis en direction de Mir, entamé le 25 septembre, et l'arrimage sont relatés en détail sur un site annexe très élaboré (http://shuttle.nasa.gov) mêlant textes, graphiques, photos, animations et séquences vidéo, dont certaines en direct. Enfin, la NASA affiche un planning des missions prévues avec les Russes pour les douze prochains mois : une liste qui risque d'être révisée prochainement, compte tenu des inquiétudes américaines pour la sécurité des équipages.

*Thierry Noisette*

## SUR LA TOILE

**MOINS DE CENSURE À SINGAPOUR ?**

■ Le comité national de l'Internet de Singapour estime que les règles de censure et de contrôle mises en place par le gouvernement en 1996 sont à la fois trop vagues et trop extensives. Le comité recommande notamment que les références aux lois antisubversion soient supprimées du code de l'Internet actuellement en vigueur. – *(Reuter.)*

**CHANSONS À VENDRE**

■ Capital Records a lancé sur le Web un service payant de téléchargement de ses nouveaux titres. Le dernier CD deux titres de Duran Duran coûte 0,99 dollar en version ordinaire, et 1,99 dollar en version mixée pour ordinateur (avec le logiciel Liquid Music Player). L'offre dure jusqu'au 14 octobre, date de la mise en vente du CD.
*www. hollywoodandvine.com*

**TÉLÉS NUMÉRIQUES**

■ Le site français COM-FM, qui recense toutes les netradios, propose désormais une liste des chaînes de télévision numériques européennes, ainsi qu'un répertoire des journaux et magazines français présents sur le Web.
*www. comfm.fr*



# Règlements de comptes *par Alain Rollat*

**IL ARRIVE** que la télévision devienne le guichet des pleurs de ceux qui la font. C'était le cas ce week-end. Jean-Marc Morandini, l'ancien animateur de « Tout est possible », qui vient de quitter TF 1, est apparu, sur Canal Plus, meurtri par les critiques : *« J'ai été insulté. On m'a traité de con... »* Il s'est mollement défendu d'avoir sacrifié au voyeurisme et au racolage. Plusieurs fois, il a demandé : *« Ça dérange qui ? Je ne comprends pas. Mon émission était la plus regardée de France ; elle répondait à l'attente des téléspectateurs ; les écrans publicitaires étaient pleins, ça rapportait de l'argent. Ça dérange qui ? »* Les injures à l'endroit de Jean-Marc Morandini étaient assurément de trop. Même si l'on n'a jamais que l'image qu'on se donne à défaut d'avoir celle qu'on mérite. Mais comment ne pas plaindre Jean-Marc Morandini de n'avoir pas compris que *« ça »*, cette conception du divertissement, blesse ceux qui aiment trop la télévision pour accepter l'apologie de la médiocrité de la part de ceux qui font de l'argent en se retranchant derrière la prétendue « attente » d'un public qu'en vérité ils méprisent ?

Il n'y a rien à ajouter, en revanche, au torrent de larmes répandu samedi soir par Guy Lux sur le plateau de TF 1, où ses quarante ans de télévision donnaient lieu à une fête de famille qui se voulait divertissante. On peut toutefois regretter que le cofondateur d'« Intervilles » n'ait pas profité de cette heure de grande écoute pour renouveler le monologue auquel il s'était livré quelques heures plus tôt, sur Canal Plus, en s'épanchant sur ses malheurs fiscaux : *« J'ai rencontré la plus emmerdeuse de toutes les vérificatrices d'impôt. (...) Elle m'a en partie ruiné. Mais j'aurai sa peau comme elle a essayé d'avoir la mienne (...), Et j'aurai peut-être aussi celle de M. Charasse, qui ferait mieux de s'occuper de ses casseroles au lieu de s'occuper de celles des autres... »* C'était si pitoyable que les téléspectateurs auraient mieux compris pourquoi Guy Lux pleurait autant sur lui-même...

Ce n'est pas un porte-parole du RPR qui s'apitoierait sur son image. Invité de Michel Field, Nicolas Sarkozy, devenu blindé, a répondu du tac au tac au portrait assassin brossé de lui par une équipe de « Public » encline aux raccourcis dans ses montages d'archives : *« Est-ce parce que vous en avez assez du portrait caricatural que l'on fait de vous que vous en faites un de moi-même ? »* La pique était bien envoyée. La vraie conversation qui s'ensuivit entre ces deux hommes prouva, contrairement aux préjugés, qu'on peut changer de chaîne ou de camp sans perdre son âme.

LUNDI 29 SEPTEMBRE

# FILMS DE LA SOIRÉE

20.05 **Danger immédiat** ■ De Phillip Noyce (Etats-Unis, 1994, 150 min). TSR
20.10 **Coups de feu sur Broadway** ■ ■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 105 min). RTBF 1
20.30 **La Patrouille perdue** ■ De John Ford (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
20.30 **The Rose** ■ De Mark Rydell (Etats-Unis, 1979, 130 min). Ciné Cinémas
20.30 **Ombre sur le jardin** ■ D'Antonio Chavarrias (Espagne, 1989, 90 min). Festival
20.35 **Une journée en Enfer** ■ De John McTiernan (Etats-Unis, 1995, 125 min). Canal+
20.45 **Ballroom Dancing** ■ De Baz Luhrmann (Australie, 1992, v.o., 90 min). Arte
20.45 **La Vallée du bonheur** ■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1968, 145 min). France Supervision
20.55 **Les Inconnus dans la ville** ■ ■ De Richard Fleischer (Etats-Unis, 1955, 85 min). France 3
21.00 **La Terrasse** ■ ■ ■ D'Ettore Scola (Italie - France, 1979, v.o., 160 min). Paris Première
21.40 **Vainqueur du ciel** ■ De Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1956, N., 120 min). Ciné Cinéfil
22.10 **A l'est d'Eden** ■ ■ ■ D'Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, 115 min). Canal Jimmy
22.10 **Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme ?** ■ De David et Jerry Zucker et Jim Abrahams (Etats-Unis, 1986, 95 min). RTL 9
22.25 **La Lumière des étoiles mortes** ■ ■ De Charles Matton (France, 1993, 110 min). Arte
22.40 **Planète interdite** ■ De Fred McLeod Wilcox (Etats-Unis, 1956, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.45 **A toute vitesse** ■ De Gaël Morel (France, 1996, 84 min). Canal+
23.00 **Opération Crossbow** ■ De Michael Anderson (Etats-Unis, 1965, 120 min). Histoire
23.15 **La Proie** ■ ■ De Robert Siodmak (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min). France 3
23.40 **L'Entreprenant Monsieur Petrov** ■ ■ De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
23.45 **L'Assassinat du Père Noël** ■ ■ De Christian-Jaque (France, 1941, N., 100 min). RTL 9
0.20 **Les Yeux noirs** ■ ■ De Nikita Mikhalkov (Italie, 1986, 115 min). Ciné Cinémas
0.50 **Madadayo** ■ ■ D'Akira Kurosawa (Japon, 1993, v.o., 130 min). Arte

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

13.40 Parole d'Expert. Avec Danièle Mazet-Delpeuch, ancienne cuisinière de François Mitterrand. France 3
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Michel Blanc ; Gérard Jugnot ; Martin Lamotte ; Ben. Canal+
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Les sentinelles oubliées. Histoire
19.05 Stars en stock. Jane Russell. Paris Première
20.00 Thalassa. Bateaux-paniers d'Along. TV 5
20.00 et 23.40 Courts particuliers. Avec Melvil Poupaud. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. L'Europe veut notre peau. TV 5
22.35 ▶ 52 sur la Une. *Ce n'est pas ma mère, mais je l'appelle maman.* TF 1
22.35 *Mots croisés.* Avec Dominique Strauss-Kahn et Edouard Balladur. France 2
0.10 Le Cercle des arts. France 2

## DOCUMENTAIRES

20.00 Reportage. L'Affaire Hamadi. Arte
20.10 En direct avec Béjart. Muzzik
20.55 Femmes soldats. Téva
21.30 Un taxi pour Tombouctou. Planète
22.20 Notre télévision. [5/6]. M'as-tu vu ? Planète
23.45 Libération. Planète

## DANSE

0.10 La Belle au bois dormant. Ballet. Téva

## MUSIQUE

21.00 Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg. Muzzik
0.05 Paul Simon. Canal Jimmy
0.10 Miniatures pour trio de piano. France Supervision
0.40 Concertos pour violon, de Vivaldi. France Supervision
0.45 *Jazz 6.* Roy Hargrove et Grisol. M 6

## THÉÂTRE

20.35 Les Jumeaux. De Jean Barbier. TMC

## TÉLÉFILMS

20.10 Poney sauvage. De Kevin Sullivan. Disney Channel
20.45 Les Héritiers. *De Josée Dayan [1/3].* TF 1
22.00 Marie Curie, *une femme* honorable. De Michel Boisrond [1/3]. Festival
22.35 L'Allée *du roi.* De Nina Companeez [2/2]. TV 5

## SÉRIES

20.55 Urgences. O Joyeux Halloween. O Phobie de l'avion. France 2
21.00 Le Caméléon. Pilote. Série Club
21.15 New York Police Blues. Hors limites. Canal Jimmy
22.35 Aux frontières du réel. Le baiser de Judas. TSR
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Méfiez-vous des morts. TF 1
0.00 Le Saint. Les immigrants. Série Club



# NOTRE CHOIX

● 19 50 Canal J
**Le JTJ**
Depuis le 1er septembre, les enfants ont leur Journal *télévisé* à eux. Du lundi au vendredi, sur Canal J, deux jeunes journalistes, Elisabeth Tchoungui et Thomas Sotto, font le tour de l'actualité, juste *avant la grand-messe de 20 heures* des autres chaînes. Leur journal n'a pas l'ambition d'égaler les traditionnels JT. D'abord il ne dure que huit minutes. Seuls quelques *événements majeurs* (trois en moyenne, traités sous forme de reportages et illustrés de graphiques et de cartes géographiques) sont retenus par la rédaction, *pilotée par Pascal Petit*, ancien journaliste à *Okapi* et à *Télérama Junior*. Le ton est pédagogique, afin d'être compréhensible pour un public de 8-11 ans. L'émission est produite par la société VM, à qui l'on doit notamment les programmes de M 6 « E = M 6 », « *Passé simple* » et leurs versions « junior ». – *S. Ke.*

● 23 15 France 3
**La Proie** *(City of the City)*
A New York, un voyou soupçonné d'avoir participé à un vol de bijoux est blessé au cours d'un affrontement *avec la police et se retrouve* à l'hôpital. Un inspecteur, originaire comme lui de Little Italy, cherche à retrouver une mystérieuse jeune fille qui lui a rendu visite. Le bandit s'évade de l'hôpital et abat un avocat marron. Sans avoir l'intensité et la sombre atmosphère des *Tueurs*, ce film noir réalisé par Robert Siodmak en 1948 est remarquable par sa peinture *réaliste de la pègre* newyorkaise du quartier italien et par l'affrontement entre les deux personnages, Victor Mature, le flic, et Richard Conte, le gangster. – *J. S.*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

*19.50* et *20.40 Météo.*
20.00 Journal.
*20.45 Les Héritiers.* Téléfilm de Josée Dayan [1/3].
22.35 ▶ 52 sur la Une. Ce n'est pas ma mère, mais je l'appelle maman.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.40 F1 magazine.
1.15 Football.
1.50 TF 1 nuit, Météo.

### FRANCE 2

19.25 et 1.50 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Urgences. O Joyeux Halloween. O Phobie de l'avion.
22.35 Mots croisés. Avec Edouard Balladur, Dominique Strauss-Kahn.
23.45 Au bout du compte.
23.50 Journal, Météo.
0.10 Le Cercle des arts.
1.30 Histoires courtes.

### FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance. Soirée Victor Mature.
20.55 Les Inconnus dans la ville ■ ■ Film de Richard Fleischer.
22.20 et 0.45 Tex Avery.
22.50 Soir 3.
23.15 La Proie ■ ■ Film de Robert Siodmak (v.o).
1.00 Aléas. Gerda renaît du ciel.
1.45 New York District.

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Michel Blanc ; Gérard Jugnot ; Martin Lamotte ; Ben, dessinateur.
20.30 Pas si vite.
20.35 Une journée en enfer ■ Film de John McTiernan.
22.40 Flash infos.
22.45 *A toute vitesse* ■ Film de Gaël Morel.
*0.10 La Chica.* Film de Bruno Gantillon.

### ARTE

19.30 7 1/2. *Génération scooter.*
20.00 Reportage. L'Affaire Hamadi.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
*20.45 Ballroom Dancing* ■ Film de Baz Luhrmann (v.o.).
22.15 Kinorama.
22.25 La Lumière des étoiles mortes ■ ■ Film de Charles Matton.
0.15 Court circuit.
0.50 Madadayo ■ ■ Film d'Akira Kurosawa (v.o.).

### M 6

20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.45 Deux doigts sur la gâchette. Film O de Deran Sarafian.
22.30 Deux garçons, une fille, trois possibilités. Film □ d'Andrew Fleming.
0.15 Culture pub. La genèse des marques.
0.45 Jazz 6. *Roy Hargrove et Grisol.*

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison de... Edward Saïd [1/5].
20.30 Grand angle (rediff.). Rêves d'idoles : les fans ont la parole.
21.30 Paroles de l'esprit. Avignon 97. Des pierres, des plantes, *des animaux et des hommes.*
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

### FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. *Festival de Beaune. Xerxès, de Haendel.*
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Rutter, El Khoury.*
23.07 Le Bel aujourd'hui. *Musica 97. Œuvres de Lindberg.*

### RADIO-CLASSIQUE

*20.40* ▶ *Les Soirées.* L'archiduc Rodolphe. Œuvres de Haydn, de Beethoven, de l'archiduc Rodolphe, de Krommer.
22.30 Les Soirées... (suite). *Missa Solemnis*, de Beethoven.

MARDI 30 SEPTEMBRE

# FILMS DU JOUR

15.00 **L'Entreprenant Monsieur Petrov** ■ ■ De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
16.45 **Vainqueur du ciel** ■ De Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 135 min). Ciné Cinéfil
16.50 **Ombre sur le jardin** ■ D'Antonio Chavarrias (Espagne, 1989, 100 min). Festival
17.10 **Blanval** ■ De Michel Mees (France - Belgique, 1991, 95 min). Ciné Cinémas
18.45 **Opera do malandro** ■ ■ *De Ruy Guerra (France - Brésil, 1986,* v.o., 105 min). Ciné Cinémas
19.00 ***Opération Crossbow*** ■ De Michael Anderson (Etats-Unis, 1965, 120 min). Histoire
19.00 **Figure de proue** ■ *De Christian Stengel* (France, 1947, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.10 ***Pinocchio*** ■ De Ben Sharpsteen et Hamilton Luske (Etats-Unis, 1940, 80 min). Disney Channel
20.30 **La Belle et la Bête** ■ ■ ■ De Jean Cocteau (France, 1946, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Fiesta** ■ De Pierre Boutron (France, 1995, 110 min). Ciné Cinémas
20.30 **Boulevard des hirondelles** ■ De Josée Yanne (France, 1991, 90 min). Festival
20.35 **Sur la piste de la grande caravane** ■ De John Sturges (Etats-Unis, 1965, 150 min). TMC
20.35 **Voyage à Rome** ■ De Michel Lengliney (France, 1992, 85 min). TSR
20.45 **Dans la ligne de mire** ■ O De Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1993, 135 min). TF 1
20.55 **Il était une fois le Bronx** ■ De Robert DeNiro (Etats-Unis, 1993, 120 min). France 2
21.55 **Accident** ■ ■ De Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 110 min). Paris Première
21.55 **Mariage royal** ■ ■ De Stanley Donen (Etats-Unis, 1951, 90 min). France Supervision
22.05 **Amour et Compagnie** ■ De Gilles Grangier (France, 1949, N., 90 min). Ciné Cinéfil
22.20 **Sommersby** ■ ■ De Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, v.o., *110 min*). Ciné Cinémas
23.05 **L'Appât** ■ Δ De Bertrand Tavernier (France, 1995, 110 min). France 2
23.35 **La Femme parfaite** ■ De Bernard Knowles (*GB*, 1949, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
0.10 **Tirez sur le pianiste** ■ ■ ■ De François Truffaut (France, 1960, N., 135 min). Arte
0.35 **La Grande Lessive** ■ ■ De Jean-Pierre Mocky (France, 1968, 95 min). RTL 9
1.00 **Femme ou démon** ■ ■ *De George Marshall (Etats-Unis, 1939,* N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
1.10 **Le Client** ■ De Joel Schumacher (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min). Canal+
1.40 **L'Ame des guerriers** ■ ■ □ De Lee Tamahori (NZ, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

# GUIDE TÉLÉVISION

## MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
14.30 Droit d'auteurs. Avec Max Gallo ; Zoé Valdès. La Cinquième
14.55 Cap'tain Café. Avec Zachary Richard ; Lokua Kanza. France Supervision
15.25 Le Grand Forum. Canal+
17.00 Envoyé spécial, les années 90. *Les sentinelles oubliées.* Histoire
17.10 A bout portant. *Serge Reggiani.* Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Mikhaïl Gorbatchev. Canal+
19.05 Stars en stock. *Yul Brynner.* Paris Première
20.00 et 23.45 Courts particuliers. Avec *Jean-Claude Dreyfus.* Paris Première
20.05 L'Invité. Luciano Berio. Muzzik
21.00 Le Gai Savoir. Paris Première
22.35 Bouillon de culture. L'insoumission. TV 5
23.00 Y a pas photo ! Demain, nous serons tous centenaires ou presque. TF 1
23.00 De l'actualité à l'histoire. Les mines antipersonnel. De Spoutnik à Mir. Histoire
23.05 Sud. TMC
23.15 La Preuve par trois. France 3
0.30 Capital. Premier job : *comment le décrocher ?* M 6

## DOCUMENTAIRES

18.05 Harry Houdini ou la magie de l'évasion. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Caméléons, les maîtres de l'illusion. *La Cinquième*
19.05 Pierre Jamet, harpiste. Muzzik
19.10 Les Compagnons du Che. [1/2]. Retour en Bolivie. Planète
19.35 La Cité de la musique. Muzzik
20.05 Des hommes dans la tourmente. [21/32]. L'Etat versus Walker. Planète
20.35 Les Enfants de Bellini. Planète
20.45 ▶ *La Vie en face.* Peaux de chagrin. Arte
21.00 Madame le *Président* : un portrait d'Hillary Clinton. Histoire
21.25 20 ans de courses automobiles. [1/20]. Canal Jimmy
21.30 Louis Calaferte, *un îlot de résistance.* Planète
21.40 Comedia. Festival d'Edimbourg, *un anniversaire.* Arte
22.00 Hubert Beuve-Méry. Itinéraire *du fondateur du Monde.* Histoire
22.20 A la poursuite du rêve américain. Planète
23.15 Le Destin animal. [3/6]. Planète
23.20 Inca de Oro. TSR

## SPORTS EN DIRECT

18.00 Tennis. *Tournoi messieurs de Bâle.* Eurosport
19.55 Football. Coupe de l'UEFA (matches *retour*) : *un multiplex composé de six* matches, suivi à 22.30 de Benfica-Bastia en intégralité. Ensuite, les moments forts de cinq autres rencontres. Canal+
21.00 Football. Coupe de l'UEFA : Athletic Bilbao-Sampdoria. Eurosport

## MUSIQUE

17.00 Le New Morning. Art Farmer. Gonzalo Rubalcaba. France Supervision
18.00 James Brown. Enregistré à Berlin-Est en 1988. Paris Première
18.00 Nina Simone au Festival de Montréal. Muzzik
20.45 Les Francofolies 1997. Jean-Jacques Milteau. France Supervision
21.00 Tchaïkovski Festival Concert : Symphonie nº 4. Muzzik
22.50 Le Postillon de Longjumeau. Mise en scène de Nina Companeez. Muzzik
23.25 Ariodante. Mise en scène de David Alden. France Supervision

## THÉÂTRE

23.00 La Cerisaie. Pièce d'Anton Tchekhov. Mise en scène de Peter Brook. Arte

## VARIÉTÉS

19.15 Wap Doo Wap 2. Au Hot Brass de La Villette. France Supervision

## TÉLÉFILMS

18.30 Marie Curie, une femme honorable. De Michel Boisrond [1 et 2/3]. Festival
20.00 Caramboles. De Jesus Font. TV 5
20.55 Accusée du pire. De Noel Nosseck. Téva
22.50 Coup de foudre prémédité. O De Chris Thompson. M 6
23.00 Fausse piste. De Paul Ziller. RTL 9

## SÉRIES

18.00 Highlander. L'esprit vengeur. M 6
*18.00 Le Pain noir.* [11/16]. Histoire
18.10 Police des plaines. Sam Mac Tavish. Série Club
19.00 Los Angeles Heat. Vendetta. M 6
19.55 La Vie de famille. Vive Paris. RTL 9
20.45 *Murder One* : L'Affaire Jessica. Série Club
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. La tempête. Le droit d'apprendre. M 6
22.20 Profit. The Hero (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Two. Preuve par l'image. Série Club
22.35 La Femme Nikita. TSR
23.00 *Les Anges du bonheur.* L'ultime rencontre. Téva
23.05 Star Trek : la nouvelle génération. Nouvel échelon. Canal Jimmy
23.15 Le Saint. L'argent ne fait pas le bonheur. Série Club
0.00 Pour tout l'or du Transvaal. [6/6]. Histoire
0.40 Le docteur mène l'enquête. O Faute professionnelle. TF 1

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classiques*

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# NOTRE CHOIX

● 21.30 Planète
**Louis Calaferte, un îlot de résistance**

## Une violence salutaire

*Louée* soit la chaîne du documentaire pour avoir enfin rompu le sceau de la censure implicite dont a été marqué, trois ans durant, ce formidable portrait de Louis Calaferte réalisé en 1993 par Jean-Pierre Pauty. Du comédien réalisateur, on aura peut-être lu *L'Aventure intérieure* (Julliard, 1994), un recueil d'entretiens qui prolongeait cette rencontre filmée *et publié quelques mois après la* disparition de l'auteur de *Septentrion*, survenue en mai 1994.

A voir et entendre la virulence de l'écrivain, la vigueur de ses propos sur notre société, on ne s'étonnera plus de l'occultation dont le film de Pauty a été victime de la part d'un média considéré par Calaferte comme le principal vecteur de la « *banalisation du médiocre* ». Rien de moins tiède, de moins « politiquement correct », de moins complaisant que cet imprécateur à belle tignasse blanche qui revendiquait « *le comique de constat* » et « *l'expression du vrai expérimenté* ».

Anarchiste, homme de foi et de compassion, qui n'aura jamais *cessé d'apprendre, d'interroger* et de remettre en cause ; qui n'aura jamais failli à dénoncer la « *saloperie* » de l'homme et les machines broyeuses de l'oppression. Langue à vif du romancier, dérision du dramaturge, violence et douceur du peintre portées dans un même élan contre la « *maladie* » de l'obéissance, contre la formidable impuissance de notre époque, contre la peur de vivre, les multiples trahisons et veuleries qui en découlent.

Comment ne pas relever ces paroles d'une souveraine actualité et d'une vérité simple ? : « *Haïssez celui qui n'est pas de votre race. Haïssez celui qui n'a pas votre foi. Haïssez celui qui n'est pas de votre rang social. Haïssez, haïssez, vous serez haï. De la haine, on passera à la croisade. Vous tuerez et vous serez tué (...) La loi est ainsi : si l'autre n'est pas heureux, vous ne le serez pas non plus. Si l'autre n'a pas d'avenir, vous n'en aurez pas non plus.* »

*Valérie Cadet*

**Rediffusions : mercredi 1er octobre, 22 h 55 ; jeudi 2, 0 h 15 ; vendredi 3, 10 h 45 ; samedi 4, 13 h 5 ; dimanche 5, 9 heures.**

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 TF 1 jeunesse.
*17.05 21, Jump Street.*
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Dans la ligne de mire ■ Film O de Wolfgang Petersen.
23.00 Y a pas photo !
0.40 Le docteur mène l'enquête. O Faute professionnelle.
1.30 TF 1 nuit, Météo.
1.45 Reportages. Alerte à Miami.

### FRANCE 2

13.45 Derrick.
14.40 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 La chance aux chansons.
*16.30 Des chiffres et des lettres.*
16.55 et 22.55 Un livre, des livres.
*17.05 Un poisson dans la cafetière.*
17.40 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 Il était une fois le Bronx ■ Film de Robert DeNiro.
23.05 L'Appât ■ Film Δ de Bertrand Tavernier.
0.55 Au bout du compte.
1.00 Journal, Météo.
1.15 Les Grands Entretiens du Cercle. Portrait de Claude Chabrol.

### FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Vivre avec... Handicap et intégration scolaire.
15.00 Un cas pour deux.
*16.00 Le jardin des bêtes.*
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
*20.50 Ce soir on passe à la télé.*
22.50 Soir 3.
*23.15 La Preuve par trois.*
0.10 Magazine olympique.
0.40 Rencontres à XV.
1.05 New York District.
1.50 Tous sur orbite.
1.55 Musique graffiti.

### CANAL +

13.35 Traque sur Internet ■ Film d'Irwin Winkler.
15.25 Le Grand Forum.
16.30 Les Victimes. Film de Patrice Grandperret.
18.00 Surprises.
▶ En clair jusqu'à 19.55
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Mikhaïl Gorbatchev.
19.55 Football. En direct. Coupe de l'UEFA : 32es de finale (matches retour).
*0.30 L'Homme de nulle part.* [3/25].
1.10 Le Client ■ *Film de Joel Schumacher* (v.o.).

### LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Chercheurs d'aventure
14.30 Droit d'auteurs.
15.30 Les Habsbourg.
16.30 Gaia.
17.00 Cellulo.
*17.30 Allô la terre.*
17.45 De cause à effet.
17.55 Le Journal du temps.
18.00 Derviches tourneurs
18.30 Le monde des animaux.
19.00 The Monkees. [16/58].
19.30 7 1/2. La mort de lady Di et la presse.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Peaux de chagrin.
21.40 Comedia. Festival d'Edimbourg, un anniversaire.
23.00 La Cerisaie. Pièce en quatre actes de Tchekhov. Mise en scène de Peter Brook.
0.10 Tirez sur le pianiste ■ ■ ■ Film de François Truffaut.

### M 6

13.25 Pour l'amour d'un caïd. Téléfilm de Ted Mather.
15.25 Wolff, police criminelle.
16.20 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info / E = M 6 junior.
20.50 Docteur Quinn, femme médecin. La tempête. Le droit d'apprendre.
22.50 Coup de foudre prémédité. Téléfilm O de Chris Thompson.
0.30 Capital. Premier job : comment le décrocher ?

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

19.02 Agora. Gilles Perrault.
19.32 Perspectives scientifiques. Quelques éditeurs scientifiques [2/4].
20.00 Le Rythme et la Raison de... *Edward Saïd* [2/5].
20.30 Archipel Médecine. Evaluer et coder la médecine.
21.32 Mémoire du siècle. Edouard Bonnefous.
22.40 Nuits magnétiques. La philosophie a-t-elle peur des femmes ?
0.05 Du jour au lendemain.
*0.48 Les Cinglés du music-hall.*

### FRANCE-MUSIQUE

*18.36 Scène ouverte.* Découvertes. Œuvres de Donatoni, Xenakis, Chausson, Brahms.
19.30 Concert. En direct de la grande salle de la Philharmonie slovaque, à Bratislava, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. Œuvres de Schubert, Berlioz.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Gaigne, Murail, Schnittke.
23.07 Le Dialogue des muses.

### RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
20.40 Les Soirées. Riccardo Chailly, chef d'orchestre. Œuvres de Wagenaar, Brahms, Franck, Ravel, Lalo, Verdi.
22.30 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Gershwin, Chostakovitch, Stravinsky, Varèse.

Le Monde
MARDI 30 SEPTEMBRE 1997

# Le loup et l'ourse

*par Pierre Georges*

UNE grande manifestation de brebis – deux mille selon les bergers, mille pour la préfecture de police – était prévue ce lundi à Nice. Aux bêlements déchirants de *« Non, non au loup du Mercantour »*, les braves bêtes entendaient ainsi signifier un désaccord fondamental avec les hommes qui militèrent pour le retour du loup dans les Alpes-de-Haute-Provence.

D'un point de vue de brebis, cela se tient parfaitement. Des siècles pour se débarrasser de l'héréditaire ennemi. Des siècles pour en finir avec les fables qui tournaient inévitablement mal, selon le célèbre constat de M. de La Fontaine : *« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »* Des siècles d'alliance avec l'homme pour, enfin, en finir avec l'ancestrale peur du loup.

Et voici que l'homme est devenu, par un renversement d'alliance, un loup pour la brebis. Comment voulez-vous, dans ces conditions, qu'une agnelle y retrouve ses petits ? N'est-ce point trop demander aux agneaux que de faire silence sur leurs malheurs présents ? Donc, tous dans la rue, sur la promenade des Anglais peut-être, ce qui serait d'un chic achevé. Tous contre le loup du Mercantour, animal réhabilité par l'écologie et l'office du tourisme réunis. Tant il est vrai que dans cette fable, moderne ou pas, ce sont toujours les mêmes qui passent à table. Et les mêmes qui font le plat du jour. Tenons pour acquis le droit imprescriptible du gigot à protester.

Moins drôle, cette autre fable de l'Ourse et du jeune Chasseur. Une brave et bonne ourse n'avait rien demandé à personne. Et surtout pas de quitter ses montagnes slovènes. Elle y vivait heureuse et, dit-on, y filait le parfait amour. Puis vint à l'homme l'idée saugrenue de réintroduire l'espèce plantigrade là où il l'avait pratiquement détruite. Toujours cette vieille manie du genre humain de faire, défaire et refaire.

L'ourse fut capturée. Baptisée du doux nom de Melba. Dotée d'un collier-émetteur. Et relâchée dans la montagne pyrénéenne, à charge pour elle de faire son devoir d'ourse. Etant « grosse », comme l'on dit dans les bons ouvrages, elle n'y manqua point. Et de partout l'on vint pour tenter de voir, d'entr'apercevoir, Melba et ses trois petits, Boutxy, Caramell et Medved.

Jusque-là, tout allait pour le mieux. Hormis quelques protestations de moutons – *décidément les dindons de la farce* – chacun était ravi, les écologistes aux anges, les syndicats d'initiative comblés. Hélas, vint l'ouverture de la chasse. Pas aux ours bien sûr, mais il y a toujours un risque. Et, bien évidemment, ce qui pouvait se produire se produisit. Un gamin chassant le sanglier tomba sur l'ourse. Toute maman ourse, fût-elle prénommée Melba, a une tendance innée à défendre férocement ses petits.

C'est probablement ainsi que les choses se passèrent. Comme le gamin, armé de sa pétoire, le raconta. L'ourse chargea. Et le gamin tira. C'était elle ou lui. Comme toujours, depuis la nuit des temps. Ce fut elle. Première morale de cette histoire : on ne *devrait jamais autoriser* la chasse au sanglier dans les montagnes à ours. Deuxième morale : l'*Homo sapiens* a beau rêver, il maîtrisera toujours assez mal sa machine à remonter le temps, les loups et les ours.

# Bruxelles reconnaît que l'embargo sur le bœuf britannique est contourné

## Les inspecteurs vétérinaires « européens » sont trop peu nombreux

DANS son édition du 28 septembre, *Le Journal du dimanche* estime à plus de 10 000 tonnes la masse des viandes bovines d'origine britannique qui – en dépit de l'embargo mondial décrété par la Commission européenne au début de 1996 – auraient été commercialisées et consommées sur le marché européen.

Cette estimation n'est pas officiellement confirmée à Bruxelles, où l'on reconnaît toutefois avoir eu connaissance de commercialisations frauduleuses dans ce domaine, notamment en Belgique et en Allemagne (*Le Monde* du 20 septembre).

*Le ministère français de l'agriculture* a, le même jour, rappelé dans un communiqué qu'une enquête avait été diligentée dès le mois de mai par les services européens sur un trafic de 1 600 tonnes de viande britannique ayant transité par les entreprises belges Tragex-Gel et Lefebvre. Des contrôles réalisés par les services vétérinaires français les ont en outre conduits à consigner 140 tonnes de viande suspecte dans un entrepôt frigorifique du Pas-de-Calais. Enfin, toujours selon le ministère, des contrôles de routine effectués par les services vétérinaires et les douanes à Boulogne ont mis en évidence, le 24 juillet, une estampille britannique sur de la viande congelée présentée comme provenant de République d'Irlande. Il s'agissait là de 20 tonnes destinées à un opérateur situé en Allemagne et qui ont été aussitôt consignées par les services français.

### RIEN D'EFFICACE

*Le Journal du dimanche* reprend l'hypothèse selon laquelle les commercialisations frauduleuses emprunteraient des circuits complexes. A Bruxelles, on ne nie pas la réalité de ces trafics. Mais on souligne, dans le même temps, les limites de l'action que peuvent mener les services de la Commission européenne. *« Notre cellule antifraude nous a saisis ces derniers temps de différentes irrégularités qui nous ont conduits à demander la fermeture de certains abattoirs en Allemagne. Nous avons récemment engagé les mêmes démarches vis-à-vis d'un abattoir allemand du Schleswig-Holstein »*, a-t-on confié, de bonne source, au *Monde*. Il est, en outre, établi qu'en dépit de l'initiative du Parlement européen (et de la commission d'enquête qu'il avait constituée sur ce thème) rien n'a été mis en place qui permettrait d'agir efficacement de manière préventive.

On indique auprès de la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne que le transfert des compétences de cette direction à celle des consommateurs n'a toujours pas permis d'améliorer la situation. C'est ainsi que le nombre des inspecteurs vétérinaires de l'Union européenne demeure toujours aussi inadapté à l'ampleur des tâches sanitaires.

On confie enfin être très inquiet de la possible commercialisation – hors Grande-Bretagne – des viandes bovines britanniques, provenant d'animaux âgés de plus de trente mois à la date de l'embargo.

*Jean-Yves Nau*

# Emma Bonino interpellée à Kaboul

KABOUL. Le commissaire européen chargé de l'aide humanitaire, Mme Emma Bonino, et les dix-neuf membres de sa délégation, ont été interpellés, lundi 29 septembre, à Kaboul, par des talibans (milices islamistes) pour avoir photographié des femmes, ce qui est illégal dans la capitale afghane. Mme Bonino avait *commencé, dimanche*, une visite à Kaboul afin d'évaluer les besoins de la capitale et *« vérifier »* si l'aide européenne *« atteint les plus nécessiteux »*. Elle est le plus haut responsable étranger à se rendre à Kaboul depuis que la ville est tombée aux mains des talibans il y a un an. – (*AFP*)

■ **MUSIQUE : environ 200 000 jeunes étaient présents**, samedi 27 septembre, à Bologne, aux côtés du pape et de hauts prélats pour le concert organisé dans le cadre du 23e congrès eucharistique national italien avec, notamment, le chanteur Andrea Bocelli, le pianiste français Michel Petrucciani et Bob Dylan. Jean Paul II a applaudi et félicité ces derniers. La venue de l'idole de la génération contestaire des années 60 avait donné lieu à de vives polémiques (*Le Monde* du 27 septembre).

# Repli à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse, lundi 29 septembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 perdait 0,62 %, à 2 967,18 points. Il avait ouvert en repli de 0,47 %.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en léger recul. L'indice Nikkei s'était inscrit en baisse de 0,04 % en clôture.

Le marché obligataire français était stable lundi matin. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'inscrivait en baisse de deux centièmes, à 99,64 points.

Sur le marché des changes, le dollar restait faible. Il s'échangeait à 1,7590 mark, 5,91 francs et 121,22 yens. Le franc cotait 3,3580 francs pour un mark. La livre sterling, affectée à la veille du week-end par des rumeurs d'adhésion du Royaume-Uni à la zone euro quelques mois après le lancement de la monnaie unique, valait 9,5355 francs.

La semaine sera marquée sur les marchés financiers par la réunion, mardi 30 septembre, du comité de la Réserve fédérale américaine et par celle, jeudi 2 octobre, du conseil de la Bundesbank.

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 12 h 30 | 29/09 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Societe Generale | 254817 | 216242974 |
| Alcatel Alsthom | 163342 | 123885435 |
| Elf Aquitaine | 134745 | 106399138 |
| Total | 111556 | 75852264 |
| Sanofi | 106048 | 57356001 |
| L'Oreal | 24190 | 55758725 |
| Eaux (Cie des) | 69212 | 48383674 |
| Worms & Cie | 108456 | 46135119,50 |
| Carrefour | 12786 | 45792938 |
| Axa | 111469 | 43798370,70 |

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 29 septembre, à 12 h 30 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17987,21 | −0,04 | −7,10 |
| Honk Kong index | 14864,37 | +1,04 | +10,50 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 29/09 | Var. en % 26/09 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2968,53 | −0,57 | +28,19 |
| Amsterdam CBS | 622,40 | +0,02 | +42,33 |
| Bruxelles | 15869 | −1,17 | +50,12 |
| Francfort Dax 30 | 4117,93 | +0,91 | +42,55 |
| Irlande ISEQ | 3747,02 | −0,30 | +37,47 |
| Londres FT 100 | 5222,40 | −0,07 | +26,80 |
| Madrid Ibex 35 | 7235,08 | +0,40 | +40,36 |
| Milan MIB 30 | 23900 | −1,59 | +52,26 |
| Zurich SMI | 5714,60 | −0,03 | +44,96 |

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 26/09 | % 25/09 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 335,8200 | −0,04 | 324 | 348 |
| Ecu | 6,5795 | −0,38 | — | — |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,9010 | −1,02 | 5,6000 | 6,2000 |
| Belgique (100 F) | 16,2710 | −0,04 | 15,7300 | 16,8300 |
| Pays-Bas (100 fl) | 298,1700 | −0,06 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,4350 | −0,19 | 3,2000 | 3,7000 |
| Danemark (100 krd) | 88,2000 | −0,06 | 82 | 92 |
| Irlande (1 iep) | 8,6005 | −1,52 | 8,2000 | 9,0400 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,4680 | −2,06 | 9,0600 | 9,9100 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1210 | −0,33 | 1,9200 | 2,4200 |
| Suède (100 krs) | 78,4800 | −0,62 | 72,5000 | 82,5000 |
| Suisse (100 F) | 407,2200 | −0,17 | 393 | 417 |
| Norvège (100 k) | 83,0400 | −0,26 | 77,5000 | 86,5000 |
| Autriche (100 sch) | 47,7160 | −0,04 | 46,2500 | 49,3500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9765 | −0,14 | 3,6900 | 4,2900 |
| Portugal (100 esc. | 3,3000 | −0,15 | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 4,2644 | −0,97 | 3,9600 | 4,5600 |
| Japon (100 yens) | 4,8882 | −1,01 | 4,6600 | 5,0100 |

| PARITES DU DOLLAR | 29/09 |
|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,7584 |
| TOKYO : USD/Yens | 121,2300 |

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

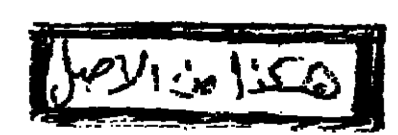
| TAUX 26/09 | Taux jour le jour | Taux 10 ans |
|---|---|---|
| France | 3,19 | 5,48 |
| Allemagne | 3 | 5,54 |
| Grande-Bretagne | 7 | 6,61 |
| Italie | 6,75 | 6,12 |
| Japon | 0,52 | 2,39 |
| Etats-Unis | 5,59 | 6,13 |

### MATIF

| Echéances 26/09 | volume | dernier prix |
|---|---|---|
| NOTIONNEL 10 % | | |
| Déc. 97 | 101107 | 99,66 |
| Mars 98 | 317 | 99,10 |
| Juin 98 | 2 | 98,96 |

Tirage du *Monde* daté dimanche 28-lundi 29 septembre : 565 487 exemplaires 2








Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES



MARDI 30 SEPTEMBRE 1997

DOSSIER

# Commerce mondial : que fait l'arbitre ?

**GENÈVE**
*de notre envoyée spéciale*

L'Organisation mondiale du commerce ou la raison du plus fort ? Créée le 1er janvier 1995, l'OMC a succédé au GATT, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, qui aurait dû fêter ses cinquante ans cette année. Issue du cycle de négociations de l'Uruguay Round (1986-1993), elle marque l'avènement d'un nouveau système commercial multilatéral, avec des compétences étendues – le GATT ne s'appliquait qu'au commerce de marchandises –, l'OMC englobe celui des biens, des services et les droits de propriété intellectuelle, mais a aussi la possibilité d'accueillir des Etats plus nombreux et bénéficie d'un organe de règlement des différends (ORD) puissant composé d'une commission d'arbitrage – dit groupe spécial ou panel – et d'un organe d'appel.

L'OMC consacre la naissance d'un nouvel ordre économique mondial, plus de cinquante ans après les accords de Bretton Woods, qui auraient dû permettre la création d'une organisation internationale du commerce aux côtés du FMI et de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Mais l'explosion des échanges mondiaux et des flux de capitaux, l'arrivée de nouveaux pays industrialisés ont fait du commerce un enjeu politique majeur qui se traduit par la multiplication des conflits. On attendait de l'OMC qu'elle soit un juge de paix capable d'arbitrer les différends sans parti pris. Le bras de fer commercial entre les Etats-Unis et l'Europe, qui tourne à l'avantage des premiers, amène à s'interroger sur sa capacité à respecter la souveraineté des Etats dans certains domaines.

**OMC Après le GATT, l'Organisation mondiale du commerce consacre la naissance d'un nouvel ordre économique**

L'Union européenne a dû en effet essuyer un double revers. Au début du mois, l'organe d'appel de l'OMC a donné raison aux Etats-Unis et à quatre pays d'Amérique latine en condamnant le régime d'importation communautaire de bananes qui donne la préférence aux pays dits ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Les Etats-Unis, qui ne produisent pas de bananes, défendaient les intérêts de leurs multinationales, Chiquita Brands et Castel and Cooke. En mai, l'OMC, à travers sa commission d'arbitrage, avait jugé contraire aux règles du commerce international l'embargo européen sur la viande aux hormones américaine. Par ces deux cas, ce sont les politiques européennes d'aide aux pays en développement et de protection du consommateur qui apparaissent menacées.

Faut-il pour autant crier à l'injustice ? L'UE aurait certainement plus à perdre qu'à gagner dans la disparition de cet arbitre, auquel les Américains étaient, à l'origine, très hostiles. Compte tenu de leur poids économique, les Etats-Unis savent faire valoir leurs intérêts dans les négociations commerciales bilatérales. Ils disposent d'un arsenal juridique, qui leur permet d'imposer leurs conditions. La section 301 du Trade Act de 1974, renforcée notamment en 1988 avec le Trade and Competitiveness Act, confère au président des Etats-Unis des pouvoirs de rétorsion unilatérale contre les pays qui ne respectent pas les dispositions des traités ou accords. Ce qui est théoriquement incompatible avec un système commercial multilatéral : selon la procédure de règlement des différends, toute mesure de rétorsion doit être autorisée par le conseil général de l'OMC.

*Martine Laronche*

*Lire suite page II*



CHRONIQUE

*Par Serge Marti*

## Faux-semblants

George Soros contre Mahathir Mohamad. D'un côté, le spéculateur-philanthrope américain, juif d'origine hongroise et mondialiste. De l'autre, le bouillant premier ministre de Malaisie, musulman et nationaliste, héraut autoproclamé des « valeurs asiatiques » qui ont fait de son pays le cinquième « tigre » de la région. Le second accuse le premier d'avoir fait s'effondrer le baht thaïlandais et le ringgit malais. L'affiche était prometteuse. Elle n'a pas déçu. Le face-à-face, par médias interposés, s'est déroulé en direct du palais des congrès de Hongkong où se tenait l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale. A en croire les gazettes occidentales, le score final était sans appel : Soros, vainqueur aux points ! Voire...

« *Le premier ministre malais a choisi le mauvais terme en traitant de " zozo " George Soros, l'éminent magicien des marchés des changes internationaux* », reconnaît, un brin perfide, le *Hongkong Standard* dans son édition du 25 septembre. « *Il aurait dû dire* "maniaque de la volte-face à grande vitesse" », ajoute le quotidien avant de rappeler la façon dont la presse internationale s'est « *mise au garde-à-vous* » derrière l'as de la voltige financière, transformé en personnage « blanc comme neige ». Au moment même où il admet avoir gagné 1 milliard de dollars (et non pas seulement 600 millions, comme initialement escompté) lorsqu'il avait, en 1992, mis la livre sterling au tapis. Et le quotidien de rappeler les faits d'armes, bien civiques, eux, de Mahathir Mohamad, au seul service de son pays et qui lui valent bien des circonstances atténuantes. Surtout quand on connaît ici – en Asie – la tendance du premier ministre malais à sacrifier trop souvent le bien-fondé de la démonstration à la magie du verbe.

Mais, au fait, qu'a déclaré Mahathir Mohamad ? Que le marché des changes était « *inutile, improductif et immoral* » et que la spéculation, « *génératrice d'appauvrissement, devrait être interdite* ». La belle affaire ! Jacques Chirac, à peine élu président de la République, ne disait pas autre chose lorsqu'à l'occasion de son premier sommet entre chefs d'Etat et de gouvernement, à Halifax, il s'était lancé dans une tirade gaullienne contre « *la spéculation, ce sida de l'économie* ». Avant lui, à Matignon, Edouard Balladur autant que le défunt Pierre Bérégovoy promettaient, lors d'attaques contre le franc, de faire rendre gorge aux spéculateurs. Dans le cas présent, au-delà des écarts de langage de l'un et l'autre (M. Soros n'était pas mieux inspiré en disant que son challenger était « *une véritable catastrophe pour son pays* ») s'expriment deux réalités. D'une part, le profond choc que subissent la Malaisie et l'ensemble des pays est-asiatiques, secoués par une crise monétaire sans précédent, après avoir incarné depuis près de dix ans richesse et réussite économique. De l'autre, l'autocritique à peine voilée de M. Soros, l'un des plus fidèles clients des casinos monétaires, aujourd'hui transformé en croisé de l'économie sociale. N'a-t-il pas ces derniers temps pointé les risques pour la planète d'une « *globalisation du capitalisme* » dépourvue de frein de secours ?

en milliards de dollars
250
200
150
100
50
0
1990 91 92 93 94 95 96
TOTAL
dont Asie
Source : FMI

**Flux des capitaux vers les pays émergents**

Alors, Soros-Mahathir, même combat ? De façon surprenante, le *Wall Street Journal* n'est pas loin de le penser. Dans un éditorial récent, le quotidien recensait les points communs aux deux plaidoyers : défiance à l'égard des marchés livrés à eux-mêmes et croyance au rôle régulateur de l'Etat. Que reste-t-il désormais de la fonction régalienne d'un Etat-nation soucieux de ne pas se laisser dépasser par la nomadisation des circuits financiers ? Le FMI a répondu à sa façon en obtenant, à Hongkong, les pouvoirs statutaires qui lui permettront de contrôler de près non seulement les pays affectés par un « *risque souverain* » (déséquilibre de balance des paiements susceptible de déclencher de graves désordres monétaires), mais aussi ceux qui s'engagent dans le mouvement universel de libéralisation des capitaux. Le Fonds ne fait là que franchir une étape supplémentaire dans la globalisation des institutions rendue nécessaire par la mondialisation des économies.

Pendant que Mahathir et Soros s'empoignaient pour savoir lequel des deux était habilité à jouer le rôle d'archange, qu'Américains et Japonais se prenaient au collet pour déterminer qui du yen ou du dollar ne devrait plus baisser (ou l'inverse !), Michel Camdessus empochait discrètement les dizaines de milliards de dollars qu'il attendait depuis des années afin de reconstituer les fonds propres du FMI, qu'il dirige. Pour faire face à la prochaine crise. En remerciant la spéculation et la tourmente monétaire qui s'en est suivie. Sans laquelle il n'aurait certainement pas obtenu aussi vite l'autorisation de regarnir sa cagnotte.

30

# Maintien de l'embargo sur la viande aux hormones

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Commission européenne, encouragée par les ministres de l'agriculture des Quinze a fait appel, jeudi 25 septembre, de la décision de l'instance d'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) lui donnant tort dans l'affaire du bœuf aux hormones. Les trois « juges » de cette instance (ou panel) viennent, sur plainte des Etats-Unis, de déclarer illégale l'interdiction, *décrétée par l'Union européenne en 1989*, d'importer de la viande de bœuf traitée aux hormones.

Selon les responsables bruxellois, les juges du panel se sont acquittés de leur mission de manière contestable. Ils ont dangereusement privilégié le commerce par rapport à la santé et ont cru qu'ils pouvaient dire le droit en ne tenant compte que partiellement des avis scientifiques. Leur tort, au niveau politique, est de ne pas avoir compris que les consommateurs, pour le moins ceux d'Europe, ne sont pas prêts à accepter des produits dont on ne peut leur certifier, à coup sûr, qu'ils sont sans danger. Les experts de la Commission ont bon espoir que le second jugement, attendu pour décembre, annulera la condamnation. Mais ils admettent que si l'instance d'appel confirmait la position prise par le panel, il serait probablement nécessaire de renégocier l'accord SPS (l'accord sur le mesures sanitaires et phytosanitaires conclu en 1994 dans le cadre de l'Uruguay Round), devenu alors, par l'interprétation qui en est faite, parfaitement inconciliable avec les sentiments de l'opinion publique.

Une révision de cet accord SPS est en tout état de cause prévue pour 1998. Car, si les critiques exprimées avec force par les dirigeants bruxellois sont de nature surtout juridique, ils ne dissimulent pas que l'enjeu est éminemment politique et qu'il est *considérable. Il s'agit de savoir* dans quelle mesure les gouvernements gardent leur autonomie pour décider quel doit être le niveau de protection de la santé de leur citoyens. Une autonomie que l'interprétation donnée par le panel de l'accord SPS rend illusoire. En interdisant l'usage d'hormones dans la production de viande de bœuf et, par voie de conséquence, l'importation de viandes provenant d'élevages où il est autorisé, l'Union, reproche le panel, est allée au-delà des prescriptions du *Codex alimentarius publié par la FAO, l'agence* des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. Il lui fallait donc apporter la preuve qu'il était nécessaire, pour des raisons de santé, d'imposer, à ses producteurs comme à ses fournisseurs extérieurs, des contraintes plus rigoureuses que celles ainsi réclamées. Une démonstration difficile qui reste à faire !

## ▼ Santé

## La Commission européenne fait appel de la décision des trois « juges » de l'Organisation mondiale du commerce

L'Union constate que le *Codex* ne peut en rien être assimilé à une législation mondiale et qu'il s'agit tout au plus d'une base de référence, purement indicative, rédigée au sein d'une organisation onusienne où siègent des pays qui, pour des raisons tenant à leur niveau de développement, n'éprouvent pas forcément le même besoin d'exigence sanitaire que l'Europe. Qui plus est, l'Union considère que l'accord SPS reconnaît explicitement aux autorités gouvernementales le droit de fixer le niveau de protection sanitaire qu'elles estiment nécessaire. On fait remarquer à Bruxelles que c'est exactement dans cet esprit que l'accord SPS a été présenté pour approbation au Congrès américain.

La Commission reproche également au panel d'avoir traité avec une étrange désinvolture les avis scientifiques qui lui étaient soumis. Les Américains lui avaient présenté cinq rapports d'experts dont, nous dit-on, deux étaient favorables aux thèses européennes. La Commission mettait sur la table sept rapports, rédigés par d'éminents spécialistes, dont certains américains, et qui tous concluaient au caractère potentiellement cancérigène du traitement aux hormones. Le panel n'a retenu que les avis se prononçant pour l'inocuité d'une telle méthode d'élevage, négligeant du même coup tous les autres ! *« C'est une grave responsabilité d'avoir ainsi écarté des avis scientifiques sérieux ; d'accréditer l'idée que des arbitres peuvent substituer leur jugement à celui de plusieurs experts. Compte tenu de la diversité des avis, le panel aurait dû autoriser la Commission à invoquer le principe de précaution qui est inscrit dans le traité de Maastricht »*, accusent les responsables bruxellois.

De telles critiques conduisent à s'interroger sur l'objectivité du panel, composé d'un président suisse (un juriste) et de deux assesseurs (diplomates), l'un japonais, l'autre tchèque. Une tentation renforcée par le fait que l'Union perd plus souvent qu'elle ne gagne devant l'OMC ! De là à suspecter l'organisation genevoise de se montrer facilement sensible aux thèses américaines... Un expert communautaire raconte que, dans ce genre d'affaires, le secrétariat de l'OMC et singulièrement son service juridique sont très présents et jouent en fait un rôle déterminant... L'instance d'appel compte sept juges, dont trois seront tirés au sort, pour débattre du cas. *« Ces sept personnages ont toute notre confiance »*, affirme le haut fonctionnaire déja cité. On vérifiera en décembre jusqu'à quel point celle-ci est justifiée.

*Philippe Lemaître*

# Kodak en guerre contre Fuji

GENÈVE
*de notre envoyé spécial*

Tout le monde en convient : jamais, en bientôt trois ans d'existence, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'aura eu à rendre un verdict aussi lourd de conséquences que dans la bataille que se livrent les deux géants de la photographie, l'américain Eastman-Kodak et son concurrent japonais Fuji. Reportée à la fin de l'année, la décision de la commission d'arbitrage mise en place à la requête des Etats-Unis est attendue avec d'autant plus d'intérêt qu'il s'agit d'un cas inédit. C'est la première fois qu'un contentieux entre multinationales est porté devant l'OMC par Etats interposés. Le dénouement pourrait faire jurisprudence pour le règlement d'autres contentieux nippo-américains et contribuer à repousser les limites du protectionnisme. Pour l'OMC, la tournure que prendra cette affaire représente un test de sa propre crédibilité et de sa capacité à arbitrer les litiges même les plus épineux.

La commission d'arbitrage a été créée le 16 octobre 1996 à la suite d'une plainte des Etats-Unis contre le système de distribution de la photo au Japon. Ce groupe spécial, selon la dénomination officielle, est présidé par l'ambassadeur suisse, William Rossier, et comprend deux autres arbitres agréés par les parties, un Brésilien et un Néo-Zélandais. Les trois experts disposaient de six mois pour établir un premier rapport intérimaire. Mais il est très vite apparu que ces délais pourraient difficilement être tenus, et l'échéance a été différée à la fin de cette année. En accord avec les parties qui souhaitaient affûter leurs arguments, le président a justifié le retard par la complexité du litige et le volume sans précédent de 20 000 documents en anglais et en japonais.

Se faisant les avocats de Kodak, les Etats-Unis reprochent à Tokyo de maintenir un système de distribution qui favorise Fuji au détriment de son rival américain. Kodak évalue à 5,6 milliards de dollars le manque à gagner que lui ont coûté en vingt ans les pratiques protectionnistes dont il s'estime victime au Japon. Le numéro un mondial du film photographique attribue à *« la concurrence déloyale »* la part de 70 % que Fuji occupe sur le marché nippon, alors que lui-même doit se contenter d'à peine 10 % comparés à 36 % sur le marché international.

## ▼ Photo

## Ce contentieux entre multinationales est aussi le premier test de crédibilité de l'OMC

S'identifiant à la ligne de défense adoptée par Fuji, les autorités japonaises réfutent ces accusations ou feignent de ne pas les comprendre. Selon le ministère nippon du commerce international et de l'industrie, les Etats-Unis *« font preuve d'une sérieuse incompréhension de la structure et des pratiques du marché japonais de produits photographiques »*. A Genève, la mission japonaise auprès de l'ONU a qualifié les récriminations de Washington de *« vagues et dépourvues de faits probants »*. Tokyo a retourné le principal argument de Kodak en faisant valoir que la position de Fuji, qui ne détient que 10 % des parts sur le marché américain, contre 70 % à son concurrent, est sensiblement comparable à la situation du marché nippon. Kodak est passé à l'offensive en mai 1995 en déposant une plainte, conformément à la « procédure 301 » de la loi américaine sur le commerce. Dans un document de 250 pages, la compagnie énumère toute une série de pratiques *« anticonstitutionnelles »* de Fuji sur le marché japonais, allant de la fixation des prix et du recours à des remises préférentielles à l'intimidation et au versement de dessous-de-table. Kodak dénonçait aussi des structures de production qui réduisent la concurrence étrangère, de même que la collusion des pouvoirs publics nippons pour protéger le marché par des barrières non tarifaires.

Les autorités américaines avaient dans un premier temps ouvert une enquête sur les pratiques commerciales japonaises et brandi la menace de sanctions en vertu de l'article 301 dans un délai d'un an. Mais une quinzaine de jours avant l'échéance du 2 juillet 1996 pour l'application d'éventuelles sanctions, les Etats-Unis ont fait un geste de conciliation en décidant de porter le différend devant l'OMC, à la satisfaction des Japonais et aussi de leurs partenaires européens. Partageant un souci analogue pour Agfa au Japon, l'UE s'est associée à la requête de Washington.

Depuis, les deux parties, selon un diplomate, *« restent en désaccord sur presque tout : les faits concernant des événements-clés, les statistiques avancées de part et d'autre et même la traduction en anglais de divers mots japonais »*. Ainsi, Tokyo nie avoir pris des contre-mesures après l'assouplissement de sa réglementation dans les années 60 en conformité avec les accords du GATT. La traduction du terme *taisaku* par « contre-mesure » implique une connotation négative qui ne convient pas à l'original japonais, fait remarquer le ministère nippon du commerce.

Pour Fuji, les déboires de Kodak sur le marché japonais s'expliqueraient par un manque d'investissements dans la promotion et le marketing. Il en veut pour preuve les résultats enregistrés par Kodak à Nagano, où la société américaine a réussi à tripler ses parts de marché en deux ans pour atteindre cette année 23 % depuis qu'elle a obtenu le parrainage officiel des Jeux olympiques d'hiver de 1998. Ces velléités d'apaisement ne sont cependant pas suffisantes pour amadouer Kodak. Et les enjeux de ce conflit ont des implications beaucoup plus vastes. Les deux géants de la photographie se disputent la domination du marché mondial, où Fuji tend de plus en plus à talonner Kodak. Au-delà du seul commerce des produits photographiques, les Etats-Unis entendent poser le problème du sytème de distribution au Japon et des obstacles que rencontrent les fournisseurs étrangers.

A l'OMC, la bataille de la photo est maintenant entrée dans sa phase finale, chacun multipliant les *opérations de lobbying dans* les coulisses. Si, à l'issue d'un affrontement où chacun joue gros, l'un ou l'autre devait se sentir lésé, il ne manquerait pas de faire appel du verdict, à moins de trouver un accommodement pour sauver la face.

*Jean-Claude Buhrer*

# Commerce mondial : que fait l'arbitre ?

*Suite de la page I*

La loi Helms-Burton autorise également les tribunaux américains à condamner les entreprises étrangères qui *« trafiquent »* avec Cuba. Dans la même veine, la loi D'Amato-Kennedy leur permet de prendre des mesures contre celles qui commercent avec la Libye et l'Iran. Les Etats-Unis n'ont finalement accepté la mise en place de l'instance d'arbitrage multilatérale que sous conditions. Ils ont créé, à l'instigation du Sénat, compétent en matière de commerce extérieur, un comité de cinq « sages », dit comité Dole, du nom de l'ex-sénateur républicain du Kansas, qui examine les jugements condamnant les Etats-Unis. Si par trois fois au cours de cinq ans les jugements rendus leurs paraissent injustes ou contraires aux intérêts américains, ils me*nacent de quitter l'OMC*.

### CONTRE-POUVOIR

Contraignante, la nouvelle procédure de règlement des différends peut-elle faire office de contre-pouvoir à l'unilatéra*lisme* ? Auparavant, les plaintes dans le cadre du GATT, l'Accord général sur les tarifs et le commerce, se sont révélées d'une piètre efficacité. Alors que sous le GATT il fallait un consensus général pour créer un groupe d'experts, *aujourd'hui c'est l'inverse*. Seule l'unanimité contre peut l'empêcher. Résultat, en quarante-sept ans d'existence du GATT, on avait comptabilisé environ 300 demandes de consultations alors que, entre le 1er janvier 1995 et août 1997, 100 cas ont déjà été soumis à l'organe de règlement des différends (ORD).

Dans un point de vue au *Financial Times* le 10 septembre 1997, Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne chargée de la politique commerciale, essayait de minimiser les deux échecs européens en évoquant deux autres affaires plus avantageuses. La première concerne les taxes appliquées par le Japon sur les alcools forts. Le whisky, le cognac et les alcools blancs subissent une taxation beaucoup plus forte que le *shochu* local. La Communauté européenne a obtenu gain de cause... aux côtés des Etats-Unis et du Canada. L'autre affaire concerne la loi Helms-Burton, mais ne représente à ce stade qu'une semi-victoire. L'Europe a réussi, en mai 1996, à amener les Américains à la table des négociations de l'OMC en dépit de leur réticence. Ils estimaient qu'il s'agissait d'une question de sécurité nationale et non de commerce. Un groupe spécial a même été constitué mais n'a pas eu l'occasion de rendre son « verdict » : les Etats-Unis ont décidé de suspendre provisoirement l'application de leur loi extraterritoriale à l'encontre de la Communauté et les deux parties se sont donné jusqu'au 15 octobre pour trouver un compromis. *Toutefois*, la menace américaine a déjà poussé la société italienne de télécommunications STET à dédommager l'américain ITT pour l'exploitation de ses actifs saisis à Cuba par le régime castriste.

Mais force est de constater que les Etats-Unis, qui ne voulaient pas de la nouvelle procédure de règlement des différends, ont su l'utiliser à leur profit. On les retrouve plaignants dans 34 % des cas, contre 21 % pour la Commu*nauté et 5 % pour le Japon et dé*fendeurs dans 20 % des cas contre 14 % pour la Communauté et 11 % pour le Japon. L'Union européenne aurait donc intérêt à rattraper son retard. D'autant que la mécanique communautaire est lourde à mettre en œuvre avec quinze Etats membres qui n'ont pas toujours les mêmes intérêts. On l'a vu dans le cas de la banane, avec d'un côté la France et le Royaume-Uni, qui soutenaient « leurs producteurs », de l'autre les Allemands, consommateurs de « bananes dollars » meilleur marché.

### LENTEUR DES PROCÉDURES

Pour l'heure, aucun pays ne s'est opposé aux décisions de l'OMC, mais il est trop tôt pour juger de leur respect. Compte tenu de la lenteur des procédures, il peut se passer plus de deux ans entre la plainte et la mise en œuvre de la décision. D'autant que la recommandation du groupe spécial se borne en général à demander au pays de prendre des mesures appropriées sans préciser lesquelles. Pour Petros Mavroidis, professeur de droit international public à l'université de Neuchâtel et conseiller à l'OMC, *« un tel remède n'est pas sérieux »*. *« En droit international,* poursuit-il, *la violation du droit donne lieu à deux obligations. Une obligation primaire qui prévoit la cessation de l'acte illicite et une obligation secondaire qui donne droit à réparation. »*

Trân Van-Thinh, ancien ambassadeur de l'Union européenne au*près du GATT, souligne lui aussi la* nécessité de muscler le dispositif afin qu'il ne s'exerce pas au désavantage des pays en développement. *« Il serait sage, à terme, de s'attaquer à la question de l'incapacité d'un partenaire faible d'exercer " des sanctions autorisées " à l'encontre d'un partenaire beaucoup plus puissant : faute d'une possibilité de " sanction collective " beaucoup plus dissuasive, le mécanisme du règlement des litiges n'est pas vraiment à la portée des pays faibles économiquement. »* Or une des bonnes surprises du nouveau dispositif vient du fait que les pays en développement n'hésitent pas à s'en servir contre les pays du Nord. Ils sont plaignants dans 31 % des cas mais attaqués dans 37 %, et il leur arrive d'obtenir gain de cause. Y compris contre les Etats-Unis comme l'atteste, par exemple, la plainte du Venezuela, auquel s'est joint le Brésil. Les deux pays ont dénoncé une discrimation contre leurs carburants qui devaient satisfaire en matière d'émissions des normes plus strictes que celles appliquées à l'essence américaine. En revanche, les PVD ont pu être utilisés dans des conflits entre grandes puissances, comme ce fut le cas avec la banane, estime Philippe Chalmin, économiste à la SFAC (Société française d'assurance crédit). *« Dans ce conflit, les Etats-Unis et l'Europe avaient leurs propres pauvres. D'un côté comme de l'autre, le tiers-monde s'est retrouvé otage. »*

### MANQUE DE COHÉRENCE

Déficient dans la définition des sanctions, le mécanisme de règlement des conflits pèche aussi par la composition des groupes spéciaux (ou panel), selon Petros Mavroidis. *« Il s'agit dans plus de 90 % des cas, de délégués gouvernementaux et de fonctionnaires qui représentent en quelque sorte des sommes d'intérêts,* considère-t-il. *Cela ne joue pas en faveur de la cohérence. Logiquement les panélistes vont rester prudemment au stade des recommandations. »* Ces commissions sont formés de trois membres choisis sur une liste internationale de plus de 200 noms, contrairement à l'organe d'appel où trois membres sont choisis sur une liste de sept personnes. Une liste plus restreinte – à l'image de l'organe d'appel – *serait plus apte* à l'établissement d'une jurisprudence cohérente, selon M. Mavroidis. Une cohérence d'autant plus indispensable que l'OMC intervient sur des questions aussi sensibles que les politiques de *santé publique*.

L'OMC a, en effet, mis en place un contexte règlementaire pour lutter contre les restrictions à l'importation qui subsistent en dépit de la baisse des tarifs douaniers et de la chasse aux quotas. C'est le cas, par exemple, du règlement sanitaire et phytosanitaire en cause dans l'affaire des hormones. *« L'OMC met en œuvre une dialectique entre la libéralisation du commerce et la souveraineté nationale »*, estime Petros Mavroidis. La balance aurait-elle tendance à pencher vers la libéralisation au détriment de la souveraineté des Etats ? Pour l'ancien ambassadeur de l'Union européenne au GATT, *« on est allé trop loin contre l'Europe »*. Le rapport de forces, qui s'exerce en faveur du libéralisme, pourra-t-il être inversé ? Outre le cas des hormones, plusieurs affaires pourraient donner du grain à moudre à l'OMC et permettre aux Etats de mieux faire valoir leur souveraineté. Quitte à amender les règles en vigueur.

*Pour l'heure, le rapport de* forces semble s'exercer à l'avantage des Etats-Unis. Ils furent les principaux gagnants, lors de la conférence ministérielle de l'OMC, à *Singapour* en décembre 1996, d'un accord sur la libéralisation des technologies de l'information d'ici à l'an 2000. Même chose en ce qui concerne l'accord, en février, sur la libéralisation des télécommunications. Ils poussent, avec l'Europe, à l'ouverture des marchés financiers en Asie. Ils ont également obtenu l'aval de la Commission européenne, moyennant des concessions limitées, pour que Boeing rachète McDonnell Douglas, conflit qui s'est déroulé en dehors de la scène de l'OMC. Offensifs dans des secteurs où ils sont leaders, ils savent être défensifs sur des secteurs fragiles. Ainsi, ils continuent de bloquer les négociations sur le transport maritime. *« Les Américains ont une longueur d'avance*, estime Patrick Messerlin, professeur d'économie à l'Institut d'études politiques, *ils considèrent leur gouvernement comme un arbitre entre des groupes de pression. Et le gouvernement américain sait créer des lobbies et des contre-lobbies dans le sens de l'intérêt public. »*

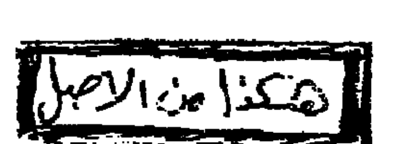
Certes le commerce international profite à tout le monde, mais les plus développés s'en tirent mieux que d'autres. A la différence des Nations unies, les pays en développement ne peuvent pas faire bloc et il n'existe pas de groupe des 77. Leurs intérêts divergent totalement selon qu'ils soient « NPI » ou « PMA » (nouveaux pays industrialisés ou pays les moins avancés). Opposés à l'élargissement des compétences du GATT aux services où ils n'avaient rien – dans l'immédiat – à gagner, contre l'accord des droits de propriété intellectuelle où ils avaient à perdre, ils ont dû s'incliner.

### AFFLUX DE CANDIDATURES

*« Les pays en développement ont subi la négociation du cycle de l'Uruguay,* estime M. Trân Van-Thinh. *Leurs efforts se sont axés sur des sujets traditionnels et sensibles comme les produits tropicaux, les textiles, la sauvegarde, le dumping, les subventions industrielles. »* Certes, ils ont pu obtenir la réintégration du textile et de l'habillement – objets de protection de la part des pays riches – dans les règles normales du commerce d'ici à 2005. Mais globalement les avantages retirés sont beaucoup plus substantiels pour les partenaires avancés que pour ceux en développement, même si le bilan est favorable pour les PVD, conclut M. Van-Thinh.

Il n'empêche, les candidats se pressent à la porte de l'OMC. Parmi les vingt-neuf candidatures recensées au 1er janvier, on compte quinze pays en voie de transition, y compris la Russie, douze pays en développement, plus la Chine et Taïwan (comme territoire douanier autonome). En 2020, la Chine devrait représenter plus de 10 % du commerce mondial. Son adhésion, à laquelle ne sont plus hostiles les Etats-Unis, devrait bouleverser totalement les rapports de forces en présence sur la scène du commerce international. Elle pourrait aboutir à un rééquilibrage politique que l'Union européenne ne semble pas encore en mesure d'effectuer. En attendant, l'OMC risque d'être soumise à la loi du plus fort.

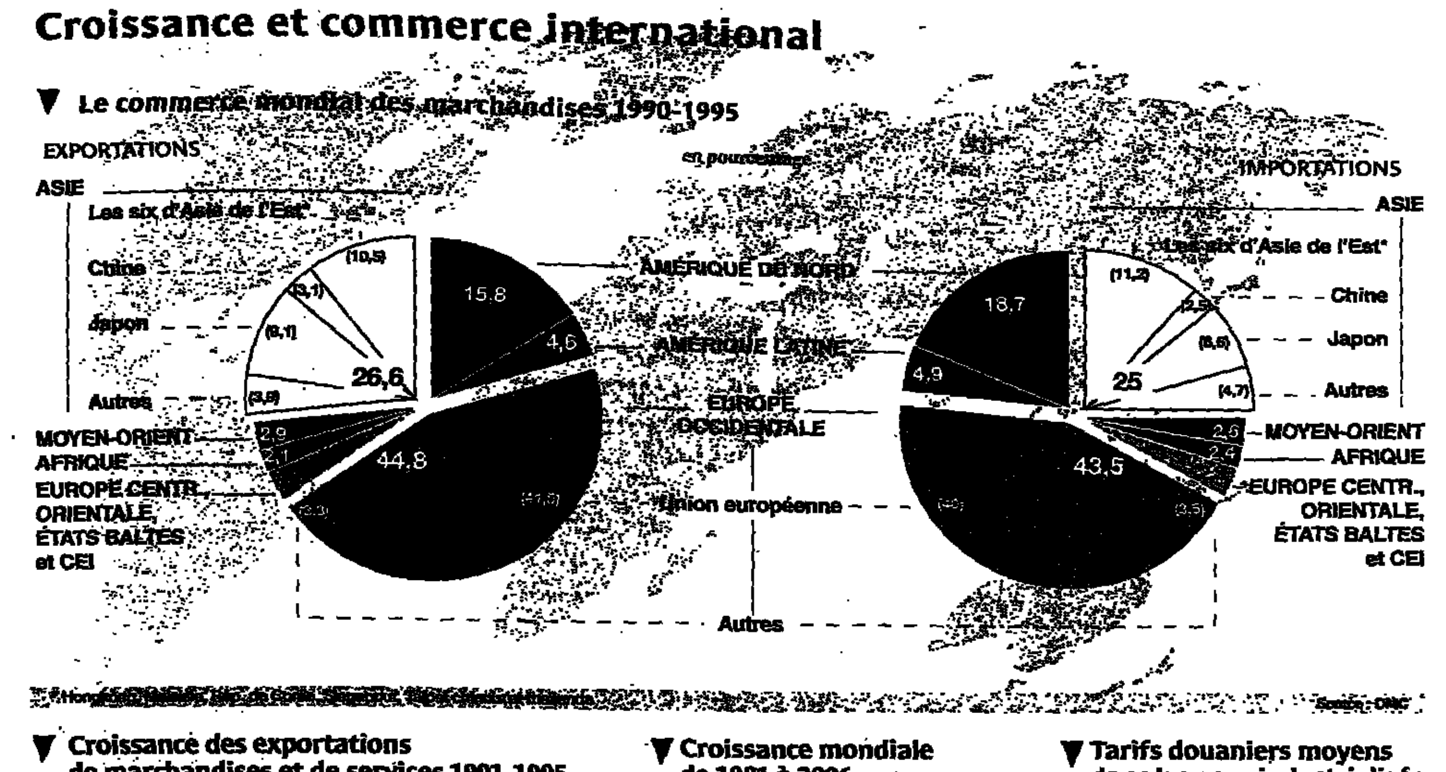
*M. La.*



هكذا من الاصل

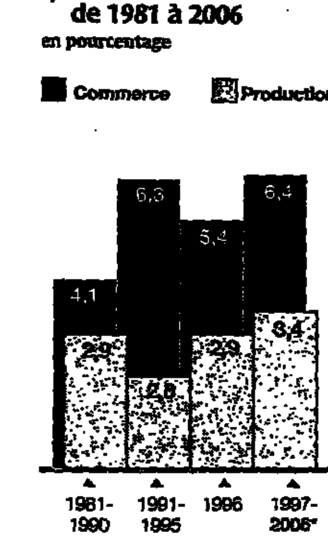


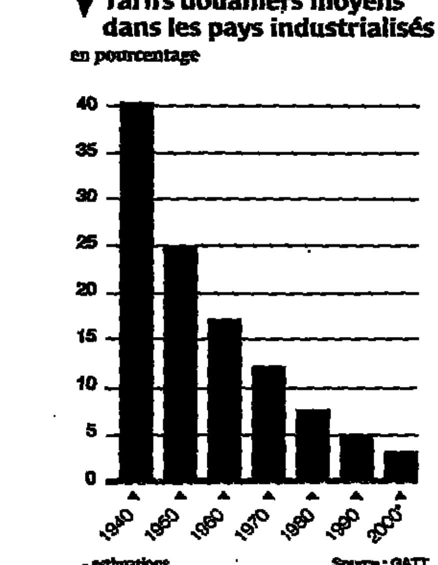
## Croissance et commerce international










Sylvie Brunel, directeur scientifique d'Action contre la faim dans le monde (ACF)

# « L'OMC consacre la supériorité industrielle des pays développés »

**« Considérez-vous que l'Organisation mondiale du commerce profite de la même façon aux pays développés qu'à ceux en voie de développement ?**

– Certainement pas. Les nations en développement n'ont pas pu défendre une position commune lors des accords de l'Uruguay Round signés en 1994 à Marrakech car il s'agit d'un groupe hétérogène.

» Prenons l'exemple du groupe de *Cairns*, qui réunit quatorze pays développés ou non disposant d'agricultures très compétitives. L'Argentine ou la Thaïlande ont tout intérêt au démantèlement des subventions. Mais, à l'inverse, l'Egypte ou les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique, fortement importateurs, vont subir de plein fouet ce processus qui conduira à la hausse du prix des céréales en mettant fin au dumping. Or, il ne faut pas oublier que les pays en voie de développement (PVD) achètent 120 millions de tonnes de céréales par an.

» Je considère que les PVD sont finalement les grands perdants des derniers accords du GATT. Un des objectifs de l'Uruguay Round visait surtout, pour les pays développés, à avoir un accès accru aux pays du Sud, très protectionnistes. D'abord, les PVD vont être contraints d'ouvrir progressivement leurs marchés agricoles. Or, certains pays comme l'Inde ont tout misé sur l'autosuffisance alimentaire. Les accords de Marrakech prévoient également une baisse générale des tarifs douaniers avec des mesures de transition de dix ans pour les PVD et plus encore pour les PMA. Les pays en développement vont donc se trouver confrontés à une pénétration accrue, ce qui risque d'accentuer leurs difficultés à construire un tissu industriel solide.

» Dernier point : il existe une progressivité des droits de douane en fonction du degré de transformation des produits, ce qui revient implicitement à cantonner ces pays dans l'industrie primaire.

**– Il existe un « traitement de faveur » des pays en développement, qu'il s'agisse du système généralisé des préférences ou des conventions de Lomé...**

– Certes, il existe en apparence beaucoup de dispositions favorables aux PVD. Les conventions de Lomé conclues pour la première fois en 1975 entre la CEE et aujourd'hui plus de 70 pays dits ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) comportent un volet commercial unique au monde puisqu'il permet l'accès en franchise de douane et hors contingent de 97 % des exportations de ces pays vers l'Union européenne et sans réciprocité. Dans le même esprit, le système généralisé des préférences prévoit que chaque pays développé peut accorder des préférences tarifaires aux pays de son choix. Mais dans le cadre de produits déterminés et jusqu'à un certain seuil. Aujourd'hui, ce type d'accords est mis mécaniquement en danger par l'Uruguay Round. Car compte tenu du démantèlement des tarifs douaniers, les pays qui en bénéficient voient leurs avantages relatifs s'éroder. Si globalement les nouveaux pays industrialisés (NPI) ont presque tous intérêt à cette ouverture des marchés, les PMA risquent eux de voir s'accentuer leur marginalisation mondiale. Je vous rappelle que ces pays ne pèsent que 0,3 % des échanges mondiaux contre 0,6 % en 1980.

» D'autant que, malgré ces accords, les PVD se heurtent au protectionnisme des pays industrialisés pratiquement dans tous les secteurs où ils ont atteint une certaine compétitivité. Les NPI dont les exportations vers les pays du Nord ont permis le décollage économique souffrent d'obstacles douaniers sur des secteurs essentiels, comme le textile, les vêtements, ou les poissons. Les pays développés font preuve d'une ingéniosité confondante lorsqu'il s'agit de protéger leur marché au travers de barrières non tarifaires.

» Prenons par exemple les accords multifibre sur le textile. Dès 1974, on a demandé aux pays du Sud de s'autolimiter en instituant des quotas dans ce secteur. L'OMC prévoit le démantèlement de cet accord à l'horizon 2005, ce qui est une bonne chose mais on peut se demander ce que les pays du Nord vont inventer pour remplacer cet obstacle.

**– Les pays du Sud ont eux aussi profité de ceux du Nord en copiant leurs produits. Que pensez-vous de la décision prise par les membres de l'OMC de protéger les droits de propriété intellectuelle ?**

– On le sait, de nombreux PVD comme l'Inde, la Corée du Sud ou encore le Maroc et la Tunisie se sont développés grâce à un usage massif de l'imitation et de la contrefaçon. Toutefois, il faut savoir que l'accord sur la protection des droits de propriété intellectuelle a pu voir le jour car les « quatre dragons » notamment (Corée, Singapour, Taïwan, Hongkong) commençaient à souffrir eux-mêmes du piratage de leurs produits. Je considère pour ma part que cette nouvelle réglementation fait courir un risque à des industries qui se sont développées grâce à cette pratique. Je pense à la pharmacie en Inde, qui risque de devoir payer des royalties considérables. La recherche et le développement sont un luxe que tous les pays n'ont pas les moyens de s'offrir : seulement 3 % de ces dépenses de ce type proviennent des pays en développement.

» Il ne faut oublier que la révolution industrielle s'est fondée à ses débuts sur l'imitation. Aujourd'hui, les PVD ont du mal à obtenir des transferts de technologies qui sont pourtant capitaux pour leur développement. Et il faudrait établir une véritable coopération entre les pays du Sud et du Nord sur ce point. Car actuellement, l'OMC consacre – à tous les niveaux – la suprématie des pays les plus développés sur le reste du monde. Les règles sont fixées à l'avance par les pays du Nord et l'OMC consacre leur supériorité technologique et industrielle.

**– Actuellement, les normes de travail (comme le travail des enfants et des prisonniers) ne sont pas soumises aux règles de l'OMC. Que pensez-vous de l'attitude de pays comme la France ou les Etats-Unis qui réclament la mise en place d'une clause sociale ?**

– Bien évidemment on ne peut que soutenir une clause sociale dont l'objectif serait de lutter contre le travail éhonté des enfants ou le travail carcéral, comme en Chine. Mais il ne faut pas être naïf. Les Etats-Unis renouvellent chaque année la clause de la nation la plus favorisée à ce dernier pays. La sévérité des pays développés est inversement proportionnelle à l'intérêt économique du pays concerné. Ainsi, les investissements pétroliers en Birmanie rendent l'Etat français beaucoup plus indulgent envers le travail forcé dans ce pays qu'à l'égard du travail des enfants au Pakistan. Dans le domaine de la clause sociale comme dans celui de l'environnement, il faut faire très attention au protectionnisme déguisé. Un grand nombre d'articles dits *made in France* ou *made in USA* sont fabriqués, certes, sur place, mais dans des ateliers clandestins ! Si, dans les années 70, les pays du Nord avaient fermé leurs frontières aux importations de jouets ou de textiles au nom de la clause sociale, les « dragons » n'auraient pas connu le développement que l'on sait. Or, la protection sociale et l'élévation de salaires croissent proportionnellement au degré de développement d'un pays. »

*Propos recueillis par M. La.*

OMC

## Questions-réponses

### 1 Comment s'est organisé le commerce mondial ?

A la suite de la seconde guerre mondiale, les Etats-Unis souhaitent revenir à la liberté des échanges. Les accords de Bretton Woods, en 1944, créant le FMI (Fonds monétaire international) et la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), devaient être complétés par une organisation internationale du commerce (OIC). Sa charte constitutive, connue sous le nom de Charte de La Havane, ne sera pas adoptée, le Congrès américain s'y opposant. C'est un accord *a minima* qui verra finalement le jour en 1947, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). A l'origine, vingt-trois pays signataires s'engagent sur un code de bonne conduite visant principalement à abaisser les barrières tarifaires. Cet ensemble de règles, appliqué à titre « provisoire », va durer plus de quarante ans. L'explosion du commerce mondial, multiplié par dix depuis 1947, le rôle croissant des pays en développement font bondir le nombre de pays membres. Ils étaient cent vingt-trois le 14 avril 1994, date de la signature de l'Uruguay Round à Marrakech, qui prévoit la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

### 2 Sur quoi portaient les négociations commerciales du GATT ?

Huit cycles de négociations commerciales, connus sous le nom de *rounds*, se sont tenus sous le GATT : 1947 à Genève ; 1949 à Annecy ; 1951 à Torquay ; 1956 à Genève ; 1960-1961 Dillon Round ; 1964-1967 Kennedy Round ; 1973-1979 Tokyo Round ; 1986-1993 Uruguay Round. Tous portent sur l'abaissement des droits de douane, qui sont passés de 40 % en moyenne à 4,7 % en 1994 (3 % en l'an 2000). Le Kennedy Round aboutit à un accord antidumping. Le Tokyo Round s'attache à identifier et réglementer les barrières non tarifaires en élaborant des codes (subventions et mesures compensatoires, etc.), mais, le plus souvent, seul un nombre restreint de pays y souscrivent. L'Uruguay Round, est la plus vaste négociation commerciale jamais entreprise (huit ans). Des lignes de fracture apparaissent, entre les Etats-Unis et l'Europe (sur l'agriculture, l'audiovisuel...), mais aussi entre les pays du Nord et du Sud. Tokyo Round aboutit à l'Acte final, qui regroupe l'accord sur les biens (le GATT), un accord général sur le commerce des services (GATS) et un accord sur les droits de propriété intellectuelle (Trips). Une procédure de règlement des différends est instituée. L'ensemble sera administré par l'OMC, basée à Genève.

### 3 Quelles sont les règles de base de l'OMC ?

Dès l'origine, des dispositions-clés du GATT ont proscrit la discrimination entre pays membres d'une part et entre marchandises importées et marchandises locales. Selon l'article premier ou clause de « la nation la plus favorisée », tous les pays et unions douanières sont mis sur un pied d'égalité et tous partagent les avantages découlant de tout abaissement des obstacles au commerce. L'article 3, connu sous l'appellation de « traitement national », stipule qu'une fois que des produits ont pénétré sur un marché, ils ne doivent pas être soumis à un traitement moins favorable que celui qui est accordé aux produits équivalents d'origine nationale. L'accord sur les droits de propriété intellectuelle reprend, à part quelques exceptions, les principes fondateurs du Gatt. En revanche, l'accord sur les services (Trips) est plus restrictif. Les membres n'ont d'obligation d'appliquer le traitement national que lorsqu'ils s'engagent expressément à l'accorder pour des services particuliers.

### 4 Comment fonctionne l'Organe de règlement des différends ?

L'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC permet d'arbitrer un conflit commercial afin d'éviter le recours à des sanctions unilatérales. Des consultations ont lieu entre les deux parties. Si elles échouent, le directeur général de l'OMC peut servir de médiateur. Soixante jours après, le plaignant peut demander à l'ORD d'établir une commission d'arbitrage, dite groupe spécial (ou panel), pour examiner l'affaire. Le groupe spécial est composé de trois personnes, proposées par le secrétariat de l'OMC. Il doit remettre son rapport final dans un délai de six mois (trois mois en cas d'urgence). Ce rapport est distribué à tous les membres de l'OMC. La décision du panel doit être adoptée par l'ORD dans les soixante jours, à moins qu'une des parties ne fasse appel ou que l'ORD ne décide par consensus de ne pas adopter le rapport.

L'organe permanent d'appel est composé de sept personnes nommées pour quatre ans par l'OMC. Trois d'entre elles siègent pour une affaire. Le rapport de l'organe d'appel est adopté dans les trente jours par l'ORD et accepté sans conditions par les parties en litige, à moins que l'ORD ne décide par consensus de ne pas l'adopter. La jurisprudence a établi un délai de quinze mois pour la mise en oeuvre des décisions. Au-delà de ce délai, l'ORD peut autoriser des mesures de rétorsion à moins que les parties négocient une compensation en attendant la mise en oeuvre intégrale de la décision.

## Bibliographie

● **Le Commerce international-Du GATT à l'OMC**, de Chantal Buhour (Le Monde Editions-Marabout, 1996, 224 p., 39 F).
● **Le Nouvel Ordre commercial mondial**, de Fereydoun A. Khavand (Nathan, coll. « Circa », 1995, 192 p., 65 F).
● **La Nouvelle Organisation mondiale du commerce**, de Patrick Messerlin (Dunod, coll. « Ramsès », 1995, 368 p., 169 F).
● **L'Organisation mondiale du commerce : une entreprise encore inachevée...**, rapport d'information parlementaire présenté par Patrick Hoguet (1996, 232 p., 50 F).
● **Ceux qui vont mourir de faim**, de Sylvie Brunel (Seuil, « L'histoire immédiate », 1997, 230 p., 120 F).
● **Maîtriser le libre-échange**, de Gérard Lafay et Jean-Marc Siroën (Economica, 1994, 111 p., 49 F).

**LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE** (données nationales, OCDE, cvs)

| | Etats-Unis | Japon | Allemagne | France | Italie | Royaume-Uni | Canada |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Production industrielle (en %)** | août | juillet | juillet | juin | mai | juillet | juin |
| Dernier mois connu | +1 | +1,2 | +4,3 | +0,6 | −0,5 | +0,4 | +0,3 |
| Sur 12 mois | +5,3 | +4,5 | +9 | +2,8 | +2,5 | +1,6 | +5,8 |
| **Taux de chômage (en %)** | août | juillet | août | juillet | avril | juillet | août |
| Dernier mois connu | 4,9 | 3,4 | 11,6 | 12,5 | 12,5 | 5,5 | 9 |
| Un an avant | 5,2 | 3,4 | 10,4 | [illegible] | 12,3 | 7,6 | 9,5 |
| **Indice des prix (en %)** | août | juillet | août | août | septembre | août | août |
| Dernier mois connu | +0,2 | −0,4 | +0,1 | [illegible] | +0,2 | +0,5 | +0,1 |
| Sur 12 mois | +2,1 | +1,9 | +2,1 | [illegible] | +1,4 | +2,8 | +1,8 |
| **Solde commercial (en milliards)** | juillet | août | juin | juin | juin | juin | juin |
| Dernier mois connu (monnaies nationales) | −15,8 | +1 099,4 | +12,9 | [illegible] | + 3 355,6 | −1 | +1,9 |
| Cumul sur 12 mois (monnaies nationales) | −177,8 | +8 526,5 | +114,6 | [illegible] | +62 653,9 | −10,4 | +33 |
| Cumul sur 12 mois (en dollars) | −177,8 | + 72,9 | +71,4 | [illegible] | + 39,7 | −16,8 | +24,2 |
| **Croissance du PIB (en %)** | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 | 97.T2 |
| Dernier trimestre connu (rythme annuel) | +3,6 | −11,2 | +4,1 | [illegible] | +6,9 | +4,1 | +4,9 |
| Sur 12 mois | +3,5 | −0,3 | +2 | [illegible] | +1,7 | +3,6 | +3,7 |
| **Solde des paiements courants (en % du PIB)** 1997 (estimations OCDE) | −2,3 | +1,9 | +0,1 | +1,7 | +4,3 | +0,2 | −0,2 |
| **Déficit public (en % du PIB)** 1998 (prévisions OCDE) | −1,2 | −2,3 | −2,7 | −3 | −3,8 | −1,8 | +0,5 |
| 1997 (estimations OCDE) | −1,1 | −3,1 | −3,2 | −3,2 | −3,2 | −2,8 | −0,2 |
| **Dette publique en % du PIB 1997** (estimations OCDE) | 63,8 | 90,8 | 61,8 | [illegible] | 123,3 | 54,1 | 97,2 |

**LA SITUATION FRANÇAISE**

| Ménages | | Entreprises | | Commerce extérieur (Fab, en mds de F) | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Consommation** (en mds de F 1980) | | **Investissements de l'industrie** | | **Exportations** | |
| juin 97 | 56,36 | 1996 (en volume) | +3 % | juin 1997 | 137,2 |
| juin 96 | 58,97 | prévisions 1997 | +2 % | juin 1996 | 118,8 |
| **Immatriculations de voitures neuves** | | **Créations d'emplois** | | **Importations** | |
| août 1997 | −29 % | 2e trim. 97 | +35 800 | juin 1997 | 118,4 |
| janv.-août 1997 | −22,1 % | sur un an | + 0,3 % | juin 1996 | 111,3 |
| **Mises en chantier de logements** | | **Nb de créat. d'entreprises** (août 1997) | | **Taux de couverture** | |
| à la fin août 97 | 184 400 | total dont reprises | 22 340 | juin 1997 | 115,9 |
| janv.-août 1997 | −2 % | août 96 | 21 857 | juin 1996 | 106,8 |
| **Taux de salaire horaire** | | **Nb de défaillances** | | **Solde agroalimentaire** | |
| 2e trimestre 1997 | +1,1 % | juin 1997 | 4 098 | juin 1997 | + 5,5 |
| sur un an | +2,8 % | juin 1996 | 4 893 | juin 1996 | + 3,3 |
| **Pouvoir d'achat** | | **Invest. français à l'étranger** (en mds de F) | | **Solde industriel** (hors matériel militaire) | |
| 1er trimestre 1997 | +0,4 % | 2e trimestre 1997 | 54,8 | juin 1997 | + 11,7 |
| sur un an | +0,2 % | 1996 | 155,6 | juin 1996 | +5,5 |
| **Taux d'épargne** | | **Invest. étrangers en France** (en mds de F) | | **Solde énergétique** | |
| 1er trimestre 1997 | 13,1 % | 2e trimestre 1997 | +28,3 | juin 1997 | − 5,6 |
| un an avant | 12,7 % | 1996 | 112,3 | juin 1996 | − 5,9 |

# Pétrole, gaz, pollution : les grands rendez-vous de l'automne

## ▼ Energie
## Les progrès techniques ont permis un emballement de la consommation mondiale

L'accélération de la consommation mondiale d'énergie observée en 1996 se poursuivra-t-elle cette année ? A en croire les premières estimations, la réponse serait positive. Selon les experts de la Caisse des dépôts et consignations, la demande de pétrole augmenterait encore de 2,5 % en 1997, contre 2,8 % l'an dernier, l'évolution étant de 1,5 % pour les pays de l'OCDE et de 4,2 % pour les pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine. La crise financière qui secoue la Thaïlande et la Malaisie n'aurait pas encore d'impact visible. L'onde de choc, si elle se propage, devrait pénaliser dans un second temps la demande. La reprise commencée voilà près de deux ans ne s'est donc pas arrêtée.

*« La consommation mondiale d'énergie s'emballe »*, indiquait au début de l'été la société d'études Enerdata, notant, pour 1996, une hausse de 3,4 %, soit une progression qui *« accentue une inflexion notable à la hausse sur la tendance des années 80 »*. Ce rythme *« est beaucoup plus rapide que celui des trois dernières années, où il n'a été que de 1 % en moyenne »*, note la firme grenobloise. Fait nouveau, cette demande ne provient plus uniquement des pays émergents. Elle est soutenue par les Etats-Unis et l'Europe. De plus, le gaz est la source d'énergie qui, *« avec un taux de 4,9 %, multiplie son taux par 2,3 »*.

Ce bond n'a pas remis en cause la répartition des différentes sources d'énergie, le pétrole restant la principale (40 %), suivi par le charbon (27 %), le gaz naturel (22 %), le nucléaire et l'hydraulique (11 %). Mais cette reprise n'est pas sans conséquences : du côté de la production, elle appelle une augmentenation de l'offre ; du côté de la distribution, on assiste à une une concurrence accrue ; sans oublier les effets sur l'environnement, puisque les rejets de gaz carbonique dans l'atmosphère augmentent l'effet de serre. Ces trois thèmes seront abordés successivement cet automne, au congrès mondial du pétrole, lors des négocations européennes concernant la déréglementation du gaz et au sommet de Kyoto au Japon sur le réchauffement climatique.

La technologie et la globalisation, considérées comme les principaux moteurs de l'industrie au XXIe siècle, seront au centre du 15e congrès mondial du pétrole, qui se tiendra à Pékin, en Chine, à la mi-octobre. En l'espace de quelques années, les avancées technologiques et les gains de productivité ont permis d'augmenter et de diversifier les bassins d'hydrocarbures. Parmi les progrès, le plus notable vient du développement de la sismique en trois dimensions, qui permet de mieux localiser les gisements d'huile. D'autre part, la technique des forages s'est considérablement améliorée. Il est désormais possible de percer horizontalement sur de très grandes distances pour accéder à des gisements réputés inaccessibles. Les réservoirs explorés peuvent ainsi être situés à huit kilomètres des installations. Simultanément, les explorations en eau profonde, au-delà de 200 mètres, se multiplient. Inexistante voilà dix ans, l'exploitation marine à de telles profondeurs se développe au large du Mexique et des côtes de l'Afrique de l'Ouest. Mieux, elle va permettre de mettre en valeur une nouvelle province pétrolière, celle de la mer Caspienne, dont les réserves seraient analogues à celles du Koweït ou de l'Iran.

### DÉBATS POLITIQUES

Les progrès permettent de rendre rentable l'exploitation des pétroles lourds de l'Orénoque, ces hydrocarbures du Venezuela qui ressemblent à de la pâte lors de leur extraction et qu'il faut ensuite fluidifier.

Concernant le gaz, les débats seront plus politiques. En Europe, les quinze ministres de l'énergie se réuniront le 27 octobre pour rédiger une directive permettant de déréglementer ce marché. Il faudra alors trouver une position conciliant pays producteurs (Pays-Bas, Royaume-Uni) et consommateurs que sont les autres Etats, dont la France.

Comme le rappelait Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, le 16 septembre, à l'occasion du congrès de l'ATG (Association technique de l'industrie du gaz) réuni à Toulouse : *« La France, qui est fortement importatrice, a nécessairement des préoccupations différentes des pays producteurs enclins à une ouverture du marché beaucoup trop rapide à nos yeux. Ces spécificités résident dans la nécessité de sécuriser les approvisionnements dans le cadre de contrats à long terme. »*

**▼ La demande de pétrole**
en millions de barils par jour

| AMÉRIQUE DU NORD | EUROPE | PACIFIQUE |
|---|---|---|
| 1995, 1996, 1997 | 1995, 1996, 1997 | 1995, 1996, 1997 |

Source : AIE

### RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE

Les discussions concerneront le rythme d'ouverture progressive du marché à la concurrence, l'avenir des contrats d'approvisionnement à long terme et, enfin, l'organisation de la distribution. Les négociations amorcées depuis maintenant un an, au lendemain de l'adoption du principe d'ouverture du marché de l'électricité, devraient déboucher rapidement.

Le dernier dossier s'annonce beaucoup plus épineux. Il s'agit des mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement de la planète. Ce phénomène pourrait, s'il se poursuit, entraîner d'importants bouleversements : avec la fonte de la calotte glaciaire et le relèvement du niveau de la mer, des îles et des deltas surpeuplés risquent d'être submergés, tandis que les accidents climatiques tels que les inondations, les cyclones mais aussi les sécheresses se multiplieraient. Ce diagnostic alarmiste a été dressé par le Groupe intergouvernemental d'évaluation des changements climatiques, partant d'un constat selon lequel les dix plus fortes températures du siècle ont été relevées depuis 1980.

Le réchauffement serait provoqué par les gaz à effet de serre comme le $CO_2$ (gaz carbonique) produits par les combustibles fossiles, pétrole et charbon. Jusqu'à présent, malgré les nombreuses réunions, aucun pays n'a voulu s'engager, et surtout pas les Etats-Unis, principaux responsables de la situation. Avec 4 % de la population de la planète, ils ont provoqué 23 % des émissions de gaz à effet de serre, suivis par la Chine avec 13,9 %, la Russie avec 7,2 %, le Japon avec 5 % et l'Allemagne 3,8 %. Lors du deuxième Sommet de la Terre, réuni en juin, soixante-dix chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés au siège des Nations unies. Cinq ans auparavant, à Rio de Janeiro, au Brésil, pour le premier sommet, ils étaient cent huit. Les organisateurs et la plupart des délégations ont tiré un bilan négatif des mesures décidées en 1992. Les gouvernements sont accusés de ne pas avoir tenu leurs engagements et de ne pas avoir financé les plans prévus.

Le désaccord actuel porte sur la manière de réduire les émissions de gaz, les Européens voulant des quotas, les Américains étant plus souples. Les Quinze, qui proposaient une réduction autoritaire de 15 % d'ici à 2010, ont accusé les Etats-Unis de manquer à leur responsabilité de grande puissance. Ces derniers prônent une *« flexibilité »* de l'approche avec institution de *« permis de polluer »* et une régulation par le marché. Le communiqué final de la réunion du G8 à Denver, dans le Colorado, qui a précédé celle de l'ONU en juin, n'a pas voulu exacerber cet antagonisme. Le communiqué final est demeuré volontairement flou. Le texte reconnaît la nécessité de s'engager *« sur des objectifs significatifs, réalistes et équitables entraînés par des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010 »*. Bill Clinton, président des Etats-Unis, a cependant affirmé que Washington prendrait un engagement plus ferme lors du sommet sur le changement climatique prévu en décembre à Kyoto. Les Européens, eux, restent sur leurs positions. Le bras de fer continuera au Japon en décembre.

*Dominique Gallois*

# Le piètre bilan de l'islamisation financière en Iran

## ▼ Système bancaire.
## Economie et religion ne font pas toujours bon ménage. Exemples

On se pose souvent des questions sur la réussite ou l'échec de l'islam politique, rarement de l'islam économique. Après la révolution, le gouvernement iranien a pris un certain nombre de mesures visant à islamiser son économie. Avec l'application, en 1984, de la loi sur les opérations bancaires sans usure, l'Iran choisit, en pleine guerre contre l'Irak, d'effectuer une transformation radicale de son système financier. Cette loi visait à supprimer l'utilisation du taux d'intérêt, condamné par la religion, en liant la rémunération des fonds prêtés au profit réalisé avec ces mêmes fonds. Les banques ont dû complètement transformer la structure de leurs bilans. Deux types de dépôts ont été autorisés : les dépôts dits de « Gharz-ol-hassané » et les dépôts d'investissement à terme. Les premiers nommés sont des comptes courants ou des comptes d'épargne qui n'assurent aucune annuité d'intérêt. Toutefois, la banque a le droit d'utiliser un certain nombre de moyens pour attirer les dépôts (cadeaux si ces récompenses ne sont pas fixées à l'avance, réduction du coût des services bancaires, etc.). Les dépôts d'investissement sont rémunérés selon un pourcentage (fixé à l'avance) des profits réalisés par les banques avec ces fonds. Pour les crédits, les types de contrats autorisés sont des opérations de financement de projet, d'investissement direct, de location-achat, d'achat à terme de production, d'achat et de revente à court terme, etc. Le principe général d'un tel système était que les taux de profit appliqués *ex ante* aux profits réalisés par les emprunteurs et les banques devaient rémunérer respectivement les banques et les déposants.

Ces mesures ont abouti à un échec total. En effet, les crédits des banques commerciales se sont généralement orientés vers des opérations commerciales de court terme, alors que l'objectif était de favoriser des investissements productifs de long terme, en assurant une juste répartition du risque entre le capital et le travail. Les raisons de cet échec sont multiples. Les emprunteurs ne se sont pas habitués au nouvel environnement et ont préféré opérer à court terme, en utilisant par exemple des financements en leasing. Alors que l'activité de prêt en Iran repose sur la connaissance du client et sa crédibilité financière, les entreprises ont été très réticentes, souvent pour des raisons fiscales, à informer les banques.

Cette politique a profondément désorganisé le système bancaire. Pour contourner des règles inapplicables, les banques et les entreprises ont multiplié les contorsions linguistiques et administratives, afin de continuer à utiliser des taux d'intérêt. Ainsi, dans la plupart des cas, la banque et l'emprunteur ne calculent pas un véritable taux de profit. L'entreprise déclare à la banque qu'elle va réaliser un profit d'un certain montant avec les fonds empruntés. Ces profits annoncés sont complètement fictifs et la banque le sait parfaitement. Mais tous ces chiffres sont calculés (et ce temps perdu) pour que, en fin de compte, l'emprunteur verse des annuités d'intérêt sur les fonds empruntés. De même, du côté des dépôts, les banques ont continué à payer aux déposants des taux de profit garantis qui ressemblent beaucoup à des taux d'intérêt.

Enfin, l'interdiction d'utiliser le taux d'intérêt freine le développement des marchés de capitaux. En particulier, la création d'un véritable marché monétaire.

D'autre part, le mode de fonctionnement des fondations religieuses n'a révélé aucune caractéristique propre qui pourrait définir une économie islamique. Ces fondations, créées juste après la révolution, ont été constituées à partir d'entreprises ou de biens confisqués par l'Etat au secteur privé. Ces fondations ont bénéficié de nombreux avantages financiers et fiscaux et d'un statut juridique à part. Elles font partie du secteur public, tout en disposant d'une complète indépendance vis-à-vis du gouvernement. Le cas de la Fondation des opprimés est particulièrement révélateur. Cette organisation a été créée en 1979 sur la base de biens et de capitaux appartenant à l'ancienne famille royale. Bien que son objectif officiel ait été de s'occuper des blessés de la guerre Iran-Irak, la Fondation des opprimés possède plusieurs centaines d'entreprises opérant dans tous les secteurs d'activité (agroalimentaire, pétrochimie, etc.). Elle emploie 50 000 personnes. Selon certaines estimations, cette institution contrôlerait plus de 10 % du secteur industriel et minier. Elle est exempte d'impôt et ne doit pas être auditée. L'anomalie est d'autant plus grande que les entreprises qu'elle contrôle ne se distinguent en rien des autres et ne semblent guère préoccupées de justice sociale. D'ailleurs, suite à la mise en place d'une politique de libéralisation économique au début des années 90, la Fondation des opprimés a commencé à vendre ses entreprises les moins rentables !

Les fondations religieuses sont un véritable Etat dans l'Etat. Très puissantes, elles gênent l'application des politiques économiques du gouvernement : elles ne paient pas d'impôts, alors qu'elles gèrent une partie considérable de l'économie ; et comme le système bancaire est obligé de leur accorder des crédits, elles échappent au contrôle de la banque centrale. Ces différentes tentatives d'islamiser l'économie apparaissent ainsi non seulement comme des échecs, mais aussi comme la source de nombreux problèmes qui entravent tout effort de modernisation.

*Thierry Coville*
*économiste*

### *Types de contrats financiers*

**Gharz-ol-hassané :** prêt sans intérêts accordé par une banque, selon des modalités déterminées.
**Mozarébé :** la banque prête un capital, qui sera utilisé à des fins commerciales. Le bénéfice réalisé est distribué entre les deux parties, selon les modalités du contrat.
**Mozaréé :** la banque prête une terre pour qu'elle soit cultivée. La récolte est partagée entre les deux parties, selon les modalités du contrat.
**Mossaghate :** le propriétaire d'un verger ou d'un jardin et une autre partie s'entendent pour récolter et se partager les produits de cette terre.
**Joâlé :** deux parties s'engagent, l'une à rendre un service déterminé, l'autre à la rémunérer selon les modalités du contrat.
*(Source : loi sur les opérations bancaires sans usure (Reba)-Banque centrale de la République d'Iran.)*

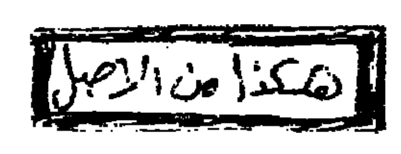
**▼ UN CHIFFRE**

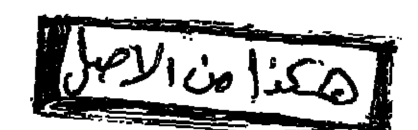
**2,8**

**milliards de francs**
**L'ÉPARGNE ALTERNATIVE ET SOLIDAIRE**

Donner un sens éthique à son placement financier : cette idée fait son chemin. Il s'agit d'utiliser son épargne pour aider une entreprise. Cela signifie plus d'emplois, un développement de l'activité locale, un véritable partenariat entre la société et ses actionnaires. Les premières collectes ont eu lieu au début des années 80 : à cette époque sont nés les premiers clubs Cigale (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne) et la première société de capital-risque de proximité, Herrikoa, au Pays basque, pour créer de l'emploi « au pays ». Aujourd'hui, même les boursiers s'engagent dans ces placements. Les banques proposent elles aussi des produits « éthiques» : OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) qui choisissent d'investir dans des *« entreprises respectueuses de la place de l'homme »*, mais aussi livrets ou encore codevi de solidarité en pleine expansion.

(Source : « Les placements alternatifs et solidaires 1997 », numéro hors-série d'*Alternatives économiques*.)







# Le dollar en Asie : responsable, mais pas coupable

*par Agnès Bénassy-Quéré et Loïc Cadiou*

Le décrochage des monnaies asiatiques est indissociable de l'effondrement des cours boursiers dans la région : le retrait des investisseurs étrangers a provoqué une crise de balance des paiements dans des pays où le déficit extérieur courant a atteint 4 % à 8 % du PIB en 1996. A l'inverse, la chute des monnaies a accentué la défiance des investissements et donc la chute des cours.

Les causes de la crise ne sont pas seulement internes (spéculation immobilière, fragilité des intermédiaires financiers, ralentissement de la croissance). Elles tiennent aussi à l'appréciation du dollar depuis deux ans, mais de manière plus indirecte qu'il n'y paraît.

A première vue, en effet, la cause est entendue : la stratégie d'ancrage des monnaies sur le dollar était payante lorsque la devise américaine se dépréciait. Elle ne l'est plus depuis deux ans, car la hausse du dollar détériore mécaniquement la compétitivité des pays exportateurs dont la monnaie y est – officiellement ou officieusement – rattachée.

Les certitudes s'affaiblissent lorsque l'on regarde sur quels marchés les exportations asiatiques ont pu voir leur compétitivité érodée par la hausse du dollar. En effet, l'Europe et le Japon, dont les monnaies sont dépréciées de 20 % par rapport au dollar depuis la mi-1995, ne représentent qu'environ 40 % de leurs échanges. On peut donc évaluer à quelque 8 % les pertes de compétitivité dues à la hausse du dollar. Cela est loin de pouvoir expliquer la stagnation des exportations de la Thaïlande en 1996, après deux années de croissance à plus de 20 %. En fait, plus de la moitié des échanges des pays d'Asie se fait à l'intérieur de la zone, avec les Etats-Unis et avec des pays dont la monnaie est aussi ancrée au dollar. Tant que toutes les monnaies de la région (hormis le Japon) restent ancrées au dollar, l'appréciation de la monnaie américaine n'est pas si douloureuse. D'autant que le Japon, dont la monnaie s'est dépréciée face au dollar, ne constitue un véritable concurrent que pour les « dragons » (Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hongkong) dont l'essor économique est déjà ancien.

En réalité, le dollar a bien eu un rôle dans le déclenchement de la crise, mais un rôle indirect. Son appréciation a fragilisé la coordination tacite des politiques de change asiatiques consistant à épouser les évolutions du dollar.

Cette coordination par défaut était naturelle avant 1995, car le dollar se dépréciait : ne pas suivre le dollar dans sa dépréciation eût entraîné des pertes de compétitivité par rapport à tous les concurrents asiatiques. Au contraire, dès lors que le dollar s'appréciait, chaque pays était tenté de jouer pour son propre compte un décrochage par rapport à la monnaie américaine (et donc, par rapport aux monnaies des concurrents asiatiques). Cela ne signifie pas que les décrochages aient été voulus. Il suffit que les investisseurs internationaux en aient perçu la tentation. Cette perspective est devenue plus probable dans un contexte de fort ralentissement des exportations. La spéculation a déclenché la crise, exactement comme dans le cas de la livre sterling en 1992. La Thaïlande a cédé la première, rendant l'ancrage de ses concurrents de moins en moins tenable. D'où la contagion aux pays de la région également très dépendants des capitaux étrangers.

> Cet épisode tumultueux illustre les difficultés d'une zone dans laquelle les échanges de biens et de capitaux se sont intensifiés, sans aucune coordination explicite des politiques de change

Jusqu'ici, la crise de change a surtout concerné la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines. Dans la mesure où ces quatre pays ne se font qu'une concurrence limitée, les gains de compétitivité que procurent les dépréciations récentes sont importants (entre 10 % et 30 % selon les pays depuis le début de l'année). Si les autres pays de la région, qui ne représentent que 20 % de leur concurrence, abandonnent également leur ancrage au dollar, les gains réalisés resteront substantiels à court terme. Toutefois, les dépréciations vont renchérir les importations qui entrent pour une part importante dans les coûts de production. A plus long terme, la hausse induite des prix de vente réduira les gains de compétitivité effectifs.

Outre l'inflation importée, les dépréciations fragilisent la situation des agents endettés en devises étrangères, ce qui aggrave la crise financière. Globalement, la dette extérieure, essentiellement libellée en devises étrangères, est plus difficile à rembourser : compte tenu des réajustements de change actuels, le coût supplémentaire peut être évalué chaque année à 1,5 point de PIB. Si les exportations reprennent, les recettes serviront d'abord à financer ce renchérissement du service de la dette.

Cet épisode tumultueux illustre les difficultés d'une zone dans laquelle les échanges de biens et de capitaux se sont intensifiés, sans aucune coordination explicite des politiques de change. L'ancrage au dollar a constitué une coordination par défaut, incohérente, avec des échanges relativement bien répartis entre les principales régions du monde. L'appréciation du dollar a montré les limites d'une telle stratégie. Sa dépréciation éventuelle dans l'avenir pourrait resserrer cette coordination tacite.

Mais la zone dans son ensemble aurait intérêt à une politique de change plus équilibrée qui la rendrait moins vulnérable aux fluctuations des grandes monnaies entre elles. Une telle coordination régionale est cependant difficile à mettre en œuvre. Outre les difficultés politiques, la coopération devrait être suffisamment souple pour permettre des ajustements différenciés entre des pays aux niveaux de développement très différents. En l'absence de coordination régionale, un régime de change véritablement flexible serait peut-être préférable à un ancrage sur le dollar. Mais les pays d'Asie du Sud-Est sont-ils prêts à abandonner des politiques de change traditionnellement intégrées dans leur stratégie de développement ?

**Agnès Bénassy-Quéré** *est professeur à l'université Lille-II et* **Loïc Cadiou** *est chercheur au Cepii.*

# La crise des changes touche aussi les pays d'Europe de l'Est

*par Alain Henriot*

Bon nombre de marchés des changes des pays de l'Est ont connu des troubles, mais ceux-ci ont été masqués par la crise financière qui frappe l'Asie du Sud-Est. Certes, le phénomène n'est pas d'ampleur comparable et, à la différence des pays d'Asie, les Bourses d'Europe centrale ont été relativement épargnées. En revanche, ce sont surtout les marchés des changes qui ont été touchés.

Depuis le début de l'année, nombre de monnaies d'Europe centrale et orientale ont été attaquées. Après avoir fait face à une première crise à la fin de 1995, le lei roumain s'est retrouvé sous pression début 1997. Au même moment, la devise bulgare, le lev, se relevait doucement de six mois de descente aux enfers. Au printemps, ce fut au tour de la couronne tchèque de subir les foudres des spéculateurs, entraînant dans son sillage la couronne slovaque. Cette dernière subissait une nouvelle phase de défiance début septembre. Enfin, le zloty polonais a été malmené tout au long de l'été.

Faut-il voir ces crises à répétition comme un simple effet de dominos ? Autrement dit, les pertes subies par les opérateurs financiers sur n'importe quelle place dans le monde se sont-elles répercutées plus ou moins rapidement sur les autres marchés de la planète ? Dans cette perspective, les marchés émergents, qui ont largement bénéficié de la globalisation financière, en seraient aussi les premières victimes.

Sans nier l'existence d'éventuels effets de report, il serait abusif d'interpréter ces crises comme un simple mouvement de défiance généralisée. Elles sont en réalité la conséquence de déséquilibres communs à plusieurs pays et sanctionnés par les marchés. La faillite d'un établissement bancaire ou l'instabilité politique acquièrent alors un rôle de catalyseur. Les crises des pays de l'Est peuvent ainsi être classées en deux groupes. Dans le cas de la Bulgarie, et dans une certaine mesure de la Roumanie, elles sont dues au manque de réformes structurelles, en particulier au sein du système bancaire et financier. L'accumulation des créances douteuses détenues par les banques sur bon nombre d'entreprises publiques lourdement déficitaires a commencé par miner la monnaie bulgare. Cette dépréciation du taux de change a alors incité les déposants à convertir leurs avoirs en devises, enclenchant ainsi un cercle vicieux.

Pour la République tchèque, la Slovaquie et la Pologne, la crise du marché des changes a été consécutive à un alourdissement très marqué du déficit courant, lequel devrait atteindre cette année respectivement 8,5 %, 7,5 % et 7 % du PIB pour chacun des trois pays, contre 7,4 % en Thaïlande ! Ce creusement du déficit extérieur est la conséquence de la politique économique menée depuis plusieurs années par les autorités de ces pays. Afin de lutter contre l'inflation, celles-ci n'ont pas hésité à pratiquer des taux d'intérêt réels élevés, qui n'ont pas manqué d'attirer les capitaux étrangers. D'où une élévation du taux de change réel qui a eu deux conséquences : une érosion de la compétitivité à l'exportation, d'une part, un attrait accru pour les produits importés, d'autre part.

> Ces crises ne sont pas forcément négatives. Elles peuvent contribuer à réorienter les politiques conjoncturelles et structurelles en vue d'assurer une croissance saine et durable

Il en est résulté un tassement des exportations et une forte augmentation des importations. Même si les déséquilibres extérieurs ont été en partie financés par des investissements directs (11 milliards de dollars en 1996 pour l'ensemble des pays en transition), ils ont aussi suscité depuis deux ans un financement court, par nature plus risqué et plus volatil (les investissements de portefeuille, quasiment nuls en 1994, ont atteint 6 milliards de dollars en 1996 pour l'ensemble de la région). Les pays d'Europe centrale, comme ce fut le cas en Amérique latine hier et comme c'est le cas aujourd'hui en Asie, se sont ainsi trouvés à la merci de la confiance des investisseurs internationaux.

Quelles peuvent être les conséquences de cette agitation financière sur le développement de ces économies ? A très court terme, les banques centrales des pays concernés sont obligées de relever considérablement leurs taux directeurs pour défendre leur monnaie, ce qui pèse sur la croissance, voire conduit à un véritable effondrement de la production comme en Bulgarie et en Roumanie au début 1997. Au-delà de cette période transitoire, les implications deviennent plus complexes. Pour le premier groupe de pays – c'est-à-dire la Roumanie et la Bulgarie –, la crise peut faire électrochoc et inciter les gouvernements à engager des réformes trop longtemps différées (révision des règles prudentielles en matière bancaire, libéralisation des prix, etc.). En ce sens, elles peuvent avoir un effet salutaire.

Pour le second groupe de pays, les corrections de changes peuvent avoir des conséquences variées. Tout d'abord, la progression des importations devrait se modérer. En Slovaquie, une taxe de 7 % sur les produits importés s'ajoutant aux dépréciations monétaires va renchérir le prix des produits étrangers. Des effets positifs sur la croissance économique devraient également se faire sentir. Premièrement, les ajustements de parité vont restaurer la compétitivité des entreprises sur les marchés extérieurs, et donc stimuler leurs exportations. La confiance des investisseurs étrangers vis-à-vis de la politique économique qui sera menée sera aussi un facteur déterminant tant il est vrai que les investissements directs, notamment ceux des firmes ouest-européennes, ont joué un rôle dans la croissance soutenue des pays d'Europe centrale depuis 1994.

Les crises de changes que traversent certains pays de l'Est ne sont donc pas forcément néfastes. Elles peuvent contribuer à réorienter les politiques conjoncturelles et structurelles en vue d'assurer une croissance saine et durable. L'enjeu n'est pas négligeable pour l'Europe de l'Ouest, avec en perspective l'élargissement de l'Union européenne. Certes, la décélération des achats est-européens pourrait peser sur les exportations des pays de l'Union, qui ont été jusqu'ici les premiers bénéficiaires de leur croissance soutenue. Plus fondamentalement, un des effets induits de ces crises aura été d'ancrer davantage les monnaies est-européennes au mark au détriment du dollar. Le lev est par exemple désormais officiellement rattaché à la monnaie allemande. Cela ne peut que faciliter les flux d'échanges au sein du continent, et donc contribuer à la construction européenne.

**Alain Henriot** *est responsable de la division analyse et prévisions du centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.*

LIVRES

# « Babel » de la gestion

*par Jean-Gustave Padioleau*

**ENCYCLOPÉDIE DE GESTION**
*sous la direction d'Yves Simon et de Patrick Joffre.*
Economica, 2e édition, 3 tomes, 495 F.

Cette seconde édition de l'*Encyclopédie de gestion* est une somme de 3 621 pages. Sauf pour un auteur estimant que *« sa contribution était parfaite et n'avait pas lieu d'être revue »*, toutes les rubriques ont été refondues et mises à jour. Les articles nouveaux représentent près de 50 % des entrées. Des articles savent avec sérénité prendre leurs distances avec les modes managériales ou intellectuelles. L'essai sur la planification stratégique invite praticiens et docteurs à la réflexion. Avec panache, un spécialiste de renom conclut son article sur la théorie des jeux par une question casse-cou et froissante pour la confrérie des économistes : *« A quoi sert donc la théorie des jeux pour le gestionnaire hormis le fait qu'elle soulève des problèmes ? Sur le plan pratique, elle ne sert pas à grand-chose, si ce n'est à rien du tout. »* Les panoramas critiques savent introduire aux dernières recherches. En outre, les auteurs scrutent les imperfections, les failles, mais aussi les réussites. Un bel article sur les organisations initie aux théories postmodernistes anglo-saxonnes influencées par les philosophes Jacques Derrida, Michel Foucault, Jean-François Lyotard.

Soucieuse d'action, cette encyclopédie omet paradoxalement des pratiques essentielles du monde de la gestion. Les modes managériales n'apparaissent pas, et l'industrie du conseil et du conglomérat prospère des écoles-éditeurs-magazines-consultants est absente. Une rubrique fort conventionnelle sur la « réingénierie » rejette dans les limbes toutes ces questions pressantes.

Nombre d'auteurs ignorent avec superbe les démarches du nouveau management public britannique, suédois, néo-zélandais et les innovations managériales dans les organisations non lucratives (comme Médecin sans frontières) sont quasi *terra incognita*.

Le lecteur ne doit pas être floué. Cette somme évoque plus le manteau d'Arlequin que « l'ordre encyclopédique » cher à Diderot ou à Ephraïm Chambers, inventeur de la première *Cyclopædia*, publiée en 1728. Aux yeux de Diderot, le mot « encyclopédie » signifie enchaînement des sciences et des idées.

En dépit d'efforts de coordination et de renvois entre les rubriques, les « sciences » de gestion cumulent des savoirs en morceaux où s'entremêlent quelques concepts, beaucoup de techniques, énormément de pratiques, sans oublier l'omniprésence du bon sens commun. Du reste, fort à propos, les directeurs se gardent bien d'offrir une définition œcuménique de la gestion et du management. Cette encyclopédie est une « Babel », pour reprendre la formule ironique de Chateaubriand dans *Le Génie du christianisme*, à propos de *L'Encyclopédie*. A l'époque du post-modernisme, Babel est un compliment !

## PARUTIONS

● ***LES HÉRITIERS, déchiffrer les grands auteurs de l'économie et de la sociologie, tome II*, de Denis Clerc** Friedrich von Hayek, Albert Hirschman, Nicholas Kaldor... Fidèles ou révoltés, huit grands économistes de l'après-guerre sont ici considérés comme les *« héritiers »* de la pensée de Keynes (sur qui s'achevait le premier tome). Destinés aux étudiants et au grand public, ces portraits font la part belle aux éléments biographiques et aux citations ; le dernier chapitre, consacré au sociologue Pierre Bourdieu, élargit la réflexion. Ce guide aux vertus apéritives est une invitation à lire les textes originaux (de courtes bibliographies figurent à la fin de chaque chapitre). Grâce à lui, on discernera mieux les courants de pensée qui inspirent les débats socio-économiques actuels.
(Syros, 227 p., 95 F.)

● ***LES EMPRUNTS RUSSES, indemnisation mode d'emploi* de François Bayle avec les experts du Groupement national de défense des porteurs de titres russes**
Depuis le 26 novembre 1996, une somme de 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) attend d'être répartie entre les détenteurs français de titres des grands emprunts tsaristes. Pour pouvoir réemprunter sur les marchés des capitaux, la Russie de Boris Eltsine doit corriger le bras d'honneur lancé par Lénine en 1917 en direction des épargnants d'Europe de l'Ouest. Avec quatre-vingts ans de retard, les familles françaises vont donc être indemnisées. Toutes les questions que ces détenteurs d'emprunts se posent sur l'indemnisation, mais aussi sur leurs titres et leur histoire, trouveront une réponse dans l'ouvrage que François Bayle et des experts du Groupement national de défense des porteurs de titres russes (GNPTR) viennent de publier. Les curieux y trouveront également de quoi apaiser leur goût de l'exotisme. (Balland, 250 p., 100 F.)

● ***ÉCONOMIE POLITIQUE CONTEMPORAINE*, d'Etienne Barel, Christophe Beaux, Emmanuel Kesler et Olivier Sichel**
Pour éclairer les problèmes d'économie politique, rien de tel que des enseignants. Quatorze chapitres concis abordent ici, sans tomber dans l'abstraction théorique ni dans la « myopie » de l'analyse de cas pratiques, les sujets de l'épargne, du chômage, des politiques budgétaire, fiscale et monétaire, mais aussi du système financier, du système monétaire international, de la politique économique de l'Europe et des pays émergents... En dépit d'un plan par trop arachnéen, les questions sont traitées avec didactisme, grâce aux mises en perspective critiques, aux bibliographies, aux annexes et aux encadrés. (Armand Colin, collection « U », 350 p., 150 F.)

# Nouvelles pistes et valeurs sûres de la science économique européenne

Il est relativement fréquent que les deux principaux rassemblements annuels d'économistes européens aient lieu au même endroit. En revanche, c'était cette année la première fois depuis plus de quinze ans que le pays d'accueil était la France. C'est en effet l'université des sciences sociales de Toulouse, en l'occurrence les économistes du Laboratoire d'économie industrielle (sous la coordination de Marc Ivaldi), qui s'était vu confier la lourde tâche d'organiser le Congrès européen de la Société d'économétrie (ESEM, du 27 au 30 août) et la XII[e] conférence de l'Association économique européenne (EEA, du 31 août au 2 septembre). Une bonne occasion, en présence du gratin des économistes mondiaux (dont plusieurs Prix Nobel), de faire le point.

Une constatation s'impose : les thèmes abordés sont multiples, innombrables, foisonnants. Les conférences couvraient la microéconomie des ménages comme la macroéconomie monétaire, l'étude des entreprises et celle du commerce international ; elles juxtaposaient la réflexion abstraite, les techniques quantitatives sophistiquées et les applications ciblées. Pas facile, dans cette ruche (1 500 participants, plus de 1 000 communications), de dégager une vue d'ensemble.

## ▼Congrès Trois nouveautés : le retour des approches politique, expérimentale et création d'une Bourse aux emplois pour jeunes diplômés

Pourtant, quelques traits généraux apparaissent. Tout d'abord, certains sujets sont manifestement « chauds » – le thermomètre le plus sûr en la matière étant sans doute le nombre de jeunes thésards actifs dans le domaine. En finance, par exemple, il a beaucoup été question des structures de décision internes aux organisations : le « gouvernement d'entreprise », bien évidemment, mais aussi les responsabilités respectives des actionnaires *(shareholders)* et des autres parties prenantes *(stakeholders)*, ou encore le rôle de la dette comme mécanisme crédible de contrôle des dirigeants. De même, s'agissant des comportements des ménages, un effort particulier porte depuis quelques années sur la dynamique des comportements de consommation et d'épargne, notamment dans un contexte de risques sur le revenu (chômage, par exemple) et de restrictions sur le marché du crédit.

Sur le plan macroéconomique, les questions internationales font toujours recette. L'Union monétaire européenne, tout d'abord, et le cortège de problèmes particuliers qu'elle soulève : crédibilité des politiques et rôle de l'indépendance des banques centrales, liens entre politique monétaire commune et politiques fiscales nationales, réactions en cas de chocs macro-économiques, ouverture à l'Est.

L'inflation est un thème que l'on croirait à tort mort de sa belle mort : la conférence présidentielle de Robert Lucas, prix Nobel 1995, portait sur l'estimation empirique des bénéfices de la désinflation, sujet beaucoup moins simple qu'il n'y paraît. De façon plus prévisible, le chômage et l'emploi restent des centres d'intérêt majeur, étudiés selon de multiples points de vue : micro-économie du contrat de travail, théorie des jeux appliquée aux négociations salariales, économétrie des transitions emploi-chômage-inactivité, déterminants macro-économiques et politiques, etc. Enfin, on note la multiplication d'études mixtes, qui utilisent des modèles théoriques complexes et des techniques quantitatives sophistiquées pour explorer un problème précis ; la meilleure illustration étant sans doute les travaux portant sur les mécanismes d'enchère, et notamment l'étude consacrée par l'Américain Frank Wolak au marché britannique de l'électricité, récemment privatisé.

Parallèlement à ces valeurs sûres, on peut cependant deviner quelques évolutions plus innovatrices. Une tendance lourde est l'introduction, dans le cadre de modèles économiques traditionnels, d'une représentation réaliste de la décision politique. En un sens, l'économie perd un peu de sa naïveté des années d'après-guerre, pour renouer avec la tradition plus ancienne de l'économie politique – même si les angles d'attaque et les méthodes employées ont beaucoup varié entretemps. Il n'est plus question, par exemple, d'accepter la représentation traditionnelle de l'Etat comme méta-acteur bienveillant, uniquement soucieux d'un bien-être collectif défini de façon abstraite.

Du coup, le politique n'est plus perçu comme un espace de liberté et d'initiative, mais au contraire comme une source de contraintes nouvelles, spécifiques et incontournables, que la modélisation doit prendre en compte. Au mieux, les recommandations normatives ne porteront plus sur les décisions gouvernementales ; elles se situeront au niveau supérieur, celui des institutions (ou des Constitutions) les plus à même d'induire des comportements publics justes et efficaces.

Autre nouveauté : l'irruption de l'économie dite « expérimentale », fondée sur des expériences de laboratoire assez proches de la psychologie expérimentale, et des approches « évolutionnistes », qui substituent aux idées classiques de rationalité des notions d'aptitude à la survie directement héritée de la biologie. La théorie des jeux, noyau central de la microéconomie moderne, trouve dans ces innovations une manière de seconde jeunesse. Clairement, la personnalité de Reinhard Selten, prix Nobel 1994 et président en exercice de l'Association économique européenne, n'est pas étrangère à cette évolution.

Dernier changement, venu, celui-là, des Etats-Unis : l'ouverture, dans le cadre de la conférence EEA, d'un *job market* destiné aux jeunes chercheurs, à la recherche... d'un premier emploi. Ce qui, au fond, constitue une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne : dans le domaine de la recherche, l'Europe existe déjà ; il paraît normal à un jeune et brillant docteur issu du Core à Louvain ou de la London School of Economics d'occuper son premier poste à Barcelone ou à Lausanne. La mauvaise : dans cette concurrence d'un nouveau genre, la France n'est pas idéalement placée. Si elle fournit un contingent de docteurs d'excellente qualité, l'intendance suit mal. La rigidité du système, la répugnance de beaucoup d'universités à recruter des candidats non issus de leurs rangs, la quasi-impossibilité d'adapter les offres de poste (et les rémunérations) aux exigences et à la valeur des candidats, autant de contraintes qui handicapent assez lourdement les équipes françaises, malgré la qualité reconnue de l'encadrement scientifique. Voici une compétition qu'il vaudrait pourtant mieux ne pas perdre.

**_Pierre-André Chiappori_**
*professeur à l'université de Chicago*

# Le rôle de l'économiste est d'aider à la décision

*par Henri Guaino*

Ayant tout sacrifié à l'économique, notre société est en passe d'en faire le bouc émissaire de tous ses maux. Aux yeux du plus grand nombre, le malaise dans notre civilisation occidentale s'appelle désormais l'*« horreur économique »*, et qu'on puisse juger cela déraisonnable n'y change rien. C'est bien là le drame de l'économiste moderne : il ne peut pas renoncer à la rigueur scientifique mais se trouve confronté à des phénomènes psycho-sociologiques dont il doit tenir compte sous peine de se couper de l'objet de sa recherche. La science économique s'adresse à autre chose qu'à elle-même. Elle parle d'une réalité qu'elle n'a jamais le droit d'oublier et par rapport à laquelle elle est forcément jugée.

L'économiste spécialiste du marché du travail qui, à la question *« que pensez-vous du chômage ? »* répond *« je peux vous parler des asymétries d'information sur le marché du travail »*, n'exprime pas un point de vue scientifique. Il se moque du monde. L'économiste qui bâtit un modèle intelligible pour lui seul s'adonne à la spéculation intellectuelle, pas à la science économique. Que montre l'économiste qui utilise le calcul des probabilités sans jamais s'interroger sur les conditions de son application ? Que veut dire l'économiste lorsqu'il dit qu'une politique est neutre à long terme et qu'elle n'est pas neutre à court terme ? Que fait l'économiste qui pousse à l'extrême le modèle de l'équilibre général pour trouver fatalement que tout est dans tout et réciproquement au point qu'on ne peut rien changer à rien ?...

La crise que vit la science économique aujourd'hui a pour corollaire la crise du rôle de l'économiste dans la cité. La qualité des travaux n'est pas en cause. Jamais peut-être autant d'intelligence, d'imagination et de compétences n'y ont été déployées.

Mais il y a crise parce que la science économique peine à répondre à la question centrale de la création de richesses ou – pour dire les choses autrement – de la croissance, dont tout le monde sent bien qu'elle est la clé de tout, même si elle n'est pas, à elle seule, la solution à tous nos problèmes. Certes, la théorie de la croissance économique est riche. Mais elle reste très limitée face à la théorie de l'échange et elle bute sur la difficulté à formaliser le développement économique qui met en jeu tout à la fois l'interdépendance et la dynamique.

L'an dernier, le professeur Stolper, qui fut avec Samuelson l'un des pères de la théorie du commerce international, disait lucidement que le défi, pour la science économique, était de concilier l'équilibre général et l'évolutionnisme. Le problème des mécanismes de la création de richesse n'est plus seulement celui du tiers-monde, ni des écarts par rapport au sentier de croissance équilibrée. Il s'agit de comprendre comment s'enclenche le processus d'une croissance qui ne va plus de soi. La grande crise des années 30 a engendré les premiers modèles de croissance. La crise actuelle appelle de même un nouvel effort théorique sur ce sujet dont les applications concrètes sont évidentes.

## Le dialogue de sourds entre le politique et l'économiste a une unique conséquence : l'émergence de la technocratie

Il suffit de voir combien il est difficile de penser l'investissement et d'exprimer quelque chose d'intelligible à son sujet alors que presque tous les problèmes sont des problèmes d'investissement. Il y a donc urgence pour la science économique à reprendre le fil d'une tradition qui remonte à ses origines. Même si les travaux contemporains sur la croissance endogène ne font qu'effleurer le sujet, ils ont eu une vertu : celle de casser des clivages d'écoles et de réintroduire les politiques publiques dans la problématique du développement. Vertu cruciale, car penser le développement c'est forcément penser en même temps le public et le privé, le marchand et le non marchand, le quantitatif et le qualitatif, l'offre et la demande, la production et la répartition, la micro et la macro-économie, aujourd'hui sous-estimée après avoir trop longtemps été surestimée.

A fortiori, l'analyse économique ne doit pas se confondre avec l'arithmétique comptable qui est par nature statique, ni avec la statistique qui focalise l'attention exclusivement sur ce qui est mesuré. Le PNB nous apprend beaucoup, il ne nous dit pas tout ce qu'il y a à savoir sur l'économie. Lorsqu'il reçut le prix Nobel, Robert Solow fit la leçon à ses collègues économistes en leur disant : *« Personne ne devrait être contre les études économétriques des séries temporelles. Il n'y a pas d'autre moyen sérieux de spécifier et d'estimer un modèle, pour la prévision et l'analyse de la politique macro-économique. Mais croire, comme beaucoup d'économistes américains, que l'analyse empirique en économie commence et se termine avec l'analyse des séries temporelles, c'est ignorer nombre de données de base : analyses qualitatives, connaissance directe du fonctionnement des institutions économiques... »*

L'économiste ne peut pas se contenter de mesurer et de décrire. L'analyse économique est une aide à la décision ou bien elle n'est pas grand-chose. Cela exige par conséquent que l'économiste ne se méprenne pas sur la portée de ses travaux et ne fasse pas dire à l'analyse économique ce qu'elle ne dit pas, mais aussi qu'il cherche à répondre aux questions que se posent ceux qui ont des décisions à prendre, et pas seulement aux questions que se posent les économistes à eux-mêmes.

Je pense au calcul économique aujourd'hui, hélas, délaissé, à l'analyse coût-avantage appliquée à la rationalisation des choix budgétaires et à la question cruciale de la productivité de la dépense publique, seule méthode raisonnable que nous pouvons opposer au rationnement budgétaire pour qui toute dépense est un coût. Je pense à la question de la productivité globale et à la mesure de la performance des services publics. Je pense à l'analyse de l'incidence fiscale oblitérée par la mécanique des grands modèles macro-économétriques pour lesquels il est indifférent de taxer la production ou les facteurs de production et qui ont par exemple totalement faussé le débat sur la taxe professionnelle et sur la fiscalisation des cotisations sociales.

Je pense plus généralement à l'évaluation des politiques publiques et à leur mise en cohérence qui sont les chaînons manquants de nos processus de décision alors qu'elles sont les conditions nécessaires du débat public et du dialogue social. Encore faut-il que ceux qui décident éprouvent le besoin de faire appel à l'évaluation. Mais l'absence d'évaluation contradictoire et le dialogue de sourds entre le politique et l'économiste ont une unique conséquence : non pas la primauté du politique mais l'émergence de la technocratie, qui est le pire des systèmes.

Chacun doit bien comprendre que la crise que nous vivons n'est pas qu'une crise morale, ni une crise de moral mais que c'est peut-être avant tout une crise intellectuelle, et dans cette crise intellectuelle l'économiste a une responsabilité qu'il n'a pas le droit d'éluder.

**Henri Guaino** *est commissaire au Plan. Extraits de son intervention à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, mardi 23 septembre, à l'occasion du 40[e] anniversaire du Centre d'observation économique (COE), sur le thème « Méthodes et missions de l'économiste à la veille du XXI[e] siècle ».*

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

*par Laurent Fléchaire et Jacques-Marie Vaslin*

# La dernière banqueroute de la France

Le 30 septembre, le rapporteur de la Commission des finances annonce à l'Assemblée nationale la mesure que tout le monde redoutait : la banqueroute de l'Etat. Plus des deux tiers de la dette publique ont été rayés d'un trait de plume. C'était il y a deux cents ans jour pour jour. Cet événement traumatisant est resté dans l'Histoire sous le nom de « banqueroute des deux tiers ». Comment l'Etat français, après la débâcle de l'Ancien Régime et huit ans de Révolution, en est-il arrivé, en 1797, à n'être plus ni solvable ni crédible ?

Sous la monarchie, on gérait les finances publiques sans se soucier du lendemain. Aucun budget n'était défini à l'avance et les intérêts de la dette étaient réglés selon le bon vouloir du roi. *« Une partie de l'opinion pensait encore que le roi n'était pas juridiquement tenu des dettes de son prédécesseur »*, écrira bien plus tard le professeur Villers. C'est dire aussi à quel point les finances publiques, en déficit chronique, se confondaient avec celles du monarque. Le souverain aurait certes pu réduire ses dépenses, mais cette idée n'était même pas envisagée par une royauté soucieuse de son train de vie et de sa puissance militaire. Pourtant, il n'y avait plus d'or dans les caves des Tuileries.

Côté recettes, une alternative s'offrait au roi : il pouvait emprunter auprès des rentiers ou augmenter les impôts. Or, en 1789, Louis XVI ne pouvait s'endetter davantage puisque la moitié des recettes de l'Etat était déjà absorbée par les intérêts de la dette. Il avait en effet fallu financer la guerre de Sept Ans contre les Anglais, puis le soutien apporté aux Américains lors de la guerre d'Indépendance de 1775 à 1783. Pour regarnir la cassette royale, il restait les impôts. Mais trois années de crise agricole s'étaient succédé à partir de l'hiver 1786-1787 et toute hausse de la pression fiscale était désormais insupportable. La première mesure réclamée par le peuple dans les cahiers de doléances de 1789 ne concerne d'ailleurs pas la liberté ni la fraternité mais... la baisse des impôts. Les préoccupations économiques l'emportent dans un premier temps sur les idéaux philosophiques et politiques.

Malheureusement, les voeux populaires ne vont guère être exaucés car l'instabilité politique de la période révolutionnaire empêche les réformes de voir le jour. Le marasme économique est là, et les conflits armés continuent, notamment contre l'Autriche et la Prusse. Les têtes des fermiers généraux (chargés de collecter l'impôt sous l'Ancien Régime) tombent plus facilement dans les paniers d'osier que les impôts dans les caisses désespérément vides de l'Etat. Pour l'année 1791, sur les 300 millions de livres que devait rapporter l'impôt foncier, on n'arrive à collecter que 142 257 livres (soit 0,05 %).

**NAISSANCE DE LA PLANCHE À BILLETS** La crise financière se double d'une crise monétaire. Faute d'argent, on a créé en 1790 les assignats, monnaie papier fondée sur les biens confisqués à la noblesse et au clergé. C'est ainsi qu'est née la désormais célèbre planche à billets. Celle-ci tourne à plein régime et provoque naturellement la hausse des prix. L'Etat use et abuse de ce moyen de paiement, et les assignats sont vite perçus comme une monnaie de singe. Symbole d'inefficacité et de tour de passe-passe monétaire, la planche à billets est brûlée en public sur la place Vendôme, le 19 février 1796. Si spectaculaire qu'il soit, cet autodafé ne résout en rien les problèmes. Les intrigues de pouvoir continuent, et le Directoire s'impose à la tête de l'Etat le 4 septembre 1797.

Les nouveaux arrivants agissent promptement. Ils proclament, le 30 septembre, la banqueroute des deux tiers. Par cette décision, l'Etat ne reconnaît plus qu'un tiers de ses dettes. Dans la foulée, on annule toutes les créances sur l'Etat que possédaient les émigrés (les nobles qui avaient fui la Révolution). La banqueroute des deux tiers est en fait celle des trois quarts, puisque quelque 77 % de la dette publique ont été effacés. Il est vrai que la France n'en est plus à son coup d'essai. Colbert avait déjà gommé une partie des dettes de l'Etat en 1661. Les ministres des finances Desmaretz (en 1708), puis l'abbé Terray (en 1770) ont imité leur illustre prédécesseur. La comtesse de Ségur a ainsi pu décrire la France comme un *« Etat pauvre dans un pays riche »*. Distinction subtile pour dire que l'Etat est un agent économique à part.

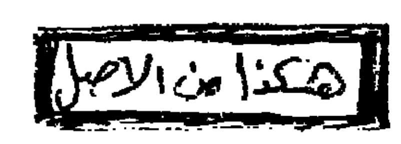
Quand une entreprise fait faillite, ses créanciers en sont pour leurs frais. Si c'est l'Etat qui est en cessation de paiement, les conséquences sont analogues pour les prêteurs. Au moins dans un premier temps, puisque l'Etat ne peut fermer ses portes et mettre la clef sous le paillasson ! Les créanciers peuvent donc utiliser un huissier de choc : l'armée. En 1815, après Waterloo, les puissances coalisées considérèrent ainsi le remboursement des dettes accumulées depuis l'Ancien Régime comme un préalable à leur départ du sol français.

**MAUVAIS DÉBITEUR** Outre ces conséquences militaires, la banqueroute est surtout l'aveu d'un échec complet de la gestion publique. L'Etat est discrédité et le pays perd sa capacité à emprunter. Si l'on « célèbre » aujourd'hui en France le bicentenaire de la banqueroute des deux tiers, les cas d'Etats en cessation de paiement ne sont pas réservés aux régimes finissants du Vieux Continent. Dans le Nouveau Monde, on s'est également servi de cette échappatoire. Huit Etats fédérés des Etats-Unis d'Amérique y ont recouru comme la Louisiane, le Mississippi, le Michigan, l'Illinois ou l'Arkansas. Ces Etats ont répudié leurs dettes, en totalité ou partiellement, entre 1841 et 1843. Ils s'en mordront les doigts vingt ans plus tard, au moment de la guerre de Sécession. Les Etats sont contraints à trouver de nouveaux moyens pour financer leurs ambitions militaires. Désireux de se refaire une virginité auprès des prêteurs, ils devront rembourser leurs dettes passées... simplement pour pouvoir emprunter de nouveau.

La Russie connaîtra, avec l'interminable feuilleton des emprunts russes, les mêmes vicissitudes financières. Le pays dirigé par Boris Eltsine rencontre, encore aujourd'hui, des difficultés à emprunter en France, quatre-vingts ans après que les bolcheviks ont décidé, en 1917, de ne pas reconnaître les emprunts contractés par les tsars.

Mais s'il ne peut se replier sur lui-même, comme le fit l'Union soviétique, un Etat en cessation de paiement perd de sa souveraineté et paie tôt ou tard cette insolvabilité passagère. Le cas du Mexique est emblématique : en août 1982, l'Etat s'est déclaré dans l'incapacité d'honorer ses engagements vis-à-vis des banques occidentales. Perdant le contrôle de ses propres affaires, il s'est vu dicter sa politique économique par les organismes internationaux. Finalement sorti de l'ornière, il a réintégré le marché international des capitaux au début des années 90. Mais il devra payer un taux d'intérêt plus élevé du fait de son passé de mauvais débiteur.

En France aussi, la banqueroute des deux tiers est restée longtemps dans la mémoire collective. Elle pèsera sur la crédibilité du pays auprès de ses créanciers pendant toute la première moitié du XIX[e] siècle. Depuis, la France a toujours réglé ses dettes... et s'est enrichie.










# IMMOBILIER

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

### PLUS-VALUES IMMOBILIERES - EXONERATIONS (suite)

**2 - LES LOGEMENTS AUTRES QUE LA RESIDENCE PRINCIPALE**

**Exonération tenant à la nature du bien cédé :**

La plus-value dégagée lors de la vente d'un logement (autre qu'une résidence principale) est exonérée sous les conditions suivantes, qui sont cumulatives :

- le cédant ne doit pas être propriétaire de sa résidence principale,
- il doit s'agir de la première cession depuis le 1er janvier 1982 ; cette exonération est donc limitée à un seul logement ;
- la vente doit porter sur un bien (acquis ou acheté) depuis au moins 5 ans.

Ce délai de cinq ans n'est pas exigé lorsque la cession est motivée par des **événements tenant à la situation personnelle, familiale ou professionnelle de l'intéressé,** tels que décès, divorce, invalidité, changement d'activité professionnelle, départ à la retraite...

- *la vente ne doit pas intervenir moins de deux ans après celle de la résidence principale*
  *(ce délai de deux ans n'est pas exigé en cas de changement dans les circonstances personnelles familiales ou professionnelles).*
- Si le contribuable est domicilié hors de France, l'exonération est en plus subordonnée à la condition qu'il y ait eu, à un moment quelconque, une domiciliation fiscale en France pendant au moins un an.

**Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00**

PARIS NOTAIRES services

## VENTES

### APPARTEMENTS

#### 1er arrondt

**S/JARD TUILERIES**
étage élevé, 130 m², 4 P.
EMBASSY. 01-47-20-40-03

**LOUVRE-RIVOLI**
Face au Musée, 4e asc., beau 7 P. bon plan, charme, soleil
NOTAIRE. 01-44-77-37-63

#### 2e arrondt

Proche OPÉRA, p. de t., XVIIe s. hsp 4,10 m, 4/5 P., 105 m², chf ind. à rénover. 01-43-35-18-36

#### 3e arrondt

**EXCEPT. MARAIS DS HÔTEL**
part., classé, rare, 80 m² + 40 m² aménagé, sur cour d'honneur box 3 MF. Tél. : 03-86-65-22-02

#### 5e arrondt

**ÉCOLES ST-MICHEL**
5 P. 127 m², asc., soleil
8 P. 186 m², asc., soleil
étage élevé. 01-43-59-14-05

ÉCOLES ST-MICHEL
3 P., 59 m², 4e ét., soleil
pierre de t. 01-43-59-14-05

**CLAUDE-BERNARD**
part. vend 3 P., sur cour très bon ét., imm. pierre de t.
Tél. 01-42-12-06-49

Mo Pl. Monge studio
*cuis. bns placard poutres*
580 000 F. 01-45-40-97-49

#### 6e arrondt

20 rue Dauphine
imm. XVIIe ravalé
studio 24 m²
*tout confort*, 500 000 F
01-43-40-07-42

FLEURUS 6 PIECES
exceptionnel, jardin, soleil
FLEURUS. 01-45-44-22-36

**PRÈS LUXEMBOURG**
immeuble neuf
luxueux penthouse, 170 m²
terrasse, soleil
direct promoteur
01-42-22-78-92

R. JACOB, studio, 45 m²
plein sud, 1er ét., *s/cour*
1 200 000 F. 01-45-31-51-10

#### 7e arrondt

Grenelle lumineux, 95 m² dernier ét. asc., liv. 3 expo 3 ch., 2 s. de bains, poutres bcp de cachet. 2 900 000 F
06-60-42-33-54

**BELLECHASSE, 120 m²**
APPART D'EXCEPTION
*boiseries cheminées d'époque*
EMBASSY. 01-47-20-41-01

DUPONT DES LOGES
7 P., 230 m², 3 bains, 4e ét.
6 000 000 F. 01-45-31-51-10

**CHAMP-DE-MARS**
rénovation de prestige d'un très bel immeuble ancien pierre de taille
6 P. 6e ét., 131 m², 4 700 000 F
6 P. 4e ét., 150 m², 5 250 000 F
6 P. 5e ét., 150 m², 5 400 000 F
**J. A. TIFFEN**
**01-44-21-11-11**

Avenue Rapp.
– Au 6e ét. avec asc., studio de 23 m² avec salle de bains, WC et cuisine séparée.
Vue dégagée, clair et calme.
485 000 F
HNI. Notaire :
01-40-62-24-82.

#### 8e arrondt

ENCHERE NOTAIRE
102 av. des Champs-Elysées
*3 P., 50 m², 7e ét.*
*usage bur. ou habitation.*
Mise à prix : 632 000 F
Visite 3/10 : 15 h 30-17 h 30, 7 et 9/10 de 10 h. à 12 h.
T. Delesalle. 01-44-55-33-22

Mo ST-PH.-DU-ROULE, pdt asc., ét. élevé, 5 P., 150 m², à rafraich. urgt. 01-43-35-18-36

#### 9e arrondt

DUPERRE, CALME
3 P., 74 m², *classique*
1 280 000 F. 01-40-25-07-05

METRO CADET, *studio 29 m²*
parfait état ; frais réduits
calme. 01-43-59-14-05

#### 10e arrondt

**HOTEL DU NORD**
VUE CANAL ST-MARTIN
gd stand. frais réduits
2 P., 55 m² + park. 1 040 000
3 P. 60 m² + park. 1 280 000
**AD VALOREM**
**01-44-51-55-55**

#### 11e arrondt

Pptaire vd beaux appts
**REFAITS A NEUF**
studio 34 m² s/jd. 493 000 F
2 P., 52 m² s/jd, 712 000 F
2 P., 54 m² s/jd, 772 000 F
2 P., 57 m², 799 000 F
3 P., 65 m², 943 000 F
**53 AV. PARMENTIER**
*Visites mercredi et jeudi*
de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG. 01-48-06-22-96

#### 12e arrondt

PROPRIÉTAIRE VEND
*34, rue Claude-Decaen*
**TRÈS BEAUX APPARTS**
2 P., 51 m², 685 000 F
4 P., 94 m², 1 270 000 F
5 P., 111 m², 1 655 000 F
Bureau de vente s/place du lundi au samedi 11 h à 19 h.
**01-43-43-89-68**

#### 13e arrondt

Proche Montsouris, réc. dern. ét., séj. dble, 4 chb, 120 m², calme *soleil, 2 park.* 01-43-35-18-36

#### 14e arrondt

**VAVIN, 2 P., 590 000**
Bel immeuble ancien
calme. 01-43-20-32-71

ALÉSIA/PTE ORLÉANS
**STUDIO 300 000 F**
24 m², 5e étg. 01-43-20-32-71

Côté Montrouge, imm. réc. à rénover 3/4 P., 70 m² à *sals. 790 000 F. 01-43-35-18-36*

Edg.-Quinet stdg exceptionnel dern. ét. 3/4 P., 94 m² + terrasses et jard. suspendu, calme soleil, parking. 01-43-35-18-36

Mo DENFERT, récent studio 21 m², *s/jard.*, cave et park., 550 000 F à débattre gérer Mme Michaut
01-42-65-03-03

#### 15e arrondt

**UNESCO**
immeuble standing, gd séjour 1 chambre, 98 m², sur *jardin, calme, clair*
parking. Px : 2,2 MF
Jean Feuillade
Tél. : 01-45-66-00-75

PARTICULIER A PARTICULIER
grand studio, 40 m²
jardin privatif, 70 m²
calme, parfait état
780 000. 01-46-92-10-04

15e MONTPARNASSE
imm. fin années 60
8/20 r. du Cdt-R.-Mouchotte
stud. à part. 515 000 F
2 P. à part. 630 000 F
3 P. à part. 957 000 F
4 P. à part. 1 282 350 F
appt. donnant pour la *majorité s/gds jardins*
poss. park. s/sol
bur. s/pl. du mardi au samedi 14 h 30-19 h 00
Tél. : 01-43-20-85-94

#### 16e arrondt

R. DE MUSSET, 20 m²
1er ét., s/cour, cuis. dché
310 000 F. 01-45-31-51-10

#### 19e arrondt

**AV. DE FLANDRE**
3 ET 4 PIECES
parquet vitrifié, peintures *refaites + balc. + park.*
ex : 4 P., 7e ét., 82 m² + balc. 10 m². Px 903 000 F
*immeuble 1979*
SINVIM : 01-42-05-77-38
ou 01-41-72-55-55

#### 20e arrondt

**PHILIPPE-AUGUSTE**
*Immeuble 1968*
DU 2 PCES AU 4 PCES
ex : 2 P., 42 m², s/jardin
*refait peintures et moquettes, cave, box*
Prix : 567 000 F
SINVIM : *01-43-70-24-77*
ou 01-41-72-55-55

#### Hauts-de-Seine 92

LEVALLOIS, Mo Anatole-France idéal placement récent 23 m² + jard. privatif 20 m² cave. Belle hauteur ss plafond. 300 000 F
GERER - Mme Michaut
01-42-65-03-03

Neuilly Hôp. américain
88 m², séj., 2 chbres, parking
calme. 01-43-59-14-05

BOULOGNE NORD
appt. 3-4 P., 71 m² env.
imm. pierre de t., 2e ét.
*1 250 000 F*
Tél. : 01-45-07-00-56

**LEVALLOIS**
Institutionnel vend appts
*DU STUDIO AU 4 P.*
à partir de 12 700 F/m²
**AD VALOREM**
**01-44-51-55-55**

**COURBEVOIE-BÉCON**
Duplex 130 m² + terrasses
19 & 40 m² au dernier ét.
2 690 000 F. 01-53-70-86-46

92 NEUILLY
part. Charles-de-Gaulle
52 m², 3e ét., clair, 2 Ps, sdb
cuis. plads, cheminées, moulure
rav., rec. 920 000 F
Tél. : *01-43-98-27-55 (dom.)*

#### Seine-St-Denis 93

LE RAINCY (93)
Dans résidence de standing
F3-F4 – 73 m² – 2 chbres
salon, s. à manger,
2 balcons,
box privé,
cave, orientation E-O.
850 000 F
Tél. : 02-35-52-02-82

#### VAL-DE-MARNE 94

**ST-MANDÉ BOIS**
A SAISIR, *très bel imm.* liv., 3 chbres, balcon, park.
exclusivité. 01-43-46-63-09

ST-MAURICE
près bois et commerces
*immeuble récent, très beau*
2 pièces
jardin + box. Prix : 850 000 F.
Tél. : 01-48-08-59-59

#### PROVINCE

Exceptionnel, beau MEUBLÉ cède cause divorce les contamines Montjoie pied des pistes, petit appt en RDC, 30 m², 2 P. cabine *casier à skis, terrasse* park. sous. terrain
valeur : 500 000 FF
*vendu : 400 000 FF*
Tél. : 03-44-54-09-25
ou 03-44-54-37-79

#### MAISONS

Sud Le Mans
maison de campagne, 3 P.
terrain 6 800 m², paysagé
*face abbeye, site protégé*
330 000 F. 02-43-42-15-10

Part. vend gde villa
8 000 m², parc + piscine
10 km de Manosque
2 M. Tél. : 04-92-72-90-68

ENCHÈRE NOTAIRE
Vetheuil, bords de Seine
*village protégé.*
5, rue des Fraîches-Femmes
maison de caractère
4 P., cour + dépendances.
Mise à prix : 590 000 F
Visites 3 & 11/10 : 10-12 h
9/10 : 15 h 30-17 h 30
et RV (tél. : 01-34-78-11-41)
A. Boggio-Pola.
01-45-74-28-35

Forêt Fontainebleau
ppte parfait et, maison de me *+ dépend., 700 m², hab.*, pisc. chauf., parc. 9 000 m²
Prix : 6 300 MF
*Tél. : 01-64-45-62-83*

LA CELLE ST-CLOUD (78)
maison d'architecte contemp.
317 m², 9 P., près gare et commodités, part. : 3,650 m.
T/F : 01-39-69-40-52

#### PARKINGS

**MONTPARNASSE-FALGUIÈRE**

**LECOURBE-CAMBRONNE**

Emplacements ou boxes

GERER. 01-42-65-03-03

#### VILLAS

Part. vend gde villa
4 500 m², parc + pisc.
*près d'Aix-en-Provence*
urgent. 2,3 M.
Tél. : 04-42-22-25-16

#### PROPRIÉTÉS

Fermette entièrement rénovée (à 2 heures de Paris – 10 km de l'autoroute d'Autrèche, 37110), sur 1 ha de terrain arboré + une mare.
*Surf. hab. 230 m² env., comp. :*
Au rch : – 1 gde pièce de 40 m² avec bar,
– 1 cuis. de 26 m²,
– 1 s. à mang. + sal. av. chem. de 50 m²,
– 1 s. d'eau, WC (le tt en pires appar.).
*A l'étage* : – 5 chbres,
– 1 s. de B.,
– 1 WC,
– 1 gd placard,
– 1 grenier.
– 2 gdes granges de 50 m² chac., sellier,
– un atelier et autres petites dépendances.
PX : 1 600 000 F.
Tél. : 02-47-56-88-61
*(rép. si absents)*

BOURGOGNE
160 KM DE PARIS
(RÉGION AUXERRE)
Superbe propriété 18e siècle
700 m² habitables
sur terrain de 6 ha, piscine, tennis, parc, verger
*de 500 arbres fruitiers,*
chênaie, chapelle 13e siècle
TRES BON ETAT
+ maison gardiens avec *dépendances*, 3 000 000 F
Ecrire Docteur ERUIMY,
Merry, 89230 MONTIGNY
LA-RESLE, *ou tél. après*
20 h au 03-86-41-85-28

#### TERRAINS

Vds. terrain à bâtir
les Côtes-d'Armor
*viabilisé, 1000 m²,*
Section B, no 640
Prix 70 000 F
à 700 m de la plage et de la commune de St-Michel-en-Grèves 22310.
S'adresser à Maître Rouxel, notaire à Ploumilliau
*18 bis, rue Anatole-Le-Bras 22300.*
Tél. : 02-96-35-45-07
Ouvert 8 h 30-12 h/14 h-18 h 30
*Fermé le samedi.*



## LOCATIONS

### OFFRES VIDES

6e Saint-Germain-des-Prés
3 P 85 m², cuis., s. bains, calme
*9 600 F + ch. – 01-45-40-97-43*

*7e Ecole-Militaire 2/3 P*
Chf. imm. ref. nf., parquet
7 000 + ch – 01-45-40-97-43

8e R. de Berne, beau 4 P
*cuis., bns., 4e asc. chf. imm.*
9 000 + ch. – 01-45-40-97-43

17e Rue Cardinet
65 m² possib. professionnel
*7 700 F + ch. – 01-45-40-97-49*

*Pl. des Ternes (près) 90 m²*
5 P. possib. professionnel
12 500 F + ch 01-45-40-97-49

Paris 12e
*Entre Bastille et gare de Lyon*
Part. loue duplex 85 m²
Séj., cuis., 3 chbres, s. de bains
WC séparés, libre 1er oct.
9 500 F CC. – 01-64-35-93-02

**A SAISIR DANS LE 78**
Maison à louer à 25 min de Paris
F5 de 110 m² sur 3 niveaux, gd jardin, cave, garage, prox. commerces.
4 400 F CC.
*Libre le 15 octobre.*
Tél. : au 01-39-74-43-43

Mo DUPLEIX face à un parc *paysager de 7 500 m²*
(en cours de réalisation).
Résidence neuve de standing.
*Prestations de qualité*
– Reste à louer
3, 4 et 5 P. avec balcon
A partir de 7 400 F + ch.
COMADIM GROUPE BNP
01-42-44-15-14

Clichy Prox. 17e
Gd studio neuf et 2 P.
*Prestations de qualité*
cuis. installée, rés. stand.
Part. : 01-47-95-31-51

### DEMANDES VIDES

*Ingénieur*
Ttes garanties
Rech. 2 P sur Paris
Ouest ou Centre
Tél. : 05-63-57-32-01

**MASTER GROUP**
47, rue Vaneau 75007 Paris
rech. appt. vide ou meublé
*Toutes surfaces pour*
cadres banques et
grandes sociétés
01-42-22-98-70

### IMMOBILIER D'ENTREPRISES

**CENTRE AFFAIRES PARIS-ÉTOILE**
Face à l'Arc de triomphe
Burx de prestige avec serv.
*Tél. / + 33 01-44-17-18-44*
Fax. : + 33 01-44 17 18 43

Bail location
bureau à céder
validité jusqu'à
*fin janvier 2000*
100 m²
4 P rdc libre immédiat.
*15 min. à pied* RER
Rueil-Malmaison
Contacter M. Pruvost
au 03-21-77-33-77

## ACHATS

### APPARTEMENTS

Rech. Urgent 100 à 120 m²
Paris. Paiement *comptant*
chez notaire. 01-48-73-48-07

## AGENDA

### ASSOCIATIONS

**COURS D'ARABE**
ts niv. jour, soir, sam.
cours enfants : mercredi.
Ins. *: AFAC. TÉL. :*
01-42-72-20-88

### BIJOUX

**BIJOUX ANCIENS**
Bagues romantiques
**GILLET**
19, rue d'Arcole, 75004 Paris.
01-43-54-00-83
médailles religieuses

### COURS

Etudiante fac prof. école de *musique, 3 méd. or piano (CNR).*
Echange studio indép. contre cours et suivi musical.
Tél. : 01-43-41-10-81.

### MAISON DE RETRAITE

**ENCHÈRE NOTAIRE**
Fontainebleau (77)
Hespérides
7, av. Touring-Club
2 P., *50 m²* + balcon. Cave.
Mise à prix : 200 000 F.
Visite 3 & 7/10 : 10 h-12 h
*9/10 de 15 h 30 à 17 h 30.*
M. Dietsch : 01-49-92-93-30

### MUSIQUE

Particulier vend/Paris
*(cause déménagement)*
BEAU
PIANO PLEYEL
1/2 QUEUE – 1927 –
50 000 F
bois palissandre satiné.
Tél.: 01-42-40-34-57 (soir)

### VACANCES TOURISME LOISIRS

**Vacances scolaires**
**HOME D'ENFANTS**
**JURA**
**(900 m altitude)**
**près frontière suisse**
*Agrément* jeunesse et sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une *ancienne ferme XVIIe*, confortablement rénovée, située au milieu des *pâturages et forêts*
2 ou 3 enfants par chbre avec sdb, WC.
Accueil volont. limité à 15 enfts. idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Possibilité accompt depuis Paris TGV
Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs et théâtre, fabric. du pain
Tél. : 03-81-38-12-51